

Survenant moins d'un an après la catastrophe de l'«Erika», le naufrage du tanker italien «Ievoli Sun» au large des côtes bretonnes et normandes provoque une émotion légitime. Et pas seulement dans les cercles écologistes, au demeurant représentés au sein du gouvernement français.

Opinion Responsabilités diluées

Devenu le ministre des catastrophes, le communiste Jean-Claude Gaysot a d'ailleurs pris la mesure de l'événement en allant illico sur les lieux du naufrage avant de rendre compte de ses observations aux députés. C'est dire la tournure que prend cette malheureuse affaire. Non sans raison puisque les responsables politiques ne sont jamais à court d'idées lorsque se produit une catastrophe.

L'ennui est que leurs incantations et imprécations restent généralement sans effet. Le public pourrait bien finir par s'en indigner, compte tenu de l'espèce d'incurie qui semble affliger le transport maritime.

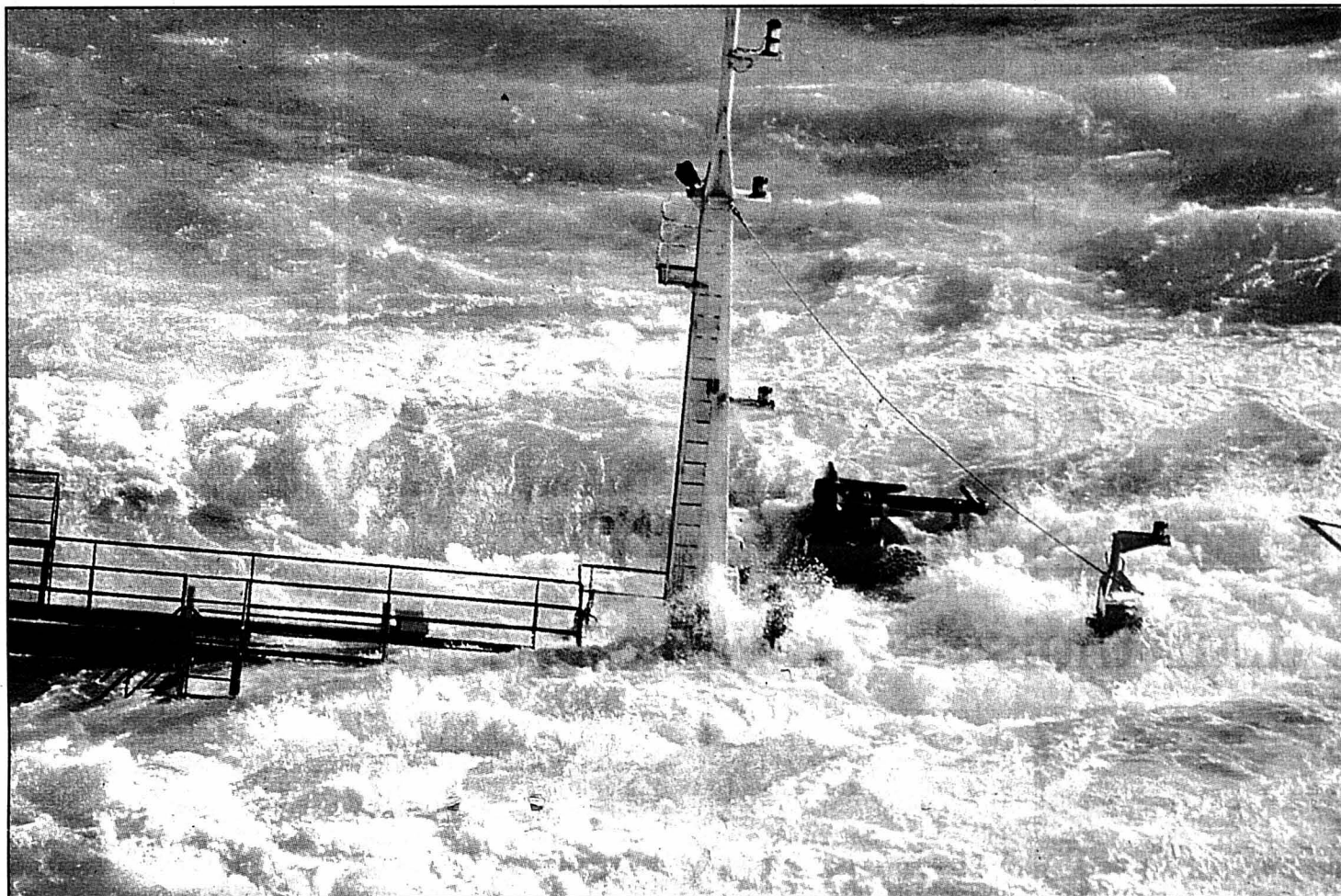
Comme au lendemain du naufrage de l'«Erika», on constate aujourd'hui que le contrôle des navires marchands est insatisfaisant et que le secteur des sociétés de classification demeure opaque. Coïncidence troublante, le bateau-citerne «Ievoli Sun» a reçu son certificat de navigation de la même société italienne qui avait classé le pétrolier «Erika». Enfin, la responsabilité des affréteurs, naguère Total, maintenant Shell et Exxon, est toujours difficile à cerner.

Il serait donc injuste d'accabler les seuls politiques. Encore devraient-ils faire montre d'un peu plus d'humilité devant des situations qui les dépassent et des intérêts économiques qui les submergent. En témoigne le projet d'interdiction des tankers à simple coque. Après des mois de débat, les ministres des Transports de l'UE ont décidé au début octobre de rendre obligatoire la double enveloppe en...

On ne peut évidemment pas envoyer à la casse des centaines de navires et couler leurs armateurs. Alors la mer, les côtes et la faune marine connaîtront encore bien des avanies.

Guy C. Menusier

Naufrage Catastrophe chimique dans la Manche



Le cargo italien «Ievoli Sun», en difficulté dans la Manche depuis lundi, a coulé hier près du Cotentin, dans le nord de la France. A bord se trouvaient 6000 tonnes de produits chimiques, dont 4000 tonnes de styrène, insoluble dans l'eau, très toxique et très corrosif... Alors qu'il était remorqué vers un port français, le navire a sombré près de l'île anglo-normande d'Aurigny. Il repose entre 60 et 70 mètres de fond, en bordure d'une fosse. Une partie de la cargaison se serait déjà déversée en mer. Dix mois après celle de l'«Erika», cette catastrophe suscite de vives critiques.

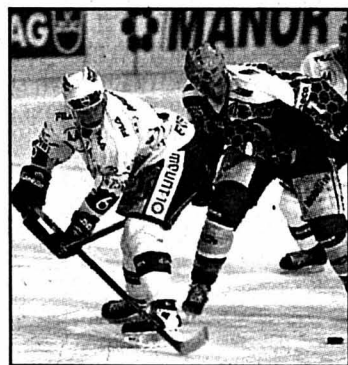
photo Keystone

Page 18

Hockey sur glace Une soirée «ordinaire» pour le HCC

Les matches se suivent et se ressemblent pour le HCC. A Zoug, les gens des Mélèzes ont vécu une soirée «ordinaire», concédant une nouvelle défaite - la treizième de la saison - sur la marque sans appel de 7-3. Un score un brin trompeur dans la mesure où les Chaux-de-Fonniers ont offert une superbe résistance à l'un des gros bras de la catégorie. Par ailleurs, le club devrait confirmer aujourd'hui l'arrivée de Sven, Helfenstein, en provenance des Kloten Flyers. A 18 ans, l'international junior est considéré comme l'un des plus prometteurs talents du pays.

Pages 19 et 21



Thibault Monnet (à droite) aux prises avec Patrick Fischer. photo Keystone

Montagnes Le SIS nouveau passe la rampe



En 2003, cette image - le garage des pompiers derrière le poste de police de La Chaux-de-Fonds - appartiendra définitivement au passé. photo Leuenberger

Les conseils généraux du Locle et de La Chaux-de-Fonds ont accepté hier soir à l'unanimité le rapport qui leur était présenté sur le Service d'incendie et de secours (SIS). Les législatifs ont ainsi entériné une réorganisation fondamentale des services de police des Montagnes neuchâteloises. Sur le plan du maintien de l'ordre, elle permettra de mettre sur pied une véritable police de proximité. Quant aux tâches de secours sanitaires et aux interventions des hommes du feu, elles seront assumées de manière séparée et plus perfor-

mante. Dans la foulée, les services de la police cantonale seront abrités dans les murs du nouveau bâtiment. Construit dans la zone industrielle à l'ouest de La Chaux-de-Fonds, ce dernier devrait être opérationnel fin 2002, début 2003. Mais le SIS commencera à fonctionner dans une phase transitoire sur deux sites dès juin 2001. A ce moment, il faudra choisir le projet architectural, avant de voter les crédits nécessaires et de démarrer les travaux, en novembre.

Pages 5 et 8

Ecole secondaire A quoi rime la mue?

L'école secondaire neuchâteloise fait peau neuve: des sections vont fusionner, les notes sont appelées à disparaître... La prochaine étape, c'est pour la rentrée 2001.

Page 3

A16 Percement des tunnels de la Perche

Les deux tubes de circulation à sens unique qui constituent les tunnels d'évitement de Porrentruy par l'est sont entièrement percés. L'évitement sera réalisé quand les tunnels du Banné seront aussi percés.

Page 12

Ecoles de métiers Partenariat entre Porrentruy et Saint-Imier

Les directions des écoles d'horlogerie et de microtechnique de Porrentruy (EHMP) et de métiers et professionnelle de Saint-Imier (Empsi) se tendent la main pour certaines formations qu'elles assument communément.

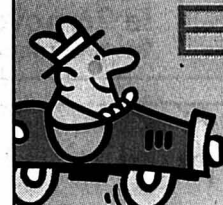
Page 11

| | |
|------------------|--------|
| Actualité canto. | p 2-3 |
| Régions | p 5-12 |
| Horizons | p 13 |
| Suisse | p 14 |
| Monde | p 15 |
| Economie | p 16 |
| Bourse | p 17 |

| | |
|--------------|---------|
| Société | p 18 |
| Sports | p 19-24 |
| Magazine | p 25-27 |
| Radio/TV | p 31-33 |
| Mémento | p 34 |
| Carnet | p 35 |
| La Der/Météo | p 36 |

Taïpeh Au moins 49 personnes meurent dans le crash d'un Boeing 747

Page 18



En voiture

- Alfa Romeo 147: avec la douceur en prime
- VW Passat: le minois et les moteurs

p 28

Restauration L'Etat rappelle quelques règles

Permis de travail, travail au noir, contrôle des denrées alimentaires et attribution de patentes, tels sont les thèmes que le conseiller d'Etat Francis Matthey a abordés lundi à l'assemblée générale de GastroNeuchâtel.

Présent à l'assemblée générale de GastroNeuchâtel, lundi soir à Malvilliers, le chef du département de l'économie publique Francis Matthey a d'abord remercié les cafetiers-restaurateurs pour leur collaboration avec Tourisme neuchâtelois et avec l'Office des vins et des produits du terroir. Puis il a abordé différents sujets parfois en discussion entre

l'Etat et les cafetiers-restaurateurs.

A propos des permis B ou de frontaliers accordés par l'Etat pour la restauration, Francis Matthey a indiqué que 7% des 4000 frontaliers dans le canton travaillaient dans la restauration, laquelle occupe 1700 travailleurs étrangers (frontaliers et permis B). Or sur ces 1700 personnes, près de 950 sont nouvelles, ce qui signifie beaucoup de changements. Francis Matthey a encouragé ses auditeurs à fidéliser davantage leur personnel.

Travail au noir: le conseiller d'Etat a rappelé la création d'un poste de surveillant, relevant au passage que certains restaurants occupaient illéga-

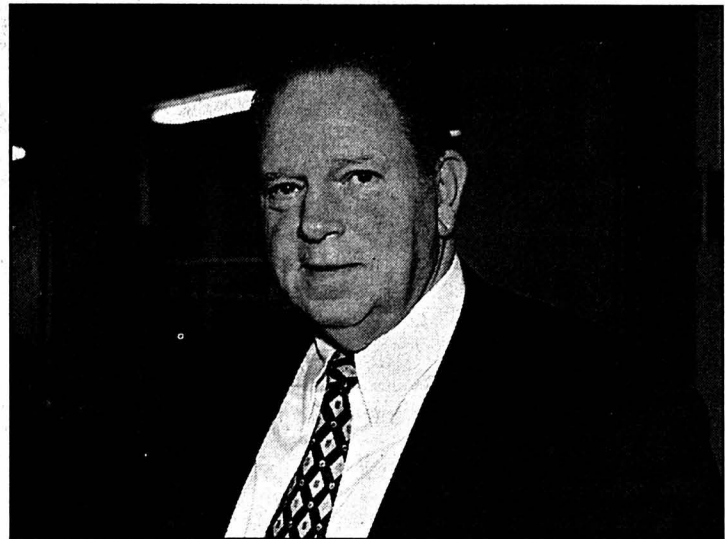
lement du personnel à des salaires particulièrement bas.

En ce qui concerne le contrôle des denrées alimentaires, Francis Matthey a noté avec satisfaction que sur 748 commerces contrôlés, des contestations n'avaient porté que sur 10% des cas.

Enfin à propos des patentes, Francis Matthey a relevé qu'il y avait eu 11 avertissements en 1999, 4 durant les dix mois de cette année et 6 retraits. Il a expliqué que, selon l'accord passé

avec les six cantons de l'Espace Mittelland, les patentes délivrées par les autres cantons devaient être reconnues chez chacun d'eux. Mais Neuchâtel étant plus sévère que d'autres, il peut arriver qu'un cafetier n'obtienne pas la patente ici aille l'obtenir ailleurs et revienne ensuite dans le canton de Neuchâtel. «Il faudra qu'on trouve une solution en discutant avec vous», a conclu le chef du Département de l'économie publique.

Rémy Gogniat



Nouveau bail à GastroNeuchâtel pour Charles-Edmond Guinand. photo a

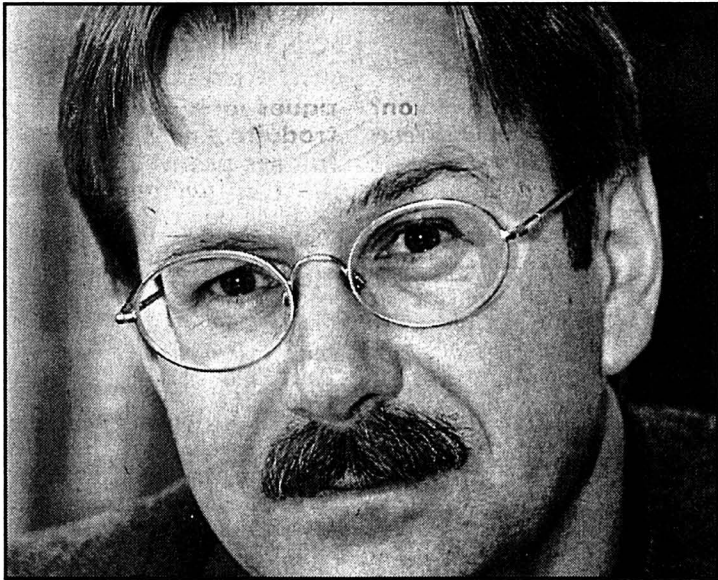
Bureau renouvelé

Au cours de l'assemblée administrative de GastroNeuchâtel, hier à Malvilliers, les membres présents avaient à élire le bureau cantonal pour une nouvelle période de trois ans. Le président sortant, Charles-Edmond Guinand, a été réélu au bulletin secret avec 43 voix. Il y a eu 9 bulletins

blancs et trois voix éparses. Benoist Vaucher a été choisi pour la vice-présidence. Il succède à Patrice Tampon-Lajarriette. Celui-ci, démissionnaire après 16 ans de vice-présidence, a été nommé membre d'honneur. Nicole Ebner a été confirmée au poste de secrétaire.

RGT

Expo.02 A deux mois des travaux à Morat



Hans Flückiger, chef de l'arteplage de Morat. photo Keystone

Les travaux de construction du monolithe de l'arteplage de Morat vont débuter en janvier. L'Expo.02 a présenté hier dans la cité-arteplage les aménagements et le concept des transports prévus pour l'exposition nationale à Morat.

Le monolithe de l'architecte français Jean Nouvel sera arimé dans le lac ou édifié sur un pont flottant, lui-même ancré au fond de l'eau. Des études sont en cours pour évaluer la solution la moins coûteuse. La direction technique de l'Expo.02 tranchera en décembre, a indiqué Hans Flückiger, chef de l'arteplage de Morat.

Le monolithe consistera en un cube de 34 mètres de côté, situé à 200 mètres de la côte et desservi par un bac. Le plan d'eau lacustre servira aussi de

support à un écran lumineux géant, un feu flottant et un mécanisme dispersant des brumes artificielles.

Formé de deux étages, le monolithe abritera un panorama de la bataille de Morat au rez-de-chaussée et un espace panoramique naturel au premier.

Au niveau des transports, la tentation de gagner Morat en voiture sera plus forte que pour les autres sites de l'Expo. La cité fribourgeoise est moins bien reliée au réseau ferroviaire et des transports publics que les autres villes arteplages.

La construction d'une place de parc pouvant accueillir 1100 véhicules privés est prévue à Montilier. Plusieurs mesures sont envisagées pour décourager le trafic automobile dans la cité, sauf pour les riverains. /ats

Université Rentrée stable malgré la concurrence

La rentrée universitaire est marquée par une remarquable stabilité. Ce n'est pas peu dire quand on sait que l'Alma mater doit faire face aux concurrentes que sont les Hautes Ecoles spécialisées.

Ce sont là encore des chiffres provisoires, s'empresse de dire le secrétaire général de l'Université de Neuchâtel, Pierre Barraud. Mais des chiffres qui n'en sont pas moins révélateurs: plus de 800 nouveaux étudiants sont inscrits dans l'une ou l'autre des facultés. Soit un nombre équivalent à celui des dernières rentrées universitaires.

C'est un bon chiffre, observe Pierre Barraud, compte tenu de l'avènement des Hautes écoles spécialisées (HES), «qui constituent une véritable concurrence». Et cela particulièrement dans le domaine des sciences, ainsi pour la gestion d'entreprise. «Le basculement que nous craignons vers les HES ne semble pas se réaliser, du moins en l'état.»

Etudes raccourcies

L'effectif total des étudiantes et étudiants - qui court aux environs de 3300 pour la nouvelle année universitaire - fait, lui, montre d'un léger fléchissement (3400 en 1998). Cette

baisse, estime Pierre Barraud, est essentiellement due à la réduction imposée de la durée des études (12 semestres, contre 16 pour la médecine), de sorte que les étudiants, du moins partie d'entre eux, quittent plus rapidement l'Alma mater.

Par faculté, et compte tenu des chiffres encore provisoires, c'est encore et toujours celle des lettres et sciences humaines qui fait le plus d'adeptes (1300 étudiants environ), suivie de la faculté de droit et des sciences économiques (1100 étudiants), de celle des sciences (800) et, enfin, de celle de théologie (une soixantaine).

Egalité réalisée: les étudiantes et les étudiants sont représentés globalement de façon équivalente.

Unimail

Faut-il le préciser? L'Université de Neuchâtel, certaines facultés en particulier, sont à l'étroit. C'est particulièrement vrai pour le droit et les sciences humaines, au niveau des bibliothèques surtout, mais aussi pour le bâtiment des lettres et sciences humaines, situés au bord du lac. La faculté des sciences n'a qu'à faire preuve de patience: dès la rentrée 2001, elle prendra complètement possession de son nouveau bâtiment du Mail - Unimail.

SSP

BRÈVES

Débat Eglise, Etat et armée: même combat?

«Eglise, Etat et armée: même combat?» C'est le thème qui sera débattu au Louverain, ce jeudi à 20h15. Cette soirée a pour but de contribuer au nécessaire dialogue entre Eglises et société civile, dans laquelle on confie à l'armée des missions «citoyennes» toujours plus importantes. A cette rencontre participeront Isabelle Ott-Baechler, présidente du conseil synodal de l'Eglise réformée évangélique neuchâteloise, Jean Abt, commandant du 1er corps d'armée, et Pierre Cornu, procureur général du canton de Neuchâtel. /comm-réd.

Conférence La fête dans l'Antiquité

Comment les Grecs et les Romains vivaient-ils leurs fêtes? A quelques mois d'Expo.02, le séminaire des sciences de l'Antiquité classique de l'Université de Neuchâtel a décidé de consacrer une série de conférences à ce thème. Sept cours publics auront lieu jusqu'en février 2001, à raison d'un tous les quinze jours. Le premier aura lieu ce mercredi soir, à 17h15, à la faculté des lettres (salle RN02). Dispensé par le professeur François Lissarague, de Paris, il aura pour thème «Fêtes et rituels dans l'image-rie attique». Entrée libre.

SDX

DIVERS

2x NON

au démantèlement de notre

2x NON
à l'augmentation des taxes et des impôts

Les initiatives ajouteraient 2,5 milliards de charges annuelles à l'AVS. Nos assurances sociales se trouvent déjà dans une situation financière difficile. Pour maintenir le niveau actuel des prestations AVS et AI, le Conseil fédéral a prévu de relever la TVA de 2,5%. En cas d'acceptation des initiatives, de nouvelles hausses d'impôts seraient inévitables: une perspective inacceptable!

Comité romand «2xNON au démantèlement de notre AVS», F.Perret, cp 1215, 1001 Lausanne

le 26 novembre 2000
www.demantelement-avs.ch

005-018541

Publicité intensive, publicité par annonces

CREDIT SUISSE

144-045468

Achetée!
Avec un
Crédit Privé.

0800 800 100. Téléphone gratuit 24h sur 24.

Calcul du budget:
www.credit-suisse.ch/credit-privé

Exemple de tarif: Montant net CHF 10'000.-, taux d'intérêt annuel effectif de 10,9% à 11,9%. Frais totaux pour 12 mois: de CHF 571.40 à CHF 621.80. Remboursement du montant net et des frais en 12 mensualités équivalentes. Le crédit à la consommation est interdit lorsqu'il a pour effet de provoquer le surendettement de l'emprunteur (Loi sur la police du commerce du canton de Neuchâtel).



Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront reconnaissants, car ces pièces leur seront absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

En mutation L'école secondaire multiplie les fusions et les réformes

L'école secondaire fait peau neuve. Prochaine étape de la mutation, un tronc commun maturité remplacera les filières classique et scientifique à la rentrée 2001. Une autre fusion se prépare: les sections moderne et préprofessionnelle ne feront bientôt qu'une. Le point avec Jean-Daniel Ribaux, directeur du centre scolaire de La Côte (Peseux).

Brigitte Rebetez

C'est le grand chambardement à l'école secondaire. A la rentrée 1999, la 9e (4e secondaire) devenait première année de maturité pour la fi-

Les notes, c'est bientôt dépassé

Véritable réforme scolaire, la fusion des sections moderne et préprofessionnelle devra avoir la bénédiction des autorités politiques avant de se concrétiser en 2004 ou 2005, si tout va bien. Une autre modification de taille devrait intervenir en même temps: un nouveau mode d'évaluation remplacera les notes et les moyennes. La méthode devra définir «un profil du niveau de compétences de l'élève dans chaque discipline, plutôt que de sanctionner les manques, comme c'est le cas aujourd'hui», explique Blaise Perrenoud.

Auto-évaluation (élève seul), co-évaluation (élève-maître), inter-évaluation (groupe d'élèves), appréciation des parents? Actuellement examinées par un groupe de travail, ces méthodes sont testées par certains enseignants. Mais que l'on se rassure, la moyenne annuelle prime toujours. Pour l'heure.

BRE

lière pré-gymnasiale. Mais d'ici cinq ans, tout aura changé, fusionné. «Les familles sont un peu dans le bleu, nous aussi d'ailleurs», confie Patricia Guenat, membre du comité de l'Ecole des parents de la Côte. D'où la conférence discussion organisée demain soir. L'un des intervenants, Jean-Daniel Ribaux, directeur du collège secondaire de la Côte, à Peseux, analyse les principales étapes de la mutation.

Tronc commun, encore un! A la prochaine rentrée scolaire, les sections classique et scientifique - déjà rabolies par les tronc communs de 6e et 9e - disparaîtront définitivement au profit d'une filière «maturité». Autrement dit, les 7 et 8e années de niveau pré-gymnasial ne seront plus différenciées. Les grands changements: tous les élèves de la section devront s'initier au latin et aux cultures de l'antiquité à raison de trois périodes hebdomadaires. L'anglais, actuellement enseigné en 8e, sera introduit en 7e année. Quant aux branches d'éveil (dessin, musique, activités manuelles), elles seront un peu diminuées.

Fusion dans l'air Les filières moderne et préprofessionnelle (niveaux 7 à 9) sont appelées à devenir une seule section dite générale. Un premier rapport sur la question a été publié en 1992. D'autres



Le collège des Coteaux, à Peseux, accueillera demain soir une conférence à l'intention des parents. photo marchon

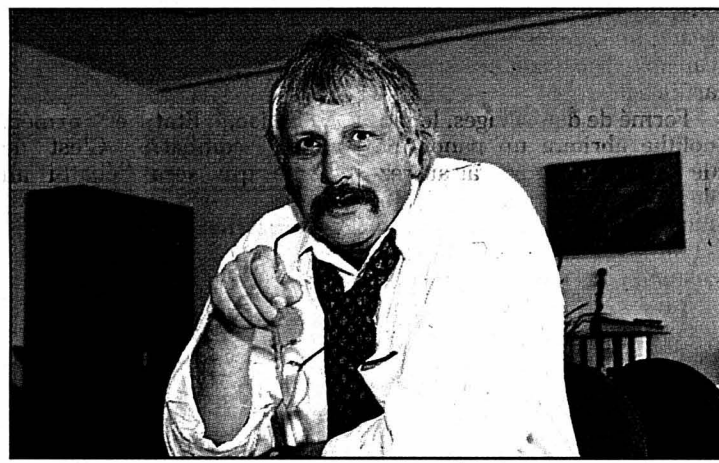
études ont suivi, pour déboucher ce printemps sur une consultation auprès de directeurs d'écoles, d'enseignants, de parents aussi. Elle a révélé une «ouverture au changement, avec des reticences sur certaines applications». Dans les grandes lignes, il s'agit de créer une section à options

permettant aux élèves de choisir un nombre variable de branches en fonction de leurs possibilités. Cette section devrait être mise en place en 2004 ou 2005.

Requiem pour les notes L'évaluation sommative (le système actuel des notes avec la fameuse moyenne annuelle)

est en passe d'être revue et corrigée. D'autres modèles (auto, inter et co-évaluation...) sont à l'étude. L'enjeu? Tenir compte des rythmes, de la motivation, des progrès individuels. Des groupes d'études s'y sont attelés l'an dernier, avec l'espoir de réformer les notes d'ici cinq ans. BRE

«L'école secondaire en mutation», conférence discussion organisée par l'Ecole des parents de la Côte. Avec MM. Ribaux et Zosso, actuel et ancien directeurs du Centre scolaire de la Côte. Demain à 20h15, à l'aula du collège des Coteaux, Peseux. Entrée libre



Jean-Daniel Ribaux, directeur du Centre scolaire de la Côte. photo Leuenberger

«Les élèves sont catalogués»

A quoi rime la réforme de l'école secondaire? Les explications de Blaise Perrenoud, adjoint du chef du Service de l'enseignement obligatoire.

- La tendance actuelle en Suisse, c'est de privilégier l'intégration. Plusieurs cantons, comme Genève ou le Tessin, ont créé des systèmes intégrés, sans aucune filière. A Neuchâtel, on va diminuer le nombre de sections, mais on tient à conserver la filière pré-gymnasiale.

- Pourquoi l'intégration?

- Avec les filières, les élèves sont catalogués. Par exemple, certains, bons en maths, se retrouvent en préprofessionnelle parce qu'ils ont une insuffisance en allemand. Or, parents et élèves ont souvent une perception négative de cette section. La réforme a pour but d'éviter les cloisons et de donner plus de possibilités aux élèves pour exprimer leurs compétences.

- L'année d'orientation (6e) a suscité des cri-

tiques lorsqu'elle a été introduite en 1987. A-t-elle fait ses preuves?

- C'est une année où l'on (des parents en particulier) ressent un certain stress. La pression est assez forte, c'est vrai. Mais l'année d'orientation a inversé l'«effet passerelle»: depuis son introduction, 5 à 6% des élèves passent à la section supérieure alors qu'auparavant, c'était le contraire.

BRE

Secrétaires juridiques Un diplôme pour couronner une année d'efforts

Vingt lauréates ont reçu hier soir à Neuchâtel leur diplôme fédéral SSEC de secrétaire juridique. C'est la troisième volée à recueillir les fruits de cette formation mise sur pied à l'Ecole professionnelle commerciale du CPLN, sur mandat de la Société suisse des employés de commerce (SSEC).

A raison de deux soirées par semaine, les lauréates ont suivi en un an neuf modules de cours. «Nous avons des jeunes femmes de 25 ans comme des secrétaires dans la quarantaine», indique la responsable des cours Antoinette

Béguin. Les participantes ont passé en revue l'organisation judiciaire, tâté du droit constitutionnel, abordé le notariat et les diverses procédures (civile, pénale et administrative). Elles ont touché à l'informatique et à la comptabilité, appris l'organisation générale d'un secrétariat, revu la grammaire et l'orthographe, exercé la rédaction. Les neuf modules ont fait l'objet d'examens oraux et écrits.

A en croire Marc-André Nardin, bâtonnier de l'Ordre des avocats neuchâtelois, cette formation donne des résultats probants: «Nous n'avons plus

affaire à de simples exécutantes, mais à de véritables collaboratrices. Les professionnels de la branche ne peuvent que s'en féliciter».

CHG

Les diplômées: Andrey Nathalie, Baudet Josiane, Bühler Marie-José, Castro Gabriela, Engel Valérie, Gorgé Carole, Jacot Sandrine, Jolissaint Catherine, Oppliger Nathalie, Parel Jacqueline, Ritter Catherine, Sahli Edith, Schlichtig Daniela, Studer-Bovay Milga, Vermot Géraldine. Diplômées ayant suivi leur formation à Lausanne: Champendal Sophie, Barraud Ariane, Dieguez Marie, Papilloud Laetitia, Thalman Gwenaële.



Par leurs cours du soir, les diplômées ont acquis une connaissance approfondie des structures juridiques. photo Galley

Dürrenmatt Un colloque à l'image de l'artiste bernois

Faisant écho à la récente inauguration du Centre Dürrenmatt de Neuchâtel, le séminaire de langue et littérature allemandes de l'Université de Neuchâtel organise, en collaboration avec le Deutsch club de Neuchâtel, un colloque international sur l'œuvre de l'artiste. Celui-ci aura lieu de jeudi à samedi.

C'est sur les hauteurs du vallon de l'Ermitage de Neuchâtel, dans le tout nouveau «ventre maternel» conçu par l'architecte Mario Botta, que se déroulera le premier colloque autour de l'œuvre de l'artiste bernois Friedrich Dürrenmatt.

Le séminaire de langue et littérature allemandes a œuvré en collaboration avec le Deutsch club de Neuchâtel et le Centre Dürrenmatt pour mettre sur pied ce colloque qui se veut à l'image du personnage: international et interdisciplinaire. Cette rencontre s'étendra sur trois jours et couvrira de nombreux thèmes chers à Dürrenmatt: ses rapports à la nature humaine, à la théologie, à la peinture, au dessin ou encore son goût stylistique pour le grotesque.

Outre des conférences et des discussions menées par

des spécialistes venus des quatre coins de l'Europe, le Centre de traduction littéraire de Lausanne organisera la lecture publique du «Mino-taure». Quant au tout jeune

théâtre du Passage, il participera activement à cette manifestation en présentant en grande première, samedi à 20 heures, «Le mariage de Monsieur Mississippi». /ssp-comm

PUBLICITÉ

Cliquez sur : **forum**

Un nouvel établissement
carcéral dans le canton?
Votre avis nous intéresse.

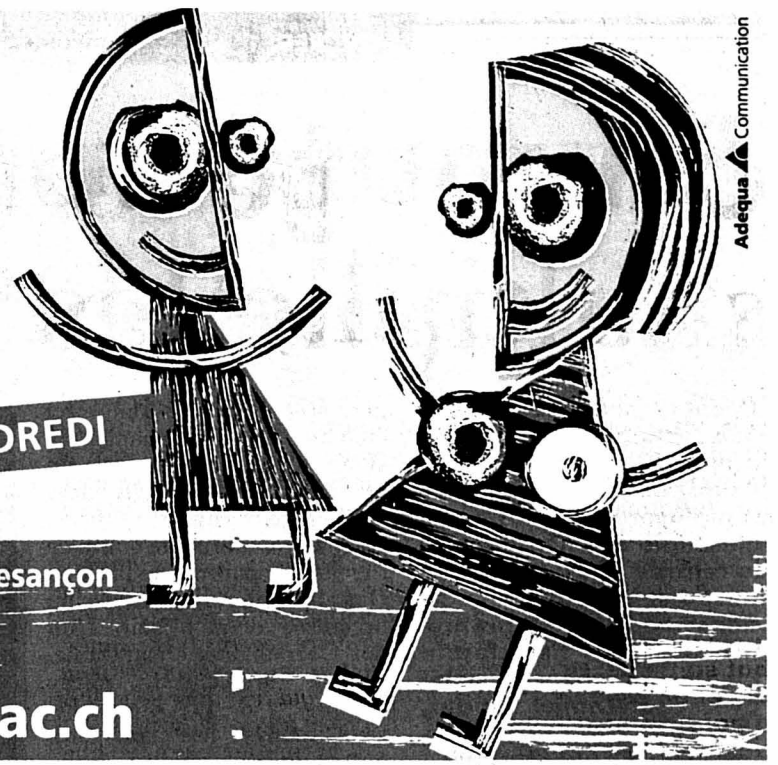
L'Impartial
www.limpartial.ch

MERCREDI 1^{ER} NOVEMBRE

DÈS 14H
15h
18h30
22h

JOURNÉE DE L'AGRICULTURE, dégustations, démonstration de fabrication de fromage, artisans dans la halle-cantine
Séance d'autographes par le HCC
Concert-apéritif avec l'orchestre Flück (avec le soutien de La Mobilère Assurance)
Soirée de l'agriculture avec l'orchestre Flück (avec le soutien de La Mobilère Assurance)

modhac
FOIRE-EXPOSITION



ENTRÉE LIBRE DE 14H À 17H DU LUNDI AU VENDREDI

Invités d'honneur: Théâtre de La Chaux-de-Fonds, les Parcs d'attractions du Chablais, Ville de Besançon

27 octobre - 5 novembre 2000

Polyexpo La Chaux-de-Fonds www.modhac.ch



L'EXPRESSION

DES TERROIRS

Dans le monde du vin, nous ne visons et ne sélectionnons que la perfection...

PARCE QUE VOUS «L'AVALEZ» BIEN!

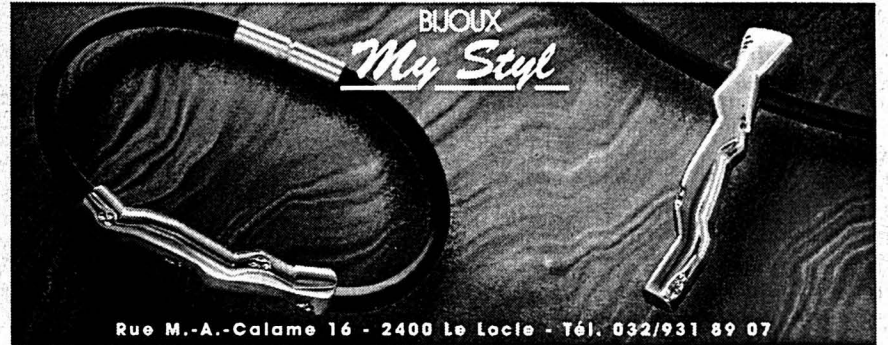
Halle Centrale **STAND N° 201** (Espace millenium)

- Un Festival de découvertes et de nouveaux talents
- 2 offres «Spécial Modhac 2000»

A tout à l'heure!

VINO THÈQUE DE LA CHARRIÈRE SA - CH-2300 LA CHAUX-DE-FONDS
BUREAUX ET ENTREPÔTS: RUE DE LA CHARRIÈRE 84 - TEL. 032/968 07 79 - FAX 032/968 07 10 - E-MAIL vinotheque@swissonline.ch
CAVES ET MAGASIN: RUE DE LA CHARRIÈRE 5 - TEL. 032/968 71 51

132-082180



Rue M.-A.-Calame 16 - 2400 Le Locle - Tél. 032/931 89 07

HG COMMERCIALE
Matériaux de construction

**Vous construisez?
Vous transformez?
Vous rénovez?
Nous avons la solution!**



57, Bd des Eplatures CH-2301 La Chaux-de-Fonds Tél. 032/925 90 00 Fax 032/925 90 01
3, place de la Gare CH-2035 Corcelles <http://www.hgc.ch>

132-081669

C'est bien, c'est beau, c'est Bosch

WINKLER SA
Appareils électroménagers
Maîtrise fédérale

Numa-Droz 132 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 / 913 43 23 / 24 Fax 032 / 913 33 37

132-082253

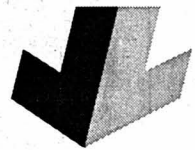
...au stand 178, il y a 3 trottinettes et plein de cadeaux à gagner!

CCAP
ASSURANCES VIE

Eric Demarchi - Agent général - La Chaux-de-Fonds

Venez nous rendre visite à notre stand 208

Margot Mazout



La Chaux-de-Fonds 0 844 844 646

www.margotmazout.ch
E-mail: info@margotmazout.ch

Margot

SE CHAUFFER AU MAZOUT.
LA BONNE DÉCISION.



028-279434

LSP Agencements
Agencements de Cuisines et Salles de bain - Carrelage

Bd des Eplatures 36
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 / 927 30 70
Fax 032 / 927 30 71

250 m² d'expo

SIEMENS De Dietrich

PROMOTION DURANT MODHAC jusqu'à 30%

● Conseils ● Qualité ● Prix C'est ce qui fait notre force!!!

Avec **giger autocars** vous pouvez **Gagner un séjour à PARIS** du 15 au 17 décembre 2000 **d'une valeur de Fr. 295.-** en répondant à la question: **«En quelle année fut fondée la société Giger autocars?»** et en déposant votre réponse à notre stand Modhac. Après tirage au sort, si vous êtes l'heureux gagnant, vous partirez à PARIS

132-081925

MEUBLES TAPIS RIDEAUX

Leitenberg
www.leitenberg.com

Un seul objectif pour Modhac: votre confort

A découvrir au stand 169

Chez vous ou à votre bureau, nous avons étudié le confort de votre dos.

Sièges ergonomiques

STOKKE
MAKES LIFE WORTH SITTING

Adresse magasin:
Grénier 14 La Chaux-de-Fonds Tél. 032/913 30 47

132-079413

Conseil général La Recorne s'agrandit; le SIS est accepté

La salle était bondée hier soir, au Conseil général, avec un public essentiellement formé de policiers et de médecins. Tous n'étaient pas intéressés à habiter au quartier de la Recorne - premier rapport à l'ordre du jour, accepté - mais ils attendaient le débat sur le Service d'incendie et de secours (SIS) qui a passé la rampe sans opposition (lire l'encadré).

D'abord, il fut question de terrain et de droit de superficie au quartier de la Recorne, entre les rues du Chapeau-Râblé et des Chevreuils, pour un projet de construction dans la ligne des maisons existantes (lire notre édition du 26 octobre). La ville était sollicitée à octroyer un droit de superficie sur une parcelle de 5882 m², à occuper par étapes. Tous les groupes étaient acquis à l'idée de la mise à disposition de terrains à bâtir et le rapport a été accepté par 40 oui sans opposition.

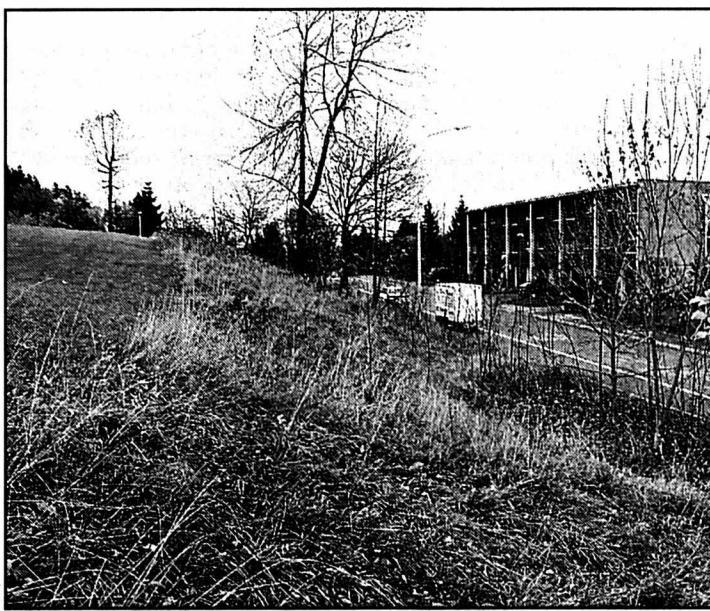
Pour les socialistes, cela va dans le sens du développement de la ville qui doit offrir des possibilités variées; pour les populistes, c'était oui tout simplement; pour les écologistes, qui saluaient le raccordement au chauffage à distance et souhaitaient que l'on dote aussi les maisons de panneaux solaires, une question se posait: la demande suit-elle l'offre?

Par contre, sur les bancs radicaux et libéraux, des réserves ont été faites sur le principe du droit de superficie. «Nous ne l'apprécions pas, remarquait Sylvia Morel (PRD) mais toutes les maisons de ce quartier sont en droit de superficie et le prix de 8 francs le mètre carré (par année, ndlr) nous paraît correct pour la ville qui doit faire connaître ce projet à la population.»

Porte-parole du groupe libéral, André Geiser a relevé que le droit de superficie ne devrait s'appliquer qu'en des endroits stratégiques; et encore, «est-on sûr que ce sera profitable aux acquéreurs et non aux promoteurs qui pourraient avoir tendance à arrondir le prix global?» Un souci également argumenté par Gérald Bosshart (lib-PPN) insistant pour que les autorités veillent à ce que l'avantage revienne bien aux acquéreurs dans le coût global de la construction.

La conseillère communale Claudine Stähli-Wolf a rappelé qu'un groupe de travail se penche actuellement sur le principe du droit de superficie. Mais impossible de contrôler le coût de la construction, c'est à l'acheteur potentiel de vérifier qu'il reste intéressant. La demande en terrains existe et si l'on assiste pour l'heure à des déplacements internes à la ville, des demandes commencent à arriver de l'extérieur pour de nouveaux habitants.

IBR



Le Conseil général a accepté d'octroyer un droit de superficie pour la construction de maisons mitoyennes en bordure de la rue des Chevreuils. photo Leuenberger

Le SIS tant attendu

Scène unique au Conseil général de La Chaux-de-Fonds, hier soir. A la suite du vote unanime des élus sur le SIS, les nombreux policiers présents dans le public ont marqué leur satisfaction en applaudissant, avant de s'en aller, comme un seul homme. Lors du débat, diverses questions ont été posées, auxquelles le conseiller communal Georges Jeanbourquin a ré-

pondu. Deux postulats ont été acceptés, également à l'unanimité. L'un, popiste, demande une consultation du personnel concerné. L'autre, radical, réclame un Smur (Service médical d'urgence) fonctionnant 24h sur 24. Au Locle, où les groupes socialiste et popiste ont posé quelques questions, le SIS a aussi été plébiscité par le législatif. Nous y reviendrons.

LBV

Correctionnel Un jugement pour marquer la limite

Que faire avec un toxicomane qui aura trente ans dans deux mois mais manifestement immature? Plusieurs fois condamné depuis 1992, dont lourdement à deux reprises, il a vu ses peines suspendues au profit d'un traitement. Sans résultat. Le Tribunal correctionnel de La Chaux-de-Fonds, présidé par Alain Ribaux, a décidé jeudi dernier de marquer une limite.

Devant la cour, le prévenu se tient bien droit, comme un enfant sage. En gros, il reconnaît les faits qui lui sont reprochés. Il a acheté, consommé et revendu de la cocaïne, consommé de l'héroïne et du haschisch. Il a volé ou participé à des vols dans des établissements publics. Il a également fabriqué et mis en circulation quelques mauvaises photocopies de billets de 50 francs.

Pour compléter ce tableau déjà bien chargé, le jeune homme était sous le coup d'une plainte pour menaces et dommages à la propriété. Il avait fait irruption au domicile d'un de ses copains, fracassant la porte d'un coup de pied. Il venait chercher son amie, qui l'avait quitté pour le copain en question. Les éclaircissements fournis par ce dernier, présent à l'audience, ont donné lieu à un échange de propos assez savoureux. Au procureur qui lui demandait s'il en voulait au prévenu de lui avoir repris sa petite amie, le plaignant a rétorqué: «Au contraire, je le remercie de m'avoir débarrassé de cette nana!»

Pour l'essentiel, les versions du prévenu et du plaignant concordent: le coup n'a

pas été violent, la porte n'était pas solide et les menaces, proférées sous le coup de l'émotion, n'étaient pas vraiment à prendre au sérieux.

Le plaignant, lui-même également détenu et voisin de cellule du prévenu (!), a également indiqué qu'il n'avait rien contre lui et qu'ils discutaient régulièrement ensemble lors de la promenade. Malgré cette belle entente, le ministère public n'est pas parvenu à obtenir que la plainte soit retirée, car le plaignant à encore d'autres griefs contre son copain de dérive.

Au moment de communiquer le jugement, le président Alain Ribaux n'a pas mâché ses mots. Sans cacher la sympathie que le prévenu a inspiré au tribunal, par son repentir et sa collaboration lors de l'enquête, le juge a tenu à son égard un langage de fermeté: «Vous n'avez plus le droit à ce que ça ne marche pas.»

Du sursis saute

L'accusé est condamné à 18 mois d'emprisonnement, sous déduction de 135 jours de préventive. Il supportera 3400 francs de frais. La peine est suspendue au profit d'un internement en milieu fermé, les traitements ambulatoires ordonnés antérieurement n'ayant rien donné. Les autres grosses peines résultant de condamnations antérieures sont également suspendues.

Mais, pour que le message soit parfaitement clair, deux peines plus courtes, une de trente, l'autre de soixante jours, devront être exécutées. Le condamné fera donc trois mois de prison ferme avant de passer en milieu fermé pour être traité.

LBV

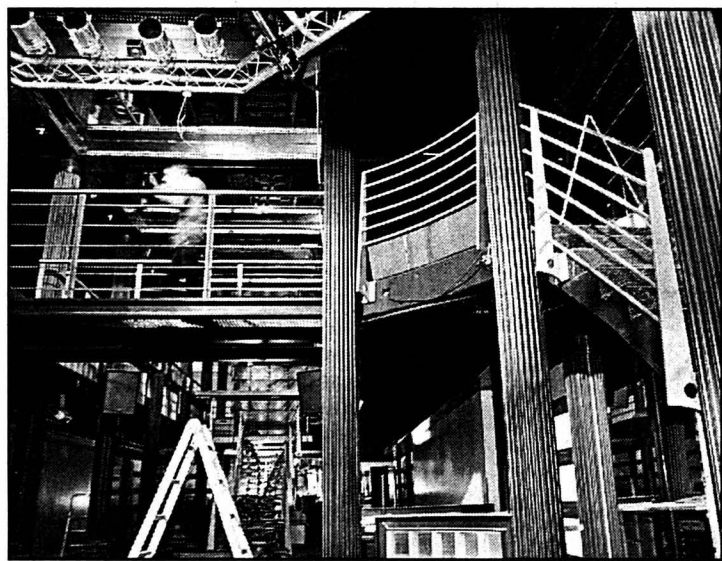
Ex-Cesar's Matrix, une nouvelle discothèque

En léthargie depuis cinq ans, l'une des plus originales discothèques de la ville va retrouver une nouvelle vie. L'ex-Cesar's, Léopold-Robert 84, devient Matrix; les portes s'ouvrent dès vendredi.

Quand elle a été inaugurée, au début des années 90, la discothèque du Cesar's présentait un décor novateur et séduisant. Malheureusement, elle a fermé ses portes il y a plus de quatre ans. Mais cette discothèque a continué de faire rêver, en particulier un jeune homme, Mariano Li Calzi, qui a décidé de lui redonner sa brillance. «Regardez, cette salle est magique» s'exclamait-il hier, faisant le tour des lieux où toute une équipe d'ouvriers s'affairait aux derniers travaux.

Concept nouveau

Premièrement un nouveau nom: Matrix, en clin d'œil au film mais aussi parce que le



Travaux en cours dans l'ex-Cesar's qui devient Matrix, une discothèque du futur. photo Leuenberger

concept global de la discothèque est résolument futuriste. Avec la société Medi@xess de Saint-Aubin, Mariano Li Calzi a réalisé une discothèque du futur; cette entreprise développe un pro-

gramme depuis une année mais le concrétise pour la première fois clé en main.

Au niveau du décor, la base demeure, avec une galerie au premier étage et une piste de danse, agrandie, à l'étage infé-

rieur. Des bars sont modifiés, des sièges se distribuent différemment, le DJ est déplacé, une passerelle, pouvant servir de scène, est créée, etc. Toutes modifications qui amélioreront le confort et la convivialité du lieu. Côté fonctionnement, une carte pour comptabiliser les consommations avec paiement à la sortie, et des pistolets pour le débit de boissons.

Mais surtout, c'est le décor visuel qui marque le pas futuriste: projections sur le fond de la piste de danse, projections croisées, en simulation 3D, sur les parois latérales et autres lumières et images qui envelopperont le public.

Et la musique? Elle sera faite de succès actuels, pour combler un public de tous âges. «Nous reprendrons aussi l'idée des soirées à thème» précise Mariano Li Calzi.

Matrix sera ouverte au public dès vendredi 3 novembre, à 22h (puis ouverte du jeudi au samedi). Site internet: www.matrixclub.ch. IBR

BRÈVE

Floralies Une équipe du Service des parcs et plantations sera à Besançon jeudi, vendredi et lundi prochains. Les jardiniers de la ville prépareront une fresque végétale

représentant la liaison ferroviaire La Chaux-de-Fonds - Besançon dans le cadre des Floralies qui ouvrent leurs portes mardi 7 novembre prochain. /lby

En ville

Urgences

Entre lundi soir 18h et hier même heure, les ambulanciers de la police locale sont intervenus pour une chute. Les premiers secours ont été appelés pour une inondation, une alarme automatique sans suite et une alarme chez Cicorel, bd des Eplatures, où une cuve de bain en matière plastique s'est enflammée. Le sinistre a été rapidement circonscrit.

A votre service

Pharmacie d'office: mercredi, pharmacie Coop, Espacité, jusqu'à 19h30; ensuite, police locale, tél. 913 10 17.

Contrôle des champignons

Le Service de l'hygiène contrôle les récoltes, du lundi au vendredi, rue de la Serre 23, rez, de 11h à 12h et de 16h à 17h.

Agenda

Aujourd'hui mercredi

Modhac A Polyexpo, 14h à 1h.

Lanterne magique Séance de cinéma de la Lanterne magique, 14h et 16h, au Cinéma Plaza, pour un film qui fait rire. Il reste des places d'abonnement, surtout pour la séance de 16h, (à prendre à la librairie Dam'oiseau).

Demain jeudi

Modhac A Polyexpo, 14h à 1h.

Club des loisirs Maison du peuple, 14h30, projection en vidéo du film suisse de Yves Yersin, «Les Petites fugues», présentée par René Devaux, de Bienne.

Mondialisation Au Club 44, 19h, table ronde sur «Le phénomène de mondialisation», avec la participation du professeur Jean-Louis Juvet, de Franz A. Blankart, ancien secrétaire d'Etat, Fernand Cuhe, conseiller national, Henri Schwamm, professeur honoraire à l'Université de Genève, Claude D. Proellochs, directeur général de Vacheron-Constantin et Albert Longchamp, directeur de la revue «Choir» et de «Echo Magazine».

Perfect Au Dublin's Pub, 20h, concert de Perfect, folk irlandais.

QUOI DE NEUF À MODHAC ?

ISP AGENCEMENTS S.À.R.L. CUISINES ET SALLES DE BAINS DE RÊVE

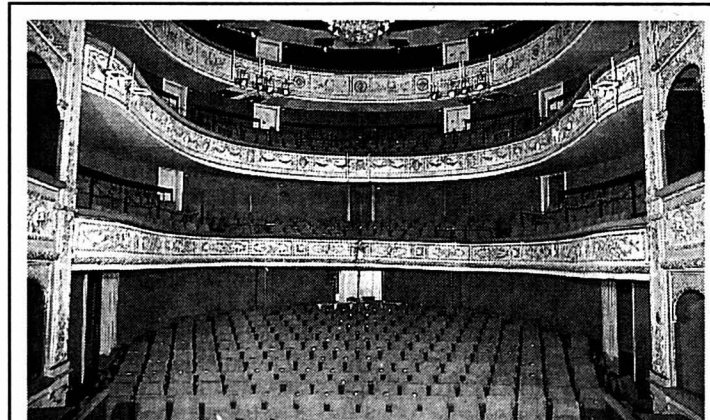


ISP agencements S.à.r.l. est passée maître dans le montage de cuisines et de salles de bain, que ce soit dans le cadre d'une nouvelle construction ou d'une rénovation. Sur la base de plans fournis par l'architecte ou le particulier, elle établit un projet chiffré et réalise la pose complète. Cela permet au client de disposer d'une installation correspondant à ses souhaits. A son stand No 162, ISP agencements S.à.r.l. expose les cuisines de grande qualité de la marque allemande «Noite», dont plus de 80 exécutions sont à disposition, du moderne au rustique, à des prix très attractifs. A l'occasion de Modhac, les personnes intéressées bénéficient de conditions particulières sur l'agencement de leur cuisine. L'entreprise présente également un choix de salles de bain, ainsi qu'une cabine de douche de la série «Wellness», avec hydromassage et hammam intégrés. En dehors de Modhac, chacun est invité à venir découvrir ses nombreuses cuisines dans les locaux sis au No 36 du Boulevard des Eplatures.

ISP AGENCEMENTS S.À.R.L. - AGENCEMENTS DE CUISINES ET SALLES DE BAIN
Boulevard des Eplatures 36 - 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/927 30 70 - Fax 032/927 30 71

132-082246

QUOI DE NEUF À MODHAC ?



Demain, jeudi 2 novembre à Modhac: **journée officielle du Théâtre de La Chaux-de-Fonds!** Dans le cadre de sa restauration, ce haut lieu de la culture régionale proposera aux visiteurs de découvrir les tenants et aboutissants du projet. Côté animation, **les Obsessionnels** égayeront d'abord la journée, dès 14 heures, en déambulant dans la foule. Ils laisseront ensuite la place à la **Ligue d'improvisation neuchâteloise** qui, dès 22 heures, proposera un match réunissant professionnels et amateurs.

Jeudi 2 novembre: Pack Modhac, acte 7

132-081617

Modhac L'espace campagne sous ses plus beaux atours

La halle cantine de Polyexpo accueille aujourd'hui les visiteurs dans le cadre de la journée de l'agriculture de Modhac. Au programme, des dégustations, de l'artisanat et la démonstration du fromager.

La journée d'aujourd'hui à Modhac est dédiée à l'agriculture. Le public est attendu sous la tente montée devant l'entrée de la halle proprement dite pour une fête qui fera la part belle aux produits du terroir.

A l'occasion de cette journée, l'espace campagne ac-

cueillera trois fromageries de la vallée de La Brévine récemment primées à Bulle dans le cadre du salon des goûts et terroirs. Il s'agit de la fromagerie du Bémont, médaille d'or, de celle de La Brévine, médaille d'argent, et de celle des Jordans, médaille de bronze.

Les artisans de ce tiercé gagnant présenteront des plateaux de dégustation permettant de goûter à ces productions de la région qui ont séduit loin à la ronde.

Le goût du terroir

A propos, ne cherchez plus: la boucherie locloise de l'es-

pace campagne est en rupture de stock de lard sec aux herbes et de lard fumé. Tout est parti en deux jours et demi. La preuve que les produits du terroir tapent dans le mille.

Marc Frutschi, responsable de l'espace campagne de Modhac, se réjouit de ce succès, dans la droite ligne de l'engagement de plus en plus marqué du consommateur pour les productions indigènes de qualité.

Notre présence à Modhac est «une des activités phares de nos relations avec le monde citadin», indique Marc Frutschi. C'est pourquoi les associations paysannes de la région acceptent de se mobiliser. Pour faire tourner la cantine, douze bénévoles se relaient chaque jour. Le montage de la tente a nécessité le concours de dix personnes sur quatre jours.

Au final, l'espace campagne a belle allure. Il présente des productions artisanales, du vin, les pâtisseries de l'Union des paysannes, des produits de boucherie, le miel et ses dérivés. Il accueille cette année pour la première fois un stand des producteurs suisses de lait.

Quelques bêtes vivantes complètent le tableau. A part les poussins, toujours fort appréciés des petits, et les

chèvres, le clou, cette année, ce sont les émeus de l'élevage de Thierry Barben, aux Grandes-Crosettes. «Pour les émeus, on avait souci, ce sont des animaux plutôt peureux»,

indique Marc Frutschi, «mais finalement, tout va bien». En tout cas, les volatiles, desquels on tire une huile miracle, ont du succès...

LBY



Celestina et Hans-Ruedi Burri n'en revenaient pas, hier après-midi. Accueillis à l'entrée par la secrétaire de Modhac, Ariane Pizzolon-Mathys (à gauche) et Jean-Daniel Seuret, directeur de Autocars-Voyages Giger SA, ils ont été fêtés pour marquer le cap symbolique des 25.000 visiteurs. Le hasard fait bien les choses: habitant La Chaux-de-Fonds depuis 40 ans, Hans-Ruedi Burri venait pour la première fois à Modhac. Madame a reçu un bouquet et Giger SA a marqué le coup avec un bon.

photo Bysoeth

Au programme

Aujourd'hui mercredi

Dès 14h00 Journée de l'agriculture: dégustation, démonstration de fabrication de fromage, artisans, dans la halle cantine,

15h00 Séance d'auto-graphes par le HCC,

18h30 Concert apéritif avec l'orchestre Flück,

22h00 Soirée de l'agriculture avec l'orchestre Flück,

01h00 Clôture.

Demain jeudi

14h00 Ouverture,

Dès 15h00 Journée officielle de l'invité d'honneur: Le Théâtre de La Chaux-de-Fonds,

Animations avec la compagnie Les Obsessionnels,

18h30 Concert apéritif avec l'orchestre Flück,

21h45 Match d'improvisation théâtrale,

23h00 Soirée avec l'orchestre Flück,

01h00 Clôture.

Du gruyère fabriqué sur place dans la tradition

Entre l'homme et son produit, il y a comme une sorte de complicité amoureuse. Fromager aux Vieux-Prés, Georges Droz préside à la fabrication du gruyère dans la remorque de démonstration installée dans l'espace campagne de Modhac.

De la fromagerie des Jordans, au fin fond de La Brévine, où il a passé la plus grande partie de sa vie, Georges Droz garde une certaine nostalgie:

«J'aimais bien faire des essais. J'ai même fabriqué de la tête de moine, à l'époque. C'était pas vraiment autorisé, mais les clients aimaient bien. Ça marchait du tonnerre. Après, tout a été mécanisé, j'ai laissé la place au fils. Aux Vieux-Prés, je peux faire le fromage à mon idée, à l'ancienne.»

Dix pièces de gruyère d'environ 20 kg seront confectionnées durant la foire. Pour commencer, explique Georges Droz sans se faire prier, il faut 200 litres de lait. Dans une

première phase, on le chauffe dans le chaudron en cuivre jusqu'à 32 degrés. Environ une demi-heure avant d'atteindre cette température, le fromager déverse la culture,

puis la présure. Le caillage se fait en une demi-heure, temps pendant lequel on cesse de chauffer. La masse est ensuite partagée en grains au tranché-caillé. «Chaque grain doit

avoir à peu près la taille d'un petit pois. Plus les grains sont réguliers, mieux c'est».

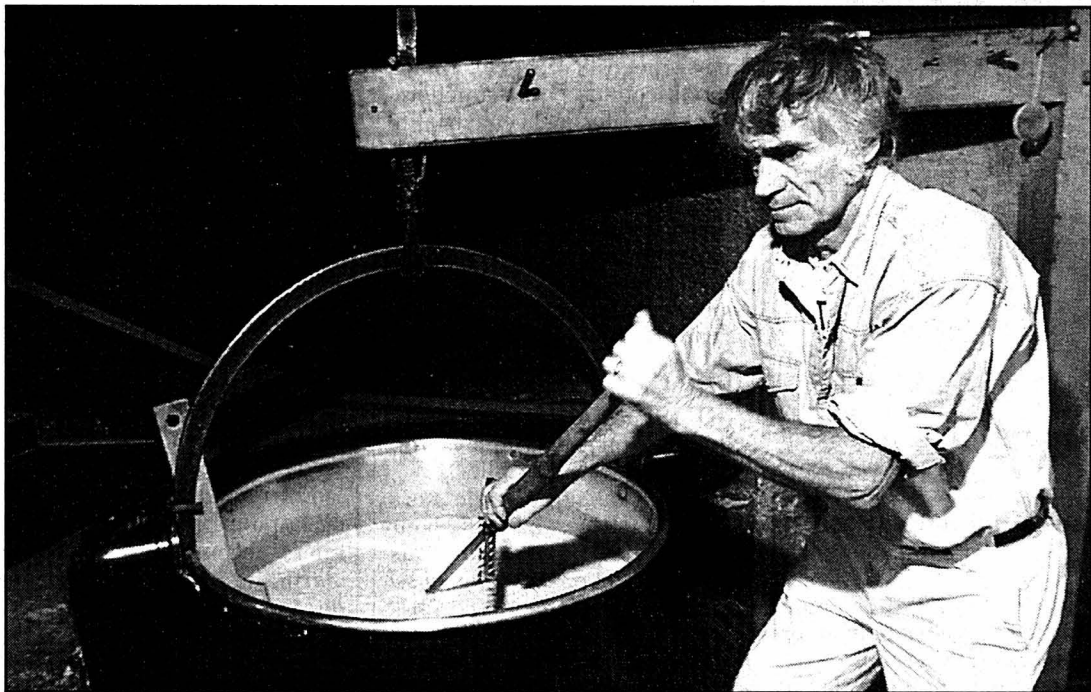
Ensuite, on recommence à chauffer jusqu'à 57 degrés. La masse tombe au fond du chau-

dron. On la récupère avec une grande toile qui laisse passer le petit lait. Il ne reste plus qu'à presser dans un moule, une dizaine de minutes, pour éliminer l'humidité résiduelle. La pièce sera retournée trois ou quatre fois dans la journée.

Le lendemain, on procède à la «dépresse», on retire la toile. Le fromage tout neuf est plongé dans une saumure à 18-22% de saturation durant 24 heures. Le gruyère est frotté et tourné en cave chaque jour durant 10 jours. Suit la mise en cave chaude (15 à 18 degrés) durant six semaines, durant lesquelles le fromage est soigné deux fois par semaine. Le produit est ensuite confié au fromager pour l'élevage en cave froide durant trois mois. Le marchand le gardera encore au moins trois mois, de manière à le mettre en vente au plus tôt après six mois d'élevage, pour le gruyère doux.

LBY

Sortie du fromage, aujourd'hui, première pièce vers 18h, deuxième pièce vers 22 heures



Georges Droz, fromager aux Vieux-Prés.

photo Leuenberger

PUBLICITÉ

À MODHAC

Espace & Habitat

vous propose de construire votre villa à La Chaux-de-Fonds:

Les Alérac, Les Herses, Les Foyards, Jolimont...

Le Locle, Les Brenets, La Sagne, Les Bois, Bevaix, Savagnier, Gals...

Venez à Modhac découvrir nos magnifiques maquettes de villas spécialement conçues pour Les Alérac et les autres terrains dont nous disposons.

Vous pourrez également prendre connaissance d'un grand nombre d'autres biens immobiliers dont nous avons les mandats de vente exclusifs.

Pour la vente des parcelles, s'adresser à: Pierre Grandjean Immobilier, courtier exclusif.

espace & habitat

Stand 490

132-082437DUO

BRÈVES

Folk irlandais Jeudi, 2 novembre, 20h, le Dublin Irish Pub reçoit Perfect, un groupe de folk irlandais en tournée en Suisse depuis la mi-octobre. Avec Perfect, Jamie Clarke, ex-Pogues, s'est entouré de Predrac Zaric, un accordéoniste bosniaque. Les désordres dans l'ex-Yougoslavie ont poussé Predrac Zaric dans les bars les plus sombres de Karlsruhe où il s'est fait un nom grâce à sa rage de jouer endiablée. Il est maître dans sa matière et donne au son de Perfect son caractère bien à lui. Batteur, producteur et programmateur, Jochen Ritter complète le groupe. /réd

Enregistrement Le Quatuor à cordes Carmina, composé de Matthias Enderle, Susanna Frank, violons, Wendy Champney, alto, et Stephan Goerner, violoncelle, habitués de la Salle de musique pour y avoir enregistré maintes fois déjà des par-

titions d'Alban Berg, Schönberg et Wolf, est actuellement à La Chaux-de-Fonds. Sous la direction de Gerhard Betz, ingénieur du son et Holger Urbach, producteur de la maison Denon, le Quatuor Carmina termine, avec «Rosamunde» un cycle d'œuvres de musique de chambre de Schubert. /ddc

Bikini Test Dans la série «le brutal fracas des guitares métalloïdes de la mort», Bikini Test propose vendredi soir une affiche en acier Bessemer: Watcha + Sucking Pig. Et ping dans les gencives! Watcha est un groupe parisien «post-fusion» influencé à la base par des gens comme Korn, les Deftones ou Meshuggah. Leur nouvel album «Veliki Cirkus» illustre toutefois les métissages s'opérant actuellement parmi cette scène. Ce groupe porteur d'un message furibard et politiquement fort peu correct rencontre en

Danse

La lumière de l'Espacio Alterno de Caracas

Dans le cadre d'Antilope Festival 2000, la compagnie de danse Espacio Alterno de Caracas (Venezuela) présentait, récemment à Beau-Site, un spectacle où la lumière jouait un rôle de premier plan.

Issue de l'Institut supérieur de danse de Caracas, la compagnie Espacio Alterno en surgit en 1993 comme troupe professionnelle, parmi les 14 formations de la ville. Poursuivant une démarche post-moderne et abstraite, Rafael González présente «Camionantes» (Les Marcheurs).

Sur le plateau noir et vide, obscur, on découvre de petites lumières rouges fixées aux danseurs, sur leurs bras, sur leurs jambes. Elles clignotent, en variant de rythmes. Des éclairages découpés laissent apparaître le corps morcelé des danseurs, habillés de noir et parfois jambes nues, qui développent une danse constructiviste et introvertie.

Des duos, des trios, de marches, des unissons, canons, reprises, les lumières scéniques en fragmentent chaque séquence, dessinant l'espace comme autant de tiroirs, de points de vue de lecture possibles.

González dépasse l'idée de «corps piétons» pour développer un concept de «corps objets»: la rigoureuse construction chorégraphique et la segmentation visuelle des éclairages créent des images mentales sollicitant du spectateur un œil d'observateur, de scientifique. Les petits catadioptrés rouges, lucioles clignotantes, font office d'insecte sous le microscope.

Impeccables, les danseurs (Eliana Aguilera, Almicsadak Gamboa, Rafael González, Oswaldo Merchionda, Mariangel Romero et Liselotte Salinas) coordonnent efficacement les schémas chorégraphiques en laissant apparaître çà et là des parcelles - belles, forcément - d'âme humaine. Hypnotiques, les lumières rouges balisent maintenant le plateau noir. Et c'est comme un aéroport, une piste d'envol dans la nuit.

PEL

Rubrique District de La Chaux-de-Fonds

Robert Nussbaum
Irène Brossard
Léo Bysaeth

Tél. (032) 911 22 10
Fax: (032) 911 23 60

AVIS URGENT

URGENT, AU PLUS VITE!!
Le Locle et La Chaux-de-Fonds

MAGASINIER

Permis de conduire, quelques connaissances en informatique. Sachant travailler de manière autonome et efficace. Poste temporaire en vue fixe.

VEDIOR BISSERVICE
Daniel Balsalobre
Tél. 910 55 55

28-280927

ENSEIGNEMENT

028-279884/DUO

INTERLANGUES

L'INSTINCT DE LA LANGUE
COURS INTENSIFS

Allemand - Anglais - Français
Tous les jours 8 h 30 - 11 h 30
En petits groupes
Début: tous les lundis
Tests sans engagement

La Chaux-de-Fonds
Pl. de l'Hôtel-de-Ville 6
Tél 032-968 72 68

Neuchâtel
Grand'Rue 1A
Tél 032-724 07 77

DIVERS

Nicole L'Eplattenier
PÉDICURE
Numa-Droz 21
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/968 00 38
vous informe que
son téléphone est à nouveau FONCTIONNEL

132-082405

AVIS OFFICIELS

UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL
Faculté des sciences

Jeudi 2 novembre 2000 à 17 h 15
à la Salle A. Jaquerod
de l'Institut de Microtechnique
Présentation publique de la thèse de doctorat de
M. Michael Ansoerge,
ingénieur diplômé de l'EPF Lausanne.

Contributions à la conception de filtres numériques à Réponse Impulsionnelle infinie constitués de réseaux passe-tout.

Le doyen:
J.-P. Derendinger

028-279875/DUO



Service gagnant pour votre manifestation sportive : grâce à une annonce. Tél. 032-911 24 10 ou fax 032-968 48 63.

PUBLICITAS

AIDEZ CELUI QUI A BESOIN



DONNEZ DE VOTRE SANG SAUVEZ DES VIES
Tél. 032/967 20 31

Des offres hautes en couleur!

Chai de Bordes Bordeaux Rosé 1999 75 cl **7.50**

Chai de Bordes Bordeaux Rouge 1998 75 cl **7.50**

Chai de Bordes Bordeaux Blanc 1998, 75 cl **7.50**

5.50

5.50

5.50

9.25
7.95

Rioja Crianza Hernandez 1996, 75 cl

7.90
6.50

Don Fabián Vllura blanco 1999 ou Tempranillo 1998/99 75 cl

FISHERMAN'S FRIEND diverses sortes avec boîte 2 x 50 g **5.90**

SCHUBLIG DE ST-GALL paire **2.95**

4.30

KAMBYL Bretzell 3 x 11 **8.25**

SUCHARD EXPRESS avec tasse gratuite, 2 x 1 kg **15.95**

5.75

7.30

duo-pack

ALPROSE Napolitains 2 x 500 g **8.25**

LIPTON Yellow Label 100 x 1,5 g **4.95**

duo-pack **14.50**

5.95

2.40

duopack NIPPON 2 x 200 g

FROMAGE D'ITALIE SURFIN* portion 400-700 g **7.50**

kg **7.50**

UNCLE BEN'S riz 900 g **3.45**

2.50

NECTA-FLOL miel mille fleurs, 500 g **2.95**

3.95

MAGGI Soupes du Marché p. ex. aux deux asperges 60-84 g **1.95**

LIPTON Yellow Label 100 x 1,5 g **4.95**

5.95

SIPURO cuisines recharge 2 x 500 ml **7.80**

duo-pack **6.20**

Offre de la semaine
Uniquement pour titulaires de la Shopping-Card
pack de 4 GRANADOR NO. 1 Paradise 4 x 1 l **11.20**

6.80

HIRZ yogourt extra toutes les sortes 180 g **7.75**

PALMOLIVE douche Invigorating ou gel douche avec huile, 2 x 250 ml **7.50**

9.30

duo-pack **3.50**

DANNY Citro liquide vaisselle 3 x 750 ml **3.50**

trio-pack **5.25**

DR. BEST brosse à dents Swing-Top ou Interdent, 2 pièces **7.90**

duopack **6.50**

VASELINE lotion pour le corps 400 ml **6.90**

5.90

SANOFLOL nacelle WC lavande ou citron 4 x 40 g **2.95**

2.35

TAMPAX 3 sortes **8.30**

6.70

EPA

La Chaux-de-Fonds, Neuchâtel

* Disponible uniquement dans les succursales pourvues du rayon correspondant.

AUTOS-MOTOS-VÉLOS

7 JOURS FOUS OCCASIONS

Par manque de place GRANDE EXPO de voitures d'occasion toutes marques du jeudi 2 novembre au jeudi 9 novembre 2000 (dimanche fermé).

Grandjean Automobiles
Av. Léopold-Robert 117 - 2300 La Chaux-de-Fonds - 032/910 53 12

Centre de vente
TOYOTA
REPRISE GARANTIE FINANCEMENT

Conseil général Plusieurs questions mais belle unanimité pour le SIS

Siégeant simultanément avec son homologue chaux-de-fonnier, le Conseil général du Locle avait pour plat principal de son ordre du jour l'adoption du projet de Service d'incendie et de secours (SIS) des deux districts du Haut. Projet qui a suscité une foison de questions, mais qui a remporté néanmoins une adhésion franche et unanime.

C'est sous la présidence de Marianne Nardin, vice-présidente, que le législatif s'est attaqué au dossier du SIS. Henri Baumann (rad) se réjouit des avantages financiers du projet pour la ville du Locle, alors que Jean-Pierre Pellaton se plaît à saluer la concrétisation d'un projet que Droit de parole préconise depuis une douzaine d'années, avec motion à l'appui. Il se préoccupe toutefois du remplacement du commandant de police Jean-Michel Mollier, nommé adjoint du SIS et du futur statut des membres du service.

Pour le POP, Danièle Cramatte a préparé une avalanche

de questions qui traduisent un certain scepticisme sur les modalités pratiques. Elle s'interroge sur l'affectation du terrain d'Igesa, propriété des deux villes. Les effectifs de la police locale seront-ils suffisants pour assumer ses missions? Qu'en sera-t-il de la collaboration avec la gendarmerie et des transports interhospitaux? Attribuera-t-on le service d'entretien des véhicules aux garages communaux? Quel sera le rôle de la protection civile des communes des districts? La conseillère aurait aussi souhaité certaines variantes. Par voie de motion, le groupe du POP demandera que l'on fixe le coût du SIS proportionnellement au nombre d'habitants du Locle, afin de sauvegarder les intérêts de la Mère-Commune.

Pour les socialistes, Corine Bolay Mercier souhaite une participation plus active des autorités des communes (seules deux réunions sont prévues par an) pour traiter des problèmes nouveaux. En outre, elle espère que la police locale joue pleinement son rôle de proximité, par un tra-

vail de prévention auprès de la jeunesse.

Quant à Charles Häsler (lib-PPN), il se félicite de la qualité du travail accompli, solution favorable pour les finances de la ville qui ne pouvaient plus supporter les investissements nécessités par les fonctions spécialisées d'ambulancier et de pompier. Enfin, Aline Perez-Grabber (Verts) regrette la disparité des coûts par habitant entre les villes et les petites communes.

Assurances

Dans sa réponse, le conseiller communal Jean-Pierre Duvanel souligne le caractère historique de la démarche qui va bien au-delà de la simple coopération intercommunale. Le corps de police ne pouvait plus remplir ses tâches sanitaires, tout en assurant sa formation continue et en compensant les heures supplémentaires.

Quant aux pouvoirs publics, ils auront leur mot à dire par le biais d'une commission de gestion qui sera l'émanation de toutes les communes partenaires. La centrale d'alarme

commune 144 n'entrera en fonction qu'après l'adoption du projet. Les membres du SIS pourront garder leur domicile en ville du Locle. La

suppression de la taxe des pompes n'augmentera pas les impôts, car le coût sera inclus. Et le corps de police aura un nouveau commandant.

Au vote final, c'est à l'unanimité que le Conseil général du Locle ratifie la création du futur SIS.

Blaise Nussbaum



Le service d'ambulance sera la tâche primordiale avec celle de sapeur-pompier pour le futur Service d'incendie et de secours. photo a

Tribunal D'une priorité contestée résulte un cas juridique intéressant

Lors de l'audience de lundi du Tribunal de police du Locle, deux conductrices étaient renvoyées pour un refus de priorité. Une collision s'était produite en mai dernier, au carrefour de la rue des Envers avec les rues Alexis-Marie-Piaget et Albert-Piguet. De l'avis du président Jean-Denis Roulet, le cas juridique est intéressant et une vision locale des lieux s'est même imposée.

Après avoir laissé passer une voiture roulant rue des Envers, la première conductrice (disons A) s'était engagée en provenance de la rue Alexis-Marie-Piaget en direction du giratoire des Sports. Son véhicule a été heurté sur le flanc droit par une voiture conduite par une automobiliste (disons B) qui débouchait de la rue Albert-Piguet.

Le cas est délicat dans la

mesure où les deux axes secondaires ne se font pas parfaitement face. L'avocate de la conductrice B se réfère à la jurisprudence pour rappeler qu'un tel carrefour doit être considéré comme une seule intersection. Dans ce cas, c'est la priorité de droite qui s'applique pour les deux axes «affluents».

L'automobiliste A estime, au contraire, qu'elle était déjà

engagée dans la rue des Envers, précisément en raison du carrefour «décalé», avant que la conductrice B ne démarre. Elle en administre la preuve par le fait que son véhicule a été heurté au milieu du flanc et non à l'avant par la voiture B.

Le président tranchera cette affaire épineuse le 20 novembre.

BLN

Crèche Apprentissage en douceur de la vie en commun aux Diablotins

La crèche des Diablotins, institution ouverte en 1886, continue de répondre à un besoin, puisque, sans file d'attente certes, elle accueille tout de même en moyenne une cinquantaine de bambins chaque jour, animée par un projet pédagogique mis en place depuis plusieurs années déjà.

La crèche du Locle se caractérise notamment par un projet pédagogique en vigueur

depuis quelques années, «clé de voûte et ligne directrice de l'institution», définit Christine Rigaux, la directrice, qui elle-même a suivi un cours de directeur de crèche, durant deux ans en emploi, à l'Ecole d'études sociales et pédagogiques de Lausanne.

Le personnel éducatif a suivi divers cours de perfectionnement, ainsi que des débats sur des thèmes aussi divers que la violence en milieu éducatif, comment gérer la sieste, ou encore l'apprentis-

sage de la propreté. La crèche accueille d'autre part des élèves stagiaires de France voisine, ainsi que les élèves de l'Ecole neuchâteloise de puéricultrices éducatrices.

Le personnel des Diablotins comprend aujourd'hui, soit à plein temps soit à temps partiel, cinq nurses, une aide de crèche, deux jardinières d'enfants, une secrétaire et une cuisinière. Une équipe qui a sous son aile une cinquantaine d'enfants par jour en moyenne, des bébés aux écoliers de 12 ans. Ils se répartissent en cinq groupes, avec chacun leurs lieux de vie. C'est que la maison offre tout l'espace voulu, avec ses 500 mètres carrés! Le passage des enfants d'un groupe à l'autre se fait en douceur, en fonction de leur développement, de leur évolution physique et psychologique et de leur rythme.

Pas de ghetto

Ouverte de 6h30 à 18h du lundi au vendredi, ne fermant que quatre semaines en été et une semaine en fin d'année, la crèche peut accueillir jusqu'à 65 enfants. Pas de file d'attente: «Nous pouvons répondre pratiquement du jour au lendemain aux placements demandés», commentent Christine Rigaux et la secrétaire trésorière Jocelyne Turchetto. Pas de ghetto non plus: la crèche accueille des enfants de tous horizons, du fils de cadre au fils d'ouvrier. Elle

reste neutre, en respectant certaines coutumes.

Ainsi, «on sait qu'on ne doit pas donner de porc aux petits enfants musulmans. Cela se passe très bien, il y a une bonne collaboration avec les parents», ainsi qu'avec l'office pédagogique, l'office des mineurs et les psychologues «qui nous font confiance. Il y a une crédibilité, une reconnaissance de l'institution.»

Cheveux blonds, cheveux blancs

Si la crèche met pleinement à profit les infrastructures de la région pour le plaisir des kids - piscine, vivarium, visites aux musées d'histoire naturelle, et même à l'aéroport! - elle n'en oublie pas pour autant les contacts inter-générationnels. Les petits s'allient aux aînés de La Résidence pour diverses activités, des cours de gym aux expos...

Le comité de la crèche, présidé par Françoise Baumberger, comprend Jocelyne Turchetto, Evelyne Dubois, Francine Faessler, Françoise Castella, Dolorès Thorax et le conseiller communal Claude Leimgruber.

Halloween

La fête sera célébrée aujourd'hui mercredi 1er novembre à la crèche, avec crêpes et dégustations faits maison. Par temps clémente, un petit tour en ville est prévu entre 14h et 15 heures. CLD

BRÈVES

Les Ponts-de-Martel

Les bisesses au Club des aînés

Le Valais d'antan: tel est le thème qui sera évoqué jeudi 2 novembre au Club des aînés des Ponts-de-Martel. François Rey, d'Aigle, donnera une conférence

agrémentée de dias sur les bisesses du Valais, leur histoire et leur attrait touristique. La séance, à 14h30, sera précédée du culte à 14 heures. /réd

Le Locle Reconstitution de l'accident mortel des Promos

Durant la journée d'hier, les instances judiciaires ont procédé à la reconstitution de l'accident mortel survenu lors des Promotions 2000. Pour les besoins de la cause, le car postal a été placé sur le lieu de l'accident, soit près de l'inter-

section de la rue Marie-Anne-Calame et de la rue Andrié. Durant cette procédure, tout trafic a été interrompu sur cette artère de transit, à partir de l'horloge fleurie. La circulation a été déviée par la rue des Envers. /réd

SOCIÉTÉS LOCALES

Semaine du 1er au 7 novembre

Chœur d'hommes Echo de l'Union Lundi 1er novembre, répétition à La Chaux-de-Fonds avec l'Union chorale. Tous présents pour les concerts de Noël.

Groupe vocal du Moutier Informations, tél. 931 50 74.

Amis de la nature, chalet Les Saney Les 4 et 5 novembre, gardien vacant. La clé est à disposition à la police locale et à la Ferme modèle.

CAS, section de Sommartel Samedi 4 novembre, Chasseral. Réunion des participants le 3 novembre à 18h au restaurant de la Jaluse. Comité lundi 6 novembre. Gardiennage au Fiottet: les 4 et 5 novembre, Ph. Péter, P. Matthey. Gardiennage à Roche-Claire: les 4 et 5 novembre, P. Montandon, Ch. Weber.

Club des accordéonistes, Le Locle. Répétition mardi de 19h30 à 22h au Cercle de l'Union, rue Marie-Anne-Calame 16. Renseignements: Lucia Terraz, directrice, tél. 968 79 86.

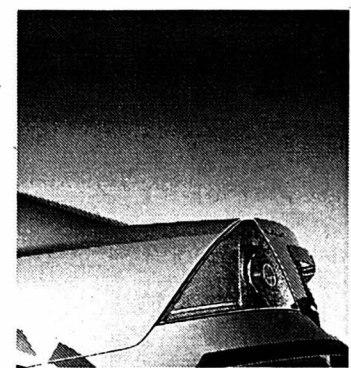
Club des loisirs, Le Locle Samedi 4 novembre de 9h à 17h, vente du club à Paroiss-centre.

Contemporaines 1924 Mercredi 1er novembre, réunion à 14h au Cercle de l'Union.

Société protectrice des animaux, Le Locle Présidence, responsable du refuge et de la chatterie: tél. 931 80 03 ou 931 63 62. Chenil: 931 88 78. Réservation pour les pensions: 931 18 93.

Amis des chiens, Le Locle Société réunissant des chiens de toutes races, avec ou sans pedigree. Entraînements tous les samedis; rendez-vous à 14h sur le terrain de la société, Col-des-Roches 85, vis-à-vis du garage Opel, derrière Tremail, entrepôt douanier. Renseignements: 913 70 93 (heures des repas).

PUBLICITÉ



Vous freinez devant les enfants. Et votre voiture?

newmondeo.ch



Un mardi après-midi aux Diablotins. Avec les copains. photo Droz

Cernier Essais mitigés pour des cultures alternatives liées

Les maîtres agriculteurs neuchâtelois ont tenté cette année de planter des espèces alternatives et oubliées pour se préparer à adapter leur production aux besoins de leurs clients potentiels. Avec un bilan mitigé pour le moment. La parcelle mis à leur disposition sur le Site de Cernier a aussi une dimension didactique et tout public.

Philippe Chopard

Etienne Bendel, responsable du Service neuchâtelois de vulgarisation agricole, tire un bilan mitigé de l'expérience de culture d'espèces végétales alternatives sur le Site de Cernier. Ces essais, tentés sur une parcelle mise à disposition par le futur Parc suisse de la domestication, ont eu au moins le mérite de révéler la fragilité de l'économie agricole, appelée sans cesse à s'adapter aux besoins de ses débouchés, surtout industriels.

«Nous avons réuni cet été un groupe de travail composé de quelques maîtres agriculteurs neuchâtelois», a expliqué Etienne Bendel, «pour étudier ensemble comment remplacer les cultures dont l'industrie ne veut plus. Il s'agit par exemple du soja. De même, nous produisons trop de colza par rapport à la demande. Il en va in-

versement du tournesol, espèce à laquelle s'intéresse l'industrie.»

Le but de ces essais est également d'informer le public qui se rend sur le Site de Cernier sur l'évolution des espèces végétales, et d'offrir aux apprentis et aux élèves de l'Ecole cantonale des métiers de la terre et de la nature une plateforme de formation. Pour cela, l'expérience propose déjà une vitrine thématique par année.

La première est consacrée à ces cultures alternatives et oubliées. Soit le chanvre, la lentille verte, le sarrasin et les lupins bleu et blanc. «L'année prochaine, nous parlerons de céréales fourragères», a indiqué Etienne Bendel. «Il me paraît important de présenter au public ce qu'est vraiment l'épeautre ou le triticale, par exemple.»

Dans la légalité

Cette parcelle du Site de Cernier a donc bel et bien cultivé du chanvre cette année. Oh, pas de malaise avec les milieux judiciaires, puisque l'espèce choisie est utilisée à des fins uniquement industrielles. «Nous sommes parfaitement dans la légalité», a assuré Etienne Bendel. «Ce chanvre-là s'utilise soit en graines pour l'industrie cosmétique, soit en fibres pour le textile. N'oublions quand même pas que cette espèce est cultivée depuis des



Le chanvre cultivé à des fins uniquement industrielles sur le Site de Cernier n'a pas donné les résultats économiques espérés.

photo Chopard

milliers d'années, pour d'autres utilisations que la fumette. Il existe encore des débouchés pour l'isolation du béton. C'est un marché en devenir, indépendamment du problème de la dépenalisation.»

Le chanvre cultivé n'a cependant pas des résultats fiables. Techniquement, l'expérience est un relatif succès. «Le chanvre arrive à se mettre en graine à notre altitude», a expliqué Etienne Bendel. «Par contre, les cultures de sarrasin et de lentille verte n'ont pas été concluantes. Le lupin, utilisé pour l'affouragement du bétail en raison de sa richesse en

protéines, a bien poussé, mais les canaux d'écoulement de la production manquent. A ce jour, je pense que l'agriculteur du Val-de-Ruz aura des difficultés s'il doit un jour réduire sa production de colza. Les espèces de remplacement ne donnent pas encore satisfaction.»

Etienne Bendel et les maîtres agriculteurs continueront donc leurs efforts l'année prochaine, toujours dans un but à la fois économique et didactique. Selon eux, l'agriculture doit multiplier les expériences pour rester compétitive.

PHC

Bevaix Propriétaires de chiens rappelés à l'ordre

Rock, le jeune staffordshire de Bevaix, a bel et bien été ramené par son propriétaire à l'élevage français où il avait été acheté. Ce dernier en a informé le Conseil communal, et le fait a été contrôlé et confirmé par la police cantonale.

L'exécutif bevaيسان «espère que la procédure entamée par la police cantonale incitera les personnes ayant subi des blessures à porter plainte pour que de tels faits soient sanctionnés et ne se reproduisent plus», indique-t-il dans un communiqué.

Circulaire

Il a en outre envoyé une circulaire à tous les propriétaires de chiens du village, leur rappelant quelles mesures doivent être observées, notamment celle de tenir leur animal en laisse.

Il s'agit du reste de la seule disposition du règlement de commune relative à cette question. «Il n'y a pas à notre niveau, contrairement à la loi cantonale, de règlement qui préconise l'emploi de la muselière dans certains cas, ou qui exige de tout propriétaire qu'il soit en mesure de contrôler son chien à la voix», précise l'administratrice communale Françoise Pfund.

Cette lettre est adressée à tous les propriétaires de chiens, soit trois cents personnes environ (sur 3571 habitants). «Nous avons pensé d'abord d'envoyer la circulaire qu'aux personnes possédant des races dites à risque, mais vu la difficulté de savoir où s'arrête cette notion, et compte tenu du fait que tous les chiens peuvent être dangereux, quelle que soit leur race, nous avons abandonné cette idée.»

Surveillance renforcée

Sur les dix-neuf chiens «à risque» que compte le canton (pitbulls et autres), la commune des Matous en compte quatre à elle seule, deux rottweilers, un pitbull et un amstaff (staffordshire). Quatre déclarés, car celui de la rue des Basuges ne l'était pas encore, vu que ce n'est obligatoire qu'à partir de l'âge de six mois. Le village compte aussi un doberman déclaré.

Par ailleurs, l'agent de police a reçu pour mission de renforcer sa surveillance dans ce domaine et de dénoncer les contrevenants qui ne tiendraient pas leur chien en laisse. Ces interventions seront modulées, et l'agent commencera par des rappels à l'ordre et des avertissements.

IRA

Neuchâtel Deux sites pour le Musée d'art et d'histoire?

Le Conseil communal de Neuchâtel demande un total de 2,25 millions de francs pour rendre les anciennes galeries Léopold-Robert aptes à accueillir le département historique du Musée d'art et d'histoire. Le Conseil général se prononcera lundi.

Actuellement installé dans un seul bâtiment, le Musée d'art et d'histoire (MAH) de Neuchâtel pourrait, dès avril 2002, accueillir ses visiteurs sur deux sites. Dans un rapport dont discutera lundi le

Conseil général, le Conseil communal propose en effet d'installer le département historique du MAH dans les anciennes galeries Léopold-Robert, que le Musée cantonal d'archéologie aura quitté fin décembre. Il demande, pour cette opération, deux crédits, l'un de 1,55 million de francs pour la transformation du bâtiment, l'autre de 700.000 francs pour son équipement.

Situées au 7 de l'avenue DuPeyrou, au nord de l'hôtel du même nom, les anciennes galeries Léopold-Robert com-

prendront, au rez-de-chaussée, des locaux sanitaires et techniques, une salle de stockage et de travail (ouest) et une salle pour l'accueil des chercheurs et pour la tenue de conférences et de réunion (est).

Pour 20 ans

Le cas du premier et unique étage est plus compliqué. Les deux salles du bâtiment principal (1862) deviendront des lieux d'exposition. Elle abriteront notamment les maquettes historiques de la ville. Une mezzanine centrale permettra

«d'exploiter intelligemment le volume disponible en hauteur».

Pour leur part, les deux anciennes salles de l'agrandissement de 1894 seront réunies en une seule, qui accueillera l'ensemble des archives communales, «mises à la disposition des chercheurs pour la première fois dans leur totalité en un seul lieu». Les compacteurs qui y seront installés devraient offrir «une disponibilité de stockage ultérieure correspondant à une vingtaine d'années».

JMP

Edition Une plaquette pour tout savoir sur le département du Doubs

Le Conseil général réunit dans une plaquette toutes les informations utiles à une meilleure connaissance du département du Doubs par ses 499.062 habitants et ses voisins.

Alain Prêtre

Ce document, rédigé avec le concours de la Chambre de commerce et d'industrie du Doubs et de l'Insee, est un nouvel outil d'information. Il participe à l'éducation citoyenne des Doubiens à travers un éclairage s'appuyant sur les dernières statistiques connues. Cartes, graphiques, tableaux, fromages, facilitent la lecture des données livrées à la connaissance du public.

Quelques généralités sont rappelées en guise de présentation générale comme les 170 kilomètres de frontière commune partagés avec la Suisse. On notera, à ce propos, que 103 kilomètres séparent Besançon de Neuchâtel. La démographie, en progression depuis le recensement de 1999,

permet de dresser un classement de la population en dix unités urbaines de plus de 4000 habitants. Besançon occupe la tête avec 134.376 âmes devant Montbéliard (113.059 habitants) et Pontarlier avec 21.922 administrés. L'unité urbaine de Morteau est créditée de 8966 habitants.

Le panorama économique fait état de la présence de

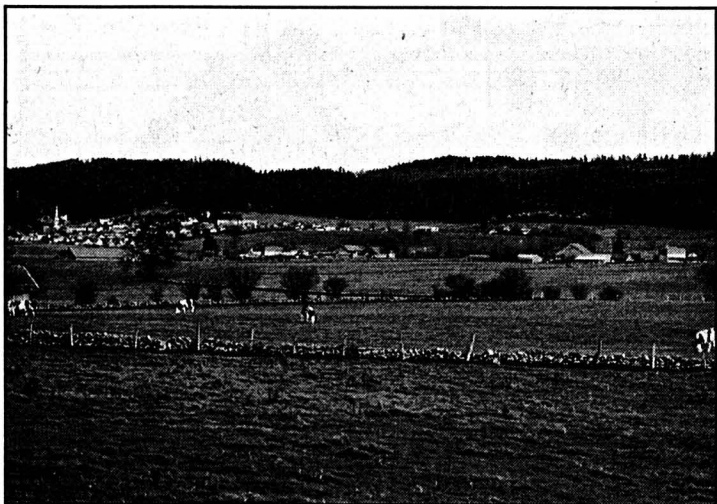
31.058 centres de profit. L'équipementier automobile Fabi, établi à Morteau, est avec 350 employés le dixième site industriel du département. La Suisse est le quatrième client du Doubs, important notamment des composants horlogers, mais plus du quart des produits manufacturés prenant le chemin de l'étranger sont expédiés en Grande-Bretagne.

Si l'industrie occupe une position dominante dans le Doubs, l'économie sylvico-pastorale est une source de richesse non négligeable. La production de fromages de vache atteint ainsi 33.114 tonnes par an et la forêt fournit 460.027 m³ de sciages. La filière des salaisons de montagne sous label, concentrée presque exclusivement dans le val de Morteau, commercialise 1765 tonnes de saucisses et 23 tonnes de jambons.

Le niveau de vie des Doubiens dont 7,2% souffrent encore du chômage est de 86.450 FF net par foyer fiscal. Il s'agit du revenu calculé après prélèvement de l'impôt. Les contribuables de Morteau remportent (grâce au travail frontalier) la palme départementale des gains avec 92.161 FF par habitant.

L'évaluation du niveau d'équipements du département du Doubs relève, pêle-mêle, la présence de 385 grandes surfaces, de 153 hôtels pour 3760 chambres, de 39 campings-caravanings et de 27.959 places d'étudiants en université.

PRA



Le département du Doubs partage 170 km de frontière avec la Suisse.

photo Prêtre

Fleurier Taxer les déchets sans pénaliser

Le Conseil général de Fleurier étudiera, mardi soir, l'introduction de taxes causales pour l'épuration et les déchets ménagers.

Le Conseil communal de Fleurier est opposé à la taxe sur les déchets, la trouvant antisociale et peu incitative. Mais le législatif n'a pas entendu l'appel lancé en juillet dernier l'incitant à prendre la voie du référendum. L'exécutif se plie donc aux exigences de l'Etat. Toutefois, il a tenu «à rendre cette redevance le moins antisocial possible.»

Tonnage annuel

Pour les personnes physiques, l'exécutif propose une taxe par habitant, en exonérant les mineurs, les apprentis et étudiants, de même que les personnes au bénéfice de prestations complémentaires. Le montant global récolté doit permettre de couvrir la part des dépenses engendrées par les ménages. Pour 2001, les prévisions tablent sur une taxe par habitant de 92 francs. A

noter qu'à Fleurier, les ménages produisent le 56% des déchets.

Pour les entreprises, la taxe sera calculée selon le tonnage annuel des déchets incinérables produit, un tonnage qui sera évalué en fonction de pesages ponctuels. Le Conseil communal n'a pas voulu d'une taxe au volume (sur la base de container de 800 litres) comme proposée par l'Etat.

Pour 2001, la taxe sera, par exemple, de 198 francs entre 300 et 1000 kilos, de 456 francs entre 1000 et 2000 kilos, de 1824 francs entre 5000 et 7000 kilos. Le Conseil communal se réserve le droit, d'adapter les émoluments des personnes physiques comme des entreprises de manière à couvrir les dépenses engendrées.

Seconde taxe causale au menu, l'épuration. L'arrêté proposé ne contient pas de prix précis, laissant le soin à l'exécutif de le fixer annuellement. Selon les prévisions, pour 2001, le prix théorique du m³ épuré devrait être de 1,10 francs.

MDC

Théâtre à Villers-le-Lac Deux pièces de Labiche

Vendredi 3 novembre, à 20h30, deux comédies en un acte d'Eugène Labiche seront interprétées sur la scène de la Salle des fêtes de Villers-le-Lac dans le cadre du programme districte d'action culturelle en collaboration avec le Centre d'animation du Haut-Doubs. «Les prétendus de Gimlette» et «Un garçon de chez Véry», mises en scène par Claude Monnoyeur, comédien d'origine franc-comtoise formé au Conservatoire de Besançon et créateur de l'équipe doiloise de RLC Production.

Monter Labiche aujourd'hui c'est tout simplement vouloir faire rire, vouloir divertir en saisissant l'occa-

sion de dénoncer une bourgeoisie plus soucieuse de préserver son image que d'avouer ses propres faiblesses. C'est ainsi qu'un aubergiste veut marier sa filleule en profitant de l'occasion pour améliorer son chiffre d'affaires et qu'un couple tente de parader dans un milieu où l'apparence prend le pas sur la réalité des sentiments. L'intrigue est bonne, le ton vif et plein de clins d'œil, digne d'un auteur qu'Emile Zola considérait comme un des maîtres de la comédie de mœurs.

Réservations: Mairie de Villers-le-Lac tél. 0033 3 81 68 03 77.

DRY

CONCOURS D'ARCHITECTURE À DEUX DEGRÉS EN PROCÉDURE OUVERTE

RÉAMÉNAGEMENT DU «PÉRIMÈTRE DES ÉCOLES» NOUVELLE CONSTRUCTION DU SECTEUR AUTOMOBILE DE L'ÉCOLE TECHNIQUE DU CENTRE INTERCOMMUNAL DE FORMATION DES MONTAGNES NEUCHÂTELOISES.

Organisateur: Ville du Locle
 Direction de l'instruction publique
 Secrétariat du concours:
 Ville du Locle, urbanisme et environnement
 1, Hôtel-de-Ville, 2400 Le Locle
 Tél. 032/933 84 31 Fax 032/933 84 18
 E-mail: jean-marie.cramatte@ne.ch

Objet du concours: Le réaménagement du «périmètre des écoles» prévoit la recherche de solutions urbaines, architecturales et fonctionnelles de qualité des espaces publics reliant différents bâtiments d'enseignement, avec comme élément de programme un nouveau bâtiment pour le secteur automobile de l'Ecole Technique.

Genre de concours: Concours de projets à deux degrés, en conformité avec le Règlement SIA 142, édition 1998.

Condition de participation: Le concours est ouvert à tous les architectes établis en Suisse ou dans un Etat signataire de l'accord OMC sur les marchés publics à condition:
 • Etre porteur d'un diplôme EPF, IAVG, EAUG, HES, ETS ou d'un diplôme étranger équivalent.
 • Etre inscrit au Registre A ou B ou registre/ordre étranger équivalent.

Prix: Le montant des prix, mentions et indemnités s'élèvent à Fr. 100.000.-. Aucune rétribution n'est prévue pour le 1^{er} degré.

Membres architectes du jury: **Président:** Patrick Mestelan, Arch. EPFZ/SIA, Lausanne.
Vice-prés. Leimgruber Claude, dir. de l'instruction publique de la ville du Locle.
Membres: Benoit Pierre, Arch. FAS/SIA, Bienne.
 Clerc Denis, Arch. communal de la ville de La Chaux-de-Fonds.
 Cramatte Jean-Marie, Arch. communal du Locle.
 Donner Philippe, Arch. cantonal du canton de Neuchâtel.
 Gubler François, Adjoint, service de la formation professionnelle.
 Marchand Bruno, Arch. EPFL, Lausanne.
 Triponet Gérard, directeur de l'Ecole Technique du CIFOM.
Suppléants: L'Eplattenier Jean-Paul, enseignant du domaine carrosserie.
 Tissot Claude, enseignant du domaine mécanique automobile.

Calendrier:

| | |
|--|------------------|
| Ouverture des inscriptions | 06 novembre 2000 |
| Délai de l'inscription définitive | 28 novembre 2000 |
| Visite des lieux | 08 décembre 2000 |
| Rendu des projets du 1 ^{er} degré | 26 janvier 2001 |
| Rendu des maquettes | 12 février 2001 |
| Jugement du 1 ^{er} degré | mi-février 2001 |
| Remise des documents du 2 ^e degré | début mars 2001 |
| Rendu des projets du 2 ^e degré | mi-mai 2001 |
| Jugement du concours 2 ^e degré | fin mai 2001 |
| Exposition des projets 1 ^{er} et 2 ^e degré | mi-juin 2001 |

Modalités d'inscription: Le programme du concours peut être obtenu, non accompagné de ses annexes, dès le 6 novembre 2000 sur demande écrite adressée à l'organisateur. Il peut être consulté sur le site Internet www.cifom.ch/concours à partir de la même date. Les inscriptions, accompagnées des pièces justifiant le respect des conditions de participation énoncées plus haut, devront se faire par écrit à l'adresse de l'organisateur avant le 30 novembre 2000. La copie du récépissé attestant du versement d'une finance d'inscription non remboursable de Fr. 300.- devra être jointe à la demande d'inscription.
 Le versement se fera au CCP 23-95-1 006-313144

PICKPAY

Le Discounter de marques près de chez vous:
 • La Chaux-de-Fonds: Métropole-Centre, Rue Daniel Jeanrichard 23



Des affaires propres!

Hit de la semaine!

Omo
 30 lessives
 4,05 kg
 +10% gratuit

Fr.7.-
9.90
 16.90



B44/00 Valable du 1.11 au 7.11.2000

Arkina Maxi
 1.5 litre PET
 33%
79
 1.10

Pâtes Ami 3 oeufs
 toutes les sortes
 500 g
 41%
99
 1.69

Mont-sur-Rolle A0
 Tourterelles
 Suisse
 7 dl. 1999
 Fr.2.-
6.58
 8.58

Sous réserve de modification du millésime!

Nescafé Espresso
 verre 100 g
 p.ex.
6.95
 8.25

Whiskas Ragout
 toutes les sortes
 4 x 100 g
 25%
2.70
 3.60

Nestlé Céréales
 p.ex. Golden Grahams
 375 g
 Fr.1.-
3.80
 4.98

Cardinal Draft
 10 x 33 cl
 Fr.1.50
9.49
 10.99

Löwenbräu
 bouteille* / canette
 50 cl
99
 1.28

Mini-Snacks's Snickers / Mars / Milky Way / Twix
 250 g
 20%
2.90
 3.65

Appelons-nous maintenant, demandez le prospectus et réservez!

021-324 18 18

JUST CALL!

Le Discounter de marques

Le Discounter de marques

Le Discounter de marques



PUBLICITAS

Quartier Beaulieu, dès 1.7.2000 ou étage, avec salle française, Fr. 690.- + charges.

Villa familiale à louer (communauté interdite). Un logement à louer? Désormais, vous pouvez passer vos annonces via Internet! www.publicitas.ch

Un logement à louer? Désormais, vous pouvez passer vos annonces via Internet! www.publicitas.ch

Route d'Oron 13-15, Lausanne, proches des magasins et de l'autoroute, jolis appartements à louer, Fr. 550.- + charges, date à convenir.

Notre nouveau site est online! Dans plus de 300 journaux suisses, 24 heures sur 24, rédigez, éditez et publiez vous-mêmes vos annonces! C'est simple, rapide et vous en connaissez immédiatement le prix!

www.publicitas.ch
 Passer une annonce, c'est simple comme CLICK

Formation Partenariat étroit entre les écoles de métiers de Saint-Imier et Porrentruy

Maintenir une masse critique d'effectifs scolaires et entrer dans le cadre des crédits accordés par l'Etat. Voilà le souci commun qui a conduit à la signature d'un accord de partenariat entre l'École de métiers et professionnelle de Saint-Imier (Empsi), le Centre professionnel de Porrentruy (CPP) et sa filière de l'École d'horlogerie et de microtechnique de Porrentruy (EHMP).

Jean-Claude Perrin

Ce prochain vendredi, à l'occasion des journées portes ouvertes de l'Empsi, celle-ci signera un accord de partenariat avec l'EHMP. Cette collaboration active et efficace est destinée à mettre en commun plusieurs de leurs activités, afin d'étendre au maximum, dans le cadre de l'Arc jurassien, les possibilités de formation offertes aux jeunes, tout en respectant les budgets fixés par les cantons respectifs.

Tant pour Jacques Zumstein, directeur de la première, que Jean Theurillat, directeur de la seconde institution, les motivations sont identiques. Cette collaboration vise à faire face à la concurrence

(le Centre professionnel du Littoral neuchâtelois (CPLN) fait notamment des yeux doux aux candidats potentiels jurassiens et jurassiens bernois à une formation technique). Mais, il y a d'autres motifs. Dès que des étudiants ont été formés ailleurs, ils ont ten-

dance à ne plus revenir pour mettre leurs compétences au profit de leur région d'origine.

D'autre part, les écoles de métiers et de formation technique supérieure doivent se profiler, en matière de formation toujours, où les industries n'ont pas les possibilités, les

potentialités les capacités de le faire expliquent les deux directeurs.

Entre écoles de métiers

Dans ces conditions, plutôt que d'aller chercher au loin des collaborations possibles, «autant travailler sur le plan

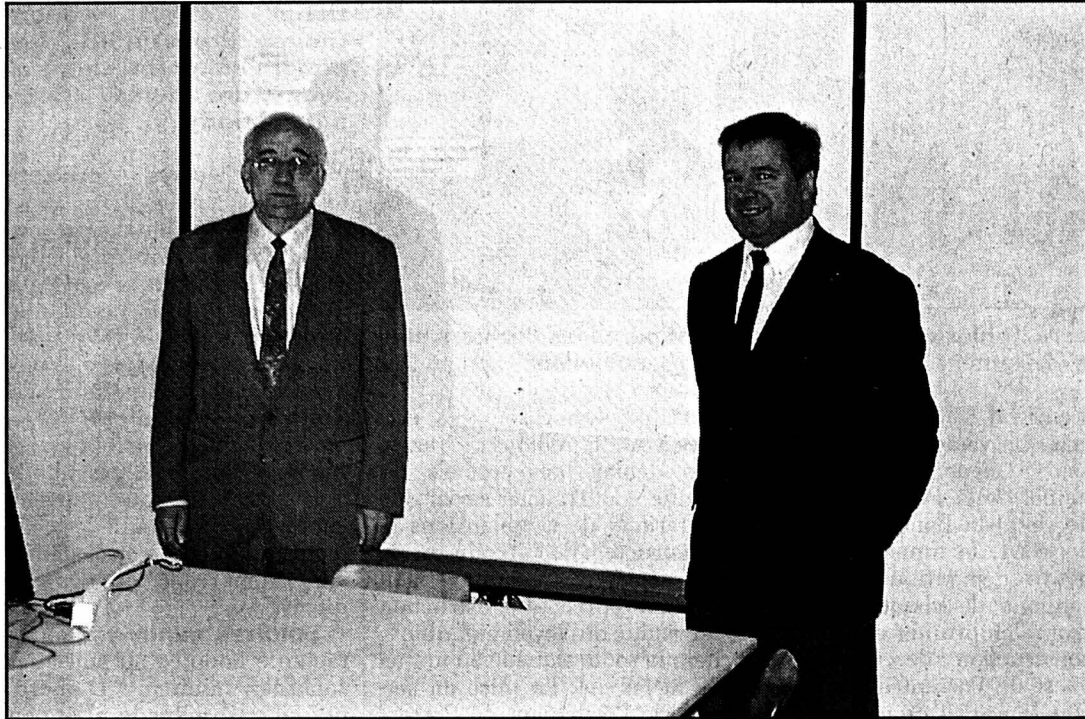
de la proximité, entre des écoles qui connaissent les mêmes difficultés et les mêmes contraintes.»

Pratiquement, la première phase de cette collaboration engagée entre l'Empsi et l'EHMP (deux dénominations plutôt barbares, appelées un jour à disparaître au profit de celles de lycée technique) concernera les métiers d'automatisme, d'électronicien, d'informaticien, de micromécanicien et de dessinateur en microtechnique.

La formation d'horlogers, disparue à Saint-Imier, reste l'apanage de Porrentruy où la demande est forte. (L'implantation de Jaeger-Lecoultré et ETA Granges y sont pour beaucoup). Les effectifs de ces

deux écoles de métiers sont importants, puisque 380 jeunes (210 à Saint-Imier et 170 en Ajoie) y suivent une formation. Cette collaboration se traduira donc, dans les faits, non seulement par des échanges d'élèves, mais aussi d'enseignants, de rédactions communes de cours ou de sujets d'examens.

Publiquement, ce partenariat sera visible lors du prochain salon de la Bimo (essentiellement consacré à l'informatique), sous la forme d'un stand commun. Reste, maintenant, à l'Assemblée interjurassienne (AIJ) d'institutionnaliser cette mise en commun des compétences des deux écoles. Ce qui ne devrait être qu'une formalité. JCP



Les directeurs de l'Empsi de Saint-Imier, Jacques Zumstein, et de l'EHMP, Jacques Theurillat, présentant les sites internet respectifs de leurs écoles. A découvrir sous www.empsi.ch et www.cpp.ch. photo Perrin

HES interjurassienne?

Autre exemple de collaboration, avec une autre convention, récemment signée, qui autorise la Haute Ecole spécialisée (HES) de Saint-Imier, qui devrait bientôt quitter le giron bernois pour rejoindre celui de la Suisse occidentale, à ouvrir une classe décentralisée à Porrentruy. Cette classe, de première année pour le

moment, sera commune à toutes les filières et devrait accueillir de 12 à 15 porteurs d'un CFC et d'un diplôme MPT. Par ailleurs, l'idée d'une HES multites, regroupant Le Locle, Saint-Imier et Porrentruy, fait son chemin. Prémices d'une HES interjurassienne ou de l'Arc jurassien? JCP

Bienne Réduction du nombre de conseillers municipaux

Bienne a de graves soucis budgétaires. Pour y faire face, elle a pris quelques mesures de restructuration de son administration, dont la plus spectaculaire est la suppression d'un poste de conseiller municipal permanent. Dès le début de la législature 2005-2008, le Conseil municipal ne comprendra donc plus que huit membres.

Pour rééquilibrer les finances communales, le Conseil municipal et le Conseil de ville ont lancé le projet «Equilibre budgétaire II», qui a été présenté hier. Dans le cadre de ce programme, les autorités ont examiné une réduction

des structures de l'administration municipale. La mesure la plus importante concerne la composition du Conseil municipal et celle des directions municipales. L'exécutif biennois est composé aujourd'hui de cinq membres à titre principal (avec le maire) et de quatre membres non permanents. Ces derniers ne sont pas à la tête d'une direction.

Représentation romande

Le projet présenté à la presse prévoit de réduire le nombre des conseillers municipaux permanents de cinq à quatre. Le nombre des membres non permanents resterait inchangé. Pour l'exécutif, ce modèle respecte la

présentation des Romands et ne porte donc pas atteinte au bilinguisme. La réduction du nombre de conseillers municipaux permanents va de pair avec la suppression d'une direction municipale. L'économie annuelle s'éleverait en conséquence à 600.000 francs. La réduction des tâches n'entraînerait aucun licenciement.

Le Conseil de ville devra se prononcer en novembre sur cette adaptation des structures de l'administration et sur certaines mesures d'austérité. Le nouveau modèle de composition du Conseil municipal et des directions doit entrer en vigueur dès le début de la prochaine législature, en 2005. /ats-mhu

Sonceboz Directives sévères pour constructions futures

A la suite d'une opposition de la Ligue bernoise pour la sauvegarde du patrimoine à un projet de construction d'un immeuble locatif au centre du village, la municipalité de Sonceboz a dû faire élaborer un plan détaillé, qui définit ce qui peut être construit, où et comment. La population et en premier lieu les propriétaires de terrain étant concernés, ils sont conviés à une séance d'information le 13 novembre à 20 heures.

Le projet initial prévoyait la démolition de deux anciens bâtiments, au nombre desquels le hangar des pompiers situé à côté de la Coop. Finalement, il ne sera pas détruit, et l'immeuble n'aura pas l'allure envisagée dans un premier temps. Mais la Municipalité de Sonceboz a dû aller plus loin dans ses concessions face aux opposants et faire établir des directives détaillées concernant les deux périmètres de protection du site bâti que compte actuellement le village (l'un au centre, l'autre à Sombeval).

Pas encore tout à fait satisfaits, les professionnels, dont l'urbaniste mandaté par la commune, ont encore exigé l'élaboration de plans direc-

teurs sectoriels pour certaines parties de ces périmètres. Un tel plan a donc été conçu et il est maintenant entre les mains du Conseil municipal, lequel est appelé à l'adopter. Avant d'en arriver là, l'exécutif, qui a quelques réticences, tient à informer et à consulter la population le plus largement possible. Les dossiers sont donc déposés publiquement et peuvent être consultés jusqu'au 17 novembre au secrétariat municipal.

Les directives détaillées sont sévères et contraignantes, mais elles constituent une ligne claire pour l'autorité appelée à se prononcer au sujet des demandes de permis de

construire. Quant au plan sectoriel «Centre village/rue de la Gare», concerné par le projet d'immeuble décrit plus haut, il mentionne d'une manière très détaillée ce qui pourra se faire. Ainsi, la Coop pourra s'agrandir d'un étage supérieur.

En revanche, les places de parc prévues sont limitées par des zones vertes, de même qu'un secteur à la limite du périmètre. C'est précisément là que le projet boîte: des zones à construire se trouvent soudain déclassées. D'où l'importance pour la Municipalité d'entendre les propriétaires, dont c'est la dernière voie de recours. MHU

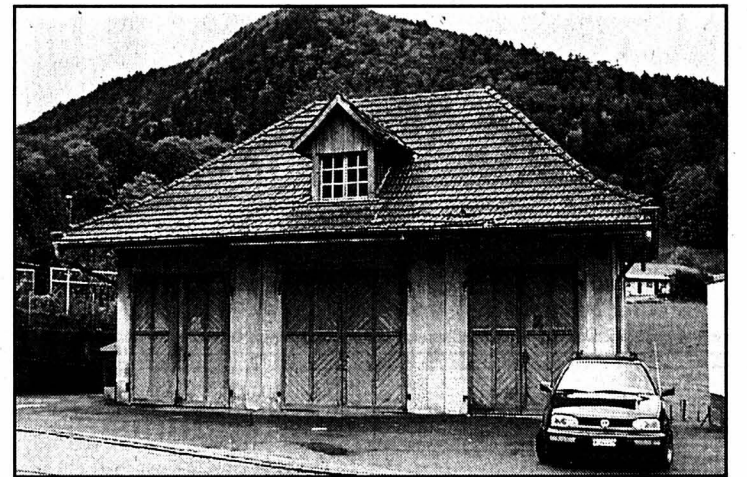
Municipales Dix-huit candidats pour six sièges à Corgémont

Belle empoignée en vue, du côté de Corgémont, pour les municipales du 26 novembre prochain. Lundi soir, l'Alliance des salariés et indépendants (ALL) sortait du bois en annonçant qu'elle avançait cinq candidats pour l'exécutif. Avec ceux proposés par les radicaux, l'UDC et le PSA, au final ce sont 18 candidats qui se poussent pour occuper les sièges restants. Six,

parce que le maire sortant, Roland Benoit, n'est pas combattu et d'ores et déjà réélu pour son cinquième mandat.

La place de vice-maire est, en revanche, convoitée par deux candidats: Hermann Liechti (ALL) et René Imboden (PRD, nouveau). Pour le Conseil municipal toujours, s'alignent les personnes suivantes: Hélène Liechti, (ancienne), Erwin

Dornbierer, François Grosjean, Jean-Paul Konrad et Beat Stalder (nouveaux), pour le PRD; Étienne Klopfenstein, Francis Voisin (anciens), Erika Liechti-Geiser, Sylvain Mojon, Roger Schwab, Martin Seiler, Ulrich Zürcher (nouveaux), pour l'UDC; Roger Siegrist (ancien), pour le PSA. Nous avons déjà publié la liste des candidats de l'Alliance. JCP



L'ancien hangar des pompiers, au centre du village, ne sera pas démoli. photo Huguelet

Ici et aujourd'hui

Musique

Jam session à Espace noir, avec Yannick Oppliger, Michael Fleiner et André Hahne, 20h.

Sport

Patinoire des Lovières, Tramelan, ouverte au public de 13h30 à 16h.

Cinéma

Lanterne magique, club pour les enfants, Cinématographe à Tramelan, 14h et Palace à Bévillard, 16 heures.

Courtelay Vérificateur recherché

La commune est à la recherche d'un vérificateur des comptes pour la période 2001-2004, suite à la démission du titulaire. Les personnes intéressées peuvent s'annoncer au secrétariat municipal jusqu'au 30 novembre prochain. Le Conseil municipal remercie Aldo Dalla Piazza pour tout le travail qu'il a accompli durant son mandat. /cmc

Moutier Nouveau vicaire épiscopal

Ce vendredi 3 novembre, à 18h30 en l'église Notre-Dame-de-la-Prévôté, à Moutier, Mgr Kurt Koch, évêque de Bâle, confiera à l'abbé Pierre Rebetez la charge de vicaire épiscopal pour la partie francophone du diocèse de Bâle. Celui-ci remplacera, après trois ans de ministère, Mgr Denis Theurillat, appelé comme évêque auxiliaire auprès dudit diocèse. JCP

Péry L'eau augmente

Lundi soir, l'assemblée municipale extraordinaire de Péry, présidée par Hans-Ueli Rohrbach, a réuni 56 citoyennes et citoyens. Un seul objet était inscrit à l'ordre du jour: la révision (à la hausse) du prix de l'eau. Le nouveau tarif a été adopté par 47 oui, 5 non et 4 abstentions. Claude Marti, maire, a ensuite livré quelques informations sur les dossiers en cours. /comm

Lamboing Elections municipales le 8 décembre

L'assemblée municipale de Lamboing du 8 décembre prochain aura notamment à procéder aux élections d'un nouveau président des assemblées, suite à la démission de Philippe Niederhauser, ainsi qu'à celles de trois conseillers en remplacement d'Ariane Carrel Racine, Roland Racine et Hansjörg Schnurrenberger qui ne sollicitent pas un nouveau mandat. En revanche,

Jean-Michel Decrauzat, Joël Racine, Dominique Sunier (vice-maire) et René Carrel (maire) se représentent. Les listes devant comporter au moins trois noms - ce qui conduirait à une élection tacite - ou davantage avec une élection effective, doivent être déposées d'ici le 28 novembre au soir, soit, selon le règlement communal, 10 jours avant l'assemblée communale. JCP

BRÈVES

A16 Le tunnel d'évitement de Porrentruy est enfin percé

Hier vers 11 heures, le premier tunnel d'évitement de Porrentruy, celui de la Perche, long de 935 m, a été entièrement percé jusqu'au viaduc de la Rasse. C'est l'aboutissement de sept mois de travaux. Délais et devis sont respectés.

Hier vers 11 heures, le premier tunnel d'évitement de Porrentruy, celui de la Perche, long de 935 m, a été entièrement percé jusqu'au viaduc de la Rasse. Le ministre de l'Équipement Pierre Kohler avait évidemment fait le déplacement pour assister à cet événement. Il y a sept mois que les travaux de percement, conduits selon la technique de l'explosif, ont commencé, menés par le consortium groupant les entreprises Rothpletz, Walo, Doyon et Courbat SA. Le devis de 47,39 millions de francs a été respecté, de même que la durée des travaux. Les perceurs n'ont pas rencontré de problème particulier, sinon une faille karstique d'une dizaine de mètres de hauteur qui a été solidifiée, mais qui n'a pas retardé l'avancement des travaux. En raison des répercussions des ondes de choc des explosions lors de l'utilisation de la dynamite, les volées ont



Le ministre de l'Équipement Pierre Kohler et les ouvriers qui ont percé les derniers centimètres du tunnel de la Perche (évitement de Porrentruy) de la Transjurane. photo Bist

été réduites. Au lieu de forer des trous de 4,5 m de profondeur et d'y enfouir l'explosif, on s'est contenté de trous de 3 m de profondeur. Les mesures avaient en effet montré que les répercussions des ondes de choc étaient proches des limites admises. La précaution ainsi prise a permis d'éviter tout ennui ultérieur.

Dès la semaine prochaine, le percement du tunnel du Banné, qui comprend lui aussi deux tubes à sens unique longs

d'environ 900 m, sera entrepris. Un viaduc de 110 m déjà achevé mène de la sortie du tunnel de la Perche à l'entrée de celui du Banné. Au milieu de 2001, le tunnel du Banné pourra déjà être utilisé par les camions de chantier qui devront l'emprunter en vue de la construction de la jonction ouest de Porrentruy. Cela évitera le transit de centaines de camions par la cité bruntrutaine, dont les rues proches de la vieille ville sont étroites. Ces

tubes du Banné sont eux évalués à 50,38 millions de francs. Les déblais des tunnels du Banné pourraient servir de matériaux de remblai dans la construction de l'aérodrome de Bressaucourt. Simultanément sera entreprise la construction du viaduc du Voyebœuf, qui reliera la route actuelle au tunnel de la Perche. La mise en service de l'évitement de Porrentruy aura lieu en 2004, voire en 2005 seulement.

Victor Giordano

USJ Haro sur la Lpers, salaires minimaux exigés

D'accord avec le projet «Jura pays ouvert» mais à certaines conditions, haro sur la nouvelle loi sur le personnel fédéral (Lpers) et revendication d'un salaire minimum: voilà les boulets lâchés par l'Union syndicale jurassienne (USJ) à la veille du grand scrutin du 26 novembre. Tour de table avec Jean-François Milani (SEV-transport), Jean-Pierre Pétignat (FTMH), Jean-Claude Probst (SIB), Raphaël Fehlmann (Unia) et Jean-Marc Plumey (Communication).

«Jura pays ouvert» L'USJ a accepté de faire partie du comité de pilotage du projet «Jura pays ouvert» lancé par l'exécutif jurassien et qui vise à accroître la population jurassienne de 10.000 habitants en 10 ans. Mais elle met en avant deux conditions essentielles: d'abord que les salaires actuels soient augmentés, condition essentielle à l'attractivité du nouveau canton. Secundo, que les CCT (conventions collectives de travail) soient respectées et appliquées.

Salaires minima Double tactique adoptée au sujet des salaires minima. D'abord, une offensive sur le plan parlementaire, via la motion Pétignat transformée en postulat, qui va déboucher sur une

vaste étude. Travail sur le terrain ensuite. Une pétition régionale réclamant un salaire minimum de 3000 francs a recueilli 3000 signatures en deux mois. Dans la vente, un accord dans ce sens a été passé avec les commerçants en ville de Delémont. L'action sera étendue à l'ensemble du Jura.

Construction Le secteur de la construction sort d'une longue et violente crise. La profession est asséchée. Pour remonter la pente, les syndicats exigent un rattrapage automatique du pouvoir d'achat, une diminution du temps de travail et une retraite anticipée (trop de travailleurs «cassés» avant l'heure), sans oublier des rythmes de travail moins astreignants.

Manif et Lpers L'USJ fait bloc derrière la grande manif du 4 novembre prochain à Berne (trains gratuits de Delémont à midi et une heure). Elle appelle surtout les citoyens à rejeter la nouvelle loi sur le personnel fédéral soumise en votation le 26 novembre. Elle y voit le bradage du service public au profit d'une rentabilité à tout crin. A ce titre, une région périphérique comme le Jura a tout à craindre d'une telle loi qui va lamener les petits offices postaux. La Lpers introduit aussi le licenciement collectif en vue de privatisation. Inadmissible pour les syndicats. MGO

Villages roumains Délégation des Loitchous de retour

Pendant neuf jours, trois habitants de Saignelégier - Marie-Thérèse Fleury, Claire Jobin et Alphonse Kornmayer - ont effectué le voyage en Roumanie pour apporter un coup de pouce à Zatrei, la commune que parraine le chef-lieu franc-montagnard. C'est dans le cadre de l'opération «Villages roumains» que Saignelégier est jumelé depuis dix ans

avec Zatrei, une ville du sud du pays. Il s'agit plutôt d'une commune étendue comprenant 19 hameaux pour 7000 habitants. Sur place, les trois Francs-Montagnards ont constaté que la situation s'améliorait gentiment. Mais qu'il y a un manque cruel de fonds pour engager les projets désirés. Nos trois Taignons ont reçu un accueil des plus cha-

leureux, étant invités à plusieurs tables. Ils ont pu constater que le don de 4000 francs envoyé en son temps avait été judicieusement utilisé pour refaire la salle des mariages, qui prenait l'eau de partout. Aujourd'hui, les voyageurs reviennent avec un nouveau projet dans les bagages. En effet, l'école primaire, qui accueille quelque 280 enfants des 19 hameaux, ne dispose pas d'eau courante. Les toilettes se trouvent dans un cagibi. Il s'agira donc de déboucher environ 6200 francs pour creuser un puits et installer l'eau courante à l'école. Les Francs-Montagnards entendent aussi acheter une tronçonneuse pour l'école. Ce sont en effet le prof et les élèves qui coupent leur bois pour se chauffer. Et une tronçonneuse, en Roumanie, représente... cinq fois le salaire du maire!

MGO

Il est possible de soutenir cette action en versant vos dons à la banque Raiffeisen de Saignelégier: CCP 23-2428-3 mention Zatrei

Le Noirmont Oui à l'acoustique de l'église

Par dix-sept voix contre six, les paroissiens du Noirmont ont accepté le crédit de 295.000 francs en vue d'améliorer l'acoustique dans l'église de la paroisse. Les travaux dureront trois mois. En plus de l'installation de haut-parleurs, il faudra traiter le plafond et les murs de l'édifice par la pose de mousse et de plaques diverses. Il faut aussi tenir compte de la réverbération des sons et de l'influence d'autres paramètres propres à l'édifice dépourvu de piliers. Quatre techniciens, dont Claude Schaffter, de Télémontagne, David Norman, audio-consultant, Dick Noy, ingénieur, et Pierre Ruch, architecte, ont présenté les divers aspects techniques et convaincu la majorité des paroissiens présents. Quant à la restauration de l'intérieur, évaluée à 90.000 francs, elle sera présentée lors d'une assemblée ultérieure, certains détails devant encore compléter ce projet. HQZ

Sécurité Ogi dans le Jura mardi

Le président de la Confédération Adolf Ogi sera dans le Jura mardi prochain, à l'invitation du comité jurassien «Non à une Suisse sans sécurité». C'est ce qu'annonce le président du Parti libéral-radical Michel Flückiger dans un communiqué. L'initiative soumise au vote populaire le 26 novembre prévoit de réduire les dépenses militaires de moitié par rapport aux dépenses de 1987. Or, aucun État ne peut fixer les limites de sa volonté de défense. L'initiative conduit au démantèlement de tout un secteur de l'économie et entraîne une perte de savoir-faire technique, ce qui placera la Suisse dans une dépendance accrue envers les entreprises étrangères. L'acharnement répétitif contre l'armée doit être contré par une campagne dynamique et par un net rejet de l'initiative en question, conclut le communiqué, qui précise qu'Adolf Ogi défendra ce point de vue, mardi soir dès 19h30 à l'hôtel de la Cigogne à Miécourt. VIG

Hôpitaux Alimentation en question

Dans une question écrite, le député Ami Lièvre (PS) se réfère à une enquête d'une chaîne de télévision française. Elle fait état de lacunes dans l'alimentation des patients hospitalisés. Selon elle, les heures de distribution des repas obligent les patients à de longues heures de jeûne avant de pouvoir se nourrir. Le temps à disposition pour manger est souvent trop court, en particulier pour les personnes âgées qui sont souvent livrées à elles-mêmes. De plus la nourriture est souvent distribuée sans tenir compte des besoins spécifiques des malades.

Tout en admettant que des exigences budgétaires peuvent expliquer une partie des lacunes soulevées, le député Ami Lièvre demande au Gouvernement s'il a connaissance d'une situation comparable dans les hôpitaux jurassiens et dans les homes de personnes âgées du canton. Si tel est effectivement le cas, quelles mesures le Gouvernement envisage-t-il de prendre? VIG



La maison où ont été logés les Francs-Montagnards durant leur séjour. photo sp

BRÈVES

Accident Jugement maintenu

La cour pénale du Tribunal cantonal a confirmé le jugement du Tribunal correctionnel de Delémont condamnant une automobiliste à dix jours d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans, pour homicide par négligence et infraction à la loi sur la circulation routière. Le procureur avait fait appel, exigeant une condamnation plus sévère. La prévenue avait, en juin 1999, effectué un dépassement au moment où survenait un motocycliste qui, heurté, s'était tué en finissant sa course contre un mur. La cour a estimé que la culpabilité de la prévenue correspondait à la peine infligée. VIG

Exhibitionnisme Récidiviste appréhendé

Au début d'octobre, la police de Saignelégier a procédé à l'interpellation, à Saignelégier, d'un citoyen de la localité âgé d'une trentaine d'années, qui venait de s'exhiber devant des personnes mineures. Cet individu avait commis de nombreux actes similaires dans le district, depuis le mois de juillet dernier. Vu ces cas de récidive, l'arrestation de cet homme s'imposait. Une instruction judiciaire est en cours. La police remercie les personnes qui ont apporté des renseignements qui ont été utiles dans les préliminaires de l'enquête notamment. VIG

Danse Ballet de l'Ambre en spectacle

«Rêve, solo, évolution», tel est le spectacle en trois parties présenté en cette fin de semaine à Delémont, par la Compagnie du Ballet de l'Ambre de Joëlle Prince et le chorégraphe Ismaël Lorenzo. Ce Cubain a fait partager sa spontanéité dans une chorégraphie porteuse d'idées. La danseuse Joëlle Prince a fait appel au musicien delémontain Vincent Bouduban, qui a composé un morceau original. L'Ambre en est à ses douze ans d'activité, huit jeunes filles de la région jouant dans le spectacle de cette année. Halle des expositions, vendredi et samedi à 20h30, dimanche à 17 heures. VIG

Montfaucon Une commune municipale

Les 22 citoyens présents à l'assemblée communale de Montfaucon ont ratifié les modifications de divers règlements communaux, au terme desquelles la section des bourgeois et des ayants droit disparaîtra au début de l'an 2001, ainsi que les membres de cette section l'avaient déjà décidé la semaine passée. De la sorte, la commune reprend les actifs et passifs de la section, soit des forêts, des pâturages et un solde en compte courant. Désormais, les citoyens de Montfaucon ne seront plus concernés que par une seule comptabilité municipale. La décision a été prise à l'unanimité. VIG

Delémont Le musée n'a pas été oublié

Dans l'édition de la revue «Arbido» parue lors de l'assemblée des archivistes suisses à Porrentruy, la mention du Musée d'art et d'histoire de Delémont n'a pas été oubliée, indique le service de presse du canton, à la suite d'une question orale du député Rémy Meury (CS-POP). C'est la conservatrice du musée qui avait renoncé à fournir une contribution à cette revue. Malgré trois prises de contact ultérieures, la conservatrice n'a pas fourni d'article sur le musée delémontain, ce qui explique qu'il n'a pas été cité dans la revue en question, ce qui est regrettable. VIG

Mairies Soixante-deux élections tacites

Soixante-deux maires de communes jurassiennes sont élus tacitement. Il y aura élection dans vingt et une communes, soit neuf ajoulotes, cinq delémontaines et sept franc-montagnardes. Dans quatre localités, il n'y a pas de candidats annoncés. L'élection de 49 conseils se fera par les urnes, 34 étant élus tacitement. Cinq femmes sont déjà élues maires, soit une de plus qu'il y a quatre ans. Le premier tour de l'élection aura lieu le 26 novembre, le second tour le 17 décembre en cas de ballottage. On ne peut considérer une telle issue comme possible que dans les communes de Porrentruy et de Bassecourt. VIG

Drogue «Consommer un joint est naturel comme le concubinage»

Parce qu'il juge que la consommation de cannabis est entrée dans les mœurs et que ses dangers sont minimes, le conseiller national socialiste vaudois Pierre Chiffelle a toujours été un ardent défenseur de sa libéralisation. Dans le cadre de notre série sur ce débat, il présente ses arguments et révèle l'issue de ses démêlés avec la justice.

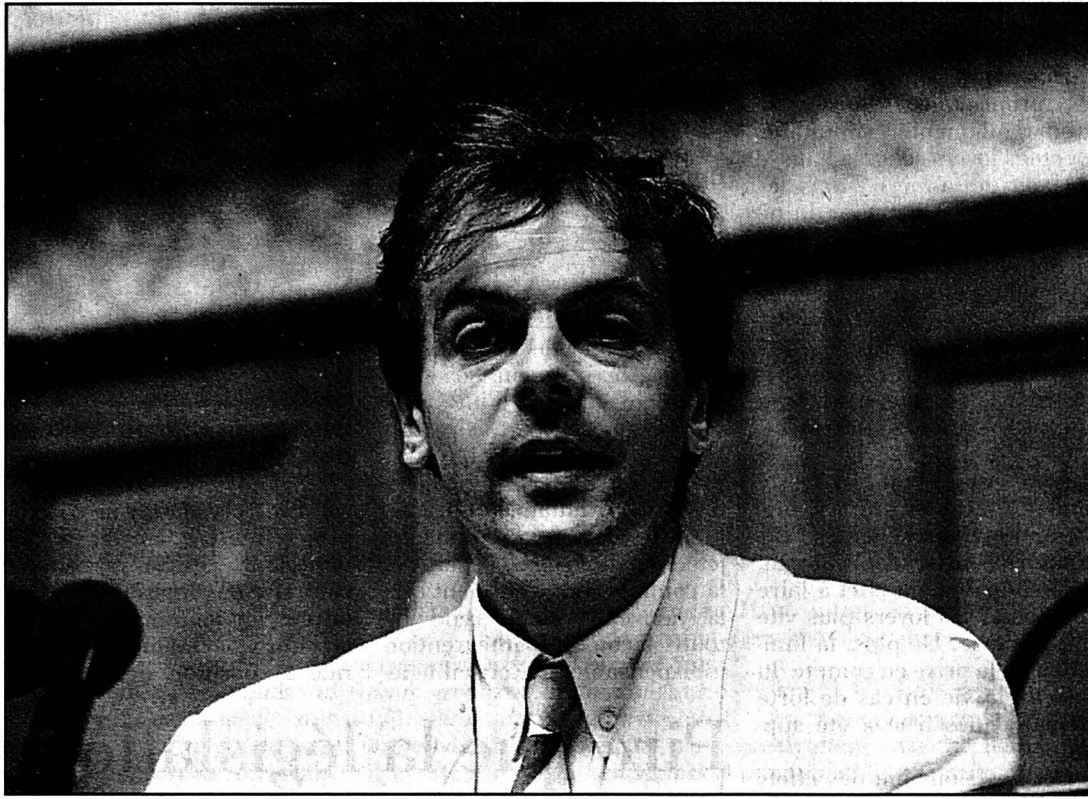
De Berne:
Stéphane Sieber

- Pierre Chiffelle, pourquoi faut-il libéraliser la consommation de cannabis?

- Il y a en Suisse, le fait est reconnu, plus de 600.000 personnes qui fument ou qui ont fumé plus ou moins régulièrement du cannabis. Il est tout de même aberrant de prétendre qu'un dixième de la population se livre à une activité illégale! Nous avons affaire à un phénomène sociologique, à une évolution des mœurs que la législation a échoué à empêcher de se manifester.

- Quand une loi ne parvient pas à son but, il faut la supprimer ou la renforcer?

- Il faut l'adapter. Je vous rappelle qu'en 1970, le Code pénal suisse (CPS) réprimait encore le concubinage, même si cette disposition n'était plus appliquée que dans quelques cantons catholiques rétrogrades. Et voyez où nous en sommes aujourd'hui. En l'occurrence, il est heureux que la loi puisse évoluer au gré de l'approche que la société a vis-



Pierre Chiffelle se passe très bien du cannabis après en avoir été un amateur régulier.

photo Keystone

à-vis de substances diverses et de la maîtrise qu'elle est capable d'en avoir.

Question de responsabilité

- Vous ne craignez pas la banalisation de la consommation d'une substance nocive à sa santé?

- Si 600.000 personnes en consomment plus ou moins régulièrement et sans dommages apparents, c'est bien qu'un usage récréatif ne pose pas de problème, à condition qu'il soit

raisonnable. Moi, je crois à la responsabilité personnelle.

- Il faut quand même une prévention?

- Bien sûr. Pour moi, libéralisation ne signifie pas banalisation. Une prévention axée vers la jeunesse est indispensable.

Mais je voudrais qu'on établisse des priorités en fonction du niveau de dangerosité des produits. Je croirai en la sincérité des rétrogrades qui font une fixation sur le cannabis lorsqu'ils déploieront la même

énergie contre la consommation de tabac, contre la publicité pour le tabac. Car le tabac est beaucoup plus dangereux que le cannabis, mais voilà, l'industrie du tabac est un lobby extrêmement puissant - beaucoup d'argent et d'emplois -, qui peut en toute impunité orienter ses campagnes vers la jeunesse. Le même raisonnement vaut d'ailleurs pour l'alcool: qui dira les dangers d'un seul whisky pour commencer?

Ensuite seulement, on pourra sans hypocrisie livrer campagne contre les méfaits de l'abus - je souligne, de l'abus - du cannabis, du genre «Un joint ça va, deux joints ça va plus»...

- Le produit, visiblement, ne vous fait pas peur.

- Encore une fois, je ne veux pas banaliser, pas inciter à consommer de manière immodérée ou accepter que l'on prenne le volant après une consommation trop importante. Mais le fait est que le cannabis n'engendre aucune dépendance, ni physique, ni psychique. Voilà pourquoi il n'est pas dangereux.

Expérience à l'appui

- En tant que consommateur, vous pouvez l'assurer?

- J'étais fumeur jusqu'à récemment. J'ai arrêté cette année, pour la santé de mon cœur, pas par principe. De 1990 à cette année, je fumais un, parfois deux joints par semaine, entre copains exclusivement, et je fumais deux paquets de cigarettes par jour. Quand j'ai arrêté, je n'ai ressenti aucune dépendance pour l'herbe, ni physique ni psychique, vraiment rien. Alors que je ressens encore l'envie de la cigarette, après avoir été mal dans ma peau pendant le sevrage. Je peux témoigner, et je ne suis bien évidemment pas le seul, que le THC (tétrahydrocannabinol, le principe actif du cannabis) n'engendre pas de dépendance. Il faut être empreint de morale protestante et de préjugés pour soutenir le contraire.

STS

Amende salée pour volutes douces

Contrairement à Bill Clinton, qui a avoué avoir touché à un joint mais sans avaler la fumée, Pierre Chiffelle parle en connaissance de cause du cannabis. Il a en effet assez régulièrement fumé pendant dix ans, ce qui lui a d'ailleurs valu d'encourir les foudres de la justice.

L'histoire remonte à l'année passée. Le jeudi 4 mars, les députés du Conseil national suivent mollement un débat. A l'ordre du jour, une motion écologiste réclamant la légalisation pure et simple du chanvre en Suisse (qui sera refusée). A un moment donné, Pierre Chiffelle lance avec véhémence: «Pour ma part, je fume assez régulièrement du cannabis, et je vous le demande, à vous qui me connaissez un peu: est-ce que j'ai l'air d'un toxicomane? Est-ce que mes neurones ont été atteints par cette consommation? Je pense

qu'objectivement, on ne peut pas le dire.»

Aveu au National

L'affaire n'allait pas en rester là. A Vevey d'abord, où ce secret de polichinelle n'avait ému personne jusque-là, un conseiller communal (membre du législatif) radical interpella la Municipalité (exécutif) pour lui demander si, après de telles déclarations, le municipal Pierre Chiffelle méritait encore sa place à la tête du Dicastère de l'éducation, de la jeunesse et des sports. L'intéressé a expliqué qu'il n'encourageait pas la consommation, que ses propos n'étaient pas dommageables de la part d'un édile sans contacts directs avec la jeunesse. Et qu'il avait simplement voulu faire sortir le débat de l'hypocrisie avec son aveu qui, à l'en croire, pourrait sortir de la bouche de très nombreux parlementaires.

Il est vrai que Pierre Chiffelle, coutumier de l'humour provocant, s'est aussi signalé à la même période en offrant

publiquement un plant de cannabis à Ruth Metzler pour son élection au Conseil fédéral. La nouvelle élue, favorable à la libéralisation, a tout de même remis ce cadeau à la police d'Appenzell.

Plainte pénale

Ce n'est pas tout. Choqué par les déclarations publiques de Pierre Chiffelle, un policier bernois membre de l'UDC jugea de son devoir de déposer plainte pénale. La consommation de cannabis ayant eu lieu dans le cadre de sa vie privée, le conseiller national ne pouvait bénéficier de l'immunité parlementaire et la justice bernoise se mit en marche, interrogatoire par la police vaudoise à l'appui.

L'affaire a trouvé son épilogue le 30 septembre suivant. Pierre Chiffelle a été condamné à 500 francs d'amende, plus 120 francs de frais, mais sans inscription dans le registre des peines, pour infraction à la loi fédérale sur les stupéfiants.

STS

Les jeunes n'ont plus peur

- Le climat est-il politiquement propice à la libéralisation de la consommation de cannabis?

- Sur le plan politique, on assiste clairement à une ouverture, après le rejet des deux initiatives extrémistes «pour une jeunesse sans drogue» (en faveur d'une répression renforcée) et «droleg» (pour la libéralisation de toutes les drogues). Mais simultanément, depuis le début de l'année, on assiste à un renforcement de la pratique sur le terrain: dans les cantons, la répression s'accroît, comme si la police et la justice, que l'on sait réactionnaires - comme la majorité de l'establishment médical - voulaient donner un signe politique négatif. C'est ainsi que La Poste doit désormais saisir les colis suspects, ce qui tue le commerce par correspondance.

Pour tout dire, j'enrage quand on envoie des policiers piétiner un champ de chanvre alors que les moyens manquent cruellement pour la répression de la criminalité en col blanc!

STS

- Comment analysez-vous le débat?

- Je suis consterné par les contrevérités véhiculées par les opposants à la libéralisation. Ils prétendent par exemple que ceux qui fument du cannabis sont poussés vers les drogues les plus dures, alors qu'il est scientifiquement prouvé que c'est faux. Mais le débat dans son ensemble est éclairant. Il s'agit d'un de ces débats où la tolérance tient une place centrale, où l'on retrouve, comme souvent, les conservateurs rigides d'un côté et les progressistes de l'autre, deux visions du monde qui s'affrontent.

- Vous ne craignez vraiment pas de donner un mauvais signal à la jeunesse?

- Mais le message de l'Etat, les jeunes n'y croient plus! Ils n'ont plus peur du cannabis. Le rapport qu'ils ont avec l'Etat est donc biaisé, on leur donne malheureusement une vision autoritaire du fonctionnement de la société, au lieu de favoriser le dialogue.

La commission du National a massacré le contre-projet du Conseil fédéral à l'initiative des locataires «Pour des loyers loyaux». Adaptation totale au renchérissement, combinaison des hausses liées au coût de la vie et au marché, protection supprimée en cas de très forte inflation, logements à prix modérés exclus des comparaisons de loyers...

Commentaire Jeu de massacre de triste mémoire

Disons le tout net: les modifications apportées au projet sont unilatérales. Elle n'avantagent que les propriétaires. Non seulement ceux-ci y gagneraient-ils au plan financier, mais la loi perdrait beaucoup de sa nature qui est de protéger le locataire. Le lancement d'un référendum paraît donc inévitable si le Parlement ne rectifie pas le projet. Les locataires en laissent déjà planer la menace. Cela n'étonne pas; même les autorités reconnaissent que le projet est désormais déséquilibré.

En cas de votation populaire, l'issue ne ferait aucun doute. Les Suisses, peuple de locataires, s'opposeraient à la loi. Ce faisant, droite et propriétaires encaisseraient un bel autogol car la loi ainsi rejetée aurait apporté un élément de marché en abandonnant toute référence aux coûts. Mais en voulant d'avantage, ils pourraient tout perdre, à l'exemple de ce qui s'est déjà passé pour la loi sur le travail.

Ceci est d'autant plus stupide que l'initiative que combat le contre-projet est obsolète car elle se réfère à un taux hypothécaire directeur qui disparaît. Étonnamment, c'est donc le contre-projet de Pascal Couchepin, pourtant attaqué de toutes parts à sa publication, qui apparaît aujourd'hui comme le seul recours possible pour sortir de l'impasse!

François Tissot-Daguette*

* L'Agefi

Lire page Suisse

Chiens dangereux Mesures prises

La Confédération prend des mesures contre les chiens dangereux: elle met en place un service de consultation dès aujourd'hui. De plus, à l'avenir, tous les chiens devront être munis d'une puce électronique et être enregistrés. Une ligne téléphonique, le 031/322299, a été créée pour répondre aux questions des propriétaires de chiens, mais aussi à tout un chacun, a indiqué hier l'Office vétérinaire fédéral (OVF) dans un communiqué.

L'OVF propose en outre l'enregistrement obligatoire des chiens. Ainsi, à l'avenir, tous les animaux à quatre pattes pourraient être munis d'une puce électronique et enregistrés dans une banque de données nationale.

L'Office vétérinaire fédéral souhaite introduire ces mesures au plus vite, mais elles doivent encore être mises en consultation auprès de la Confédération et des cantons./ats

Etats-Unis Présidentielle la plus serrée depuis 40 ans

Dans une semaine, quelque 206 millions d'Américains pourront élire le successeur de Bill Clinton. Mais ils semblent plus partagés que jamais entre Al Gore et George W. Bush, hésitant entre la compétence reconnue de l'un et le charisme personnel de l'autre.

Il faut probablement remonter à l'affrontement Kennedy-Nixon de 1960 pour retrouver un duel aussi serré. La cam-

pagne électorale s'est en conséquence durcie ces derniers jours. Chaque camp tente de créer la différence par des attaques personnelles et des spots télévisés négatifs.

Les sondages placent les deux candidats au coude-à-coude, avec toutefois un léger avantage pour le républicain Bush. Une douzaine d'Etats sont encore indécis, dont les traditionnels «swing states» (Etats

en balance) du Midwest industriel: l'Ohio, le Michigan, l'Illinois et la Pennsylvanie, qui devraient décider avec la Floride du résultat final le 7 novembre.

Le rôle de l'abstention

Les électeurs sont divisés face à des candidats qui, selon le magazine «The New Yorker», semblent se partager les deux qualités qui fontaient la force de Bill Clinton: sa grande

intelligence politique et son sens empathique du contact humain. Mais les Américains doivent surtout faire un choix de société: faut-il démanteler le service public et diminuer encore le rôle de l'Etat maintenant que la prospérité retrouvée les rend apparemment moins nécessaires, comme le souhaite Bush? Ou faut-il profiter de cette prospérité pour combler ou du moins limiter le

fossé toujours béant entre riches et pauvres?

La position du vice-président Gore, qui s'appuie pourtant sur un bilan favorable de huit ans, semble plus inconfortable que celle de son rival. Le candidat des verts Ralph Nader grignote son électorat dans plusieurs Etats (Washington et Oregon notamment) à la sensibilité écologique marquée./ats

Loyers Contre-projet du Conseil fédéral massacré, référendum en vue

Une commission massacre le contre-projet du Conseil fédéral à l'initiative de l'Asloca «Pour des loyers loyaux». La future loi risquerait de pousser les loyers à la hausse. Les locataires menacent déjà de lancer un référendum.

De Berne:
François Tissot-Daguette*

La commission du Conseil national qui étudie le projet de révision du droit de bail proposé par le Conseil fédéral massacre celui-ci. Si le plénum suit les commissaires, le référendum paraît inévitable.

Le secrétaire général de l'Asloca, Niels de Dardel, laisse déjà planer la menace d'un vote populaire.

Pour répondre à l'initiative des locataires «Pour des loyers loyaux», le Conseil fédéral a préparé un contre-projet sous la forme d'une révision partielle du droit de bail. Or la commission vient littéralement de dénaturer le projet du Conseil fédéral.

Changements unilatéraux

Premier point: le gouvernement permettait d'adapter les loyers à la hausse du coût de la vie à raison de 80% seulement. La commission veut que

cette hausse puisse être entièrement répercutée. Or, selon les autorités, ceci conduirait à une augmentation des loyers beaucoup plus importante qu'aujourd'hui et le projet en deviendrait déséquilibré.

Deuxième point important: les propriétaires auront le droit d'augmenter simultanément les loyers selon la hausse du coût de la vie et, tous les quatre ans, en fonction du niveau des loyers d'appartements comparables dans le quartier. Pour le gouvernement, cette dernière possibilité devait être réservée aux seuls propriétaires ayant renoncé à augmenter les loyers durant les quatre ans précédents. La différence est de taille, même si la hausse reste limitée à 20% et que les augmentations précédentes devront être prises en compte. Cela contribue en effet à faire augmenter les loyers plus vite et davantage. De plus, la limitation de la prise en compte du coût de la vie en cas de forte inflation (dès 5%) a été supprimée.

Ces décisions ont des effets cumulés qui font craindre à la gauche une «spirale des augmentations de loyers». Verts et socialistes se sont donc opposés au projet en votation finale, centre et droite l'ayant par contre adopté en bloc.

La commission a encore failli rendre plus souple la détermination du loyer abusif contre lequel un locataire peut recourir. Selon le Conseil fédéral, le loyer peut être considéré comme abusif s'il dépasse de 15% le prix d'un

appartement équivalent dans le quartier. La droite a tenté d'élargir l'écart nécessaire à 20%, sans toutefois y parvenir. Une minorité reviendra sur cette idée en plénum. Le Conseil national devra d'ailleurs se prononcer sur non moins de 18 propositions.

Le peuple pourrait voter deux fois

Les locataires ont lancé l'initiative «Pour des loyers loyaux» afin d'éviter des hausses de loyers trop brusques en faisant dépendre celles-ci non plus du taux hypothécaire, qui peut varier rapidement, mais d'un taux moyen, dit taux lissé sur cinq ans. Entre-temps les taux hypothécaires de référence ont disparu. L'initiative, difficilement applicable, est donc rejetée par le Conseil fédéral et la commission. Conscient que la nouvelle donne rend de toute façon une intervention indispensable, le Conseil fédé-



La commission du National vient de dénaturer le projet du Conseil fédéral. photo a

ral avait présenté son contre-projet que les locataires dénonçaient déjà comme contraire aux intérêts des locataires. La commission ayant amélioré de manière unilatérale la position des proprié-

taires, le référendum paraît inévitable. En plus du vote sur l'initiative, le peuple devrait donc se prononcer sur la révision de la loi.

FDT

*L'Agefi

Loi déséquilibrée

Réaction du directeur de l'Office fédéral du logement, Peter Gurtner.

- Peter Gurtner, le contre-projet n'est-il pas devenu déséquilibré?

- Avec en particulier la répercussion de l'ensemble de la hausse du coût de la vie, le projet devient déséquilibré. Oui, c'est juste.

- Combien les locataires pourraient-ils perdre?

- Cela est impossible à chiffrer aussi vite. Nous avons effectué des centaines de simulations et, pour nous, il est clair que l'équilibre est atteint avec 80%. Et 20%, eh bien c'est une différence assez importante.

- Quelle autre modification du projet du Conseil

fédéral vous paraît particulièrement inopportune?

- La suppression de la limitation de la prise en compte de l'inflation dès que celle-ci dépasse 5% car, au-delà, les hausses de loyer sont très importantes alors même que le propriétaire bénéficie déjà du désendettement réel lié à l'inflation.

- Le Conseil fédéral peut-il défendre ce contre-projet?

- C'est à lui qu'il revient de répondre, mais disons que le contre-projet du Conseil fédéral est toujours sur la table et qu'il paraît toujours aussi valable, surtout face aux modifications importantes apportées par la commission.

FDT

Pire que la législation actuelle

- Niels de Dardel, le projet du Conseil fédéral peut-il encore servir de contre-projet à votre initiative?

- Il est absolument inadapté. L'initiative pour des loyers loyaux avait pour objectif d'empêcher la vague de hausse des loyers au début des années 90. Or on est en train d'aller à fin inverse. Le projet est pire que la législation actuelle.

- En quoi les décisions de la commission vous paraissent-elles particulièrement malheureuses?

- Les loyers pourront non seulement être totalement adaptés aux hausses du coût de la vie, mais augmenté encore chaque quatre ans en fonction des prix du quartier - jusqu'à 20 pourcent. J'ai très peur que l'on en arrive en fait à une hausse immédiate très forte des loyers, d'autant plus que les propriétaires ont obtenu que leurs prix soient comparés seulement aux loyers les plus chers du marché.

- Pour vous, la loi n'est plus équilibrée...

- Non, on est passé de la protection des locataires à la protection des investisseurs immobiliers.

- Doit-on s'attendre à un référendum?

- Il est clair que, dans les conditions actuelles, nous voterons contre la loi et il me semble que l'Asloca, avec d'autres mouvements, devra lancer un référendum.

FDT

Berne Vers une loi contre le mobbing?

Le popiste Josef Zisyadis dépose une initiative parlementaire. Vers une norme pénale contre le mobbing? La Confédération se préoccupe du phénomène, mais les travaux ont pris du retard.

De Berne:
Gian Pozzy*

Josef Zisyadis tire en rafale. Ces derniers jours, le conseiller national vaudois a déposé pas moins de deux motions, deux postulats et une initiative parlementaire. Une vraie macédoine législative, puisque le popiste demande tour à tour une loi fédérale contre le mobbing, l'instauration d'un prix unique pour les livres, le droit à une absence prolongée pour les titulaires de permis C, l'interdic-

tion en Suisse des graines Traitor (des semences dont la fertilité peut être activée ou inhibée à l'aide d'un adjuvant chimique spécifique), ainsi qu'un inventaire du patrimoine culinaire suisse.

Si l'on connaît le goût de Josef Z. pour les bonnes tables - il a d'ailleurs lancé tout récemment le site Internet *gout.ch* et organisera du 26 février au 4 mars une «semaine du goût» avec l'aide des plus grands cuisiniers - il réserve la procédure de l'initiative parlementaire au projet qui lui tient le plus à cœur: une loi contre le mobbing. «J'y travaille depuis longtemps, dit l'ancien conseiller d'Etat chargé de la police, puisque le canton de Vaud a pris de l'avance dans ce domaine. En Europe, c'est la Suède qui mène le combat. Il

faut absolument qu'en Suisse aussi on crée un arsenal légal autour du mobbing.»

«Une alternative pernicieuse au licenciement»

Du coup, le Vaudois demande que soient créées les bases légales pour empêcher le harcèlement moral au travail et qu'on y inclue, pour les cas graves, un caractère pénal. Il y voit une «alternative pernicieuse au licenciement» consistant à acculer le salarié à la démission.

Pour le qualifier juridiquement, il parle d'un «harcèlement par la dégradation délibérée des conditions de travail». Une définition assez large comportant les brimades, les pressions, les vexations, le refus de communiquer, sans même que la victime ne deve-

loppe concrètement des affections psychiques ou physiques. En outre, pour Josef Zisyadis, il n'est pas nécessaire qu'il y ait subordination entre le harcelé et le harceleur: «On peut imaginer, c'est un cas plus rare, que ce soit le supérieur hiérarchique à subir le harcèlement de ses subordonnés. Et, surtout, il ne faut pas négliger le harcèlement horizontal, entre collègues. Mais dans tous les cas, la responsabilité de l'employeur doit être engagée.»

La moindre des sanctions, dans les cas avérés, devrait être la nullité de la rupture du contrat, afin de permettre à la victime de rester dans l'entreprise. Dans les cas plus graves, une sanction pénale s'impose.

GPO

*L'Agefi

Pays alpins Protocole «Transports» signé

Après de vives discussions, les pays alpins ont signé hier à Lucerne le protocole «Transports» de la Convention alpine. Moritz Leuenberger et les milieux écologistes sont satisfaits. L'économie suisse en revanche juge le texte inacceptable.

En paraphant le protocole, la Suisse, l'Allemagne, la France, l'Italie et le Liechtenstein se sont engagés à protéger les Alpes des effets néfastes du trafic. Les moyens de transport respectueux de l'environnement seront favorisés. Le plus grand acquis de l'accord est le renoncement à la construction de nouvelles routes transalpines. De nouveaux projets ne seront possibles que s'ils remplissent des critères spécifiques en matière de développement durable. Dans ce domaine, le protocole

ne va pas aussi loin que l'initiative des Alpes. Selon la Confédération, la signature de cet accord international n'empêchera pas la construction d'un deuxième tunnel routier sous le Gothard.

Le conseiller fédéral Moritz Leuenberger a qualifié la signature de «tournant décisif». Il s'est réjoui de voir la politique des transports de la Suisse s'ancrer chez les pays voisins.

Les milieux écologistes sont satisfaits. Le protocole représente un pas important vers une politique des transports respectueuse de l'environnement, ont relevé la Commission internationale pour la protection des Alpes (Cipra), l'Association transports et environnement (ATE) et l'initiative des Alpes.

L'économie suisse en revanche est farouchement opposée au texte. /ats

BRÈVES

IRU Pression en faveur des 40 tonnes

L'Union internationale des transports routiers (IRU) veut que la Suisse admette les premiers camions de 40 tonnes dès qu'elle introduira sa nouvelle taxe poids lourds. Tous les éléments de l'accord bilatéral Suisse-UE doivent être appliqués simultanément. L'accord Suisse-UE englobe plusieurs aspects, a rappelé hier devant la presse à Bruxelles Sören Rasmussen, responsable de la délégation de l'IRU auprès de l'Union européenne (UE). L'IRU s'oppose à ce que le Conseil fédéral n'en introduise qu'une partie à la fois. Ce qui compte pour l'IRU, c'est la simultanéité. Peu lui importe le moment. Le Conseil fédéral peut donc introduire la taxe poids lourds liée aux presta-

tions (RPLP) dès le 1er janvier, à condition d'ouvrir aussi le contingent de camions de 40 tonnes./ats

«Journal du Jura» Nouveau rédacteur en chef nommé

Béat Grossenbacher sera le nouveau rédacteur en chef du «Journal du Jura». Agé de 42 ans, adjoint du directeur de l'information de la Radio suisse romande (RSR), ce journaliste de terrain entrera en fonction le 1er mai prochain. Le nouveau rédacteur en chef va s'appliquer à consolider et à développer un journalisme de proximité, a communiqué hier le «Journal du Jura». Il aura aussi comme objectif de renforcer les synergies avec le «Bieler Tag-

blatt», l'autre quotidien du groupe de presse Gassmann SA./ats

Etrangers Cantons sur la défensive

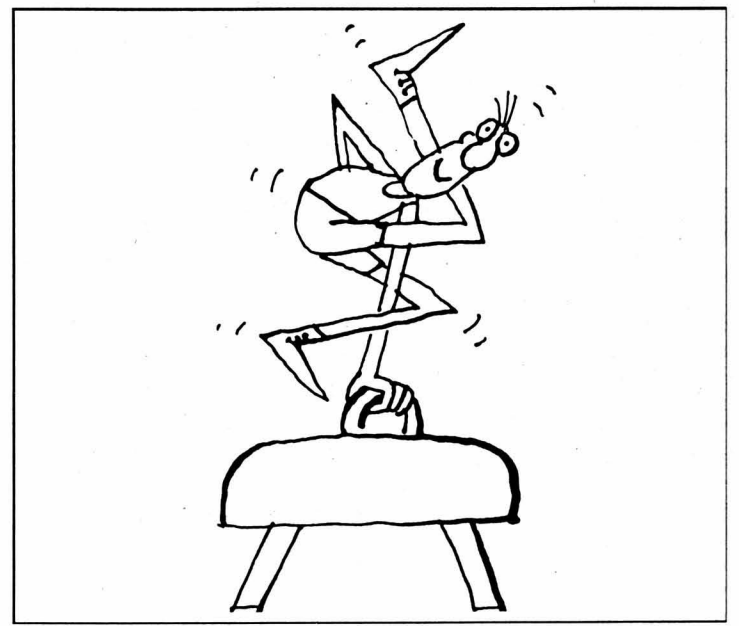
Après l'entrée en vigueur des accords bilatéraux avec l'UE, la Confédération veut gérer seule les contingents d'étrangers non européens. Les cantons et l'Usam s'opposent à ce transfert de compétences. Avec la mise en œuvre de l'accord sur la libre circulation des personnes, le statut de saisonnier disparaîtra. L'ordonnance limitant le nombre des étrangers (OLE) ne concernera plus que les travailleurs non originaires de l'Union européenne. Pour eux, le Conseil fédéral prévoit des quotas annuels de 2000 permis

à l'année et 5000 permis de courte durée./ats

UBS Les salaires vont progresser

Les salaires vont nettement progresser l'an prochain en Suisse, affirme l'UBS. Selon une enquête réalisée par la grande banque, la hausse des rémunérations sera de 3% en moyenne. Compte tenu d'une inflation attendue de 1,8%, la hausse réelle sera donc de plus de 1%. Cette constatation marque la fin d'une décennie de vaches maigres. De 1999 à 2000, les salaires réels n'ont progressé que de 0,1%, a relevé hier Peter Buomberger, chef économiste de l'UBS, devant la Chambre de commerce Suisse-Etats-Unis./ats

PUBLICITÉ



Palestiniens Positions bombardées

Le cycle des violences et des représailles s'est poursuivi hier dans les territoires palestiniens. Yasser Arafat, directement visé par des raids israéliens sur le Fatah, s'est montré plus défiant que jamais envers l'Etat hébreu.

Le président de l'Autorité palestinienne a assuré hier que les bombardements des hélicoptères de combat israéliens n'entameraient pas la détermination des jeunes Palestiniens, «ces enfants qui jettent des pierres pour défendre Jérusalem, les musulmans et les Lieux saints». Il s'est notamment rendu sur l'un des sites visés par Tsahal, une base de la Force 17 (ses gardes du corps) à Khan Younis, dans la bande de Gaza.

Au terme d'une nuit de raids des hélicoptères de combat contre des bureaux et des casernes du Fatah, la faction de l'OLP que dirige Arafat, de nouveaux affrontements ont opposé hier des Palestiniens aux militaires israéliens dans la bande de Gaza, faisant quatre morts.

Pendant ce temps, le premier ministre israélien Ehud Barak a pris acte de l'échec de ses tractations avec le Likoud (opposition de droite) d'Ariel Sharon et s'est tourné hier vers les ultra-orthodoxes du Shass pour tenter de former une coalition et sauver son gouvernement, actuellement en minorité à la Knesset. Mais les discussions avec le Shass ne seront pas faciles./ap

Kosovo Kostunica tend prudemment la main à Rugova

Le président yougoslave Vojislav Kostunica est prêt à dialoguer avec le vainqueur des élections municipales au Kosovo, le dirigeant albanais modéré Ibrahim Rugova. Mais il est toujours fermement opposé à l'indépendance de la province.

«Il n'y a pas une porte à laquelle je ne frapperai pas afin de résoudre les problèmes de mon pays», a déclaré Vojislav Kostunica lors d'une visite en Norvège. «Cela signifie que, bien sûr, j'établirai un dialogue», a-t-il précisé.

Ibrahim Rugova, le chef de la Ligue démocratique du Kosovo (LDK) victorieuse des municipales de samedi, avait immédiatement réaffirmé la volonté d'indépendance de la province. «La souveraineté est hors de question», a confirmé le président Kostunica en guise de réponse.

Danger

«En termes politiques et stratégiques, cela serait très dangereux pour la région», a-t-il estimé. Selon le dirigeant yougoslave, la résolution 1244 du Conseil de sécurité des Nations Unies n'ouvre la voie qu'à une «autonomie substantielle» du Kosovo, province du sud de la Yougoslavie.

Vojislav Kostunica a réaffirmé l'opposition de Belgrade au scrutin municipal organisé par les Nations Unies. Quelque 100.000 Serbes vivant encore au Kosovo l'avaient boycotté. «Nous ac-



Le président Kostunica hier à Oslo en compagnie du premier ministre norvégien Jens Stoltenberg. photo epa

ceptons ces élections comme un fait», a-t-il cependant précisé. «Ce qui est bien, c'est que nous avons maintenant une idée claire de l'équilibre politique parmi les Albanais», a-t-il ajouté, se disant «satisfait» de la victoire des plus modérés, «même si ces forces prônent elles aussi l'indépendance du Kosovo».

En soirée, la LDK a estimé toutefois qu'il était «trop tôt» pour rencontrer le président yougoslave. «Nous n'envisageons pas cette possibilité maintenant. Nous devons attendre jusqu'aux élections du printemps», a déclaré le porte-parole de M. Rugova, Skender

Hyseni, en faisant référence aux élections générales.

Lendemain d'élections

Au Kosovo, aucune liesse particulière n'a accueilli la proclamation officielle des résultats. Les yeux se sont tournés vers le principal vaincu des élections, Hashim Thaçi, l'ancien chef de la guérilla indépendantiste albanaise (UCK). Sa formation, le Parti démocratique du Kosovo (PDK), n'a récolté que 26,95% des voix, un score plus de la moitié inférieur aux 58,13% obtenus par la LDK.

De surcroît, le PDK ne garde que six municipalités

dans la province, alors que la LDK a obtenu la majorité dans 21 des 30 municipalités, dont les cinq plus grandes villes. L'OSCE n'a pas communiqué les résultats dans les trois villes où les Serbes majoritaires ont boycotté le scrutin.

La défaite est donc cinglante pour les partis issus de l'UCK. Ceux-ci pensaient récolter les fruits de leur résistance armée aux forces yougoslaves et obtenir des scores plus honorables. Bien qu'Hashim Thaçi se soit engagé dès lundi à reconnaître les résultats, l'attitude que va adopter le PDK après les élections reste une inconnue./afp-reuter

BRÈVES

Jérusalem Schröder maladroit

Le chancelier allemand Gerhard Schröder a éteint accidentellement hier à Jérusalem la flamme du Mémorial de l'Holocauste. Cette flamme brûle à la mémoire des six millions de juifs exterminés par les nazis. Le chancelier, en tournée au Proche-Orient, a actionné du mauvais côté la manette qui contrôle l'intensité de la flamme dans le hall du souvenir à Yad Vashem. Le premier ministre israélien Ehud Barak a essayé en vain de rallumer la flamme./afp

Eltisine Pas de compte en Suisse

Les documents qui faisaient état de l'ouverture en 1995 d'un compte bancaire en Suisse au nom du président russe d'alors,

Boris Eltsine, sont des faux, a déclaré hier un responsable du Parquet russe. Ils avaient été reproduits par un hebdomadaire russe il y a un an. Responsable de l'enquête ouverte par le Parquet, Rouslan Tamaïev affirme avoir reçu de la justice helvétique la confirmation qu'aucun compte au nom de Boris Eltsine n'a été ouvert à la Banque du Gothard./ats-afp

Côte d'Ivoire Nouveau charnier

Dix-huit cadavres ont été retrouvés dans la lagune d'Abidjan après les violences de la semaine dernière en Côte d'Ivoire. Une information judiciaire a par ailleurs été ouverte sur le charnier mis au jour le 27 octobre. Les affrontements de la semaine dernière auraient fait près de 500 morts./afp

Poutine Rencontre avec Jospin et les patrons français

Au deuxième jour de sa visite officielle en France, le président russe Vladimir Poutine s'est efforcé hier de convaincre le gouvernement Jospin et les entreprises françaises de concrétiser le «nouveau souffle» dans les relations franco-russes en développant les investissements en Russie, gelés depuis la crise financière de 1998.

Après Jacques Chirac la veille, le maître du Kremlin a tenté de séduire Lionel Jospin. Reçu pendant une heure à Matignon, Vladimir Poutine a examiné avec le premier mi-

nistre français les possibilités de coopération. Selon Matignon, Lionel Jospin a insisté, après avoir salué les réformes engagées depuis l'élection de Vladimir Poutine en mars dernier, sur l'importance d'avoir un «cadre stable et transparent» pour les investisseurs internationaux. Le président russe lui a répondu qu'il s'attachait à «construire un Etat», expliquant que le droit de la concurrence russe n'avait aujourd'hui rien à envier au droit européen.

Deux secteurs ont été évoqués plus particulièrement: l'aéronautique et le spatial, et l'énergie (TotalFina-Elf).

Le chef du Kremlin avait

reçu auparavant une délégation du Mouvement des entreprises de France (Medef). Il a invité les chefs d'entreprise à développer leurs investissements en Russie, en leur proposant de venir eux-mêmes à Moscou pour se rendre compte de la situation sur le terrain. Une délégation de 50 patrons se rendra du 8 au 10 novembre dans la capitale russe, a précisé le président du Medef Ernest-Antoine Seillière.

Vladimir Poutine doit achever aujourd'hui sa visite officielle en France par un déplacement au cimetière russe de Sainte-Geneviève-des-Bois, dans l'Essonne./ap

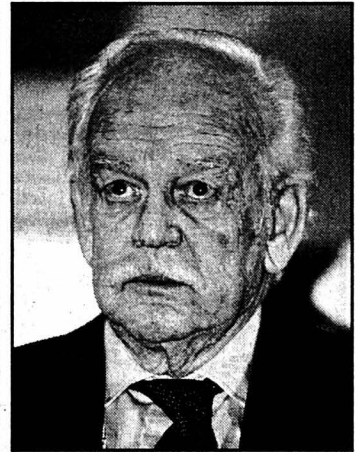
Monaco Le prince défie Paris

Le prince Rainier rejette en bloc les récentes accusations de la France et les considère comme «une volonté délibérée de nuire à l'image de Monaco». Il annonce que la Principauté «entend retrouver sa pleine souveraineté» et dépeussier les traités qui la lient à la France.

Dans une interview publiée hier par «Le Figaro», le prince Rainier déclare par ailleurs que son fils Albert devra d'abord se donner une descendance avant de lui succéder. «Je ne souhaite pas (...) m'accrocher à vie à ma fonction. Le prince Albert possède toutes les qualités pour devenir un jour prochain prince souverain. Mais, auparavant, je souhaite qu'il puisse se donner une descendance parce que cela est essentiel pour l'avenir de la Principauté et de notre famille», souligne le prince Rainier.

Concernant les accusations, notamment de blanchiment d'argent, portées ces derniers mois par la France contre Monaco, le prince Rainier affirme qu'«elles sont totalement fausses». Elles «n'ont qu'un but: attirer l'opprobre sur Monaco. C'est inadmissible».

Selon lui, il est évident que le refroidissement entre Paris et Monaco va entraîner une modification des relations bilatérales. «Il est temps de dépeussier les traités qui nous lient à la France», annonce le prince. «Il n'y a plus de raison que Paris intervienne aussi massivement dans les affaires intérieures monégasques. (...) Le système actuel doit être profondément revu dans l'optique de rendre sa pleine souveraineté à notre pays, de rendre Monaco aux Monégasques.» Parmi les changements réclamés, Rainier III exige de pouvoir nommer lui-même son premier ministre./ap



Selon Rainier III, la Principauté doit «retrouver sa pleine souveraineté».

photo asla



Emploi, immobilier, occasions, promotions et trouvailles... c'est toute une région qui parle affaires!

A 96 centimes par jour, ça vaut la peine de s'informer.

L'Impartial

www.limpartial.ch

Je m'abonne:

annuel Fr. 290.-
96 cts le numéro

semestriel Fr. 154.-

trimestriel Fr. 82.-

Prix spéciaux sur demande:

- étudiants vivant hors du domicile familial
- AVS au bénéfice d'une aide complémentaire.

(Merci d'écrire en lettres majuscules)

Nom et prénom:

Rue et no:

NP/Localité:

Numéro de téléphone:

Date:

Signature:

Je réglerai ce montant au moyen du bulletin qui me parviendra ultérieurement. A retourner à: L'IMPARTIAL, service des abonnements, rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. 032 / 911 23 11.

SAirGroup En France, ça avance

La rencontre lundi entre Paul Reutlinger et l'intersyndicale d'AOM, Air Liberté et Air Littoral a porté ses fruits. Pour la première fois, le patron des compagnies françaises dont SAirGroup a pris le contrôle s'est engagé sur une date de fusion.

«La fusion juridique entre AOM et Air Liberté devrait intervenir le 31 décembre 2001 au plus tard», a indiqué hier à l'ATS Gilles Nicoli, membre de l'intersyndicale et élu du comité d'entreprise d'Air Liberté. «Nous avons eu l'engagement de M. Reutlinger sur ce point, ce qui est très important.»

Paul Reutlinger a confirmé que la recapitalisation d'AOM participations, annoncée par une lettre, était en cours. «Les actionnaires de SAirGroup et Marine-Wendel seraient prêts à apporter les 2 milliards de francs français (464 millions de francs), comme prévu», a précisé Gilles Nicoli.

Déjà échaudés par leurs précédents employeurs, les salariés des compagnies françaises restent méfiants. «Nous espérons avoir le maximum de réponses lors des prochains comités d'entreprises d'AOM et d'Air Liberté.»

Le personnel attend rapidement des confirmations aux réponses apportées, ou seulement esquissées. Pour SAirGroup, l'enjeu est important. «C'est son image qui est en jeu», considère Gilles Nicoli, confiant dans l'issue des discussions à venir./ats

Technologies Jacques Neiryck et la révolution

Jacques Neiryck, professeur à l'EPFL et conseiller national, est convaincu que la révolution des techniques de l'information va toucher toute la société. Comme la révolution de l'imprimerie avec Gutenberg a été un élément décisif pour la Réforme.



Jacques Neiryck, professeur à l'EPFL, est convaincu que la société va être bouleversée par les techniques de l'information. photo a

Le professeur Jacques Neiryck n'a pas mâché ses mots lundi à Neuchâtel lors d'une conférence à l'hôtel Beau-Rivage. «Il faut arrêter de faire apprendre du calcul mental aux enfants. Mon principe est le suivant: Ne faites pas faire à un cerveau humain ce qu'un ordinateur fait mieux que lui». Et comme l'informatique est en train d'envahir tous les secteurs, il est temps selon lui de réfléchir à son utilisation.

Le conseiller national part du postulat «que pour transporter de l'information, il vaut mieux déplacer des bits que des atomes». A titre d'exemple, il a

critiqué les journaux qui avec leur rotative et leurs porteurs fonctionnent encore souvent de manière archaïque à l'heure de l'internet.

Jacques Neiryck a relevé une panoplie d'applications possibles. Du télé-enseigne-

ment, à la téléconférence qui permettrait de réduire les déplacements des hommes d'affaires, au télétravail ou travail à domicile qui permettrait de désengorger des centres comme Zurich ou Genève, à la télébourse et à la télébanque. Le professeur a aussi mis le doigt sur la e-politique qui permettrait de développer la démocratie directe (des signatures pour une initiative pourraient par exemple être rassemblées sur internet). Cela va remettre en cause le pouvoir des notables et de l'administration, la télé-administration (déclaration d'impôts par internet) va aussi se développer.

Nature du travail modifiée

«Les technologies de l'information vont modifier la nature du travail», a poursuivi Jacques Neiryck. Le secteur primaire emploiera 5% des travailleurs, le secondaire 5% et les services 90%. Le travail va aussi se raréfier, les semaines

deviendront plus courtes mais le travail sera plus exigeant. «Il faudra donc réfléchir à une nouvelle définition du travail et trouver des correctifs pour éviter le travail à deux vitesses». Dans la foulée de cette révolution des techniques de l'information, les loisirs devront être repensés, la vie humaine définie (avec la fécondation in vitro, le clonage à fin thérapeutique, etc.), la formation garantie, la frontière entre civilisation et barbarie définie, le rapport du pays au reste du monde réfléchi et le mode de mécénat de la culture repensé.

Selon le professeur, toute innovation technique est ambivalente, à l'image de l'imprimerie qui a permis des progrès notables mais qui a aussi engendré des guerres de religion avec l'arrivée de la Réforme. Et il a donc conclu: «La technique a toujours la réponse mais quelle est la question? C'est à vous de la formuler».

Sylvie Jeanbourquin

Ciba SC Changement au sommet

Ciba Spécialités Chimiques (Ciba SC) s'est trouvé un nouveau patron. Armin Meyer, âgé de 51 ans, succédera à Rolf Meyer, 57 ans, à la présidence de la direction et du conseil d'administration du groupe bâlois. Un changement que salue la bourse. Actuel vice-président du conseil de Ciba SC, Armin Meyer prendra la tête du conseil d'administration le 17 no-

vembre. Il remplacera ensuite son homonyme à la présidence de la direction à compter du 1er janvier. Ciba SC était probablement depuis longtemps à la recherche d'un remplaçant pour Rolf Meyer, estime un analyste. Les investisseurs ont perdu confiance. Principaux re proches: l'échec de la fusion avec Clariant et l'acquisition du groupe Allied Colloids./ats

Bienne BNS Group débarque

Leader en ce qui concerne les solutions sur mesure en matière de Customer Care, BNS Group a transféré son siège principal de Zurich à Bienne. D'ici à 2001, l'entreprise veut créer 140 emplois. Fondée par Stefan Buess il y a trois ans, la société a ainsi centralisé l'ensemble de ses secteurs d'activité dans la cité du Seeland bernois. Le bilinguisme de la ville

est un avantage pour BNS Group, indique ce dernier dans un communiqué. «La ligne de conduite ambitieuse pour le développement de l'entreprise a pu être respectée sans problèmes.» BNS Group conseille et assiste les clients des entreprises de télécommunications, du e-business et du e-commerce via téléphone, courrier électronique ou live chat./comm.

Inflation Rebond attendu

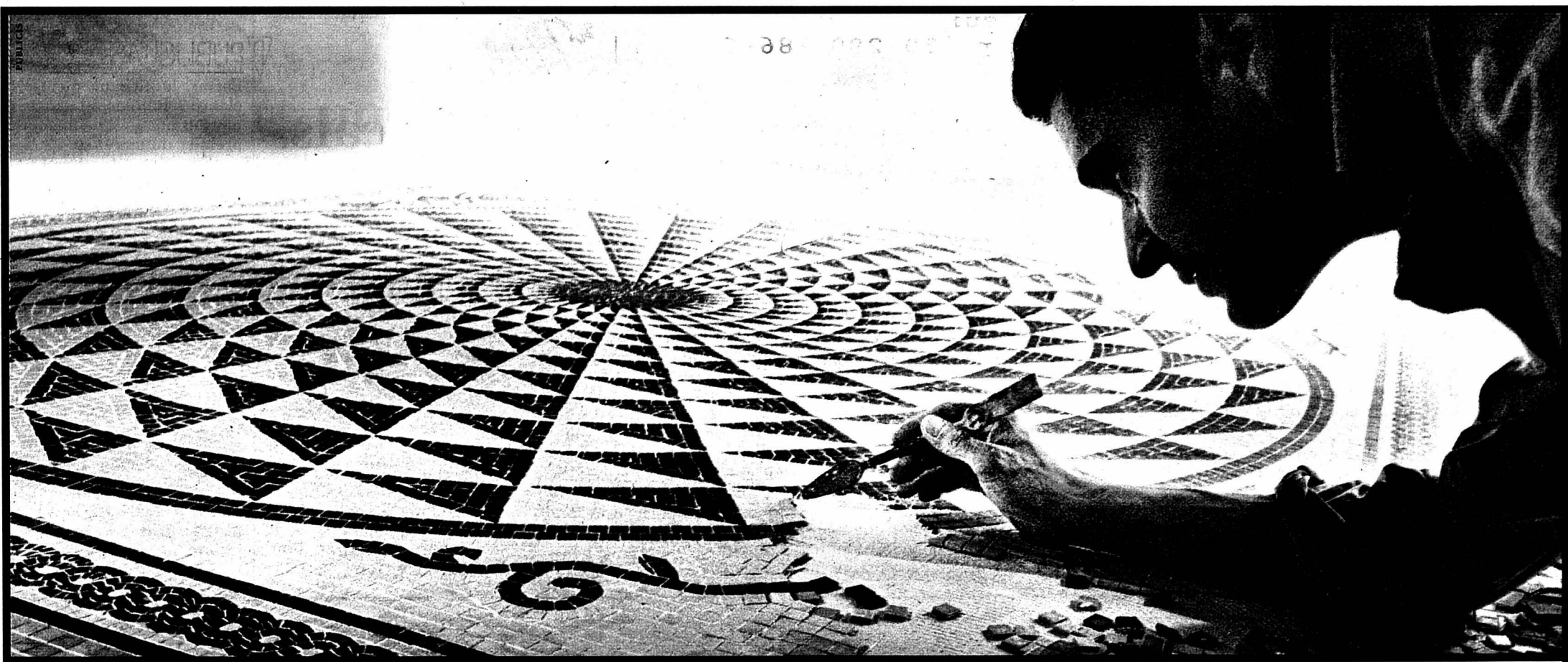
Après une forte poussée en septembre, la situation s'est détendue en octobre sur le front de l'inflation en Suisse. Les prix ont fléchi de 0,3% en un mois. En rythme annuel, le renchérissement revient à 1,9%, contre 2,3% le mois précédent. Mais un rebond est attendu dès novembre.

Hors pétrole, l'inflation reste faible, note Bernard Lambert, économiste de Picet & Cie, joint hier par l'ATS. Si l'on ne tenait pas compte du mazout ni de l'essence, elle n'atteindrait que 0,4% en rythme annuel, précise pour sa part l'Office fédéral de la statistique (OFS).

Toutefois, depuis début octobre, moment auquel les prix du mois sous revue ont été relevés, le mazout comme l'essence ont vu leur prix progresser. En conséquence, l'inflation annuelle en novembre pourrait dépasser le record de 2,3% atteint en septembre, selon Bernard Lambert.

D'autant plus que les loyers, qui sont relevés tous les trois mois, seront pris en compte en novembre, explique l'économiste genevois. Or, par rapport à la même période de 1999, cet indice devrait augmenter.

Pour l'an prochain, l'OFS estime que le taux d'inflation annuel moyen pourrait approcher 1,9%. Le maintien de la croissance économique, le niveau élevé des prix pétroliers, la répercussion du relèvement des taux hypothécaires sur les loyers et l'augmentation de la TVA exerceront une pression à la hausse./ats



Le conseil en gestion financière UBS. Votre conseiller UBS analyse vos besoins les plus divers – qu'il s'agisse de prévoyance, d'accroissement de patrimoine, d'optimisation fiscale ou encore de planification de succession – en tenant naturellement compte de votre situation globale. Dans le cadre d'un conseil en gestion financière complet, il élabore pour vous une solution sur mesure. Comment obtenir un entretien personnel? C'est très simple: adressez-vous au conseiller UBS le plus proche de votre domicile ou consultez notre site Internet: www.ubs.com.

L'art de la gestion financière
consiste à réunir des éléments
disparates en un tout harmonieux.

 UBS

ABC CINEMA info: 967 90 42

TOUT VA BIEN (on s'en va)
de Claude Mouriéras
Miou Miou, Sandrine Kiberlain,
Natacha Régnier, Michel Piccoli
1ère vision
Me, je, ve, sa et di à 18h30 et 20h45; lu et ma à 20h45

Lecture Rés: 967 90 43

Cycle de lectures ISRAEL HOROVITZ 132-082454
UNE TENDRESSE INESPÉRÉE
mise en lecture: Ann-Kathrin Graf
avec: Bernard Escalon, Hélène Firla, Thomas Laubacher, Janine Michel,
Patrice de Montmolin, Olivier Nicola, Roberto Salomon, Emmanuelle Vouillamoz
Lundi 6 novembre à 20h30

AVIS OFFICIELS

Marianne Pollen Estoppey
Dipl. psych. Psychologue spécialiste
en psychothérapie FSP
a le plaisir de vous annoncer
l'ouverture de son cabinet de consultations
enfants/adolescents
en association avec
Madame Michèle Ben Ichou,
psychologue FSP, psychothérapeute
ASP, enfants/adolescents/adultes
dès le 23 octobre 2000
Consultations sur rendez-vous.
83, rue Jardinière, 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/913 22 61 ou 079/663 73 34
(Marianne Pollen Estoppey)
Tél. 032/913 17 37 ou 032/721 47 06
(Michèle Ben Ichou)

028-280640

PLAZA Chaque jour à 18h et 20h30
Tél. 916 13 55 Nocturnes ve et sa à 23h 16 ans

Après son passage à Neuchâtel, retrouvez Morgan Freeman dans une intrigue passionnante aux rebondissements multiples... Précédé du court-métrage «L'Arrivée»

GENE HACKMAN MORGAN FREEMAN
UN FILM DE STEPHEN HOPKINS
SUSPICION
THOMAS JANE MONICA BELLUCCI

SCALA 2 Chaque jour à 16h, 18h15 et 20h30.
Tél. 916 13 66 Noct. ve et sa à 23h 12 ans

V.O. s.-t. fr./all. dès vendredi à 18h15 + lundi toutes les séances

Trois prisonniers enchaînés s'évadent du bain, mais le rusé shérif Cooley est à leurs trousses... Une aventure palpitante truffée d'humour

George Clooney John Turturro Tim Blake Nelson / avec John Goodman

UNE COMEDIE IRRESISTIBLE

SELECTION OFFICIELLE - CANNES 2000

O'BROTHER
un film de Joel Coen & Ethan Coen

SCALA 1 Tél. 916 13 66

Cycle «Passion Cinéma»
Les Gitans au cinéma

Version originale à 18h

De me à sa Latcho Drom
de Tony Gatlif

De di à ma Un'anima divisa in due
de Silvio Soldini

malades chroniques.
aider, là où personne ne le fait plus, les malades de longue durée dépendent de notre soutien.
dons sur c.p. 30-289 986-6

LIGUE PULMONAIRE SUISSE

Un canapé à donner?

Désormais, vous pouvez passer vos annonces via Internet!
www.publicitas.ch

Cuisine en chêne clair, avec cuisinière électrique et potager à bois, hotte, frigo y compris banc d'angle en chêne, à vendre, pour cause de déménagement. Téléphone, soir.

à gré, meubles de style et antiquités, d'origine. Vente sur rendez-vous. Tél. 032-341-1111

Table Louis-Philippe, ancien rallonge + 5 chaises Louis-Philippe, ciennes, Fr. 3000.-

Un canapé à donner? Désormais, vous pouvez passer vos annonces via Internet!
www.publicitas.ch

Gestion de fortune
De nouveaux horizons.

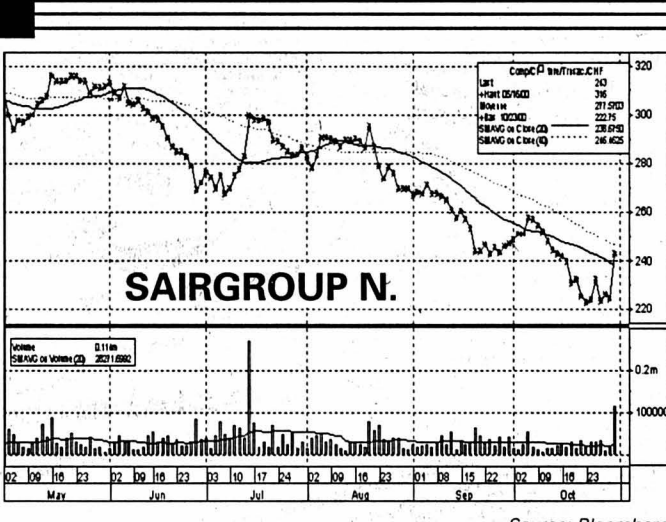
BCN PRIVATE BANKING

BOURSE

INDICES bas / haut 2000 dernier 31/10

| | | | | |
|----------------------|----------|----------|----------|----------|
| Zürich, SMI | 6739.3 | 8407.5 | 7948.8 | 7977.5 |
| Zürich, SPI | 4663.35 | 5789.02 | 5554.52 | 5572.9 |
| New-York, DJI | 9654.64 | 11750.28 | 10835.77 | 10971.14 |
| New-York, Nasdaq 100 | 2897.27 | 4816.35 | 3081.07 | 3282.3 |
| Francfort, DAX | 6297.49 | 8136.16 | 6933.17 | 7082.44 |
| Londres, FTSE | 5915.2 | 6930.2 | 6388.4 | 6438.4 |
| Paris, CAC 40 | 5388.85 | 6944.77 | 6296.84 | 6397.66 |
| Tokio, Nikkei 225 | 14425.22 | 20833.21 | 14464.56 | 14539.6 |
| DJ Euro Stock 50 | 4471.89 | 5522.42 | 4984.07 | 5057.15 |

Internet: www.bcn.ch



Bourse suisse (cours en CHF)

| | bas / haut 2000 | précédent | 31/10 |
|---------------------------|-----------------|-----------|--------|
| ABB Ltd n | 150.75 | 218 | 218 |
| Adecco n | 977 | 1516 | 1238 |
| Aluisse group n | 860 | 1307 | 900 |
| Baloise Holding n | 1207 | 1814 | 1768 |
| BB Biotech | 987 | 2479 | 2015 |
| BB Vision | 297 | 448 | 432 |
| BT & T | 646 | 1063 | 691 |
| Ciba Spéc. Chimiques n | 94.25 | 122.5 | 104 |
| Cicore Holding n | 135 | 330 | 135 |
| Cie fin. Richemont | 3510 | 5310 | 4969 |
| Clariant n | 461 | 799 | 537 |
| Crédit Suisse Group n | 284 | 390.5 | 336 |
| Crossair n | 480 | 790 | 481 |
| Ems-Chemie Holding | 7000 | 8025 | 7400 |
| ESEC Holding n | 570 | 775 | 641 |
| Feldschlössen-Hürlim. p. | 545 | 754 | 648 |
| Fischer (Georg) n | 440 | 603 | 473 |
| Forbo Hld n | 606 | 844 | 689 |
| Givaudan n | 420 | 539 | 425.5 |
| Helvetia-Patria Holding n | 1040 | 1570 | 1455 |
| Hero p | 177 | 218 | 187 |
| Holderbank Fin. p | 1616 | 2277 | 1880 |
| Julius Baer Holding p | 4400 | 9330 | 8990 |
| Kudelski SA n | 880 | 2695 | 2450 |
| Logitech International n | 400 | 634 | 550 |
| Lonza n | 795 | 1027 | 848 |
| Moenpick | 700 | 849 | 822 |
| Nestlé n | 2540 | 3820 | 3713 |
| Nektrom | 160 | 319.5 | 307.5 |
| Novartis n | 1989 | 2781 | 2770 |
| Pargesa Holding p | 2515 | 4600 | 3334 |
| Phonak Holding n | 2651 | 5925 | 5100 |
| PubliGroup n | 850 | 2000 | 1050 |
| Réassurance n | 2551 | 3654 | 3536 |
| Rentenanstalt n | 790 | 1519 | 1399 |
| Rieter Holding n | 460.5 | 615 | 535 |
| Roche Holding bj | 14820 | 18875 | 16500 |
| Roche Holding p | 16750 | 27300 | 19600 |
| Sairgroup n | 221 | 355.5 | 224.25 |
| Seron SA b | 802.5 | 2160 | 1610 |
| Sulzer n | 990 | 1309 | 1151 |
| Sulzer Medica n | 293 | 581 | 465 |
| Surveillance | 1990 | 3680 | 2171 |
| Swatch group n | 318 | 547 | 491 |
| Swatch group p | 1577 | 2739 | 2429 |
| Swiss Steel SA n | 11.6 | 16.45 | 11.65 |
| Swisscom n | 361 | 754 | 464.5 |
| UBS n | 189.25 | 265 | 242.5 |
| UMS p | 108.5 | 132 | 125.5 |
| Unaxis Holding n | 295 | 512 | 422 |
| Von Roll Holding p | 15 | 25 | 15.1 |
| Vontobel Holding p | 2840 | 5040 | 5000 |
| Zurich Fin. Serv. n | 670 | 977 | 854 |

Bourses européennes (cours en EUR)

| | bas / haut 2000 | précédent | 31/10 |
|----------------------------|-----------------|-----------|-------|
| ABN Amro (NL) | 19.5 | 29.25 | 26.36 |
| Accor (F) | 35.39 | 51 | 46 |
| Aegon (NL) | 32.5 | 48.5 | 46.99 |
| Ahold (NL) | 20.25 | 34.85 | 34.42 |
| Air Liquide (F) | 117.5 | 162.5 | 130.1 |
| AKZO-Nobel (NL) | 37.3 | 54.6 | 52.3 |
| Alcatel (F) | 39 | 97.15 | 71 |
| Allianz (D) | 311 | 444.5 | 394.7 |
| Allied Irish Banks (IRL) | 8.05 | 12.1 | 11.9 |
| Aventis (F) | 47.28 | 89.8 | 84.75 |
| AXA (F) | 119.5 | 178.5 | 149.2 |
| Banco Bilbao Vizcaya (E) | 12.25 | 17.46 | 15.3 |
| Bayer (D) | 38.52 | 51.3 | 49.85 |
| British Telecom (GB) £ | 6.31 | 14.95 | 8.005 |
| Carrefour (F) | 62.25 | 93.25 | 78 |
| Cie de Saint-Gobain (F) | 116.5 | 195.7 | 147.3 |
| DaimlerChrysler (D) | 49.6 | 79.9 | 52.1 |
| Deutsche Bank (D) | 69.1 | 103.2 | 93.75 |
| Deutsche Lufthansa (D) | 19.25 | 27.99 | 22.3 |
| Deutsche Telekom (D) | 35.15 | 104 | 43.75 |
| E.ON (D) | 41.15 | 61.8 | 59.85 |
| Electrabel (B) | 216.5 | 334.9 | 252.2 |
| Elf Aquitaine (F) | 138.1 | 239.8 | 163 |
| Elsevier (NL) | 9.26 | 16 | 15.05 |
| Endesa (E) | 17.7 | 24.54 | 19.25 |
| ENI (I) | 4.73 | 6.87 | 6.23 |
| France Telecom (F) | 94.75 | 219 | 127.5 |
| Glaxo Wellcome (GB) £ | 6.19 | 21.68 | 20.68 |
| Groupé Danone (F) | 90.25 | 172.4 | 171 |
| ING Groep (NL) | 47 | 80.2 | 80.1 |
| KLM (NL) | 17.55 | 34.75 | 20.25 |
| KPN (NL) | 19 | 74.5 | 25 |
| L'Oréal (F) | 60.25 | 90.75 | 87.7 |
| LVMH (F) | 70.25 | 98.7 | 84.9 |
| Mannesmann (D) | 101 | 382.5 | 106 |
| Metro (D) | 33.7 | 55.5 | 49 |
| Nokia (FI) | 32.8 | 65.3 | 47 |
| Petrofina (B) | 366 | 830 | 726 |
| Philips Electronics (NL) | 30.5 | 58.3 | 44.91 |
| Prudential (GB) £ | 8.15 | 12 | 9.2 |
| Repsol (E) | 18.17 | 24.01 | 19.37 |
| Royal Dutch Petroleum (NL) | 51.51 | 75.9 | 69.74 |
| RWE (D) | 30.4 | 47.5 | 46.5 |
| Schneider (F) | 57.35 | 85.8 | 70.5 |
| Siemens (D) | 111.4 | 195 | 147.4 |
| Société Générale (F) | 48 | 70.5 | 63.8 |
| Telefonica (E) | 19.25 | 33.12 | 22.45 |
| Total (F) | 118.5 | 189 | 165.1 |
| Unilever (NL) | 40 | 61.45 | 60.65 |
| Vivendi (F) | 76.15 | 150 | 82.25 |

Bourses Nord-américaines (cours en USD)

| | bas / haut 2000 | précédent | 31/10 |
|---------------------------|-----------------|-----------|---------|
| Aluminium Co of America | 23.1875 | 43.625 | 28.25 |
| American Express Co. | 39.8125 | 62.8125 | 58.4375 |
| American Tel & Tel Co. | 21.375 | 60.75 | 22.625 |
| Baxter Intl Inc. | 51.75 | 90.25 | 81.6875 |
| Boeing Co. | 32 | 66.9375 | 64.6875 |
| Caterpillar Inc. | 0.375 | 55.125 | 34.9375 |
| Chevron Corp. | 70 | 94.875 | 81.625 |
| Citigroup Inc. | 35.3437 | 59.125 | 51.5625 |
| Coca Cola Co. | 42.9375 | 66.875 | 59.875 |
| Compaq Corp. | 21.91 | 34.8125 | 30.35 |
| Dell Computer Corp. | 22.0625 | 59.6875 | 28.8125 |
| Du Pont de Nemours | 38.1875 | 73.9375 | 45 |
| Exxon Mobil | 69.875 | 95.4375 | 89.4375 |
| Ford Motor Co. | 38.5 | 54.75 | 25.0625 |
| General Electric Co. | 41.6563 | 60.5 | 54 |
| General Motors Corp. | 54.5 | 94.625 | 59.875 |
| Goodyear Co. | 15.6 | 31.625 | 18.55 |
| Hewlett-Packard Co. | 43.5625 | 155.5 | 45.8125 |
| IBM Corp. | 87 | 134.9375 | 93.3125 |
| International Paper Co. | 26.3125 | 60 | 36 |
| Johnson & Johnson | 66.1875 | 101.875 | 94.375 |
| JP Morgan Co. | 104.875 | 183.75 | 159.375 |
| Mc Donald's Corp. | 26.375 | 43.625 | 31.1875 |
| Merck & Co. Inc. | 52 | 90 | 88.6875 |
| Microsoft | 48.4375 | 121.5 | 96.0625 |
| MMM Co. | 18.1875 | 103.75 | 95 |
| Pepsico Inc. | 29.6875 | 49.25 | 49.125 |
| Pfizer Inc. | 30 | 49.25 | 43.875 |
| Philip Morris Co. Inc. | 18.6875 | 38.625 | 37.9375 |
| Procter & Gamble Co. | 53 | 118.375 | 76.875 |
| Sears, Roebuck & Co. | 4.5625 | 43.5 | 29.7 |
| Silicon Graphics Inc. | 1.7188 | 13.5 | 4.375 |
| Union Carbide Corp. | 30.5625 | 68.4375 | 41.5625 |
| United Technologies Corp. | 46.5 | 72.9375 | 68.875 |
| Wal-Mart Stores | 41.5 | 68.9375 | 43.75 |
| Walt Disney Co. | 28.75 | 43.875 | 34.875 |

Fonds de placement (cours différés)

| | précédent | dernier |
|----------------------------|-----------|---------|
| Swisscra America USD | 244.85 | 247 |
| Swisscra Asia CHF | 117.3 | 116.2 |
| Swisscra Austria EUR | 74.05 | 73.95 |
| Swisscra Italy EUR | 142.4 | 144.9 |
| Swisscra Tiger CHF | 82.1 | 80.55 |
| Swisscra Japan CHF | 122.7 | 121.6 |
| Swisscra Netherlands EUR | 75.2 | 76.65 |
| Swisscra Gold CHF | 404.5 | 408.5 |
| Swisscra Emer. Markets CHF | 114.06 | 113.79 |
| Swisscra Switzerland CHF | 320.4 | 321.25 |
| Swisscra Small Caps CHF | 294.3 | 295.6 |
| Swisscra Germany EUR | 182.7 | 186.35 |
| Swisscra France EUR | 49.9 | 50.55 |
| Swisscra G-Britain GBP | 238.7 | 242 |
| Swisscra Europe CHF | 296.15 | 302.05 |
| Swisscra Green Inv. CHF | 152.55 | 153.4 |
| Swisscra IFC | 295 | 301 |
| Swisscra VALCA | 321.1 | 322.7 |
| Swisscra Port. Income CHF | 116.43 | 116.62 |
| Swisscra Port. Yield CHF | 144.67 | 144.94 |
| Swisscra Port. Bal. CHF | 174.73 | 177.08 |
| Swisscra Port. Growth CHF | 224.27 | 224.92 |
| Swisscra Port. Equity CHF | 302.47 | 303.35 |
| Swisscra Port. Mixed EUR | 110.57 | 110.41 |
| Swisscra Bond SFR | 94.15 | 94.2 |
| Swisscra Bond INTL | 104.55 | 104.65 |
| Swisscra Bond Inv EUR | 1029.19 | 1029.29 |
| Swisscra Bond Inv GBP | 1256.14 | 1254.21 |
| Swisscra Bond Inv USD | 1224.27 | 1225.82 |
| Swisscra Bond Inv CAD | 1157.29 | 1157.3 |
| Swisscra Bond Inv AUD | 1174 | 1174.05 |
| Swisscra Bond Inv JPY | 1140.11 | 1140.67 |
| Swisscra Bond Inv INTL | 109.59 | 109.65 |
| Swisscra Bond Med. CHF | 97.22 | 97.22 |
| Swisscra Bond Med. EUR | 104.58 | 104.58 |
| Swisscra Bond Med. USD | 98.62 | 98.71 |
| Swisscra Commun. EUR | 421.73 | 432.26 |
| Swisscra Energy EUR | 609.61 | 602.78 |
| Swisscra Financ. EUR | 599 | 600.82 |
| Swisscra Health EUR | 687.66 | 672.61 |
| Swisscra Leisure EUR | 540.2 | 535.65 |
| Swisscra Technology EUR | 506.95 | 504.06 |

Taux de référence

| | précédent | 31/10 |
|-------------------------|-----------|--------|
| Rdt moyen Confédération | 3.95 | 3.97 |
| Rdt 30 ans US | 5.746 | 5.784 |
| Rdt 10 ans Allemagne | 5.1907 | 5.2154 |
| Rdt 10 ans GB | 5.4475 | 5.4255 |

Devises

| | demandé | offert |
|--------------|---------|--------|
| USD(1)/CHF | 1.7785 | 1.8175 |
| EUR(1)/CHF | 1.5097 | 1.5427 |
| GBP(1)/CHF | 2.5735 | 2.6385 |
| CAD(1)/CHF | 1.1655 | 1.1925 |
| SEK(100)/CHF | 17.715 | 18.265 |
| NOK(100)/CHF | 19.05 | 19.65 |
| JPY(100)/CHF | 1.629 | 1.667 |

Billéts (indicative)

| | demandé | offert |
|--------------|---------|--------|
| USD(1)/CHF | 1.77 | 1.86 |
| FRF(100)/CHF | 22.5 | 23.8 |
| GBP(1)/CHF | 2.54 | 2.7 |
| NLD(100)/CHF | 67.45 | 70.45 |
| ITL(100)/CHF | 0.075 | 0.082 |
| DEM(100)/CHF | 76.25 | 79.05 |
| CAD(1)/CHF | 1.14 | 1.22 |
| ESP(100)/CHF | 0.87 | 0.97 |
| PTE(100)/CHF | 0.7 | 0.81 |

Métaux

| | précédent | 31/10 |
|----------------|-----------|--------|
| Or USD/Oz | 265 | 265 |
| Or CHF/Kg | 15388 | 15343 |
| Argent USD/Oz | 4.75 | 4.75 |
| Argent CHF/Kg | 275.93 | 274.75 |
| Platine USD/Oz | 570 | 576.5 |
| Platine CHF/Kg | 33005 | 33315 |

Convention horlogère

| | Fr. | 15600 |
|-------------|-----|-------|
| Plage | Fr. | 15250 |
| Achat | Fr. | 320 |
| Base Argent | Fr. | 320 |

Source des cours: FIDES
Sans engagement ni responsabilité de notre part.

France Après le naufrage d'un cargo dans la Manche, une pollution chimique menace

Le cargo italien «levoli Sun», en difficulté dans la Manche depuis lundi a coulé hier près du Cotentin en France. Parmi les 6000 tonnes de produits chimiques que contient le cargo se trouve une grande quantité de styrène, produit insoluble dans l'eau, très toxique et très corrosif.

Le cargo italien en difficulté dans la Manche depuis lundi a coulé hier près du Cotentin en France, avec 6000 tonnes de produits chimiques à bord. Dix mois après celle de l'Erika, cette catastrophe maritime suscite de vives critiques.

Alors qu'il était remorqué vers un port français, le navire a sombré vers 9h près de l'île anglo-normande d'Aurigny. Bourré de produits chimiques, l'«levoli Sun» reposait entre

60 et 70 mètres de fond dans la Manche en bordure d'une fosse. «On est obligé d'attendre car on ne sait pas encore comment il va se comporter en raison des mauvaises conditions météo», a déclaré le lieutenant de vaisseau Gérard Méchain. Il se pourrait qu'il glisse dans la fosse, en raison de forts courants. Un tel cas serait délicat, car il rendrait compliquée une maîtrise du navire». Les moyens aériens et nautiques de la Marine nationale sont restés en observation à proximité du point de naufrage, dans le but de déceler une éventuelle pollution. Ils ont assuré que rien n'avait été remarqué.

De leur côté, les Verts et l'organisation Greenpeace ont déclaré qu'une partie des déchets s'était déjà déversée en mer. «On est surpris de voir que ce chimiquier était treuillé au-dessus de la fosse des Cas-

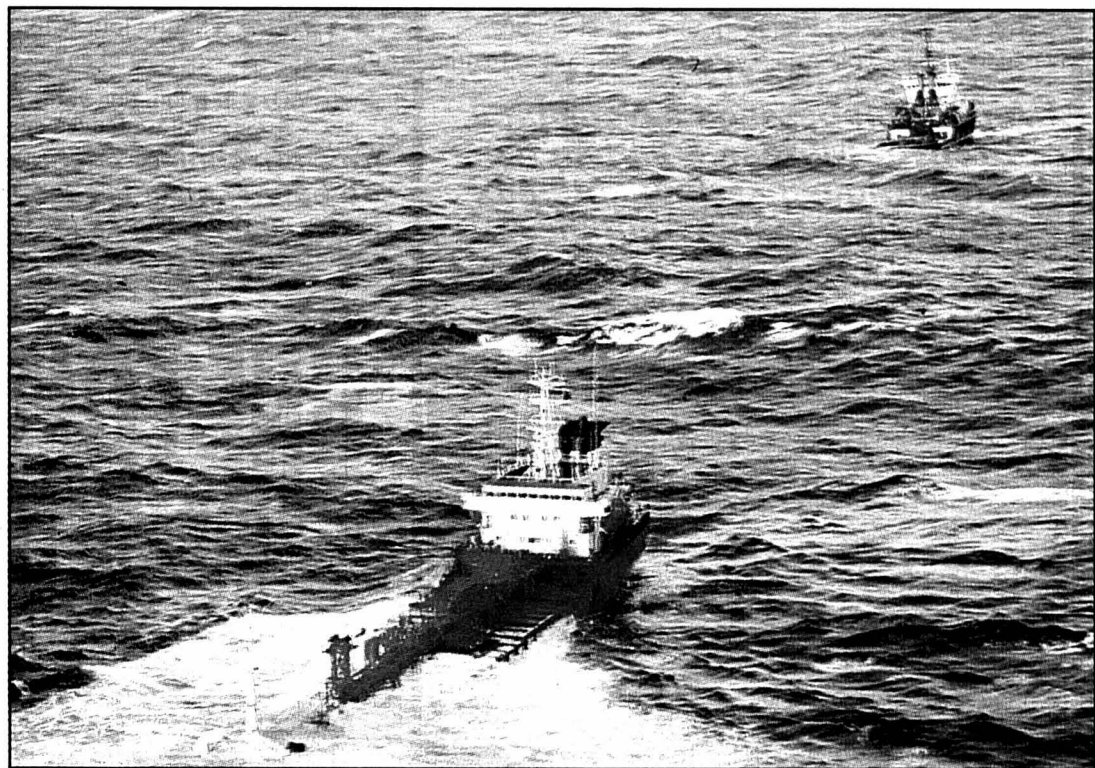
quets. Nous pensons que les autorités avaient décidé de le couler là», a accusé Bruno Rebelle, directeur de Greenpeace en France. Selon lui, des déchets radioactifs ont été largués par les Britanniques pendant des dizaines d'années dans la fosse des Casquets. Plusieurs tonnes de déchets chimiques y ont été balancées, ainsi que des munitions de la Deuxième Guerre mondiale.

Le styrène, un produit très toxique

Le capitaine du Sirpa-Mer a rejeté ces accusations, soulignant que les conditions de mer étaient responsables du naufrage. Parmi les 6000 tonnes de produits chimiques que contient le cargo se trouve une grande quantité de styrène. Ce produit est qualifié d'insoluble dans l'eau, très toxique et très corrosif par les autorités maritimes.

Lundi matin, les services de secours avaient réussi à hélitreuiller les quatorze membres d'équipage du navire en détresse. Ce cargo de 114 mètres de long parti du port de Fawley, en Grande-Bretagne devait rejoindre le port de Bar, en Yougoslavie.

Lancé il y a onze ans et appartenant à un armateur italien, il était classé à l'indice 35/50 par la société de classification Rina. Cette société a



L'Abeille «Flandres» a tenté de remorquer le «levoli Sun» jusqu'au Havre ou à Cherbourg. Mais le cargo a coulé avant... photo Keystone

été déjà mise en examen après le naufrage du pétrolier Erika. Ce dernier s'était brisé au large des côtes bretonnes le 12 décembre 1999, causant une marée noire sur toute la côte atlantique.

Suite au naufrage du cargo italien, plusieurs responsables politiques ont réagi. Le prési-

dent français Jacques Chirac a exprimé «sa très vive préoccupation» et a appelé l'Union européenne à se doter très vite de nouvelles règles en matière de sécurité maritime.

De nombreuses attaques ont fusé à l'encontre du gouvernement. Suite à ces accusations, le premier ministre

français Lionel Jospin a mis en cause la «qualité d'âme» des députés de l'opposition qui, à l'image de Greenpeace, laissent entendre à l'Assemblée nationale que les secours maritimes avaient délibérément remorqué le cargo au-dessus de la fosse des Casquets. /ats

Inondations redoutées

En Grande-Bretagne, la situation se normalise au lendemain du passage de la tempête, mais le pays craint les inondations. De fortes pluies devraient s'abattre aujourd'hui et demain sur le sud de l'Angleterre et le Pays de Galles.

Des avis de menaces de

crues restaient en vigueur pour 22 rivières à travers la Grande-Bretagne. Les compagnies ferroviaires tentent de rétablir un trafic normal. Au moins neuf personnes ont perdu la vie dans le nord de l'Europe jusqu'ici. Deux sont toujours portées disparues en Grande-Bretagne. /ats

Taiwan Au moins 49 morts dans le crash d'un Boeing

Un Boeing 747-400 de Singapore Airlines s'est écrasé hier à Taiwan. Le bilan provisoire était en soirée d'au moins 49 morts.

Un Boeing 747-400 de Singapore Airlines en partance pour Los Angeles s'est écrasé hier, tentant de décoller en pleine tempête de l'aéroport de Taïpeh. Le bilan provisoire était en soirée d'au moins 49 morts selon la compagnie. Un objet heurté par l'avion serait à l'origine de l'accident.

Un responsable du centre de secours a fait état de 68 personnes hospitalisées et de seize autres indemnes. Le nombre de passagers s'élevait à 159, celui des membres de l'équipage à 20.

«L'appareil a pris feu et explosé peu après son décollage», a déclaré un responsable de l'aéroport. Le Boeing 747-400 avait décollé à 23h18 locales (17h18 heure suisse) malgré une tempête et des vents violents. En

retombant, il a heurté deux autres avions, dont un de China Airlines, a dit la police.

Selon Singapore Airlines, le commandant de bord a signalé avoir heurté un objet pendant le décollage. Un passager américain, interrogé par CNN, a lui

parlé d'une forte déflagration au moment de l'accident.

«Il y a eu des flammes partout. Un pauvre homme qui se trouvait non loin a dû être aspergé de kérosène, parce qu'il s'est enflammé comme une torche», a-t-il ajouté. L'aéroport Tchang Kai-Tchek a

été fermé et tous les vols ont été annulés.

Aucun Suisse

Aucun Suisse ne figurait sur la liste des passagers, a indiqué Christina Hollenweger, porte-parole de Singapore Airlines à Zurich. La plupart des passagers étaient des Taïwanais. Parmi les autres nationalités représentées, les Etats-Unis figurent au premier rang.

C'est le premier accident d'avion majeur à Taïwan depuis février 1998. L'accident d'un Airbus A300-600R de China Airlines avait alors fait 202 morts, la pire catastrophe aérienne qu'ait connue l'île.

L'accident d'hier s'est produit alors que le typhon Xangsane s'approche de Taïwan, avec des vents de 130 km/h pouvant atteindre 165 km/h par moments. Le Bureau central météorologique de Taïwan a émis un bulletin d'alerte. /ats



Selon un responsable de l'aéroport, l'appareil a pris feu et explosé peu après son décollage. photo Keystone

Station spatiale Mission historique pour Soyouz

Deux Russes et un Américain filent depuis hier vers la Station spatiale internationale (ISS) à bord d'un vaisseau Soyouz. Cette mission historique de plus de trois mois marquera un nouveau chapitre de la conquête spatiale. Le chef de mission, l'Américain William Shepherd, et ses deux coéquipiers russes, Youri Gidzenko et Sergueï Krikaliov, vont rejoindre l'ISS qui tourne en orbite à 370 km au-dessus de la Terre. Ils seront les premiers occupants de cette station, qui a coûté 60 milliards de dollars (108 milliards de francs).

Considérée comme l'un des grands projets scientifiques du moment, l'ISS sera l'objet le plus brillant à observer de nuit et le seul objet artificiel présent dans l'espace qui soit visible à l'œil nu. Lorsque sa construction sera achevée en 2005, elle comptera sept étages, pèsera 418 tonnes et sera aussi spacieuse qu'un Boeing 747.

Les trois hommes resteront 117 jours à bord avant d'être re-

jointés le 17 février par un deuxième équipage, lui aussi russo-américain et venu à bord d'une navette américaine. En devenant une station habitée, l'ISS remplacera Mir, la seule station spatiale opérationnelle actuellement, qui sera détruite en février par les Russes, faute de financement.

La Suisse participe

La Suisse contribue également à l'aventure de la Station spatiale internationale, mais à la mesure de sa taille: elle participe à plusieurs projets scientifiques et déboursera quelque 120 millions de francs au total pour la construction de l'ISS. Près de 80% de cette contribution, qui couvre la période 1996-2005, reviennent sous forme de contrats de l'ESA pour l'industrie suisse. Les écoles polytechniques fédérales, les Universités de Genève, Fribourg, le laboratoire de Davos et l'Observatoire de Neuchâtel y sont déjà associés. /ats

BRÈVES

Ebola Septante-cinq morts en Ouganda

La fièvre d'Ebola dans le nord de l'Ouganda continue de frapper. Le bilan s'élève désormais à 75 morts, soit près de deux nouveaux décès par jour, a annoncé hier l'OMS. Jusqu'ici, 239 personnes ont contracté la maladie dans le district de Gulu. Quinze nouvelles hospitalisations ont eu lieu au cours des dernières 24 heures. Une soixantaine de patients sont traités dans les deux hôpitaux du district de Gulu. Le taux de mortalité est d'environ 70% des personnes touchées par la fièvre hémorragique. /ats

Fribourg Aveux de la meurtrière du médecin

Le médecin bernois de 26 ans retrouvé mort samedi, à Uehersdorf (FR), a été abattu de deux

coups de feu par son amie. Cette dernière a avoué avoir tiré sur lui, avoir mis le feu à sa dépouille et l'avoir enterré dans un terrain boueux proche de son domicile. Les motivations de la femme ne sont pas encore connues. La mystérieuse disparition du médecin du domicile de son amie le 16 octobre avait donné lieu à d'intenses recherches des forces de l'ordre fribourgeoises. Son amie avait été retrouvée le jour même de sa disparition par la police bernoise avec une légère blessure par balle au bras à l'hôpital de l'île à Berne. /ats

Karaté La vache est censurée

La vache karatéka, vedette d'une publicité des producteurs de lait, est provisoirement frappée de censure. Le Tribunal fédéral (TF) a décidé d'accorder l'effet suspensif à un recours du Département fédéral de l'inté-

rieur (DFI). Dans une campagne publicitaire controversée, dont le coup d'envoi avait été donné en 1999, l'Union centrale des producteurs suisses de lait vantait les vertus du lait pour lutter contre l'ostéoporose. L'illustration représentait les fameux musiciens de Brème, juchés les uns sur les autres, tous portés par la vache qui se livrait à un exercice de karaté en piétinant une dalle. En petits caractères, la vache karatéka vantait les vertus du lait en précisant que le calcium aide à prévenir l'ostéoporose. /ats

Expo de Hanovre Gouffre financier

L'Exposition universelle de Hanovre a fermé ses portes hier. Elle laisse une addition salée aux contribuables allemands, avec un déficit pulvérisant les prévisions les plus pessimistes malgré une fréquentation grandissante vers la fin. La première exposition

universelle en Allemagne laisse un trou de près de 1,8 milliard de francs, alors qu'on tablait sur six fois moins. Les visiteurs ont boudé l'événement: on en attendait 40 millions, il en est venu environ 18 millions. /ats

Vache folle Trois cas dans le Finistère

Le Finistère a enregistré en un peu moins d'un an trois cas de la maladie de Creutzfeldt-Jacob, révèle le «Télégramme de Brest» dans son édition d'hier. Une personne malade serait décédée à l'hôpital de Quimper début octobre dernier. Les deux autres cas vivent encore, depuis la déclaration de leur maladie en novembre 1999 et mars 2000, respectivement à l'hôpital de Morlaix et celui de Brest. Des analyses sont en cours sur la personne décédée pour savoir s'il s'agit de la maladie classique ou de sa variante. /ap

IMPRESSUM

Société éditrice: SNP Société Neuchâteloise de Presse SA
Editeur: Fabien Wolfrath.
Directeur des rédactions: Mario Sessa

Suisse / Monde / Société: Guy C. Menu-

sier (resp.), Daniel Droz (adj.), Catherine Lüscher, François Nussbaum et Stéphane Sieber (à Berne).

Economie: Sylvie Jeanbourquin.

Sports: Jean-François Berdat (resp.), Julian Cervino, Gérard Stegmüller, Thomas Truong, Patrick Turuvani, Olivier Odiet.

Magazine: Sonia Graf (resp.), Dominique Bosshard (adj.), Sophie Bourquin.

Secrétariat de rédaction: Anne-Marie Cuttat (resp.), Michel Deruns (adj.), Michel Merz, François Treuthardt, Serge-André Maire.

Photographes: Christian Galley, Richard Leuenberger, David Marchon.

Infographiste: Pascal Tissier.
Dessinateur: Tony Marchand.

Services des abonnements: rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds. Tél. 032/911 23 11

Régie des annonces: Publicitas SA La Chaux-de-Fonds, pl. du Marché. Tél. 032/911 24 10 - Fax 032/968 48 63

Impression: Centre Presse, Neuchâtel

Rédacteurs en chef (resp.):

Mario Sessa,

Roland Graf.

Rédacteur en chef adjoint:

Jacques Girard.

Canton: Stéphane Devaux (resp.),

Rémy Gogniat (adj.), Pascale Béguin,

Christian Georges, Sandra Spagnol,

Brigitte Rebetez, Nicolas Huber.

Rubriques locales:

Neuchâtel: Pascal Hofer (resp.), Jean-

Michel Pauchard (adj.), Frédéric Mairy,

Florence Véya.

La Chaux-de-Fonds: Irène Brassard

(resp.), Robert Nussbaum, Léo Bysaeth.

Le Locle: Blaise Nussbaum, Claire-Lise

Droz.

Littoral: Ivan Radja (resp.), Patrick Di

Lenardo, Philippe Racine, Hélène Koch.

Val-de-Ruz: Philippe Chopard.

Val-de-Travers: Mariano De Cristofano.

Canton du Jura: Michel Gogniat.

Jura bernois: Dominique Egler (resp.),

Micheline Huguélet.

Haut-Doubs: Alain Prêtre.

Football

Daum veut répondre aux accusations

L'Allemand Christoph Daum (47 ans), l'entraîneur déchu du Bayer Leverkusen, également écarté du poste de sélectionneur national en raison de soupçons de consommation de cocaïne, a annoncé qu'il répondrait à toutes les accusations dont il fait l'objet, dans une première déclaration faite depuis la Floride.

«Je vais répondre à toutes les accusations, en particulier à l'inexactitude des résultats de l'analyse de cheveux» à laquelle il s'était soumis volontairement et qui avait décelé des traces de consommation de drogue, a averti Daum dans un message parvenu au quotidien «Bild» par le biais de son avocat. «J'ai dû, à Leverkusen, entendre de vives mises en cause, sans avoir la possibilité de prendre véritablement position. On m'a dit: tu es malade, tu souffres de schizophrénie. J'ai été blessé dans mon honneur et mon intégrité» a écrit Daum.

Il a précisé n'avoir en aucun cas fui en Floride. «La pression était si forte que j'ai pris un avion. Ce n'est pas moi qui ai fait la réservation, mais Leverkusen. J'étais si abattu, que je suis parti en Amérique. Ici, je me repose et reprends des forces» a indiqué l'Allemand. Daum, limogé le 21 octobre de Leverkusen et écarté du poste de sélectionneur qu'il aurait dû prendre en juin 2001, fait l'objet de deux informations judiciaires pour infraction à la loi sur les stupéfiants, ouvertes par les Parquets de Cologne et Coblenze.

Vogts pour Daum?

Selon le quotidien «Express», de Cologne, Daum compte effectuer une contre-analyse de cheveux aux Etats-Unis la semaine prochaine. L'ex-entraîneur s'est réfugié chez des amis du gérant du Bayer Leverkusen, Rainer Calmund. Par ailleurs, l'ancien sélectionneur national Berti Vogts s'est dit candidat à la succession de Daum comme entraîneur du Bayer Leverkusen. Une idée saltée par plusieurs membres de la direction du club. /si

Hockey sur glace Sans rougir, le HCC concède son 13e revers

ZOUG - LA CHAUX-DE-FONDS 7-3 (2-1 3-2 2-0)

Une défaite, une de plus, la treizième de l'exercice... Hier au soir à Zoug, le HCC n'est donc pas parvenu à inverser la tendance. Néanmoins, c'est sans rougir que les gens des Mélézes ont regagné leur vestiaire. Pour un peu, on aurait presque deviné une pointe de regret sur les visages, eu égard à un score très sévère, reflet trompeur d'une soirée qui n'aura pas été à sens unique.

Zoug
Jean-François Berdat

A un slapshoot du glacial Herti, la ville de La Chaux-de-Fonds avait eu droit récemment à un accueil plus que chaleureux à l'occasion de la Zugermesse. Hélas pour les gens des Mélézes, ce savoir-vivre zougais n'a pas trouvé de prolongement hier au soir sur la glace. Ainsi, les gars d'André Peloffy ont saisi l'opportunité de la visite du HCC pour se refaire une santé, eux qui restaient sur trois revers consécutifs.

Si le score est sans appel, son évolution tend à laisser supposer que rien n'a été simple pour Todd Elik et les siens. Néanmoins, on parierait sans trop



Impuissants, Thomas Berger et Alexis Vacheron (à droite) ne peuvent empêcher Dino Kessler d'ouvrir le score.

photo Keystone

hésiter quelques économies - encore faudrait-il toutefois en disposer... - sur le fait qu'ils ont quelque peu levé la lame lorsque, en l'espace d'une minute et 13 secondes, ils ont fait passer la marque de 2-1 à 4-1, en tout début de période intermédiaire. «Peut-être, admettait Dan Hober, à peine sceptique. Néanmoins, cela n'enlève absolument

rien au mérite de mes joueurs qui sont très bien revenus dans ce match et qui n'ont jamais baissé les bras.» A vouloir jouer avec le feu, les Zougais ont bien failli se brûler. Mais les pompiers veillaient, prompts à réagir...

Pas de reproche

Une fois encore, le HCC s'en est donc sorti avec les honneurs. Sans se préoccuper des allures du tableau d'affichage, les gens des Mélézes ont ainsi joué leur match. Et comme Stefan Nilsson était en verve - le Suédois a doublé son capital-buts durant ce match avant de se voir refuser une troisième réussite -, ils ont pu croire très longtemps à l'exploit. Ainsi, alors que la marque n'était que de 5-3, Steve Aebersold a visé le poteau et Samuel Villiger n'a manqué que d'un rien une réussite qui aurait fait date dans sa carrière, lui l'enfant du coin. Un peu plus tard, Chris Tancill et Todd Elik ont fait parler la poudre, réduisant à néant les louables efforts des Chaux-de-Fonniers.

«Le score est trompeur et je n'ai pas le moindre reproche à adresser à mes joueurs, insistait Dan Hober sur la porte du vestiaire. Il est certain qu'en l'état

actuel des choses, il nous est très difficile de combler un handicap de trois buts. Pourtant, il ne nous a pas manqué grand-chose pour réaliser cet exploit...»

En fin de compte, les gens des Mélézes auront payé un lourd tribut à deux moments-clés très mal négociés. Ainsi, il n'aura fallu que 41 secondes aux Zougais pour reprendre l'avantage après l'égalisation de Stefan Nilsson. Mais le tournant de la soirée s'est sans aucun doute situé dans les premiers instants de la reprise. Et par deux fois, Thomas Berger s'est laissé aller

à des hésitations coupables dont il n'est pourtant pas coutumier. Dès lors, le train était parti...

Cela étant, la soirée aura tout de même mis en lumière tout ce qui sépare ces deux formations. Ainsi, la facilité déconcertante avec laquelle Dino Kessler a mis le score en route - il est entré dans la défense chaux-de-fonnaire comme dans du beurre - a sans aucun doute suffi à conforter les Zougais dans leurs certitudes de supériorité, les poussant presque à l'excès de confiance... JFB

Helfenstein en renfort

L'occasion fera toujours le larron, aux Mélézes comme ailleurs. A la recherche de deux attaquants expérimentés, le HCC a ainsi engagé - les derniers détails, d'ordre financiers comme il se doit, seront en principe réglés ce matin - Sven Helfenstein, unanimement reconnu comme le plus prometteur talent du hockey de ce pays. Sous contrat avec les Klöten Flyers, le pote de Thibaut Monnet (il loge chez lui depuis dimanche) n'entraîne plus dans les plans de Vladimir Yursinov qui lui reprochait son brillant comportement lors du camp des New

York Rangers en juin dernier. D'où une «relégation», très mal supportée, à Thurgovie.

Préposé aux statistiques hier au soir à Zoug, Sven Helfenstein (18 ans depuis le 30 juillet dernier) fera ses débuts chaux-de-fonniers vendredi à Berne. «C'est un excellent renfort pour nous, se réjouit Jean-Claude Wyssmüller. Bien sûr, ce n'est pas le type de joueur que nous recherchions, mais à quoi bon vouloir s'obstiner dans une voie, pour l'heure, sans issue. Cela dit, nous allons rester attentifs à ce qui se passe... partout ailleurs.» Au cas où... JFB

Herti: 2631 spectateurs (record négatif de la saison).

Arbitres: MM. Stalder, Simmen et Sommer.

Buts: 8e Kessler (Fischer) 1-0. 13e (12'44") Nilsson (Ohmann, Chiriaev, à 4 contre 3) 1-1. 14e (13'25") Rötheli (Künzi, à 4 contre 4) 2-1. 21e Elik (Meier) 3-1. 22e Brown 4-1. 29e Aebersold (Pochon, Nilsson) 4-2. 31e Nilsson (Ohmann) 4-3. 39e Meier (Bundi, Oppliger) 5-3. 50e Tancill (Elik, Schöpl) 6-3. 55e Elik (Oppliger) 7-3.

Pénalités: 5 x 2' plus 10' (Schneider) contre Zoug, 5 x 2' (Aebersold (2), Monnet (2), Avanthay) contre La Chaux-de-Fonds.

Zoug: Schöpf; Bundi, Künzi; Fischer, Kessler; Kobach, Bayer;

Grogg, Rötheli, Ivankovic; Elik, Di Pietro, Tancill; Brown, Camichel, Nüssli; Niggli, Oppliger, Schneider; Meier.

La Chaux-de-Fonds: Berger; Chiriaev, Nideröst; Ohmann, Guignard; Avanthay, Vacheron; Thalmann, Monnet, Nakaoka; Aebersold, Nilsson, Pochon; Déruns, Lüthi, Villiger.

Notes: Zoug sans Rüeger (à AIK Stockholm) ni Sutter (blessé), La Chaux-de-Fonds sans Turler (blessé). Aebersold (42e) tire sur le poteau. But de Nilsson (54e) annulé, le Suédois se trouvant dans la zone du gardien. Meier et Nilsson sont désignés meilleur joueur de chaque équipe.

CD Première pour Down Hat's



p 27

Jérôme Ummel (à g.), de La Chaux-de-Fonds, et Ludovic Amman viennent de sortir un CD de 15 titres. Une première pour le duo, alias Down Hat's. photo sp

Cinéma Les enfants de la grand-route

Demain soir à Neuchâtel, Passion cinéma, avec Médecins du monde, proposera dans le cadre du cycle «Gitans, tziganes, manouches...» une soirée exceptionnelle avec la projection des «Enfants de la grand-route» (1992) du cinéaste suisse Urs Egger, en présence de son scénariste et producteur Johannes Bösiger qui est à l'origine de ce film vérité d'une très grande qualité.

Pro Infantia

Sous le couvert de la fiction, Egger dénonce en toute sobriété le scandale inacceptable des enfants jenisch arrachés contre leur gré à leurs familles par une institution bien-pensante et très helvétique? rebaptisée par le cinéaste Pro Infantia pour les besoins du



Un film du Suisse Urs Egger.

photo sp

film. Un jour de l'année 1939, Jana Kessel, une petite tzigane de quatre ans est soustraite à

ses parents par l'organisation Pro Infantia. Son frère connaît le même sort. Après plusieurs

années passées dans un «orphelinat», Jana est placée dans une famille de paysans qui la fait travailler comme une esclave pour presque rien... A l'âge adulte, Jana est mise sous tutelle car elle est toujours considérée comme une vagabonde... Rappelons que ce film exemplaire fera la clôture du colloque international ouvert au public organisé le même jour à Neuchâtel par Médecins du monde sur le thème «Situation sanitaire et sociale des tziganes en Suisse et en Europe» -, à l'aula des Jeunes-Rives, Espace Louis Agassiz; informations au 032/725 36 16. Vincent Adatte

«Les enfants de la grand-route», Neuchâtel, Apollo 3, jeudi 2 novembre, 20h30.

BD Femmes sans ombre et sans passé

Jeux vidéo Les Pokémon se paient un flipper

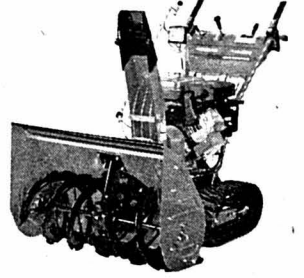
p 25

Télévision Travail à domicile: du rêve au cauchemar

p 31

GRANDE EXPOSITION D'AUTOMNE

Vendredi 3 novembre de 14 à 18 h - Samedi 4 et dimanche 5 novembre de 9 à 18 heures dans nos locaux

CASE IHTracteurs **Case IH** - Machines de fenaison **Kuhn, Pöttinger, Agrar JF**
Chargeuses articulées **Gehlmax** - Fraiseuses à neige **Trejon, Yanmar, Rapid, John Deere** - Tronçonneuses **Jonsered**Nous nous réjouissons déjà de vous accueillir
et de vous offrir le verre de l'amitié**Ballmer s.a.**
agence agricoleMarais 22 - Tél. 032/968 35 35
2303 La Chaux-de-Fonds**mEkanik**
gIRlzz N bOyzz

Vous êtes élève de dernière année scolaire? La mécanique vous intéresse? Plutôt que de vous lancer sans savoir exactement de quoi il s'agit, vous avez meilleur temps de tâter d'abord le terrain!

COMEC organise du 20 au 24 novembre un stage-contact dans le domaine de la mécanique. Objectif: vous faire découvrir en quoi ça consiste et comment ça fonctionne, en théorie et en pratique: technologies utilisées, grandes entreprises concernées, débouchés, applications, etc. Et pour vous démontrer l'importance de la mécanique dans notre quotidien, Anne-Sophie Kramer, designer chez BMW, sera présente durant la première journée du stage.

Ça vous intéresse? Inscrivez-vous, devenez stagiaire VIP COMEC... et donnez un coup de piston à votre formation!

COMEC
Association neuchâteloise
pour la valorisation
du savoir-faire mécanique**formapro**

La mécanique format pro

Oui, je souhaite suivre le prochain stage-contact COMEC. Faites-moi parvenir des infos supplémentaires et un bulletin d'inscription:

Nom _____ Prénom _____
Rue _____
NPA/localité _____
Tél. _____ E-mail _____Merci de renvoyer ce bulletin à:
COMEC, rue de la Serre 4, 2001 Neuchâtel

132-081092/DUO

AUTOS-MOTOS-VÉLOS

MARANGONI
PNEUS-TYRES-REIFEN**METEO ESC**
SUR LA NEIGE
EN TOUTE
SECURITE

METEO GRIP et METEO ESC

Renseignements auprès de votre spécialiste:
GARAGE ET CARROSSERIE DES MONTAGNES*Grandjean Automobiles*

Av. Léopold-Robert 107 et 117 - 2300 La Chaux-de-Fonds

Des prix à vous couper le souffle!Ex: 205/65 R 15T **Fr. 158.-**

TTC - Monté - Equilibré - Adjugé

Tél. 032/910 53 10

132-081961

DIVERS

Une petite qui se défend.



• Sous le capot de la Polo de série la plus rapide de tous les temps, vous trouverez 125 ch qui abordent la route de pneu ferme avec ABS, EDS, ESP et 4 airbags.

L'adhérence au sol de cette Polo est impressionnante (pneus larges et jantes alliage 15") au même titre que sa vision nocturne (phares au xénon). Essayez-la! Vous n'en reviendrez pas et nous en serons ravis.

La Polo GTI



132-080166

PANSPORT AUTOS SALa Chaux-de-Fonds, Crêtets 90 Tél. 032/925 95 95
Le Locle, Girardet 37 Tél. 032/931 50 00
Saint-Imier, Garage Touring Tél. 032/941 41 71
Saignelégier, Garage du Bémont Tél. 032/951 26 51

GASTRONOMIE

**Boulangerie - Pâtisserie
Confiserie**Rue du Temple - 2400 Le Locle
Tél. 032/931 12 77**Achini***Le retour
des Hommes
de Pâte!*

132-082450

**Hôtel-
Restaurant
du Jet-d'Eau**
Le Col-des-Roches
Tél. 032/931 46 66**Aujourd'hui
Réouverture**Nous vous proposons notre carte
spéciale CHASSE

Se recommande: Famille Meier

Publicité intensive,
publicité par annonces

IMMOBILIER

À VENDRE

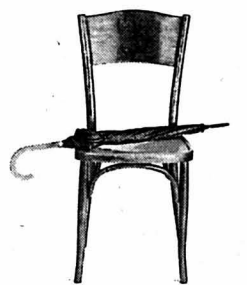
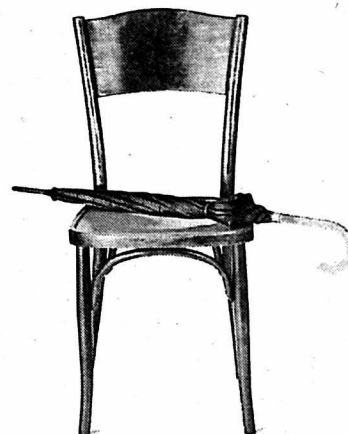
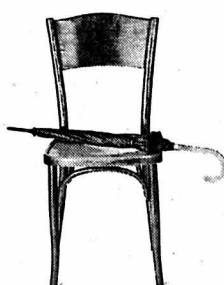
à La Chaux-de-Fonds

dans l'un des plus beaux quartiers de
la ville**MAGNIFIQUE
VILLA**de 7½ pièces, 2 garages, cuisine agencée,
cheminée, superbe véranda. Sur
une parcelle de 760 m² arborisée.
Pour tous renseignements:
079/240 42 24

132-082428

**GÖHNER
MERKUR**Pour visite: Mme Thourot,
tél. 032 913 17 86,
Göhner Merkur AG, Morgenstrasse 136,
3018 Bern, www.goehnermerkur.chA louer de suite ou à convenir
Av. Léopold-Robert 76,
2300 La Chaux-de-Fonds
**appartement de 3 pièces au 4ème
étage loyer incl. charges Fr. 980.-**
grande chambre, cuisine agencée,
salle de bain**Un bel apparte-
ment de 3 pièces
près du centre****GÖHNER
MERKUR**Pour visite: Mme Thourot,
tél. 032 913 17 86,
Göhner Merkur AG, Morgenstrasse 136,
3018 Bern, www.goehnermerkur.chA louer de suite ou à convenir
Av. Léopold-Robert 76,
2300 La Chaux-de-Fonds
**charmant appartement d'une pièce
loyer incl. charges Fr. 450.-**
avec cuisinette, douche/WC**Près du centre****A louer à Le Locle
Appartement de 4½ pièces**Rue des Billodes 25. Dans immeuble
résidentiel, rénové. Cuisine agencée.
Très attractif et tranquille.
Loyer Fr. 1090.- + charges.
Sigma Solution S.à.r.l., tél. 032/751 51 52**Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...**

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur seront absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

Place réservée pour votre annonce
La Chaux-de-Fonds, tél. 032/911 24 10

PUBLICITAS

Informatique**Excel avancé**Jeudi de 18h à 22h, du 16 novembre au
14 décembre - Fr. 500.-**Introduction à l'informatique
et à Windows**En journée ou en soirée - Fr. 480.- (24 heures
de cours)**Windows approfondissement**En journée ou en soirée - Fr. 320.- (16 heures
de cours)

Ainsi que :

**Word, Excel, Internet,
Dactylographie sur PC, etc.**

Renseignements / Inscriptions

Ecole-club Migros
Rue Jaquet-Droz 12
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 / 911 10 00
Fax 032 / 913 11 12
www.ecole-club.c**école-club
migros****FORMATION**

028-279952

LNB

VIÈGE - BIENNE 3-4
(1-1 1-2 1-1)

Litternahalle: 2866 spectateurs.

Arbitres: MM. Mandioni, Marti et Petricher.

Buts: 14e Murkowsky (Bühlmann) 1-0. 15e Liniger (Schläpfer, Cavallini) 1-1. 28e Zurflüh (Kläy) 2-1. 32e Schläpfer (Cavallini) 2-2. 34e Liniger (Schläpfer, Cavallini) à 5 contre 4) 2-3. 47e Brantschen (Ketola, Portner) 3-3. 55e Beccarelli (Guerne) 3-4.

Pénalités: 6 x 2' contre Viège, 8 x 2' contre Bienne.

GRASSHOPPER - AJOIE 5-4
(0-1 2-2 3-1)

Küsnacht: 120 spectateurs.

Arbitres: MM. Kaukonen, Bürgi et Maissen.

Buts: 5e Heinrich (Ayer) 0-1. 21e Bourquin (à 5 contre 4) 0-2. 24e Wanner (Schnyder, Landolt) 1-2. 26e Myllykoski (Prinz, à 5 contre 4) 2-2. 30e Belanger (Ayer, Bourquin, à 4 contre 5!) 2-3. 42e Hendry (Tiegermann, Fehr) 3-3. 46e Füeler (Bergeron, Voillat) 3-4. 51e Prorok (Wälsler, à 4 contre 5!) 4-4. 60e Tiegermann (Myllykoski) 5-4.

Pénalités: 6 x 2' contre GC, 4 x 2' plus 1 x 10' (Heinrich) contre Ajoie.

THURGOVIE -
BÂLE/PETIT-H. 3-5
(0-0 3-3 0-2)

Bodensee-Arena Kreuzlingen: 1073 spectateurs.

Arbitres: MM. Eichmann, Stäheli et Wittwer.

Buts: 29e Murer (Girod, Elsener) 0-1. 31e Samuelsson (Diener, pénalité différée) 1-1. 34e Wetzler (Vögele) 1-2. 37e Müller (Elsener, Wetzler à 4 contre 5!) 1-3. 38e Samuelsson (Seeholzer, Strandberg à 5 contre 4) 2-3. 39e Samuelsson (Strandberg, Seeholzer) 3-3. 52e Vögele (Wetzler) 3-4. 52e Häner (Graf, Müller à 4 contre 5!) 3-5.

Pénalités: 3 x 2' contre Thurgovie, 7 x 2' contre Bâle.

HERISAU - OLTEN 4-2
(1-0 1-1 2-1)

Sportzentrum: 600 spectateurs.

Arbitres: MM. Ambrogio, Barbey et Küng.

Buts: 10e Bamert (Vuoti) 1-0. 35e Vuoti (Bamert, pénalité différée) 2-0. 37e Hilderbrand 2-1. 42e Davydov (Malgin) 2-2. 44e Bamert (Vuoti) 3-2. 60e Seymour (dans la cage vide).

Pénalités: 5 x 2' contre Herisau, 3 x 2' contre Olten.

Classement

| | | | | | | |
|------------------|----|----|---|----|-------|----|
| 1. Viège | 15 | 10 | 2 | 3 | 66-48 | 22 |
| 2. Lausanne | 14 | 10 | 1 | 3 | 59-43 | 21 |
| 3. GE Servette | 14 | 8 | 2 | 4 | 46-39 | 18 |
| 4. Bienne | 15 | 7 | 4 | 4 | 55-39 | 18 |
| 5. Olten | 15 | 7 | 3 | 5 | 59-54 | 17 |
| 6. Grassho./CPK | 15 | 5 | 3 | 7 | 45-47 | 13 |
| 7. Ajoie | 14 | 5 | 2 | 7 | 57-59 | 12 |
| 8. Sierre | 14 | 6 | 0 | 8 | 49-58 | 12 |
| 9. Bâle/Petit-H. | 14 | 4 | 3 | 7 | 44-51 | 11 |
| 10. Thurgovie | 14 | 4 | 1 | 9 | 41-51 | 9 |
| 11. Herisau | 14 | 2 | 1 | 11 | 38-70 | 5 |

Prochaine journée

Samedi 4 novembre. 17 h 30: Grasshopper/CPK - Herisau. Olten - Viège. 17 h 45: Sierre - GE Servette. 19 h 30: Bâle/Petit-Huningue - Bienne. 20 h: Ajoie - Thurgovie.

PMUR

Hier soir à Vincennes, dans le Prix Freia

Tiercé: 11 - 17 - 8
Quarté+: 11 - 17 - 8 - 7
Quinté+: 11 - 17 - 8 - 7 - 12

Rapports pour 1 franc

Tiercé dans l'ordre: 4097,40 fr. Dans un ordre différent: 323,30 fr. Quarté+ dans l'ordre: 34.137,60 fr. Dans un ordre différent: 1589,80 fr. Trio/Bonus (sans ordre): 72,70 fr.

Rapports pour 2 francs

Quinté+ dans l'ordre: 866.285,20 fr. Dans un ordre différent: 9111,80 fr. Bonus 4: 337.- Bonus 3: 50,80 fr.

Rapports pour 5 francs

2sur4: 139,50 fr.

Hockey sur glace Les ZSC Lions s'imposent au bout du suspense

Au bout d'un scénario diabolique, la rencontre majeure de la 16e journée de LNA est revenue aux ZSC Lions, vainqueurs sur le fil (4-3) de Davos. FR Gottéron s'est incliné à Saint-Léonard devant Lugano (3-5). Si Ambri-Piotta l'a emporté aisément à Coire (0-4), Kloten n'a pris que de justesse le meilleur sur Berne (3-2). Rapperswil, enfin, saute à pieds joints par-dessus la barre grâce à sa victoire sur Langnau (4-1).

ZSC LIONS - DAVOS 4-3
(3-0 0-3 1-0)

Hallenstadion: 9559 spectateurs.

Arbitres: MM. Reiber, Hirzel et Pfrunder.

Buts: 1re (17") Cramer (Jaks) 1-0. 11e Seger (Zeiter, à 5 contre 4) 2-0. 12e Hodgson (McKim) 3-0. 23e Baumann (Ott) 3-1. 36e Rizzi (Bohonos, Gianola, à 5 contre 4) 3-2. 39e Jan von Arx (Bohonos) 3-3. 60e Schrepfer (Della Rossa) 4-3.

Pénalités: 14 x 2' contre ZSC Lions, 10 x 2' plus 2 x 5' (Miller, Rizzi) plus 3 pénalités de match (Miller, Rizzi, del Curto) contre Davos.

ZSC Lions: Sulander; Plavsic, Streit; Kout, Steck; Salis, Seger; Zehnder; Jaks, Cramer, Ouimet; McKim, Hodgson, Müller; Della Rossa, Stirnimann, Schrepfer; Micheli, Zeiter, Baldi.

Davos: Weibel; Kress, Gianola; Jan von Arx, Equilino; Ott, Hüller; Hoppe, Back; Falloon, Rizzi, Baumann; Bohonos, Miller, Müller; Heberlein, Fischer, Paterlini; Schöcher, Andreas Camenzind, Neff.

Notes: Davos sans Rothen (blessé). Tir sur le poteau de Jaks (12e). Pénalité disciplinaire de match contre l'entraîneur Arno del Curto (13e).

COIRE - AMBRI-PIOTTA 0-4
(0-2 0-1 0-1)

Hallenstadion: 2633 spectateurs.

Arbitres: MM. Kunz, Linke et Wirth.

Buts: 15e Tognini 0-1. 20e Rohlin (Marois, S. Lebeau, à 5 contre 4) 0-2. 29e M. Celio (Marois) 0-3. 56e Metrailler (Cantoni) 0-4.

Pénalités: 11 x 2' plus 5' (Werder) plus pénalité de match (Werder) contre Coire, 11 x 2' contre Ambri-Piotta.

Coire: Bührer; Sormunen, Haueter; Strömberg, Werder; Guyaz, Stoffel; Langer, Geyer; Beccarelli, Tschuor, Peer; Rieder, Vitolinch, Krüger; Roth, Meier, Walder; Schneller, Stüssi.

Ambri-Piotta: Jaks; Bobillier, Rohlin; Gazzaroli, Gobbi; Künzi, Hänni; Marois, S. Lebeau, M. Celio; Siritsa, N. Celio, Jamusci; Metrailler, Tognini, Gianini; Lachmatov, Duca, Cantoni.

Notes: Coire sans Bächler, Rosenast ni Wittmann, Ambri-Piotta sans Gardner, Imperatori, Demuth (blessés) ni Fritsche (malade). Stüssi sort sur blessure (50e). Tir sur le poteau de Rohlin (43e).

FR GOTTÉRON - LUGANO 3-5
(1-0 1-2 1-3)

Saint-Léonard: 3865 spectateurs.

Arbitres: MM. Bertolotti, Hofmann et Schmid.

Buts: 11e Bezina (Roy, Ferguson, à 5 contre 4) 1-0. 25e Bozon (à 4 contre 5!) 1-1. 29e Bertaggia (Fuchs, Bozon, à 5 contre 4) 1-2. 33e Roy (Bezina) 2-2. 42e Antisin (Fuchs, Savage) 2-3. 46e Fuchs (Bozon, Dubé) 2-4. 49e Rottaris (Slehofer, Werlen, à 5 contre 4) 3-4. 60e (59'55") Dubé 3-5 (dans la cage vide).

Pénalités: 3 x 2' contre FR Gottéron, 5 x 2' contre Lugano.

FR Gottéron: Östlund; Marquis, Bezina; Werlen, Rauch; Berger, Fazio; Roy, Ferguson, Schaller; Leuenberger, Montandon, Wirz; Slehofer, Rottaris, Lüssy; Maurer, Hiltbrand.

Lugano: Huet; Bertaggia, Andersson; Voisard, Julien Vauclair; Tschumi, Keller; Bozon, Dubé, Ca-

dieu; Fuchs, Conne, Savage; Näseer, Aeschlimann, Fair; Antisin, Fedulov.

Notes: FR Gottéron sans Decurtins, Descloux, Mouter, Zenhäuser (blessés), Lugano sans Astley, Jeannin, Meier ni Geoffrey Vauclair (blessés).

KLOTEN FLYERS - BERNE 3-2
(0-1 1-0 2-1)

Schluefweg: 4014 spectateurs.

Arbitres: MM. Kurmann, Eichmann et Stricker.

Buts: 4e Johansson (Olausson, Juhlin) 0-1. 27e Lindemann (Kiprusoff, Plüss) 1-1. 42e Andy Keller (Kiprusoff, Höhener, à 5 contre 3) 2-1. 43e Howald (Juhlin, à 4 contre 5!) 2-2. 52e Andy Keller (Nilsson) 3-2.

Pénalités: 4 x 2' plus 10' (Ruffener) contre Kloten Flyers, 6 x 2' contre Berne.

Kloten Flyers: Pavoni; Winkler, Kiprusoff; Höhener, Szczepaniak; Ronny Keller, Klöti; Blindenbacher, Wüst; Lindemann, Plüss, Widmer; Bärtschi, Nilsson, Ruffener; Wichser, Convery, Hollenstein; Kostovic, Cellar, Andy Keller.

Berne: Tosio; Ziegler, Olausson; Steinegger, Jobin; Sven Leuenberger, Meier; Marc Leuenberger, Stephan; Howald, Johansson, Juhlin; Rüttemann, Weber, Christen; Leimgruber, Steffen, Reichert; Sutter, Chatelain, Käser.

RAPPERSWIL -
LANGNAU TIGERS 4-1
(2-0 0-0 2-1)

Lido: 2444 spectateurs.

Arbitres: MM. Prugger, Peer et Wehrli.

Buts: 1re (48") McTavish (Giger) 1-0. 17e McTavish (Martikainen, Giger) 2-0. 53e Gauthier (Kakko) 2-1. 56e Friedli (Schümperli) 3-1. 59e Martikainen (à 5 contre 4) 4-1.

Pénalités: 3 x 2' contre Rapperswil, 4 x 2' plus 10' (Gauthier) contre Langnau Tigers.

Rapperswil: Lauber; Martikainen, Reist; Capaul, Horak; Sigg, Reber; McTavish, Richard, Giger; Friedli, Bütler, Schümperli; Heim, Morger, Häberlin; Furler, Lüder, Aeberli.

Langnau Tigers: Martin Gerber; Kakko, Hirschi; Aegerter, Müller; Balmer, Beat Gerber; Stoller; Brechbühl, Gauthier, Fust; Moser, Heldner, Holzer; Plavucha, Badertscher, Neiningner.



Passionnant de bout en bout, le duel entre les ZSC Lions et Davos - ici Claudio Micheli (à gauche) et Lonny Bohonos - n'a pas épargné les cardiaques. photo Keystone

Arbitres: MM. Bertolotti, Hofmann et Schmid.

Buts: 11e Bezina (Roy, Ferguson, à 5 contre 4) 1-0. 25e Bozon (à 4 contre 5!) 1-1. 29e Bertaggia (Fuchs, Bozon, à 5 contre 4) 1-2. 33e Roy (Bezina) 2-2. 42e Antisin (Fuchs, Savage) 2-3. 46e Fuchs (Bozon, Dubé) 2-4. 49e Rottaris (Slehofer, Werlen, à 5 contre 4) 3-4. 60e (59'55") Dubé 3-5 (dans la cage vide).

Pénalités: 3 x 2' contre FR Gottéron, 5 x 2' contre Lugano.

FR Gottéron: Östlund; Marquis, Bezina; Werlen, Rauch; Berger, Fazio; Roy, Ferguson, Schaller; Leuenberger, Montandon, Wirz; Slehofer, Rottaris, Lüssy; Maurer, Hiltbrand.

Lugano: Huet; Bertaggia, Andersson; Voisard, Julien Vauclair; Tschumi, Keller; Bozon, Dubé, Ca-

dieu; Fuchs, Conne, Savage; Näseer, Aeschlimann, Fair; Antisin, Fedulov.

Notes: FR Gottéron sans Decurtins, Descloux, Mouter, Zenhäuser (blessés), Lugano sans Astley, Jeannin, Meier ni Geoffrey Vauclair (blessés).

KLOTEN FLYERS - BERNE 3-2
(0-1 1-0 2-1)

Schluefweg: 4014 spectateurs.

Arbitres: MM. Kurmann, Eichmann et Stricker.

Buts: 4e Johansson (Olausson, Juhlin) 0-1. 27e Lindemann (Kiprusoff, Plüss) 1-1. 42e Andy Keller (Kiprusoff, Höhener, à 5 contre 3) 2-1. 43e Howald (Juhlin, à 4 contre 5!) 2-2. 52e Andy Keller (Nilsson) 3-2.

Pénalités: 4 x 2' plus 10' (Ruffener) contre Kloten Flyers, 6 x 2' contre Berne.

Kloten Flyers: Pavoni; Winkler, Kiprusoff; Höhener, Szczepaniak; Ronny Keller, Klöti; Blindenbacher, Wüst; Lindemann, Plüss, Widmer; Bärtschi, Nilsson, Ruffener; Wichser, Convery, Hollenstein; Kostovic, Cellar, Andy Keller.

Berne: Tosio; Ziegler, Olausson; Steinegger, Jobin; Sven Leuenberger, Meier; Marc Leuenberger, Stephan; Howald, Johansson, Juhlin; Rüttemann, Weber, Christen; Leimgruber, Steffen, Reichert; Sutter, Chatelain, Käser.

RAPPERSWIL -
LANGNAU TIGERS 4-1
(2-0 0-0 2-1)

Lido: 2444 spectateurs.

Arbitres: MM. Prugger, Peer et Wehrli.

Buts: 1re (48") McTavish (Giger) 1-0. 17e McTavish (Martikainen, Giger) 2-0. 53e Gauthier (Kakko) 2-1. 56e Friedli (Schümperli) 3-1. 59e Martikainen (à 5 contre 4) 4-1.

Pénalités: 3 x 2' contre Rapperswil, 4 x 2' plus 10' (Gauthier) contre Langnau Tigers.

Rapperswil: Lauber; Martikainen, Reist; Capaul, Horak; Sigg, Reber; McTavish, Richard, Giger; Friedli, Bütler, Schümperli; Heim, Morger, Häberlin; Furler, Lüder, Aeberli.

Langnau Tigers: Martin Gerber; Kakko, Hirschi; Aegerter, Müller; Balmer, Beat Gerber; Stoller; Brechbühl, Gauthier, Fust; Moser, Heldner, Holzer; Plavucha, Badertscher, Neiningner.

DU CÔTÉ DES JUNIORS

Juniors A. Groupe Top: Franches-Montagnes - Villars 0-15. Meyrin - Fleurier 5-1. Franches-Montagnes - FR Gottéron 4-6. Octodure - Meyrin 10-2. Villars - Forward Morges 11-4.

Classement: 1. Villars 3-6. 2. Octodure 3-6. 3. FR Gottéron 3-5. 4. Meyrin 4-4. 5. Fleurier 4-3. 6. Lausanne 3-2. 7. Forward Morges 4-2. Franches-Montagnes 4-0.

Juniors A. Groupe 1: Neuchâtel - Tramelan 14-0. Tramelan - Le Locle 5-3. Saint-Imier - Neuchâtel 12-1.

Classement: 1. Saint-Imier 3-6. 2. Neuchâtel 3-4. 3. Ajoie 1-2. 4. Le Locle 3-2. 5. Tramelan 3-2. Delémont 3-0.

Novices Elite. Groupe Nationale: Olten - Lausanne 2-2. Langnau - Thurgovie 5-6. Zurich - FR Gottéron 4-1. Berne - Coire 4-0. La Chaux-de-Fonds - Langnau 5-4. Lausanne - Ambri-Piotta 1-1. Genève - Olten 2-5. Thurgovie - FR Gottéron 2-2. Thurgovie - Zurich SC 0-4. Kloten - Genève 8-2. FR-Gottéron - Berne 4-2.

Classement: 1. Kloten 10-17. 2. Berne 11-17. 3. Olten 11-13. 4. Zurich SC 11-13. 5. Coire 11-11. 6. Langnau 11-11. 7. Ambri-Piotta 10-10. 8. Thurgovie 10-9. 9. FR Gottéron 11-9. 10. Lausanne 12-9. 11. Genève 11-6. 12. La Chaux-de-Fonds 9-3.

Novices A. Groupe Top. Groupe 1: Sion - Sierre 1-11. Ajoie - Franches-Montagnes 10-6. Bulle - Lausanne 6-10. Bulle - Viège 3-12.

Classement: 1. Ajoie 7-12. 2. Sierre 5-9. 3. Viège 5-7. 4. Monthey 5-6. 5. Lausanne 4-4. 6. Franches-Montagnes 5-2. 7. Sion 5-2. 8. Bulle 6-0.

Novices A. Groupe 1: Sensee - Neuchâtel 4-6.

Classement: 1. Neuchâtel 4-6. 2. Le Locle 1-2. 3. Tramelan 2-2. 4. Moutier 0-0. 5. Rarogne 0-0. 6. Delémont 0-0. 7. Fleurier 1-0. 8. Sensee 2-0.

Novices B. Groupe 1: Moutier -

Château-d'Oex 4-1. Les Ponts-de-Martel - Porte du Soleil 4-6.

Classement: 1. Porte du Soleil 4-2. 2. Les Ponts-de-Martel 2-2. 3. Moutier 2-2. 4. EHP Jean Tinguely 0-0. 5. Rarogne 0-0. 6. Verbier 0-0. 7. Prilly 0-0. 8. Château-d'Oex 2-0.

Minis A. Groupe Top. Finale: FR Gottéron - La Chaux-de-Fonds 5-6. Lausanne - Sierre 8-3. Neuchâtel 12-0.

Classement: 1. Lausanne Star 7-14. 2. Sierre 6-9. 3. Ajoie 8-9. 4. FR Gottéron 6-8. 5. La Chaux-de-Fonds 6-7. 6. Neuchâtel 6-2. 7. Genève 6-1. 8. Sion 5-0.

Moskitos A. Groupe 1: Le Locle - Neuchâtel 3-9. Lausanne - Saint-Imier 32-1. Delémont - Ajoie 0-9. Neuchâtel - Lausanne 3-5. Moutier - Le Locle 4-9. Le Locle - Lausanne 1-10.

Classement: 1. Lausanne 4-8. 2. Neuchâtel 5-8. 3. Le Locle 5-6. 4. Ajoie 4-4. 5. Moutier 5-4. 6. Delémont 3-0. 7. Saint-Imier 4-0.

Moskitos A. Groupe 2: Fleurier - La Chaux-de-Fonds 1-14. Franches-Montagnes - Tramelan 15-1. Lausanne - Tramelan 4-3. Genève - Sensee 23-2. Singine - Franches-Montagnes 3-15. Lausanne - Genève 1-24. La Chaux-de-Fonds - Tramelan 23-0.

Classement: 1. Chaux-de-Fonds 6-12. 2. Genève 6-10. 3. Franches-Montagnes 4-6. 4. Lausanne 6-3. 5. Fleurier 4-2. 6. Singine 4-1. 7. Tramelan 4-0.

Moskitos B. Groupe 1: Neuchâtel 12-0. Moutier 2-3. Le Locle - Neuchâtel 14-2. Lausanne - Ajoie 1-7.

Classement: 1. Tinguely EHP 2-4. 2. La Chaux-de-Fonds 2-4. 3. Le Locle 3-4. 4. Lausanne 4-4. 5. Moutier 2-3. 6. Ajoie 3-3. 7. Bulle 1-2. 8. Nord Vaudois 1-2. 9. Sion 0-0. 10. Château-d'Oex 1-0. 11. Leysin-Villars 1-0. 12. Fleurier 2-0. 13. Neuchâtel 12-0. 14. Nendaz MT Fort 2-0. /réd

Tennis Rosset et Federer passent

Marc Rosset et Roger Federer se sont qualifiés pour le second tour du tournoi de Stuttgart. Le Genevois (ATP 28) a dominé l'Allemand Rainer Schüttler (ATP 58) en trois manches (3-6 6-4 6-3) et 1 h 57' de jeu, le Bâlois (ATP 25) a bénéficié d'un abandon de l'Américain Jan-Michael Gambill (ATP 27) alors qu'il menait 7-6 (7-3) 1-0.

Rosset a cru vivre un nouveau cauchemar lorsqu'il a concédé les cinq premiers jeux de la rencontre! «Je n'ai pas trouvé mon rythme au début. Ensuite, j'ai mieux fait bouger Schüttler. Sur cette surface, je savais que je devais le battre» a expliqué le Genevois.

Au bénéfice d'une première balle performante malgré une surface nettement moins rapide qu'en Russie (86% de points marqués), mais capricieuse (49% de réussite seulement), Rosset s'est dégagé pratiquement comme il l'a voulu dans les deux dernières manches. Au deuxième tour, le Genevois se mesurera au Suédois Magnus Norman (ATP 4).

Deux jours après sa finale bâloise, Roger Federer s'est félicité de n'avoir pas à laisser trop de forces face à Gambill. Souffrant du dos, l'Américain a jeté l'éponge au début du second set, concédant une seconde défaite face au Suisse après celle essuyée à Roland-Garros en juin. Le héros des Swiss Indoors a en revanche

perdu les deux rencontres disputées jusqu'ici face à son prochain adversaire, le champion olympique Evgeni Kafelnikov (ATP 5).

Les résultats

Stuttgart (All). Tournoi ATP Masters-Series (2,95 mio de dollars). 1er tour: Federer (S) bat Gambill (EU) 7-6 (7-3) 1-0 abandon. Rosset (S) bat Schüttler (All) 6-3 4-6 6-3. Hrbaty (Slq) bat Moya (Esp) 6-3 3-6 6-2. Grosjean (Fr) bat Haas (All) 6-4 6-2. Costa (Esp) bat Novak (Tch) 7-5 6-7 (4-7) 7-6 (7-3). 2e tour: Kuerten (Bré-2) bat Escudé (Fr) 7-6 (10-8) 7-6 (7-1). Agassi (EU-4) bat Johansson (Su) 6-4. 6-2. Hewitt (Aus-8) bat Krajicek (Ho) 6-4 7-5. Philippoussis (Aus-12) bat Clément (Fr) 6-3 6-3. Rusedski (GB) bat Puerta (Arg-16) 6-2 6-3. Schalken (Ho) bat Boutter (Fr) 6-1 6-3. /si

BRÈVES

BADMINTON

Match nul au sommet

Dans le choc au sommet de LNA, La Chaux-de-Fonds a fait match nul (4-4) à domicile face à Genève. /réd

GYMNASTIQUE

Raducan en justice

Fleurier – Grand-Rue 9
A louer dès le 1er janvier 2001
Appartement 5 pièces

137 m², balcon.
Loyer: Fr. 1150.- et Fr. 230.- charges.
Nous sommes à votre entière disposition pour de plus amples renseignements.
Madame Schürch, tél. 031/389 76 17
Service des immeubles

La Mobilière
Asset Management

143-731983

A vendre, proche de Maiche/France, cans un endroit ensoleillé, avec vue imprenable

Ferme à restaurer

Habitable, tuyé, four à pain, cave voûtée.
Excellent état. Terrain de 15 ares.
Ecrire sous chiffres D 132-82408 à Publicitas S.A., case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds. 132-082408

RENAN

A vendre

De particulier à particulier, **maison 4 appartements** partiellement rénovés, atelier, caves, galetas, petite cour. Fr. 370 000.- à discuter.
Tél. 032/963 16 89. 011-700317

À VENDRE LA CHAUX-DE-FONDS
Proche du centre ville

Beaux appartements refaits à neuf

4 pièces, balcon **dès Fr. 203 000.-**
2 pièces, balcon **dès Fr. 124 000.-**
☎ 032/753 12 52 022-075958

A remettre pour date à convenir
Café – Restaurant – Bar

de 80 places en gérance libre, à couple en possession du certificat de cafetier. Très bonne situation au centre de La Chaux-de-Fonds.
Petite reprise et loyer modéré.
Ecrire sous chiffres D 132-81911 à Publicitas S.A., case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds. 132-081911/DOU

À LOUER

À LA CHAUX-DE-FONDS
Bel appartement de 6 pièces

avec cuisine agencée, vestibule, 2 salles de bains, 2 WC séparés, ascenseur, dépendance, lessiverie. Libre tout de suite ou pour date à convenir.
Situation: Léopold-Robert 102.

Pour tous renseignements, s'adresser à: Géranica & Bolliger S.A. • Av. Léopold-Robert 12
Tél. 032/911 90 90 • 2300 La Chaux-de-Fonds

MEMBRE UNPI 132-082338



Pour votre manifestation sportive, misez sur le bon cheval: l'annonce. Tél. 032-911 24 10 ou fax 032-968 48 63. PUBLICITAS

A louer
Bel-Air 14

- ▶ 3 pièces
 - Cuisine agencée avec lave-vaisselle
 - Douche/WC
 - Dépendances et buanderie
- ▶ **Chambre indépendante**
 - Equipée d'un lavabo (eau froide)
- ▶ **Libres dès le 1.01.2001 ou à convenir**
Liste des appartements vacants à disposition
Pour plus d'informations: www.geco.ch

GECO Gérance et Courtage SA
75, rue Jardinière - 2300 La Chaux-de-Fonds
▶ 032 / 913 26 55 UNPI



La cité harmonieuse d'Esplanade c'est, entre autres,

- Des écoles enfantines, primaire, foyer de l'écologiste, garderie d'enfants.
- Un magasin d'alimentation.
- Un lieu privilégié, sans voitures.
- Plusieurs places de jeux pour enfants.
- Chaque appartement muni d'une terrasse.
- Un bureau de gérance sur place.



Profitez de la mise en location des derniers appartements composés comme suit:

Appartements 2 1/2 pièces – surface 53 à 59 m² dès Fr. 418.- + charges*
Appartements 3 1/2 pièces – surface 68 à 105 m² dès Fr. 510.- + charges
Appartements 4 1/2 pièces – surface 84 à 112 m² dès Fr. 606.- + charges
*Dont certains conçus pour handicapés.

Quelques appartements sont conçus en duplex.
Loyers adaptés à votre situation fiscale.
Garage en plus.

Un simple téléphone et nous organisons une visite des lieux à votre convenance.



Cornes-Morel 13
Case postale 2239
2302 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/967 87 87
Fax 032/967 87 80

Police secours
117

VAC a le plaisir d'inviter tous les fans du HCC, à la séance de signatures des joueurs de la première équipe du HCC

Mercredi 1^{er} novembre à 14h30
au Restaurant MODHAC

Entrée libre



VAC René Junod SA
Av. Léopold-Robert 115
2301 La Chaux-de-Fonds
Tél. 0848 840 900
Fax 0848 840 909
<http://www.vac.ch>

Pour toute la famille

IMMOBILIER

132-082435



GÉRANCE CHARLES BERSET SA LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 032/913 78 35
Fax 032/913 77 42
E-mail: location@berset-gerance.ch

À LOUER

3 PIÈCES

- ▶ **Rue du Collège:** appartement composé de cuisine, salon, 2 chambres, salle de douches. Loyer: Fr. 747.- c.c.
- ▶ **Rue de la Ronde:** beau logement en duplex avec cuisine agencée ouverte sur salon, salle de bains, WC séparés. Loyer de Fr. 1250.- charges comprises.
- ▶ **Rue A.-M.-Piaget:** bel appartement avec cuisine agencée, salon, 2 chambres à coucher, salle de bains-WC, vestibule. Libre de suite. Loyer de Fr. 855.- c.c.
- ▶ **Rue du Temple-Allemand:** logement avec grand balcon, cuisine agencée, salon, 2 chambres, salle de bains-WC. Libre au 1.12.00. Loyer de Fr. 740.- c.c.
- ▶ **Rue Numa-Droz:** bel appartement libre au 1.04.01, avec balcon, cuisine agencée. Loyer de Fr. 925.- c.c. MEMBRE UNPI

LA CHAUX-DE-FONDS

A vendre au Val-de-Ruz
Superbe attique de 300 m²

avec terrasse, garage double, places de parc. Situation tranquille et dominante sur l'ensemble du Vallon, des Alpes et du lac.

Fr. 890.000.-.

Ecrire sous chiffres Y 028-280639 à Publicitas S.A., case postale 1471, 2001 Neuchâtel 1. 028-280639/DOU

Feu 118

A louer
Jaquet-Droz 26
à La Chaux-de-Fonds

- ▶ Appartements de 2 et 2 1/2 pièces
 - cuisine semi-agencée
 - immeuble pourvu d'un ascenseur
- ▶ **Libres de suite ou à convenir**
Liste des appartements vacants à disposition
Pour plus d'informations: www.geco.ch

GECO Gérance et Courtage SA
75, rue Jardinière - 2300 La Chaux-de-Fonds
▶ 032 / 913 26 55 UNPI

À LOUER

À LA CHAUX-DE-FONDS
Bel appartement de 3 pièces
entièrement rénové, avec bains-WC, dépendance, lessiverie.
Libre tout de suite ou pour date à convenir.
Situation: Moulins 20.

Pour tous renseignements, s'adresser à: Géranica & Bolliger S.A. • Av. Léopold-Robert 12
Tél. 032/911 90 90 • 2300 La Chaux-de-Fonds

MEMBRE UNPI 132-082340

OFFRES D'EMPLOI



Rue des Envers 38 – 2400 Le Locle
cherche

PATENTE

Tél. 079/240 60 74

Placement fixe
MÉCANICIENS ÉLECTRICIENS CFC D'ENTRETIEN
AUTOMATICIENS CFC MÉCANICIENS CNC OPÉRATEURS CNC MÉCANICIENS DE PRÉCISION CFC
Mandaté par plusieurs entreprises d'envergure nationale
MAGNETIC EMPLOIS
032/968 24 00 ou 032/725 02 20

MAGNETIC EMPLOIS
Place fixe et temporaire recherche plusieurs

MONTEURS ÉLECTRICIENS CFC AIDES ÉLECTRICIENS avec expérience

Travail varié et intéressant dans des entreprises renommées

MAGNETIC EMPLOIS
032/968 24 00 ou 032/725 02 20

MAGNETIC EMPLOIS
Place fixe et temporaire recherche plusieurs

POSEUSES D'APPLIQUES DÉCALQUEUSES VISITEUSES GALVANOPLASTES

Nous sommes à votre disposition
MAGNETIC EMPLOIS
032/968 24 00 ou 032/725 02 20

FOOTBALL

LNA

Ce soir

19.30 Aarau - Sion
Servette - Grasshopper
Yverdon - Lucerne

Classement

| | | | | | | |
|----------------|----|---|---|----|-------|----|
| 1. Lugano | 16 | 9 | 4 | 3 | 27-13 | 31 |
| 2. Saint-Gall | 16 | 8 | 6 | 2 | 27-12 | 30 |
| 3. Grasshopper | 16 | 9 | 2 | 5 | 38-15 | 29 |
| 4. Bâle | 16 | 8 | 4 | 4 | 31-22 | 28 |
| 5. Lausanne | 16 | 8 | 2 | 6 | 28-24 | 26 |
| 6. Sion | 16 | 6 | 4 | 6 | 18-26 | 22 |
| 7. Servette | 16 | 5 | 6 | 5 | 22-19 | 21 |
| 8. Zurich | 16 | 4 | 7 | 5 | 24-20 | 19 |
| 9. Yverdon | 16 | 4 | 4 | 8 | 20-28 | 16 |
| 10. Aarau | 16 | 4 | 4 | 8 | 19-30 | 16 |
| 11. Lucerne | 16 | 4 | 3 | 9 | 23-38 | 15 |
| 12. NE Xamax | 16 | 3 | 2 | 11 | 16-46 | 11 |

LNB

Hier soir

WINTERTHOUR - LOCARNO
3-2 (2-0)

Schützenwiese: 820 spectateurs.

Arbitre: M. Figaroli.
Buts: 23e Ramsauer 1-0. 44e Sahin 2-0. 64e Dobrovolski 2-1. 71e Dobrovolski 2-2. 94e Gerstenmaier 3-2.

KRIENS - ÉTOILE CAROUGE
1-3 (1-0)

Kleinfeld: 600 spectateurs.
Arbitre: M. Bleuer.
Buts: 19e Melina 1-0. 74e Gigo 1-1. 76e Subiat (penalty) 1-2. 86e Subiat (penalty) 1-3.

WANGEN - BADEN 1-0 (0-0)

Chrüzmatz: 675 spectateurs.
Arbitre: M. Rutschli.
But: 84e Ibrahim (penalty) 1-0.

Classement

| | | | | | | |
|-----------------|----|----|---|----|-------|----|
| 1. Young Boys | 18 | 11 | 5 | 2 | 32-14 | 38 |
| 2. Winterthur | 19 | 10 | 6 | 3 | 35-18 | 36 |
| 3. Wil | 18 | 11 | 2 | 5 | 34-21 | 35 |
| 4. Bellinzona | 18 | 9 | 5 | 4 | 35-21 | 32 |
| 5. Thoune | 18 | 9 | 4 | 5 | 43-28 | 31 |
| 6. Delémont | 18 | 9 | 3 | 6 | 35-26 | 30 |
| 7. Kriens | 19 | 6 | 3 | 10 | 25-33 | 21 |
| 8. Locarno | 19 | 5 | 5 | 9 | 24-37 | 20 |
| 9. Wangen | 19 | 4 | 6 | 9 | 21-36 | 18 |
| 10. Et. Carouge | 19 | 3 | 7 | 9 | 21-31 | 16 |
| 11. Baden | 19 | 4 | 4 | 11 | 20-36 | 16 |
| 12. Soleure | 18 | 3 | 4 | 11 | 13-37 | 13 |

Aujourd'hui

14.30 Bellinzona - Wil
19.30 Soleure - Delémont
Young Boys - Thoune

BRÈVES

CYCLISME

Beuchat chez Phonak

Le professionnel jurassien Roger Beuchat (28 ans) quitte la formation Post Swiss Team, dont il portait les couleurs depuis trois ans, pour la «concurrence»: le coureur de Coeuve a signé un contrat d'un an en faveur de l'équipe Phonak de Jean-Jacques Loup. Christian Sidler et Pierre Ackerman ont en revanche prolongé leur engagement en faveur du Post Swiss Team. /si

ESCRIME

Benjamin Steffen battu

Benjamin Steffen a été battu en quarts de finale de l'épreuve individuelle à l'épée des Championnats d'Europe juniors, qui se déroulent à Antalya, en Turquie. Le frère de Tabea Steffen, remplaçant au sein de l'équipe de Suisse aux Jeux de Sydney, s'est incliné d'un touche face à l'Allemand Jens Pfeiffer et a pris la huitième place du classement final. /si

FOOTBALL

Brême éliminé

Allemagne. Coupe, 16es de finale: Alemannia Aix-la-Chapelle (2e) - Bayer Leverkusen (1re) 1-2 (Leverkusen sans Zuberbühler). Fribourg (1re) - Werder Brême (1re) 1-0 (Brême avec Wicky). Karlsruhe (régionale) - SV Hambourg (1re) 1-0. Arminia Bielefeld (2e) - Bochum (1re) 0-4. Nuremberg (2e) - Mayence (2e) 4-0. Wehen (régionale) - Borussia Dortmund (1re) 0-1 a.p. /si

TENNIS

Un succès pour Allégo

Yves Allégo (ATP 376) s'est qualifié pour les huitièmes de finale du Challenger de Yokohama (Jap). Le Valaisan s'est imposé 3-6 6-3 6-4 devant le Japonais Tetsuya Chaen (ATP 646). Son prochain adversaire sera le Japonais Takeo Suzuki (ATP 152) ou le Français Cédric Kauffmann (ATP 276). /si

Cyclisme Hein Verbruggen: ni responsable ni coupable

Hein Verbruggen, cité comme témoin au procès Festina à Lille, a reconnu le dopage généralisé dans le cyclisme mais refuse de porter la responsabilité de cet état de fait. «Je ne me sens nullement coupable, nullement responsable si un coureur se dope. Il a le choix, personne ne décide pour lui» a déclaré le président hollandais de l'Union cycliste internationale (UCI), entendu pendant plus de cinq heures à la barre du tribunal correctionnel.

A propos de la généralisation supposée du dopage, il s'est dit «convaincu» qu'il «existe un petit groupe de tricheurs invétérés, un groupe beaucoup plus important qui se sent obligé d'en faire autant pour ne pas se laisser dépasser, d'autres qui se bourrent de médicaments autorisés et, enfin, très peu qui ne prennent rien».

«Je ne connais pas le pourcentage (des coureurs dopés), personne ne le connaît. Si on me

prouve que c'est l'immense majorité, je suis prêt à démissionner» a-t-il lancé. Interrogé avec insistance par le président Daniel Delegrave sur les moyens financiers engagés dans la lutte antidopage, Hein Verbruggen a dû reconnaître que moins de 1% du budget annuel de l'UCI était consacré à la recherche sur les modes de dépistage.

Origine hollandaise

Un rapide calcul de M. Delegrave aboutit à une moyenne de 100.000 francs par an depuis 1995 alors que le budget de l'UCI a atteint 18,5 millions de francs en 2000 contre 1,5 million à l'arrivée de M. Verbruggen à sa tête, en 1991. «100000 francs, c'est autant que pour l'achat de produits dopants chez Festina» a ironisé le président du tribunal.

Les décès suspects de sept coureurs hollandais dans les années 89-90 - trois sont restés inexplicables - ne semblent pas avoir alertés M. Verbruggen, qui n'aurait pas entendu parler de l'usage de l'EPO dans le peloton avant «1992-93». Les dé-

bats ont pourtant mis au jour l'origine hollandaise de l'arrivée de cette substance dans le peloton, notamment par l'équipe PDM de l'Irlandais Sean Kelly, recruté en 1993 par Festina en même temps que son directeur sportif, Jan Giesbers.

L'audience de la matinée a également mis en évidence la grande imperméabilité entre les instances cyclistes et la communauté scientifique œuvrant au dépistage des dopants. Appelé brièvement à la barre, Daniel Baal, président de la Fédération française (FFC), a déclaré n'avoir appris qu'en janvier 1999 l'efficacité des tests capil-

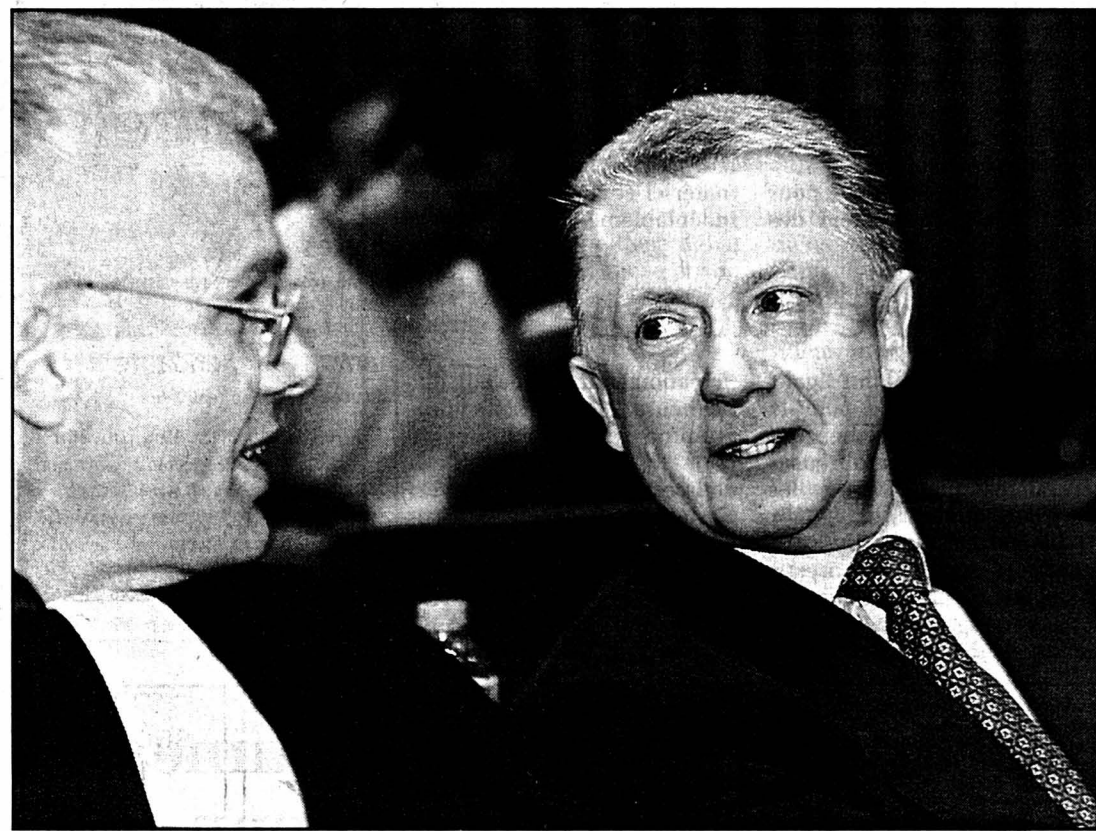
laires pour détecter la prise de corticoïdes ou d'anabolisants.

«Aucune objection»

Le service de toxicologie de Strasbourg du Pr Pascal Kientz, également témoin, est à la pointe dans l'analyse des cheveux. Pourtant, seules les constatations du laboratoire de Châtenay-Malabry sur des prélèvements positifs peuvent déboucher sur une sanction sportive, a souligné M. Baal, en s'appuyant sur les lois qu'a fait voter le ministre français de la Jeunesse et des Sports.

A propos des cheveux, dont chaque centimètre renseigne

sur un mois de consommation de drogue (sauf des dopants «lourds» comme l'EPO et les hormones de croissance), le président du tribunal s'est étonné que le pouvoir sportif conteste des méthodes scientifiques adoptées depuis 1991 par la justice pour punir des crimes de sang. «S'il n'y a pas selon vous de méthode infaillible pour décider d'une sanction sportive, pourquoi ne pas utiliser ces éléments comme point de départ pour d'autres investigations», a suggéré M. Delegrave à Hein Verbruggen. «Aucune objection» a répondu ce dernier. /si



Hein Verbruggen (à droite): «Si un coureur se dope, il a le choix, personne ne décide pour lui.» photo Keystone

Roger Legeay réfute

Le patron de l'UCI a balayé les accusations de collusion avec la FFC à propos de l'ordonnance antidopage présentée par Laurent Brochard (ex-Festina) après le Championnat du monde 1997 à Saint-Sébastien. Le coureur «aurait été sanctionné pour une infraction qu'il n'avait pas commise» a-t-il affirmé.

En fin d'après-midi, l'ancien président de la Ligue française du cyclisme professionnel et manager général de Crédit Agricole (ex-GAN), Ro-

ger Legeay a vivement réfuté «le principe de tous pourris tous dopés». Se disant d'abord soucieux de la santé des coureurs, il a admis s'être trompé en collaborant un temps avec le Dr Patrick Nédélec. «Il était médecin de la FFC et médecin contrôleur sur le Tour de France, j'étais persuadé de faire le bon choix» a dit Roger Legeay. Or, le Dr Nédélec a dû être remercié en juillet 1996 après avoir prescrit des anabolisants aux cyclistes de GAN. /si

Football Sven Goran Eriksson dirigera bien l'équipe d'Angleterre

Le Suédois Sven Goran Eriksson (52 ans), entraîneur de la Lazio Rome, a signé un contrat de cinq ans comme sélectionneur de l'équipe nationale d'Angleterre, à partir du 1er juillet 2001, a annoncé à Londres la Fédération anglaise (FA).

«Sven-Goran Eriksson est le choix unanime de notre comité de sélection. C'est l'un des meilleurs entraîneurs du monde, il est très intéressé par ce défi et il n'a pas fallu longtemps pour le convaincre», a expliqué le directeur exécutif de la FA, l'Écossais Adam Crozier.

«La chance sourit parfois aux audacieux», a ajouté David Dein, le président d'Arsenal, au sujet du choix d'un étranger, déjà contesté par certains en Angleterre. La FA était aussi intéressée par le Français Arsène Wenger, mais celui-ci lui avait indiqué qu'il avait l'intention de respecter son contrat avec Arsenal courant jusqu'en 2002.

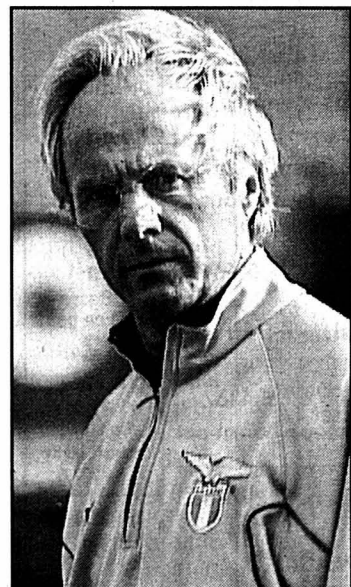
Eriksson remplacera Kevin Keegan, nommé en février 1999 en remplacement de Glenn Hoddle, mais qui avait démissionné le 7 octobre dernier après la défaite de l'Angleterre contre l'Allemagne (0-1), à Wembley, en éliminatoires de la Coupe du monde 2002. Pour le match suivant, trois jours plus tard en Finlande (0-0), le directeur technique national, Howard Wilkinson, avait remplacé Keegan au pied levé.

«Nous voulons remercier tout spécialement le président de la

Lazio, Sergio Cragnotti. Il a fait tout ce qu'il a pu pour nous aider et nous lui sommes très reconnaissants», a ajouté M. Crozier. Hier matin, le président Cragnotti avait implicitement entériné le départ de son entraîneur suédois, en saluant son nouveau «choix de vie».

Nouveau départ

«C'est un nouveau départ pour l'Angleterre, a résumé M. Crozier. Nous sommes ravis d'avoir pu, en l'espace de trois semaines, mettre en place une équipe de gens qui ont les meilleures chances d'apporter le succès à l'Angleterre dans le futur». L'Angleterre doit jouer contre la Finlande le 24 mars,



Sven Goran Eriksson: un entraîneur au palmarès impressionnant.

photo Keystone

l'Albanie le 28 mars et la Grèce le 6 juin, en éliminatoires de la Coupe du monde 2002, à des dates où aucun match de la Lazio n'est actuellement prévu. «Nous espérons qu'il pourra diriger l'équipe pour les matches de mars et de juin», a confié M. Crozier.

Dans l'attente de la nomination du technicien suédois, la FA avait chargé la semaine dernière Peter Taylor, manager de Leicester, d'assurer la suite de l'intérim. «Sven est très intéressé à l'idée de travailler avec Peter Taylor et Steve McClaren», a précisé M. Crozier, «il est d'accord à 100% pour construire à long terme».

Taylor sera assisté par McClaren, le bras droit d'Alex Ferguson à Manchester United, pour préparer le match amical contre l'Italie, le 15 novembre à Turin, et peut-être le match amical contre l'Espagne, le 28 février à Birmingham.

Ancien joueur modeste, Eriksson a commencé à accumuler les trophées comme entraîneur avec l'équipe suédoise de Goeteborg (1979-82), puis a fait deux longs passages dans le club portugais du Benfica Lisbonne (1982-84 et 1989-92). En Italie, il a entraîné l'AS Rome (1984-1987), la Fiorentina (1987-89), la Sampdoria Gênes (1993-97) et enfin la Lazio Rome, depuis 1997. Sa cote actuelle s'explique par un palmarès impressionnant: titres de champion et coupes nationales en Italie, en Suède et au Portugal, Coupe d'Europe des vainqueurs de Coupe et Super-Coupe d'Europe. /si

TOUS AZIMUTS

Changement d'horaire

Prévu initialement dimanche à 15 h, la rencontre Serrières - Vevey a été avancée au samedi à 16 h afin d'éviter de jouer en même temps que Neuchâtel Xamax. /réf

Sédunois aussi punis

Le juge disciplinaire de la Ligue nationale, Urs Studer a rendu son verdict au terme de l'enquête qu'il avait ouverte consécutivement aux incidents survenus samedi dernier au stade de Tourbillon lors du match Sion - Lugano. Expulsé du terrain à la 92e minute, Magnin a été frappé d'une suspension de 2 matches pour jeu grossier. Son coéquipier Zagorcic, renvoyé aux vestiaires à la 95e minute, a été écopé pour sa part de 3 matches de suspension pour antisportivité grave. Dans le camp sédunois, Grichting et Fayolle, impliqués dans la bagarre qui a suivi l'expulsion de Magnin, ont également été sanctionnés sur la base des images de la télévision visionnées. Tous deux ont été frappés d'une suspension de 4 matches, Grichting pour faute grossière ainsi qu'antisportivité, Fayolle pour antisportivité grave et expulsion répétée. /si

Gil prolonge à Yverdon

Le Brésilien Gil (20 ans) a prolongé son contrat avec Yverdon Sports jusqu'à la fin de l'année 2001. Arrivé cet été en provenance de Matsubara (Brésil), l'attaquant a inscrit quatre buts depuis le début de la saison pour l'équipe du Nord-Vaudois. /si

Mauvais pour Bourgoin

Le procureur de la République de Sens a ouvert une information judiciaire nominative contre Gérard Bourgoin, homme d'affaire et président de la Ligue nationale (LNF), a annoncé le Parquet général à Paris, dont dépend le Parquet de Sens. L'information judiciaire pour «abus de biens sociaux et abus de pouvoir» a été ouverte contre Gérard Bourgoin, sa fille et deux administrateurs du

groupe, après le démantèlement du groupe volailler Bourgoin SA (BSA). /si

Ronaldo aux petits soins

Ronaldo, l'attaquant de l'Inter Milan (Serie A italienne), a été admis au Centre européen de rééducation du Sportif (CERS) de Capbreton (Fr), pour un séjour dont on ignore la durée. Opéré en avril d'une rupture du tendon rotulien droit, le Brésilien est accompagné de son physiothérapeute Nilton Petrone et du médecin de l'Inter Milan, Franco Combi. /si

Tunisie - Suisse à 19 h 15

Le match amical Tunisie - Suisse, qui aura lieu le 15 novembre au stade olympique de Tunis, débutera à 19 h 15. L'équipe de Suisse s'envolera pour l'Afrique du Nord le lundi 13 novembre au matin. Les deux formations ne se sont affrontées qu'à une seule reprise jusqu'ici. Le 17 mars 1993, la Suisse s'était imposée 1-0 grâce à une réussite d'Adrian Knap, à Tunis déjà. /si

Porto consolide sa position

En passant six buts à Alverca, à l'extérieur, le FC Porto a consolidé sa position de leader du Championnat du Portugal, au terme de la neuvième journée. Il compte désormais quatre points d'avance sur le Sporting Brxaga et cinq sur le Sporting Lisbonne. /si

Joyeux anniversaire

L'ancienne vedette mondiale du football, l'Argentin Diego Maradona a célébré avec faste ses 40 ans, dansant et chantant toute la nuit de lundi à mardi à Buenos Aires en compagnie de 500 invités issus du milieu sportif, artistique ou politique, comme le président de la République argentine de 1989 à 1999, Carlos Menem. «Je suis très heureux de cette fête», a déclaré brièvement le quadragénaire à la presse au petit matin. /si

Hippisme Une récompense méritée pour Fred Cachelin

L'Association suisse des cavaliers de concours (ASCC) donnait samedi sa traditionnelle soirée de gala au château de Lenzburg pour récompenser les meilleurs cavaliers et meneurs de la saison 2000. Fred Cachelin, des Hauts-Geneveys, a l'honneur.

Les organisateurs s'étaient assurés la présence de Mélanie Winiger (ex-miss Suisse) pour procéder aux distributions des prix. Les diverses coupes suisses prennent en compte les résultats de l'ensemble de la saison et honorent les huit premiers dans les différentes catégories. De plus, cette année, l'équipe suisse des Jeux olympiques, Melliger, Mändli, Fuchs, McNaught, rentrée avec la médaille d'argent, a été ovationnée par l'assemblée.

Saison exceptionnelle pour Fred Cachelin, le meneur des

Hauts-Geneveys, et de son fidèle Franc-Montagnard «Crocus» qui se sont toujours classés dans les 3 premiers des concours nationaux 2000 avec une seule exception à Münsingen. En attelage à 1, 2 ou 4 chevaux, aucun autre Romand ne figure au palmarès de cette saison. Cette première place est une récompense bien méritée pour Fred Cachelin dont les premiers balbutiements en attelage ont été effectués à l'âge de 10 ans pour aider les agriculteurs aux foins. Le premier concours d'attelage remonte à 1986 à Planeyse et ensuite c'est une ascension très rapide à la pointe des compétitions romandes avec sept titres à la clé. Il aura fallu faire face à une coalition suisse alémanique importante pour s'intégrer dans les compétitions nationales. Les budgets chevaux, matériel et entraînements sont indéniablement d'un autre ni-

veau que ceux des Romands en général. On ne peut que saluer ses meilleurs résultats: aux championnats de Suisse 2e en 1995 à Lajoux, 2e en 1998 à Biolley-Magnoux et en Coupe suisse une fois 3e et cinq fois 2e ou encore une 2e place en international à Cany-Barville en Normandie.

Le «Crocus fan's» est com-

posé d'une dizaine de personnes qui apportent leur aide pour la préparation et pendant les concours. Cette assistance fonctionne tout au long de l'année car avec un cheval, il n'est pas possible de le mettre au garage et de tourner la clé! «Crocus» est un cheval Franc-Montagnard qui est né aux Hauts-Geneveys. Ce hongre de

10 ans est en bonne forme et toujours en progression. La deuxième place au dressage des championnats suisses de cette année en est une nouvelle preuve. C'est un sympathique cheval franc-montagnard, pas compliqué et très polyvalent, qui se plaît aussi bien dans les cortèges, mariages qu'au parc à brouter. /réd.



Laurène Grether et «Tournesol» ont signé des performances de choix lors de la saison 2000. photo sp

La reine Laurène

La saison 2000 fut également exceptionnelle pour la junior Laurène Grether qui s'est offert de nombreuses premières places dans les concours qualificatifs.

La cavalière de Bussy a confirmé ses bonnes prestations lors de la finale suisse à Wiesendangen dans les installations d'Urs Fähr où la par-

ticipation était limitée aux dix meilleurs. Le difficile programme PD 14 était exigé pour ce championnat. Elève de la renommée Barbara Von Grebel, Mara Fagiolo, de Grünigen, ne laissa pas échapper la victoire de la Coupe ASCC. La championne romande en titre obtient une méritoire 2e place. /réd.

Escrime Des regrets légitimes pour les Neuchâtelois à Bonn

Trois épéistes de la Société d'Escrime de Neuchâtel (SEN) ont disputé, le week-end dernier, le tournoi international cadets de Bonn qui passe pour une des plus grandes compétitions européennes ouvertes à cette catégorie.

Quatre tours de poules réparties sur deux jours attendaient les tireurs pour permettre aux trente-deux meilleurs d'entrer dans le tableau d'éliminations directes. Ainsi, la Neuchâteloise Noémie Hainard se vit engagée dans un tournoi qui réunissait 121 jeunes filles. A l'issue des trois tours de poule du samedi la sociétaire de la SEN totalisait dix victoires pour six défaites et pointait au 20e rang. Malheureusement, ce classement prometteur allait crispier Noémie Hainard lors du quatrième tour où elle n'enregistra qu'une victoire pour quatre défaites. Performance

qui lui barrait l'accession au tableau de trente-deux. Au classement final, Noémie Hainard termine à la 39e place.

Défaite rageante

Chez les garçons, cent cinquante-huit épéistes étaient engagés dont deux Neuchâtelois, Damien Gremaud, néophyte dans cette catégorie, et Valentin Marmillod qui entame sa deuxième saison chez les cadets. Gremaud totalisait à l'issue des trois jours de poules de la première journée neuf victoires pour six défaites. A nouveau le tableau d'éliminations directes échappait à un Neuchâtelois, mais cette fois pour un cheveu. En effet, Gremaud termine à la 34e place en échouant pour un point à l'indice des touches données et reçues pour décrocher sa qualification! Nul doute que l'année prochaine le jeune espoir de la SEN saura passer l'épaule pour figurer parmi les 32 meilleurs.

Belle satisfaction enfin avec Valentin Marmillod qui, totalisant quatorze victoires pour six défaites, accédait au tableau tant recherché. Malheureusement, pour une courte défaite (14/15) face au futur 8e du tournoi, il se voyait éliminé dès le premier tour et terminait à la 27e place. Seuls deux autres Suisses ont pu faire mieux que lui soit le Bâlois Régis Müller (23e) et le Genevois Robin Dederding, brillant 6e.

Au bilan final de ce déplacement à Bonn, le maître d'armes de la SEN Philippe Prost avouait une satisfaction générale teintée de quelques regrets. En effet, à l'issue des compétitions, il restait convaincu que les tableaux d'éliminations directes étaient à la portée de tous ses protégés. Quelques regrets bien vite effacés cependant en pensant aux prochaines compétitions où l'envie de faire mieux sera présent chez chacun. JHA

Tennis de table Kashefi sans rival

Les pongistes du canton se sont retrouvés ce week-end à La Chaux-de-Fonds pour les championnats cantonaux. Au cours de ces deux journées, dix-neuf titres étaient remis en jeu. Dans la série principale (A), Ali Kashefi a conservé son titre en dominant largement tous ses adversaires.

Les joueurs de Cortaillod, grands favoris de la série B, ont également laissé la première place à un Dominique Benoit retrouvé. Le Chaux-de-Fonnier a déjoué tous les pronostics et a pris la mesure de Frédéric Schild au terme d'une finale très disputée.

La série C a prouvé une fois de plus que le tennis de table est un sport physiquement exigeant puisque les deux finalistes ont souffert de divers problèmes musculaires au cours du match. Finalement, Tu Cao est parvenu à vaincre

la résistance de Stevan Mikic et à s'adjuger le titre. Quant aux jeunes joueurs du canton, ils se sont mis en évidence dans la série D. Vincent Pazeller, de Côte-Peseux, a su garder le contrôle de ses nerfs pour venir à bout de Shirui Tang 25-23 dans la dernière manche.

Dans un autre registre, le juge-arbitre François Magnin, qui officiait pour la première fois, a parfaitement effectué sa tâche avec sa jovialité légendaire et a ainsi contribué à la réussite de ces championnats.

Classements

Série A: 1. Kashefi (Cofrane). 2. Devaud (Cortaillod). 3. Garcia (Cortaillod). Série B: 1. D. Benoit (Eclair). 2. Schild (Cortaillod). 3. Garcia (Cortaillod). Double A/B: 1. Devaud-Schild (Cortaillod). 2. Garcia-El Harouchi (Cortaillod). 3. Benoit-Andreaskis (Eclair).

FPE

| PMUR | Cheval | Mètres | Driver | Entraîneur | Cote | Perf. | NOTRE OPINION |
|---|-----------------------|--------|-------------------|---------------|------|--------|-------------------------------------|
| Demain, à Vincennes Prix du Maine (trot attelé, Réunion 1, course 4, 2100 m, 15 h 41) | 1 Eveil-D'Ivoire | 2100 | J.-L.-C. Dersoier | J.-P. Marmion | 14/1 | 1a4a2a | 4 - Elle nous a un peu déçu mais... |
| | 2 Chesterfield | 2100 | V. Viel | G. Bouin | 25/1 | 6a0aTa | 6 - Son jour vient-il enfin? |
| | 3 Eliot-De-Mye | 2100 | M. Girouard | M. Girouard | 55/1 | Da0m7m | 1 - La forme prime tout le reste. |
| | 4 Elessis-De-Saussaie | 2100 | B. Piton | A. Laurent | 5/1 | 0a4a2a | 13 - On est sur la grande piste. |
| | 5 Flash-Gala | 2100 | P. Boutin | P. Boutin | 9/1 | 5a9a0a | 12 - Une société à sa mesure. |
| | 6 En-Chœur | 2100 | S. Levoy | P. Viel | 4/1 | 0a0a3a | 7 - Attention à celui-là. |
| | 7 Duc-Du-Ringeat | 2100 | G. Verva | V. Collard | 12/1 | 7a0a4a | 5 - Il a beaucoup couru cet été. |
| | 8 Fidèle-Yoni | 2100 | M. Lenoir | D. Larue | 9/1 | 3a5a2a | 2 - Une très belle grosse cote. |
| | 9 Erythos | 2100 | L. Verva | C. Decaudin | 20/1 | 2a6a5m | LES REMPLAÇANTS: |
| | 10 Dino-De-Jersey | 2100 | F. Souloy | F. Souloy | 45/1 | 0a5aRa | 18 - Redoutable en valeur pure. |
| | 11 Eau-Vive-Du-Pin | 2100 | C. Bigeon | C. Bigeon | 65/1 | 0mDm5m | 9 - Dans de bonnes dispositions. |
| | 12 Fabulous-Boy | 2100 | Y. Dreux | Y. Dreux | 7/1 | 5a5a7a | |
| | 13 Emilio-Tricastin | 2100 | S. Peltier | S. Peltier | 20/1 | 4a3a3a | |
| | 14 Eliko | 2100 | J. Verbeeck | C. Teerlinck | 55/1 | 7aRm0m | |
| | 15 Fra-Diavolo | 2100 | U. Nordin | U. Nordin | 65/1 | Da0aRm | |
| | 16 Fatik | 2100 | P. Levesque | P. Levesque | 45/1 | DaDaDa | |
| | 17 Epi-De-La-Moisson | 2100 | G. Delacour | P. Thibout | 25/1 | 0m0a0m | |
| | 18 Eva-De-La-Roche | 2100 | G. Danneville | G. Danneville | 18/1 | 0aDa6a | |

Seule la liste officielle du PMU fait foi

Unihockey Corcelles 4e

Quatrième ligue hommes. Groupe 2. Deuxième tour: UHC Gambach - Villars-sur-Glâne III 8-4. UHC Reconwillier - TV Mattenhof Berne 8-3. Floorball Fribourg II - UHC Gambach Villars-sur-Glâne III 2-7. UHC Alterswil-Sankt-Antoni III - UHC Reconwillier 8-3. TV Mattenhof Berne - UHC Flamatt-Sense III 5-5. Corcelles-Cormondrèche - Floorball Fribourg II 3-7. Corcelles-Cormondrèche - Red Lions Ueberstorf II 6-1. UHC Treyvaux - Bümpliz-Oberwangen 4-7. Classement: 1. UHC Alterswil-Sankt-Antoni III 4-8. 2. Bümpliz-Oberwangen 4-6. 3. TV Mattenhof Berne 4-5. 4. Corcelles-Cormondrèche 4-5. 5. UHC Gambach Villars-sur-Glâne III 4-4. 6. UHC Reconwillier 4-4. 7. UHC Flamatt-Sense III 4-4. 8. Red Lions Ueberstorf II 4-2. 9. Floorball Fribourg II 4-2. 10. UHC Treyvaux 4-1. /réd.

BRÈVES

ALPINISME

L'Himalaya à 72 ans

Masaki Hayashi, un Japonais de 72 ans est devenu le plus vieil homme au monde à avoir escaladé un mont de la chaîne himalayenne, au Népal, après avoir atteint le sommet du mont Baruntse à 7129 mètres d'altitude. Hayashi, qui était à la tête d'une équipe de grimpeurs, a été rejoint le 17 octobre par trois autres Japonais et un guide népalais au sommet du mont Baruntse. /si

ATHLÉTISME

Emma George

L'Australienne Emma George sera finalement absente des sautoirs pendant une année au moins, et non pendant six mois. L'ancienne détentrice du record du monde du saut à la perche a dû se faire opérer des deux pieds. Deux jours après son élimination de la finale olympique à Sydney, elle a passé un scanner qui a révélé deux fractures de fatigue au pied droit et une autre au pied gauche. En outre, sa cheville droite nécessite une restructuration complète. /si

AUTOMOBILISME

Le titre à de Ferran

En prenant la troisième place de la dernière manche, disputée à Fontana, en Californie, Gil de Ferran a remporté le Championnat CART, ex-formule Indy. Le pilote brésilien, au volant d'une Honda-Reynard, a gagné pour la première fois de sa carrière ce titre et donné à l'écurie dirigée par Roger Penske sa première victoire depuis 1994 et le succès d'Al Unser Jr. /si

HIPPISME

Corminboeuf se retire

Jean-François Corminboeuf quitte ses fonctions de chef de l'équipe de Suisse de dressage et de membre du département élite de la Fédération suisse, après seulement une année de travail. Officier de métier, il sera promu brigadier dès le 1er janvier 2001. «Il est impossible de cumuler deux fonctions de cette importance» a expliqué le Romand. Son successeur n'est pas encore connu. /si

HOCKEY SUR GLACE

Echange de joueurs

Les Tigers de Langnau et leur club ferme de Viège (LNB) ont procédé à un échange entre les attaquants Florian Andenmatten et Stefan Moser. A partir d'hier, Andenmatten disputera deux rencontres en Valais et Moser trois en terre bernoise. /si

Bezina remplace Sutter

Goran Bezina (20 ans), le défenseur de Fribourg-Gottéron, a été appelé par le coach national Ralph Krueger pour le rassemblement de l'équipe de Suisse (du 6 au 12 novembre), en vue de la Deutschland Cup. Il remplacera le Zougais Patrick Sutter, touché à l'épaule vendredi dernier en Championnat, face à Davos. Après Marc Reichert (Berne), Bezina est le 2e néophyte en équipe nationale. /si

Défaite de l'Avalanche

NHL. Colorado Avalanche - Phoenix Coyotes 0-4. Edmonton Oilers - Anaheim Mighty Ducks 5-3. New Jersey Devils - Florida Panthers 6-5 a.p. /si

SKI ALPIN

Herrmann à la maison

Markus Herrmann (28 ans) ne pourra pas participer à la tournée américaine. Suite à des douleurs ressenties à l'entraînement, le skieur oberlandais a subi une arthroscopie au Tiefenaspital de Berne. Les examens effectués par le Dr Hans Ueli Stäubli ont montré que le cartilage du genou gauche souffrait d'une lésion. /si

Zenhäusern arrive

Josef Zenhäusern, l'ancien directeur de la Fédération suisse, a été nommé dans le comité d'organisation des épreuves de Coupe du monde du Lauberhorn à Wengen. Il s'occupera du marketing et du sponsoring. Zenhäusern remplace Jost Brunner qui travaillait depuis 25 ans pour l'épreuve bernoise. /si

VOILE

Victoire de Russell

Les navigateurs du Défi Suisse pour la prochaine Coupe de l'America se sont particulièrement mis en évidence lors de la 52e édition de la Colorcraft Gold Cup aux Bermudes. Le skipper du Défi Suisse, Russell Coutts, a remporté l'épreuve devant l'Américain Chris Dickson. /si

Titeuf lâchez-moi le slip!

PAR ZEP

© Glénat

Challenger



BD Sans ombre et sans passé

Deux femmes désoignées. L'une, Druuna, amputée de sa mémoire, l'autre, Celle-sans-ombre, à qui l'on a volé son double. Deux bédés superbes où magie et réalité virtuelle brouillent les cartes.

Faire douter du réel est un art que Serpieri fut l'un des premiers bédéastes à manier avec talent, voici quinze ans, lors de la publication de *Morbus Graavis*. Outre les formes avenantes de son héroïne Druuna, il bâtissait, au long de planches où la sensualité le dispute au répugnant, un univers SF dont la haute technicité ne trouvait son prolongement que dans des ersatz organiques des plus basiques.

En ce sens, il anticipait sur le film de David Cronenberg, *eXistenZ*. Avant le réalisateur canadien, Serpieri présentait aussi que le monde virtuel, non content de cohabiter en marge de la réalité, finirait par se confondre avec elle. Druuna prolonge, dans *«La planète oubliée»*, le cauchemar dans lequel elle se débat depuis que sa mémoire et son passé lui ont été ravés par des machines.

Chamanisme

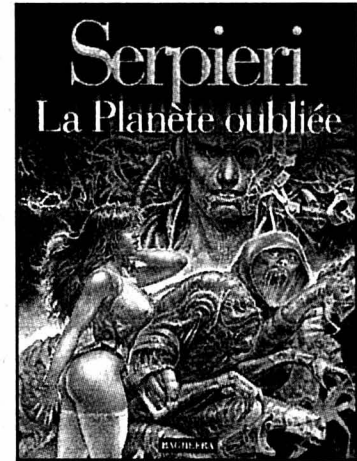
Ballottée entre illusions holographiques et souvenirs trafiqués, entre intelligence artificielle et expériences monstrueuses, elle ne devra qu'à l'un de ses anciens compagnons, lui-même «investi» par les machines, de connaître un bref répit. Avant le tome deux, qui les conduira vers la planète oubliée, où il est encore possible «de vivre, de penser, d'aimer».



Nul besoin pour Didier Comès (*«Silence»*, *«La belle»*) d'en appeler aux dysfonctionnements de la technique pour entraîner le lecteur hors de la réalité. L'ardennais délaisse certes, dans *«Les larmes du tigre»*, les vieilles superstitions de ses forêts natales, mais pour mieux exploiter le chamanisme cher aux Indiens d'Amérique du Nord, dont il narre ici une quête mystique. L'émule de Pratt manie l'art du noir et blanc mieux que jamais, et plus encore celui du silence. Les cases muettes y sont en effet presque plus explicites que les quelques rares dialogues qui émaillent ce récit de 62 planches. Une longueur qui semble mieux lui convenir que les pavés de 150 planches.

Ivan Rajda

- *«Druuna. la planète oubliée, t.1»*, Serpieri, éd. Bagheera, 2000.
- *«Les larmes du tigre»*, Comès, éd. Casterman, 2000.



Jeux vidéo Flipper à la mode Pokémon sur GameBoy

Elles sont tenaces les bestioles! Après la chasse aux Pokémon proposée sur les cartouches rouge, bleue ou jaune, les fameuses créatures reviennent sur le GameBoy Color à travers un jeu de flipper: *«Pokémon Pinball»*. Le menu propose deux tables - une bleue et une rouge - dont la taille est équivalente à deux écrans (défilement vertical).

Là encore, le but du jeu est de capturer un maximum de Pokémon. Pour y parvenir, il suffit d'expédier la Pokéball sur différentes cibles (trous, bumpers, couloirs, etc.) pour voir apparaître une bestiole sur le plateau de jeu. Il ne reste plus qu'à toucher l'animal avec la Pokéball pour qu'il soit ajouté dans votre Pokédex. Et bien entendu, il y a 150 Pokémon à capturer: de quoi perdre la boule!



«Pokémon Pinball» ne propose rien de révolutionnaire, c'est un bon jeu de flipper, agréable à jouer, avec, des écrans bonus et des balles gratuites. Mais il faut bien reconnaître que l'ingénierie du système de vibrations - intégré dans la cartouche - apporte d'agréables sensations. De plus, il est possible de mémoriser ses scores et son tableau de chasse, et ça ce n'est pas courir sur la portable de Nintendo! Les fans apprécieront! /pti

Lego Des «Visions» universitaires

La semaine passée s'est déroulée à Francfort la finale de *«RoboVision 2000»*, un concours international de robotique organisé par Lego. Les deux équipes suisses qui y participaient ont été primées.

Après des éliminatoires nationaux, douze équipes d'étudiants allemands, autrichiens et suisses se sont retrouvées mardi dernier à Francfort pour disputer la finale de *«RoboVision 2000»*. Chaque groupe avait à disposition le même set *«Lego MindStorms»*: à savoir la boîte *«Robotics Invention System 1.5»*, et la caméra *«Vision Command»*. Pour personnaliser leur création, chaque équipe pouvait encore utiliser des éléments Lego de base (à volonté) et différents matériaux de décoration (plumes, cartons, etc.). Chaque équipe devait présenter un robot capable de suivre un parcours précis, et d'ôter quatre balles de leur

support. Les candidats avaient le choix entre deux missions. La première consistait à programmer le robot de manière à ce qu'il suive une ligne tracée sur l'arène, et élimine les quatre balles installées à différents endroits du parcours. Pour la deuxième option, quatre parois (de couleur différente) étaient installées dans l'arène: le robot devait être capable de trouver l'ouverture dans chacune d'elles et d'ôter les quatre balles alignées sur des supports à la fin du parcours.

Avec la boîte *«Robotics Invention System 1.5»*, il fallait moto-

riser l'engin, lui permettre de se déplacer dans toutes les directions, et programmer ses fonctions. Avec la caméra *«Vision Command»*, les étudiants devaient permettre à leur robot de reconnaître des formes (les obstacles) ou des couleurs (les balles, la ligne du parcours) et de réagir en conséquence. La tâche n'était pas simple, même pour des élèves de hautes écoles techniques ou des universitaires. Finalement, c'est l'équipe allemande de l'Université de Fribourg qui a remporté la finale. Les deux équipes suisses n'ont pas démerité: les étudiants de l'ETH de Zurich ont remporté le prix de la meilleure création, et les élèves de la Fachhochschule de Buchs ont obtenu le prix de la meilleure technique.



Pour *«RoboVision 2000»*, l'équipe de l'ETH Zurich avait construit un robot avec «son» petit. Résultat: prix de la meilleure création.

Les boîtes de la collection *Lego MindStorms* sont destinées aux enfants à partir de 12 ans: avec un PC et beaucoup de fantaisie, chacun peut construire et piloter son

propre robot. La caméra *«Vision Command»* peut faire office de webcam, mais elle permet surtout la reconnaissance optique: les robots peuvent donc donner l'alarme si on allume ou éteint la lumière, attraper un objet de couleur ou même pourchasser un animal domestique dans l'appartement. Bref, comme d'habitude, la seule limite de Lego c'est l'imagination de chacun. Just imagine!

Pascal Tissier

Briques à l'œil!

Cette semaine, trois lecteurs peuvent gagner une boîte surprise pleine de briques, offerte par Lego. Pour participer au tirage au sort qui désignera les gagnants, il suffit d'envoyer, jusqu'à demain jeudi, à minuit, sur carte(s) postale(s) uniquement, vos nom, âge, et adresse, à L'Express-L'Impartial, rubrique Magazine, Concours «Lego», case postale 561, 2001 Neuchâtel, ou rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds. Bonne chance! / réd.

Immobilier à vendre

À 10 MINUTES DE FRIBOURG et 20 minutes de Berne, maison contiguë de 5 1/2 pièces, avec garage et piscine dans le jardin. Fr. 555 000.-. Tél. 079 247 73 46.

SAUGES, charmante villa 2 1/2 pièces, garage, dépendances, terrain 400 m², situation tranquille, vue sur le lac. Idéal pour un couple. Tél. 032 835 18 59.

Immobilier à louer

GARAGE et place hivernage, dépôt, porte hauteur 3,10 m. Tél. 079 224 23 13.

LA CHAUX-DE-FONDS, appartement quartier est, 3 pièces, cuisine agencée, salle de bain, balcon. Date à convenir avec quelques reprises. Tél. 032 968 16 50.

BEVAIX, libre, 3 pièces rénové, cuisine habitable, balcon, cave, place combles. Fr. 1070.- charges comprises, place de parc Fr. 30.-. Tél. 032 853 28 17 / 079 253 27 76.

CORCELLES, local pouvant servir comme dépôt ou atelier, 150 m², accès facile au bord de la route principale, places de parc. Tél. 032 731 35 30, le matin avant 9 heures ou soir après 19 heures.

GORGIER, quelques minutes de la gare, appartement 3 1/2 pièces au rez-de-chaussée, cuisine agencée habitable, balcon. Fr. 1010.- + charges, place de parc à disposition Fr. 50.-. Tél. 032 835 25 48.

Hériault-Bonzi SA
Agencement et organisation de bureaux, ateliers, stockage, cloisons, meubles pour bibliothèque et collectivité

Please, plus qu'un siège, un supplément de performance pour votre entreprise.

Jardinière 129
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/926 03 33
Fax 032/926 61 31

LA CHAUX-DE-FONDS, Bouleaux 15, 2 pièces. Libre au 1.4.00 ou à convenir. Tél. 032 913 26 55.

LA CHAUX-DE-FONDS, 2 pièces (42 m²) et 1 pièce (26 m²), entièrement rénovés, cuisine agencée, meublé ou non meublé. Tél. 079 237 86 85.

LA CHAUX-DE-FONDS, Crêtets 102, 3 1/2 pièces, Fr. 848.- charges comprises, libre à convenir, grand, cave, chambre haute. Tél. 076 322 83 33, dès 18 heures.

LE LANDERON, près du lac, à louer ou à vendre, appartement 2 1/2 pièces, cuisine agencée, balcon, place de parc. Location Fr. 980.- charges comprises, vente Fr. 170 000.-. Tél. 079 213 94 62.

LE LOCLE, place de parc, Marais 34. Tél. 032 753 51 60.

LE LOCLE, quartier ouest, 3 pièces ensoleillé, 2e étage, balcon, cave, réduit, ascenseur, place de parc, concierge. Fr. 450.- + charges. Tél. 032 931 41 38.

LE LOCLE, Envers 73, 3 pièces, cuisine agencée, ensoleillé, part au jardin. Fr. 690.-, charges comprises. Tél. 032 968 93 23.

LE LOCLE, 5 pièces, cuisine agencée, calme. Tél. 032 931 47 40.

LES BRENETS, centre village, appartement 2 1/2 pièces, cuisine agencée, cave, grenier, jardin, cachet, grand salon (22,5 m²), marmoran, lames plafond, coin à manger, bibliothèque encastrée. Fr. 500.- + charges. Tél. 032 931 41 38.

LES GENEVEYS-SUR-COFFRANE, près de la Gare, chambre indépendante. Possibilité de pension. Tél. 032 857 13 27.

LA CHAUX-DE-FONDS, Jardinière 107, magnifique 3 pièces, cuisine équipée, terrasse. Poste de conciergerie à repourvoir. Libre tout de suite ou à convenir. Tél. 032 913 26 55.

LA CHAUX-DE-FONDS, 3 1/2 pièces, rénové, jardin, calme, place de parc privée, quartier Charrière, libre début décembre. Tél. 027 207 22 92.

MONTMOLLIN, chambre meublée. Douche et cuisinette. Fr. 400.-. Tél. 032 731 37 83.

NEUCHÂTEL centre ville, petit studio mansardé, Fr. 450.-. Tél. 079 434 86 13.

NEUCHÂTEL centre ville, beau studio meublé, tout confort, cachet, calme. Fr. 700.-. Tél. 079 434 86 13.

NEUCHÂTEL, centre ville, joli 2 pièces, grand, cheminée. Fr. 900.- charges comprises. Pour 01.01.01. Tél. 079 689 55 88.

NEUCHÂTEL, 2 1/2 pièces, libre 31.12 ou à convenir. Fr. 950.- charges comprises. Tél. 079 65 84 605.

NEUCHÂTEL-SERRIÈRES, magnifique 4 pièces, cuisine agencée, 2 salles d'eau, cheminée, balcon, cave, grand confort, vue du lac, Fr. 1870.- charges comprises, libre 01.12.00 (décembre gratuit), 2 places de parc: une à Fr. 40.- et l'autre à Fr. 100.-. Tél. 032 967 50 00 (heures de bureau).

SAINT-BLAISE, très joli studio. Fr. 630.- charges comprises. Libre 01.01.2001. Tél. 079 250 92 25.

SAINT-SULPICE, joli studio, neuf, meublé ou non meublé, cuisine agencée. Fr. 320.- charges comprises. Tél. 032 861 31 42.

Immobilier demandes d'achat

COLOMBIER À MARIN, famille avec 2 enfants achète maison ancienne, assez bon état, romantisme, jardin, calme, non isolée, si possible vue. Tél. 032 724 48 63.

MAISON OU FERME, avec dépendances, aux environs de La Chaux-de-Fonds. Écrire sous chiffres H 132-082442 à Publicitas S.A., case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds.

Immobilier demandes de location

CHERCHE À LOUER, éventuellement acheter, printemps 2001, attique-maison, haut standing, 5-6 pièces, avec garage, pour couple cinquantaine, région Béroche. Tél. 078 690 02 08.

NEUCHÂTEL et environs, cherche local env. 30 m². Tél. 032 841 20 15.

Cherche à acheter

DISPARU DEPUIS MARDI 24.10, Cormondrèche (collège des Safrères), chat croisé siamois-européen, beige, tête et queue tigrée, yeux bleus, queue courte, tatouage no 10561, sans collier. Tél. 032 731 98 83, repas / 724 03 71, prof. 028-280481

A vendre

SOLARIUM INTÉGRAL PROF. Deux ans d'utilisation Tubes 60 heures env. cédé Fr. 2800.- (neuf Fr. 7600.-). À enlever à La Chaux-de-Fonds. Tél. 078 707 82 40 ou 032 932 45 45.

Rencontres

AMITIÉ, RENCONTRÉS, gens libres ou mariés. Tél. 079 263 15 30, Adult Passion. Mme = inscription gratuite.

FAITES UNE TOUCHE en téléguidant le Nanatel : tél. 032 566 20 20.

JEUNE HOMME, 35 ans, cherche femme entre 25 et 45 ans. Pour rompre solitude. Avec ou sans enfants. Envoyer photo et lettres sous chiffres D 028-280385 à Publicitas S.A., case postale 1471, 2001 Neuchâtel 1.

Demandes d'emploi

JEUNE FILLE suisse, sommelière, livraison, nettoyage. Tél. 079 224 23 13.

JE NETTOIE appartement après déménagement. Tél. 079 414 95 93.

MARIN, dame suisse cherche heures de ménage. Tél. 032 753 00 45.

Offres d'emploi

LE LOCLE Urgent, famille cherche dame ou jeune fille pour garder 2 enfants 5-7 ans. Tél. 079 637 66 94 ou 032 931 00 55.

CAFÉ-HÔTEL à La Chaux-de-Fonds, cherche extra pour le week-end. Tél. 079 640 32 10.

CHERCHE FEMME de ménage, le matin et 1 heure tous les soirs. Avec permis. Tél. 032 724 48 00.

DAME pour garder 2 enfants (3 et 1 1/2 ans), région Boudry, le lundi. Tél. 032 841 49 22.

JE CHERCHE PERSONNE, pour garder 2 enfants à domicile. Tél. 032 841 43 37.

LE LOCLE, cherchons dame de confiance, expérimentée, pour ménage (4 heures toutes les 2 semaines, après-midi). Tél. 032 931 41 38.

Véhicules d'occasion

ACHAT VOITURES récentes (fort kilométrage ou accidentées) et utilitaires. Tél. 079 621 92 92.

ACHÈTE toutes marques de véhicules, bus, jeeps, camionnettes accidentées, kilomètres, état sans importance. Tél. 079 544 41 45.

AUDI 80 2800 V6, 1992, 150 000 km, blanc, climatisation, expertisée, Fr. 7500.- à discuter. Tél. 079 219 68 83.

BMW 318i, expertisée, état impeccable, modèle 91, 100 000 km. Fr. 11 900.-. Tél. 079 643 15 30.

MAZDA 626 brun métal, expertisée, 72 000 km. Fr. 7000.-. Tél. 032 865 12 32.

MOTO HONDA MTX 125, jaune et noir, 1990, 39 000 km, expertisée. Fr. 1700.-, non expertisée Fr. 900.-. Tél. 032 753 63 93.

RENAULT 25 TX, catalyseur, année 88, 175 000 km, expertisée, échappement, freins et batterie neufs. Services effectués. Tél. 032 853 30 31.

Divers

ACHAT et débarras d'appartements complet ou partiel. Achète meubles anciens, bibelots, vaisselle, etc. Tél. 032 935 14 33.

COURS PERMANENT de sauveteur. Section mixte des samaritains. Tél. 032 731 41 92.

J'ÉCRIS, corrige, remanie tout texte français. M. Cugnet. Tél. 032 913 19 77.

JE CHERCHE dans les maisons anciennes, granges, remises : parois, plafonds, planches, portes, façades extérieures. Démontage gratuit et rapide. Tél. 079 643 06 90.

PROBLÈMES INFORMATIQUES SUR PC: Installation-Hard-Soft-Windows-Internet-Modem-Winway Z, etc. Tél. 0900 555 907 Fr.2.50/min Fax 032/842 15 43

VOUS AVEZ DES PROBLÈMES scolaires? Alors n'hésitez pas à me contacter. Gymnastique de 2e année. Tél. 079 518 12 69.

Le mot mystère

Définition: unité monétaire, un mot de 6 lettres

Biffez dans la grille les mots que vous repérez et qui figurent dans la liste ci-dessous. Une fois tous les mots trouvés, il ne vous restera que le mot mystère, que vous lirez de gauche à droite et de haut en bas.

Solution en page 31

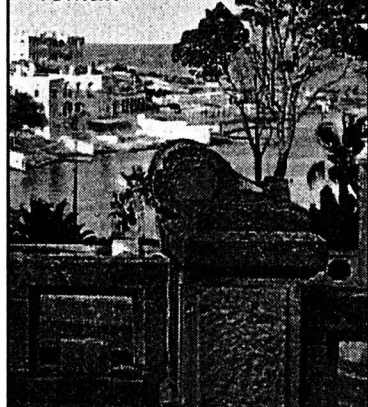
| | | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| R | E | N | I | X | U | A | E | N | E | R | C | E | N | M |
| E | D | C | E | S | I | O | R | C | E | N | T | E | E | I |
| P | I | E | O | R | O | E | R | T | P | O | I | D | M | L |
| O | I | L | E | C | R | T | E | S | P | C | I | B | N | L |
| C | C | L | B | L | E | N | I | A | I | A | R | I | A | E |
| E | L | I | B | U | U | R | L | T | B | U | P | I | C | C |
| E | U | P | O | O | C | P | P | L | A | Q | U | E | C | |
| T | T | R | O | F | N | O | C | E | S | U | R | N | O | R |
| X | A | O | U | A | E | N | L | T | E | I | R | E | O | A |
| E | U | T | G | B | R | I | E | O | E | L | U | O | M | C |
| T | T | E | T | E | U | Q | N | E | B | R | T | A | N | E |
| P | U | I | R | I | U | U | B | S | T | A | R | A | I | P |
| R | R | R | M | E | R | E | I | S | O | O | I | N | R | O |
| R | E | I | T | I | N | E | B | O | I | N | E | D | U | D |
| T | L | A | X | E | L | O | R | D | E | R | R | R | B | E |

- | | | | | | | | | |
|--|---|--|------------------|--|---|----------------|--|---|
| A Airelle Attirer Auxine Barème Bénitier Burin Cabine Clapoté Cœur Confort Conique Conquis Créneau Crier Croisé | B Dioptré Diorama Dosse Ebène Eclor Ecopier Ecurie Ennobli Enquête Epode Imbrulé | C Cabine Clapoté Cœur Confort Conique Conquis Créneau Crier Croisé Diabolo | D Diabolo | E Ebène Eclor Ecopier Ecurie Ennobli Enquête Epode Imbrulé | L Laique Lierre Limite Luron Média | M Média | N Nageur Naine Obstrué Onéreux Opticien Osier Oublié Pastèque Plaque Précoce Prix Renié Renouer Retenu | R Rouet Sapin Terre Texte Torpille Trier Urubu |
|--|---|--|------------------|--|---|----------------|--|---|

roc-pa 1023

Ginette Briant

roman



Le magicien de Malte

Rapidement, la jeune femme passa un peignoir, et, munie d'une lampe de poche – il n'y avait plus d'électricité depuis quelques minutes – elle se hâta dans les couloirs jusqu'à l'escalier qui menait au second étage. Elle était sûre de trouver Delphine sur le palier et, en effet, la jeune fille, dans sa longue chemise de nuit blanche, s'y tenait immobile, impressionnée par la sauvage beauté du spectacle qu'elle contemplait à travers la verrière.

Quand Delphine vit apparaître la silhouette de Maria-Thérèse, qu'elle n'avait pas entendue venir, elle se recula précipitamment.

– Vous n'avez rien à craindre, lui dit Mrs. Falz.

Vous l'entendez, n'est-ce pas?

– Qui? Questionna la jeune fille. Mais qui donc? Me le direz-vous enfin?

– Venez, venez avec moi... Dans le hall, nous trouverons de quoi nous vêtir.

Constatant que la jeune fille ne bougeait pas, elle la prit d'autorité par le bras et l'entraîna à sa suite...

– Allez, passez-le...

Delphine enfila le manteau qu'on lui tendait, bien trop ample pour elle, et en releva machinalement le bas des manches. Sans un mot, Maria-Thérèse s'était également vêtue en hâte, puis elle ouvrit la porte.

Tout de suite la bourrasque les suffoqua. En quelques secondes, elles furent trempées.

– J'espère que vous ne craignez pas la foudre...

Delphine tremblait de la tête aux pieds, tant elle était sous le coup de l'émotion, mais elle suivait aveuglément son guide qui se servait toujours

de sa lampe de poche pour éclairer l'étroit chemin dans lequel elles s'étaient engagées, chemin qui serpentait entre les plates-bandes de myrtes et les hibiscus aux corolles meurtries par la pluie. Maira-Thérèse ne disait plus rien, mais, de temps à autre, elle s'assurait que Delphine lui emboîtait toujours le pas.

Elles arrivèrent au fameux rond-point qui aboutissait presque aussitôt sur l'esplanade où semblaient finir les jardins. Mrs. Falz ouvrit la grille de fer forgé rouillé que Géraud avait bien recommandé à Delphine de ne jamais franchir.

Passion musique Chapeau bas à Down Hat's pour son premier CD

C'est en un temps record – cinq mois –, que le groupe Down Hat's, formé du Chaux-de-Fonnier Jérôme Ummel et du Jurassien Ludovic Amman, a sorti son tout premier CD.

Rencontre insolite que celle de Jérôme Ummel et de Ludovic Amman. C'est sous le soleil d'Afrique, lors d'un voyage entrepris avec des amis communs, que ces deux étudiants épris de musique se sont connus.

Leur passion commune les a amenés, en 1998, à créer leur propre groupe, Down Hat's. L'idée de faire un CD ne leur est venue à l'esprit que quelques années plus tard. Dans un premier temps, ils ont composé des chansons uniquement pour leur plaisir. Puis de fil en aiguille, ces deux musiciens en herbe décident de sortir leur premier CD, «destiné à celles et ceux dont l'âme affectionne le repos», selon les dires de Jérôme Ummel. Tous deux inspirés par des grands chanteurs tels que Nick Cave, Tom Waits et Bob Dylan, ils en ont gardé l'esprit d'un rock à la fois langoureux et mélodieux.

Qui sont-ils?

Rodé lors des concerts apéritifs de la terrasse du Petit Paris, leur musique les a conduit successivement à Bikini Test, au Belix, au «Sus» à Delémont et à l'EPFL de Lausanne. Ils ont même traversé des frontières puisqu'ils se sont rendus jusqu'à Berlin pour donner un concert.



Jérôme Ummel et Ludovic Amman (de g. à d.), alias Down Hat's.

photo sp

Jérôme Ummel, 27 ans, étudiant en théologie à l'Université de Neuchâtel, n'en est pas à son premier CD. Il a en effet déjà joué au sein d'autres groupes, et notamment celui des Ramblin Bomber, qui a sorti un vinyle en 1999. C'est au travers de cours privés qu'il s'est initié, tout d'abord au piano, puis à la guitare.

Ludovic Amman, 22 ans, se destine quant à lui à une profession sociale. Cette voie l'amènera à poursuivre ses études à l'EESP (l'Ecole d'études sociales et pédagogiques) de Lausanne, dès octobre 2001. Son parcours musical ne diffère pas beaucoup de celui de Jérôme. Il a également joué dans divers groupes durant son

adolescence. Personne très autodidacte, il a appris à jouer de la guitare sur le tas.

Momentanément séparé – Ludovic profitant de son temps libre pour voyager en Amérique du Sud –, c'est au travers d'une tournée prévue dans une année que le groupe se réunira à nouveau.

Silvia Sanchez

Mélodieux

Pressé à 300 exemplaires, «Down Hat's», un CD de 15 titres, a été enregistré et mixé à La Chaux-de-Fonds par Stéphane Balmer et masterisé à Saint-Saubin.

Déjà une centaine de CD ont été vendus à travers les points de vente qui se trouvent essentiellement dans le canton de Neuchâtel, mais bientôt les Genevois et les Français pourront aussi en profiter.

Les chansons du CD sont toutes en anglais, et ceci s'explique, comme le dit Jérôme, par le fait que «nous n'avons pas la patience d'écrire des textes qui tiennent la route en français». Leur inspiration, ils l'ont tirée des anecdotes de la vie quotidienne, des discussions qu'ils ont entre eux ou encore, comme pour la chanson intitulée «Futilités», de la Bible.

Leur style musical est difficile à cataloguer, mais on peut certes dire qu'il s'agit d'un rock langoureux et mélodieux. Quelques chansons valent particulièrement le détour, tel «Eve», «Wilder» ou «Western». / sis



DANS L'VENT

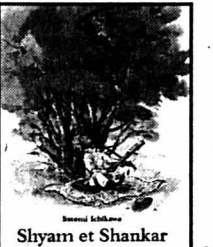
■ **PARESSE.** Sur la terrasse, une petite fille s'amuse à des futilités, sous les yeux de son Nours. Dépourvue d'orteils et de doigts, la petite peluche ne peut imiter sa propriétaire dans ses jeux. Une bouderie passagère et voilà que Nours découvre qu'il possède ses propres dons. Minimaliste et dans le texte et dans les dessins, cet album pour les tout-petits est tout indiquée pour accompagner la pause câlins... au soleil, sur la terrasse, bien sûr. / dbo

● «Rien faire», Magali Bonniol, éd. L'Ecole des loisirs, 2000.

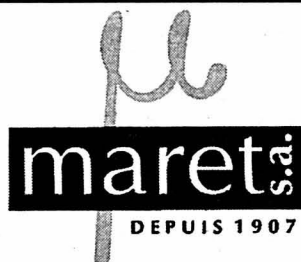


■ **AMITIÉ.** Perché sur son arbre, un petit singe écoute Shyam chanter son lointain pays. A cet enfant exilé, l'animal fait don d'une banane, d'une poignée de cacahuètes. Pendant ce temps, dans la ville, les marchands sont exaspérés: un mystérieux voleur sévit dans le bazar. Les gosses découvriront le pot-aux-roses en poursuivant cette jolie histoire exotique, émaillée de nombreuses aquarelles aux mises en scène soignées. / dbo

● «Shyam et Shankar», Satomi Ichikawa, L'Ecole des loisirs, 2000



OFFRES D'EMPLOI



Situé sur le littoral neuchâtelois, nous sommes à la pointe du progrès dans l'élaboration et l'usinage des matériaux durs de précision. Notre succès nous oblige à renforcer notre équipe de production et sommes à la recherche pour une entrée immédiate ou à convenir:

Pour l'élaboration des programmes CNC, le réglage et la mise en route des moyens de production CNC et conventionnels et la participation à la production:

un mécanicien CNC ou micromécanicien

Vos qualifications

- connaissance de la programmation et du réglage des machines CNC,
- la connaissance de l'usinage des matériaux durs tels que rubis, saphir et céramique serait un avantage,
- sens des responsabilités, apte à travailler de manière indépendante.

Pour conduire nos machines CNC:

un aide-mécanicien

Pour divers travaux d'usinage:

ou ouvrier qualifié

Pour ces 2 derniers postes, vous avez les aptitudes suivantes:

- Expérience dans les travaux délicats et de précision.
- Aptitude à lire les plans.
- Connaissance des moyens de contrôle.
- Apte à travailler de manière indépendante.

Nous offrons:

- Horaire variable.
- Un poste stable.
- Des prestations sociales d'une grande entreprise.
- Un environnement agréable, où l'humain est placé au centre des préoccupations.

Si vous êtes intéressés, veuillez faire parvenir votre dossier complet qui sera traité avec la plus grande discrétion à **Maret S.A., rue des Croix 43, 2014 Bôle.**

028-280473/DUO

Nous sommes une entreprise spécialisée dans le domaine de la communication.

Dans le but de renforcer notre équipe de vente, nous cherchons pour tout de suite

un collaborateur pour notre service externe

Votre profil:

- Homme d'action, sachant faire preuve d'initiative et pouvant établir rapidement un climat de confiance.
- Vendeur avec quelques années d'expérience, à même de travailler efficacement et de manière indépendante.
- Sens du dialogue à tous niveaux.
- Connaissance, si possible, des arts graphiques, de l'informatique, xérogaphie.
- Age idéal: 25 à 35 ans.

Nous offrons:

- Une rémunération en fonction des responsabilités du poste.
- Une mise au courant approfondie et une fonction continue.
- Les avantages sociaux d'une grande entreprise.

Si vous répondez aux exigences ci-dessus, adressez-nous vos offres avec documents usuels et photo sous chiffres M 028-279984, à Publicitas S.A., case postale 1471, 2001 Neuchâtel 1.

028-279984/DUO

PS BUREAUTIQUE S.A.

Vu le succès de nos appareils digitaux RICOH, nous cherchons

UN TECHNICIEN SUR PHOTOCOPIEUR/FAX

pour compléter notre équipe de service après-vente. Une formation est prévue pour les candidats ne possédant aucune connaissance dans le domaine de la bureautique.

Profil recherché:

- titulaire d'un CFC de mécanique, électronique,
- langue maternelle française,
- âge 20 à 35 ans.

Si notre offre vous intéresse, veuillez envoyer votre dossier à:

PS Bureautique S.A., Monruz 5, 2008 Neuchâtel.

028-279983/DUO

FAVRE & PERRET S.A.

Manufacture de boîtes de montres
Fondée en 1865

Rue du Doubs 104, 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/913 19 83

Recherche

POLISSEUR QUALIFIÉ

Haut de gamme

Avec l'esprit d'équipe et d'initiative.

Si travailler pour des marques horlogères prestigieuses vous tente, veuillez prendre contact avec M. R. Scheidegger pour un premier rendez-vous.

132-082012



SORED S.A.

ressorts, pièces découpées et pliées

www.sored-sa.com

Nous engageons pour entrée immédiate ou à convenir, un/e

Opérateur/trice

Pour être formé par nos soins sur des machines automatiques à conditionner nos produits.

La personne devra être capable au bout de sa formation de travailler de manière indépendante et d'assumer des responsabilités (parfois travail en équipe).

Age idéal: 18 à 35 ans.

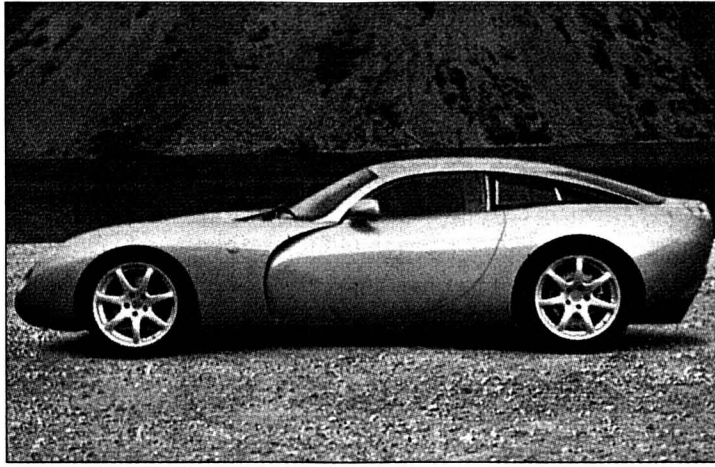
Les personnes intéressées sont priées de prendre rendez-vous par téléphone ou de faire parvenir leur offre par écrit avec curriculum vitae et certificats à:

Sored S.A., Etoile 21, Case postale 1466
CH-2301 La Chaux-de-Fonds

132-082412



Caterham 21 GTO - Une nouvelle version de 230 chevaux d'un modèle présenté en 1994 et toujours basé sur l'ancienne Lotus Seven produite par la marque depuis 1973. (photos Idd)



TVR Tuscan R - Avec 450 ch pour un poids de 1000 kg, ce coupé dispose du meilleur rapport poids/puissance de toutes les voitures disponibles sur le marché, de peu meilleur que celui de la future Porsche Carrera GT.

BRITISH INTERNATIONAL MOTOR SHOW

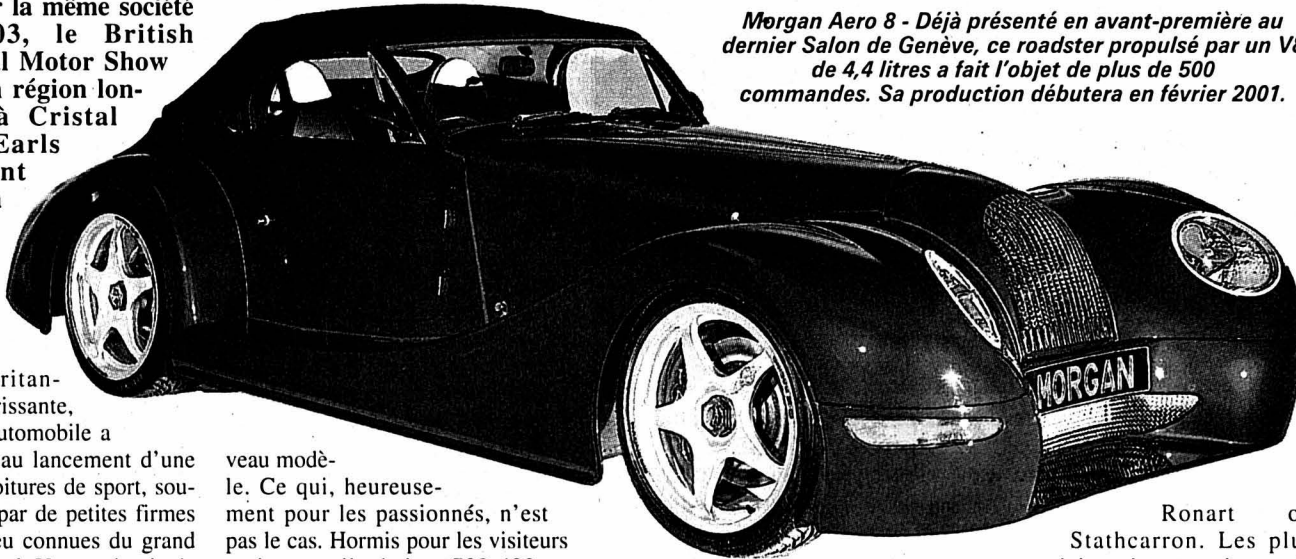
L'attrait des petites anglaises

Organisé par la même société depuis 1903, le British International Motor Show s'est tenu en région londonienne, à Cristal Palace et Earls Court, avant de s'établir à Birmingham en 1978.

Événement de taille lors de l'industrie automobile britannique était florissante, ce salon de l'automobile a servi de cadre au lancement d'une multitude de voitures de sport, souvent produites par de petites firmes relativement peu connues du grand public continental. Une catégorie de constructeurs que l'on pouvait imaginer condamnée par l'élévation des contraintes imposées pour l'obtention de l'homologation d'un nou-

veau modèle. Ce qui, heureusement pour les passionnés, n'est pas le cas. Hormis pour les visiteurs nationaux, ils étaient 709 422 en 1998, et l'apparition de la nouvelle Subaru Impreza (voir encadré ci-contre) c'est même la présence de ces petits constructeurs qui a

Morgan Aero 8 - Déjà présenté en avant-première au dernier Salon de Genève, ce roadster propulsé par un V8 de 4,4 litres a fait l'objet de plus de 500 commandes. Sa production débutera en février 2001.



Ronart ou Stathcarron. Les plus spectaculaires de ces voitures de sport, entraînées par des moteurs V8 d'origine Audi, BMW ou Ford, affichent des puissances comprises entre 300 et 525 chevaux et des prix variant entre 100 000 et plus de 200 000 francs suisses. Des chiffres qui illustrent bien la vigueur de la passion automobile en Grande-Bretagne, même si à de tels niveaux elle demeure plus souvent du domaine du rêve que du vécu.

Henri Jeanneret/ROC*
* L'Express

constitué le principal intérêt du British International Motor Show 2000 dont les portes se sont ouvertes trois semaines après celles du Mondial de l'Automobile de Paris riche en nouveautés. Exception faite de Lotus, les 14 marques produisant uniquement des voitures de sport présentes à Birmingham ne sont plus ou moins familières qu'à un cercle restreint d'amateurs éclairés. Et sans doute davantage AC Cobra ou Jensen que

ROMANDIE COMBI

Plus de 390 000 lecteurs de L'Express, de L'Impartial, du Journal du Jura, de La Liberté, du Nouvelliste, du Quotidien Jurassien lisent cette page commune!

ALFA ROMEO 147

Avec la douceur en prime

Présentée au Salon de Turin, puis au Mondial de l'Automobile et enfin à 821 journalistes à Monte Carlo, l'Alfa Romeo 147 risquait de souffrir de ce lancement en cascade et parfois grandiloquent si elle ne marquait pas de notables évolutions par rapport aux 145 - 146 qu'elle remplace. Mais elle a fait face avec brio, celui que lui confèrent les nombreuses qualités qu'elle réunit.



Cette Alfa Romeo deux volumes de 4,17 m de longueur reprend, dans un style sobre et réactualisé, la calandre traditionnelle et certains détails historiques propres à la marque. (Idd)

Dernier modèle du renouvellement de la gamme Alfa Romeo amorcé en 1997 avec la 156, la nouvelle 147 appartient au segment C Premium, c'est-à-dire au haut de gamme des compactes. Une position qu'elle assume d'autant mieux qu'Alfa Romeo a beaucoup emprunté à ses gammes supérieures pour doter la 147 de technologies de pointe et d'une gestion de l'information et de la télématique englobant l'installation Hi-Fi, l'ordinateur de bord, le système de navigation GPS, le téléphone mobile avec commande vocale et le Service Call pour les appels de secours. Dans l'habitacle, plaisamment aménagé et

climatisé, le confort des passagers arrière est privilégié au détriment du coffre, qui n'offre qu'un volume de 280 litres ou de 1030 litres dossiers arrière rabattus. Le haut standing de la 147 tient pour beaucoup à la grande douceur de ses commandes, de ses suspensions et de la sonorité de son moteur. Une douceur qui n'hypothèque pas l'efficacité: la direction est précise et les freins performants, le moteur monte allégrement dans les tours alors que la très rassurante tenue de route réduit considérablement l'impression de vitesse. D'abord disponible en 3 portes, la 5 portes débutera au Salon de Genève, la 147 le sera en Suisse

dès le 10 novembre en deux versions d'équipement et des moteurs Twin Spark 16 V de 1,6 litre développant 105 et 120 chevaux. Ou avec le moteur 2 litres de 150 chevaux initialement proposé qu'avec la boîte-Selespeed à commande par palettes au volant et embrayage robotisé, dérivée de la F1. Les prix s'échelonnent de 25 350 fr. pour la 147 1.6 TS de 105 chevaux à 36 650 fr. pour la 147 2.0 TS Selespeed, équipée d'un contrôle de stabilité VDC s'ajoutant à l'ABS, à la répartition électronique du freinage EBD et à la régulation du couple de freinage MSR de la version de base.

H. J.

SUBARU IMPREZA WRX

Du rallye à la route

Subaru a présenté sa nouvelle édition de l'Impreza à Birmingham, plutôt qu'à Genève ou Paris, pour faire valoir l'étroite parenté existant entre la nouvelle Impreza WRX et l'Impreza préparée en Grande-Bretagne et engagée en rallye avec trois titres de championne du monde à la clé. Pour faire bon poids, sitôt le voile levé sur la nouvelle gamme Impreza, c'est le prototype de la Subaru Impreza Rallye 2001 qui est apparu sur le stand.

Lancée au Japon en octobre 1992, l'Impreza a pris la succession de la Legacy Turbo en rallye au cours de la saison 1993 déjà. Pour constamment demeurer parmi les favorites et remporter d'innombrables victoires, l'Impreza de rallye n'a cessé d'évoluer et aujourd'hui plusieurs de ces améliorations se retrouvent sur la nouvelle version routière. Comme par exemple un relèvement du centre de roulis arrière de 33 mm qui bonifie le comportement en virage et en ligne droite, ou encore un élargissement des voies, de 20 mm à l'avant et de 25 mm à l'arrière, et de 35 mm de la carrosserie qui correspond désormais à celle de la voiture de rallye. Une carrosserie comportant des ailes plus volumineuses destinées à accueillir de nouvelles roues en alliage léger de 17x7" à pneus de 215/45ZR17.

Sous le capot, le moteur boxer turbocompressé, doté d'un troisième catalyseur à action rapide, fournit toujours 218 chevaux mais un couple maximal porté à 292 Nm et obtenu à un régime plus bas. En outre, un meilleur refroidissement de l'air de suralimentation améliore le couple entre 2500 et 4000 t/min, d'où une accélération plus linéaire. Ce que nous avons pu constater tout au long d'un premier essai effectué en Ecosse, en regrettant presque que cette accélération linéaire comme l'impression subjective de puissance, quand bien même les brillantes performances effectives demeurent identiques. Si la réserve imposée par le volant à droite de la voiture testée ne nous a pas permis de pousser l'Impreza à l'approche des ses limites, même sur circuit fermé, l'amélioration du freinage est apparue évidente, au même titre que l'élévation du confort qu'offre la suspension sans pour autant nuire à la rigueur de la tenue de route que confère la traction intégrale permanente. L'ensemble des petits raffinements apportés à la nouvelle Subaru Impreza WRX ne devrait pas dérouter les amateurs de conduite sportive mais également séduire, toujours pour son excellent rapport performance / prix, une clientèle globalement plus exigeante. L'Impreza WRX est commercialisée à 44 500 fr. en berline 4 portes et 45 500 fr. en version 5 portes.

H. J.



Le même aspect extérieur que la voiture de rallye. (Idd)

VW PASSAT

Le minois et les moteurs

Le 17 novembre prochain, le réseau Volkswagen inaugurerait la mise sur le marché de la 5e génération de la Passat. Plus qu'une révolution, l'évolution du bateau amiral de l'usine de Wolfsburg est sensible sur son minois et sur une évolution technique. Les moteurs ont subi de grosses mutations.

Mis à part le pavillon et les portes, les stylistes VW ont revu le dessin de la Passat qui prend encore plus des allures de sa cousine Audi A6. Ce sont quelque 2300 nouvelles pièces

qui ont été changées sur la grande VW. Ses concepteurs l'ont voulue «moderne, sans sacrifier à la mode, actuelle mais intemporelle, élégante et dynamique». Les pilotes de Passat ne seront pas dépayés par cette auto toujours aussi grande, confortable et qui se veut le fruit d'une stratégie progressive du produit.

La calandre partiellement chromée, le capot très effilé, les phares jumelés à verre lisse, la nouvelle Passat a gagné en élégance. Les jones chromés des vitres renforcent cet esprit plus classe. L'arrière des deux versions limousine et break (Variant) s'est aligné sur le nouveau

design de l'avant. A l'intérieur le tableau de bord plus élégant fait appel à des cadrans ronds cerclés de chrome. L'équipement de base plus généreux prévoit par exemple la climatisation montée d'origine. Base, Comfortline, Trendline et Highline sont les quatre degrés de finition. La sécurité a également été revue à la hausse. La carrosserie et le châssis ont été renforcés. Les nouveaux airbags de tête offrent une protection latérale accrue.

Sur les 8 moteurs, 5 sont nouveaux. Les 4, 5 et 6 cylindres à essence disposent d'une cavalerie de 102 à 193 ch; les 3 moteurs turbodiesel à 4 ou 6 cylindres échelonnent la puissance de 101 à 150 ch.

Depuis 1973, il a été vendu plus de 160 000 Passat en Suisse. Avec cette nouvelle génération, Amag espère renverser la tendance de 25% de limousine pour 75% de break. Les prix se situent au même niveau que le modèle précédent (moins de 32 000 fr. pour la version de base 1600 cm³). Le break ne sera commercialisé en Suisse qu'au début 2001.

Jean-Jacques Robert/ROC*
* La Liberté



VW Passat: une 5e génération plus en rondeur et plus dynamique. (Idd)

ICI

VOUS SAUREZ TOUT SUR VW
PANSPORT AUTOS SA

La Chaux-de-Fonds, Crétets 90, tél. 032/925 95 95
Le Locle, Girardet 37, tél. 032/931 50 00

Saint-Imier, Garage Touring

Tél. 032/941 41 71

Saignelégier, Garage du Bémont

Tél. 032/951 26 51



KELLY SERVICES Bien plus qu'un job !
 Depuis 1946, Kelly Services, un des leaders mondiaux de l'emploi fixe et temporaire, est reconnu pour la qualité et la fiabilité de ses services.

Vous recherchez une activité sur un produit de grande qualité, avec des machines très modernes? Nous avons un poste à vous proposer, en qualité d'

étampeur-régleur de presses DMSA

Nous demandons une formation de base de mécanicien ou une grande expérience dans le réglage de presses et de machines à commande numérique.

Veillez faire parvenir votre candidature à **Gérard Forino**

028-280512
 Av. Léopold-Robert 65 - 2300 La Chaux-de-Fonds - 032/910 55 10

KELLY SERVICES Bien plus qu'un job !
 Depuis 1946, Kelly Services, un des leaders mondiaux de l'emploi fixe et temporaire, est reconnu pour la qualité et la fiabilité de ses services.

Si vous recherchez un emploi très diversifié, dans lequel vous bénéficiez d'une grande autonomie, sur des produits de luxe, vous êtes l'

acheveur que nous recherchons.

Vous maîtrisez toutes les tâches liées à ce poste: travaux mécaniques, soudage main et au four, fraisage manuel, préparation au sertissage.

Veillez adresser votre offre à **Gérard Forino**.

028-280504
 Av. Léopold-Robert 65 - 2300 La Chaux-de-Fonds - 032/910 55 10



Lycée Jean-Piaget Neuchâtel
 En raison du départ à la retraite du titulaire, la Commission du Lycée Jean-Piaget cherche un/une

directeur / directrice

pour son Ecole supérieure de commerce.

Profil du poste
 Le titulaire participe aux travaux du Conseil de direction du Lycée. Il assure la direction de l'Ecole supérieure de commerce (ESCN) selon l'arrêté organique du Lycée. Il est plus particulièrement responsable des filières de diplôme de commerce, français langue étrangère, raccordement et du cours de secrétariat et de gestion. Il est chargé de l'encadrement de l'ensemble des élèves et des maîtres attribués à l'ESCN. Il assure les relations externes de l'ESCN auprès des associations professionnelles, des conférences suisses et romandes et du Département de l'instruction publique et des affaires culturelles. Le titulaire dispense quelques heures d'enseignement.

Titres exigés
 • Licence/diplôme universitaire ou titre jugé équivalent; • diplôme/certificat d'aptitudes pédagogiques.

Ce poste requiert
 • Une bonne connaissance des milieux économiques; • une expérience réussie dans l'enseignement; • si possible une pratique dans la gestion de structures d'écoles; • une capacité d'écoute, de négociation et d'initiative; • une faculté affirmée de travailler dans le cadre d'une direction collégiale; • une grande disponibilité, du dynamisme et le sens de l'organisation; • une bonne connaissance de l'allemand et de l'anglais peut constituer un avantage.

Entrée en fonction 27 août 2001

Obligations et traitements Légaux.

Renseignements S'adresser à M. Mario Castioni, directeur du Lycée Jean-Piaget, tél. 032 / 717 89 00.

Offres de services
 A envoyer jusqu'au 10 novembre 2000 à la direction du Lycée Jean-Piaget, rue des Beaux-Arts 30, 2000 Neuchâtel en joignant un curriculum vitae, la copie des diplômes ainsi que les documents d'usage.

Aviser simultanément de la candidature le Service de la formation des enseignants, de l'enseignement secondaire II et de l'informatique scolaire, Espace 1, case postale 2083, 2302 La Chaux-de-Fonds.
 028-278641/DUO

Police secours 117

KELLY SERVICES Bien plus qu'un job !
 Depuis 1946, Kelly Services, un des leaders mondiaux de l'emploi fixe et temporaire, est reconnu pour la qualité et la fiabilité de ses services.

Mandatés par une entreprise orientée vers l'élaboration, la fabrication et la commercialisation de **cadrons soignés**, destinés à des produits de haut de gamme et l'horlogerie de **LUXE**, nous recherchons un:

responsable du visitage technique et esthétique

Ce poste est ouvert indifféremment à un homme ou à une femme.

Tâches:
 en qualité de responsable, vous serez chargé de la qualité des produits à tous les stades de la production, afin de répondre aux attentes élevées fixées pour ce secteur stratégique de l'horlogerie de pointe.

Profil:
 - formation technique;
 - expérience confirmée en assurance qualité - esthétique;
 - aptitude naturelle à diriger et motiver des collaborateurs.

Pour ce poste des connaissances en galvanoplastie, seraient un plus.

Veillez faire parvenir votre candidature à **Gérard Forino**.

028-280516
 Av. Léopold-Robert 65 - 2300 La Chaux-de-Fonds - 032/910 55 10



Rue de France 18
 2400 Le Locle
 Tél. 032/933 99 20

La Gentilhommière Home médicalisé

cherche

- AIDE SOIGNANTE expérimentée
- VEILLEUSE pour remplacements, avec expérience. Prendre contact par téléphone ou envoyer documents usuels.

132-082308

G&F CHATELAIN SA
 Habillement horloger

désire engager, pour renforcer son équipe en place,

un mécanicien de précision (polymécanicien)

à qui nous confierons différentes opérations de fraisage, tournage et rectifiage de posage.

Profil: CFC de mécanicien.

Les personnes intéressées, sont priées de faire parvenir leur dossier complet (CV, copie de certificats et prétentions de salaire) à l'attention de notre Responsable des Ressources Humaines, à l'adresse suivante:

G&F CHATELAIN SA
 Allée du Laser 18
 2301 La Chaux-de-Fonds
 132-082393/DUO

PERSONNEL CONTACTS

Grand-Rue 1A
 2001 Neuchâtel

Mandatés par une entreprise Neuchâteloise, nous cherchons pour poste fixe

DES GESTIONNAIRES DE STOCK

Profil:

- Expérience préalable de magasinier ou employé de stock dans l'industrie horlogère
- Connaissance informatique
- Age idéal 30-40 ans
- Langues: français-allemand
- Permis de conduire indispensable

Si vous êtes intéressés par cette opportunité, contactez tout de suite Madame Beuret afin de fixer un rendez-vous.

- Placement de personnel fixe et temporaire

Membre ANEPT
 028-280493/DUO
 Tél. 032 / 721 11 64
 www.ajpc.ch

REPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

OFFRES PUBLIQUES D'EMPLOI DES DÉPARTEMENTS DE L'ADMINISTRATION CANTONALE:

CHANCELLERIE D'ÉTAT

Collaborateur(trice) administratif(ve)

à temps partiel 60% pour le service du Grand Conseil.

Activités: Responsabilité administrative de la mise à jour du Recueil systématique de la législation neuchâteloise (RSN); préparation et contrôle de textes législatifs en vue de leur impression; gestion de stock; distribution et facturation au public de dispositions légales; tenue d'une comptabilité simple; divers travaux de bureau; classement et archivage.

Profil souhaité: Formation commerciale complète; parfaite maîtrise de l'orthographe et de la langue française; précision dans l'exécution des tâches; sens des responsabilités et de l'organisation; capacité à travailler de façon indépendante; entregent; discrétion; connaissance de l'environnement Windows.

Lieu de travail: Neuchâtel
Entrée en fonction: janvier 2001
Délai de postulation: 15 novembre 2000
Renseignements: Mme Janelise Pug, Cheffe du service du Grand Conseil, tél.: 032 / 889 40 15

JUSTICE, SANTÉ ET SÉCURITÉ

Psychologue, psychothérapeute

à temps partiel 60% pour le service de probation.

Activités: Assurer le soutien psychologique et les prises en charge psychothérapeutiques en milieu carcéral et en ambulatoire dans le cadre de suivis post-pénaux; participer à la mise en place du concept de prise en charge continue dans le cadre d'une équipe pluridisciplinaire; collaborer avec le réseau médical interne et externe aux établissements de détention.

Profil souhaité: Licence en psychologie ou titre jugé équivalent; formation post-grade en thérapie ou au minimum 3e cycle en psychologie clinique; expérience professionnelle préalable dans les prises en charge psychothérapeutiques; connaissances psycho-pharmacologiques souhaitées; bonne capacité à s'inscrire dans une équipe pluridisciplinaire; connaissance d'une ou de deux langues étrangères; casier judiciaire vierge.

Entrée en fonction: janvier 2001 ou à convenir
Délai de postulation: 15 novembre 2000
Renseignements: Mme Valérie Favre, cheffe du service de probation, tél.: 032 / 889 61 35

FINANCES ET AFFAIRES SOCIALES

Expert(e)

pour le service des contributions cantonales, office de contrôle et des tâches spéciales.

Activités: Analyse et instruction de dossiers complexes et enquêtes approfondies dans le cadre de la lutte contre la fraude fiscale; expertises comptables; auditions de contribuables et de leurs mandataires; préparation et rédaction de nombreux rapports d'enquêtes et de décisions en matière de rappel d'impôt et de soustraction fiscale (le service assure la mise au courant approfondie des diverses tâches confiées).

Profil souhaité: Formation comptable (brevet ou diplôme de comptable, ou titre équivalent), expérience professionnelle de quelques années en fiscalité souhaitée; travail très varié et intéressant, au sein d'une petite équipe animée d'un excellent esprit de collégialité, nécessitant initiative et sens de l'organisation développé. Aptitude à travailler de manière autonome et sens aigu des relations humaines; connaissances linguistiques approfondies en français, lecture et compréhension de l'allemand.

Lieu de travail: La Chaux-de-Fonds
Entrée en fonction: janvier 2001
Délai de postulation: 15 novembre 2000
Renseignements: M. Michel Oppliger, administrateur adjoint du service des contributions cantonales, tél.: 032 / 889 45 51

Juriste

pour le service des contributions cantonales.

Activités: Analyse et résolution de problèmes juridiques et fiscaux complexes (personnes physiques et morales, impôts immobiliers et de succession); rédaction de projets de lois et d'ordonnances; collaboration active aux travaux législatifs; participation à des commissions et groupes de travail intercantonaux; animation de conférences, séminaires, formation et encadrement technique des experts fiscaux; examen des réclamations et prise de décisions; préavis sur recours auprès des instances supérieures; adaptation des directives internes et externes; circulaires aux mandataires fiscaux et aux contribuables.

Profil souhaité: Licence en droit; connaissance approfondie du droit fiscal et maîtrise des problèmes comptables et relation avec la fiscalité; expérience professionnelle (minimum 5 ans) dans le domaine; faculté d'analyser des sujets complexes nécessitant une grande capacité d'interprétation et de synthèse; facilité d'expression et de rédaction en français; connaissances approfondies (lecture et conversation) en allemand; aptitude pour les contacts et sens aigu des relations humaines.

Lieu de travail: La Chaux-de-Fonds
Entrée en fonction: à convenir
Délai de postulation: 15 novembre 2000
Renseignements: M. Hubert Gigon, chef du service des contributions, tél.: 032 / 889 64 20

Les places mises au concours dans l'Administration cantonale sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes. Pour les postes mis au concours ci-dessus, les offres des service manuscrites, précisant le poste recherché, accompagnées d'un curriculum vitae, ainsi que des copies de diplômes et de certificats, doivent être adressées à l'adresse suivante: Service des ressources humaines de l'Etat, rue du Musée 1, case postale 563, 2001 Neuchâtel.



L'aide au diagnostic par l'analyse médicale

Vous souhaitez faire partie d'une entreprise performante qui réunit des compétences scientifiques étendues dans le domaine de l'analyse médicale. Unilabs cherche pour son laboratoire de Neuchâtel à 100% un ou une

laborantin(e) médical(e)

Vous serez en charge

- Des prélèvements.
- De la réalisation des analyses de chimie, d'hématologie, d'immunochimie conformément aux procédures internes.
- De la saisie informatiquement des dossiers et des résultats.
- De la validation technique de ceux-ci.
- De la maintenance et du suivi des instruments et appareils.
- Du contact téléphonique avec les cabinets médicaux.

Nous demandons

- Le diplôme de laborantin(e) médical(e) ou titre jugé équivalent.
- Le sens du travail en équipe.
- Le sens de l'organisation.
- De l'autonomie, de la rapidité et un esprit de décision.

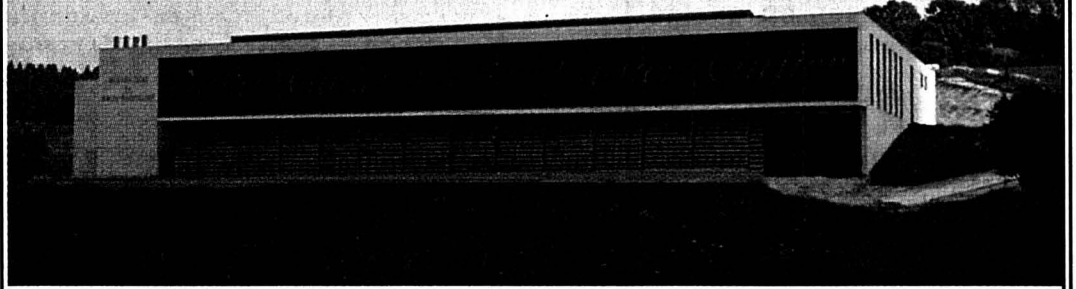
Entrée en fonctions: à convenir.

Merci d'adresser votre dossier au **Laboratoire EXABIO**
Case postale 114, 2004 Neuchâtel.

028-280538/DUO

Notre métier
Unilabs est un groupe suisse, leader en Europe dans le métier des analyses médicales. Nos prescripteurs sont des médecins, hôpitaux publics, cliniques privées et d'autres laboratoires d'analyses médicales. Notre groupe, dont la vocation est l'aide au diagnostic par l'analyse médicale, s'emploie à fournir à ses différents partenaires des services de haute qualité, grâce aux technologies de pointe utilisées et à l'expertise de son personnel

LA MANUFACTURE DE HAUTE HORLOGERIE



Entreprise de production horlogère, recherche sa/son

Responsable Etudes et Analyses Logistique

Rattaché(e) au Directeur Logistique, vous êtes le(la) responsable du système d'informations du département. En collaboration avec les autres services et à l'aide d'outils sophistiqués, vous menez la conduite des études et analyses quantitatives et qualitatives dans le but d'améliorer les performances et la visibilité sur les flux et les stocks. Vous accompagnez la transition vers une organisation de la production à délai court.

Vos prérogatives incluent:

- la gestion des systèmes d'informations logistiques (Impromptu, Essbase, APS).
- la conduite d'études et analyses pour le département logistique.
- la définition et la conception des indicateurs de performances clés.
- la participation aux démarches de reengineering des flux.

Vous êtes diplômé(e) de l'enseignement supérieur (ingénieur ou gestionnaire) et avez une première expérience dans le domaine logistique, de préférence en usine. Vous avez une bonne connaissance de la production et de la gestion de stocks. Le MRP2 et l'informatique (SQL, Excel avancé,...) n'ont plus de secrets pour vous.

Véritable force de proposition, vous savez toutefois être à l'écoute des besoins exprimés par les utilisateurs. Votre rigueur, votre enthousiasme et la qualité de votre communication vous permettent de vous imposer naturellement. Vous êtes à l'aise dans le changement et vous anticipez les problèmes potentiels par une attitude proactive.

Si vous êtes intéressé(e), envoyez votre candidature à:

MANUFACTURE CRISTALOR
A L'ATT. DE M. GILLES BOISSENIEN
RUE NUMA-DROZ 165
2300 LA CHAUX-DE-FONDS

028-280334/DUO

La construction et le développement de machines transfert CNC à la pointe de la technologie et de l'innovation vous intéressent? PRECITRAME vous offre, au sein d'une équipe jeune et dynamique, un poste de:

Constructeur en mécanique Ingénieur ETS Machines transfert CNC

Vos tâches et responsabilités seront:

- Développement et construction de machines et d'éléments de machines.
- Définition et planification des travaux à réaliser.
- Suivi technique et économique des éléments durant leur réalisation.
- Participation à la mise au point des machines.
- Soutien technique au département des ventes et contact avec la clientèle.

Le profil recherché est:

- Ingénieur ETS en mécanique, option construction.
- Expérience dans la construction de machines outils.
- Bonnes connaissances d'allemand et d'anglais.
- Maîtrise des outils informatiques PC et CAO.
- Personnalité flexible et dynamique avec sens de la communication.
- Entrée immédiate ou à convenir.

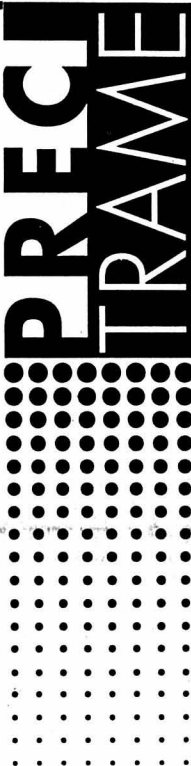
Envoyez vos offres de service manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, ainsi que vos copies de diplômes et certificats usuels à l'attention de notre service du personnel.

Emplois@precitrime.ch
http://www.precitrime.ch
Tél. ++41 (0)32 486 96 10
Fax. ++41 (0)32 486 96 11

PRECITRAME SA

Combe-Aubert 3
CH-2720 Tramelan
Suisse

160-732691



URGENT

Agence immobilière de la place recherche pour entrée en fonction immédiate:

Un/e apprenti/e de commerce

qui commencerait en cours de première année.

- Vous êtes dynamique et motivé/e.
- Vous avez un bon niveau scolaire.

N'hésitez pas et présentez-nous votre candidature.

Ecrire sous chiffres
V 132-822280 à Publicitas S.A.,
case postale 2054,
2302 La Chaux-de-Fonds.

132-822280



Pour votre manifestation sportive, misez sur le bon cheval: l'annonce. Tél. 032-911 24 10 ou fax 032-968 48 63.



Bien plus qu'un job!

Mandatés par diverses entreprises de la région, nous recherchons des **poseuses cadrans-aiguilles** Avec expérience. Postes fixes et temporaires. Veuillez contacter **Patrick Parel**.

028-280602

Av. Léopold-Robert 65 - 2300 La Chaux-de-Fonds - 032/910 55 10

Pizz'a Dom cherche

SOMMELIER/ÈRE

avec expérience. Horaire variable. Entrée tout de suite ou à convenir. Sans permis s'abstenir. **Tél. pour rendez-vous au 032/926 04 04.** Bd des Eplatures 21, La Chaux-de-Fonds.

132-082452

Bien plus qu'un job!

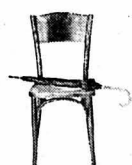
Nous cherchons pour des entreprises de la région

Peintres Serruriers Manœuvres de chantier

Veuillez contacter **Pascal Guisolan**.

028-280495

Av. Léopold-Robert 65 - 2300 La Chaux-de-Fonds - 032/910 55 10



Place pour votre annonce
La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/911 24 10



Placement fixe
**SERRURIERS CFC
POLISSEURS
MAÇONS
CARRELEURS
MANŒUVRES
PEINTRE EN
CARROSSERIE CFC**
Pour janvier 2001
Vous voulez les meilleurs, travaillez avec le meilleur
MAGNETIC EMPLOIS
032/968 24 00 ou 032/725 02 20

132-082460/DUO

Cinéma Eden
recherche
placeurs(euses)

Se présenter à la caisse dès 18 heures.

132-082425

Grande entreprise de La Chaux-de-Fonds recherche

COLLABORATEUR DE VENTE

pour son service externe.

Date d'entrée à convenir. Faire offres écrites avec documents usuels sous chiffres Z 132-82440 à Publicitas S.A., case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds.

132-082440

CORNU & Cie SA

cherche, pour renforcer son équipe

ouvrières en horlogerie

Avec de l'expérience dans le montage et le visitage de bracelets et fermoirs.

Nous demandons: Bonne vue, utilisation des brucelles et dextérité indispensables.

Prendre rendez-vous par téléphone au 032/968 62 66.

CORNU & CIE S.A.
Stavay-Mollondin 17, 2300 La Chaux-de-Fonds.

132-082400

ZAPPING

LES CINGLÉS DU DÉSERT. Chaque année en septembre, au fin fond du Nevada, 35 000 personnes se retrouvent pour le Burning Man («l'homme de feu»), le festival le plus cinglé de l'hémisphère Nord. Un zeste d'esprit de Woodstock, beaucoup de dévouement carnavalesque, une bonne dose de créativité gratuite: les participants à ce festival se «lâchent» pendant une semaine, en plein désert, au cours d'une fête non-stop où tout est permis, sexuellement et «hallucinogènement» parlant. Le droit d'entrée est assez cher. Du coup, les festivaliers ne sont pas exactement des rebelles du rock ou des militants anti-mondialisation, mais plutôt des «bobos», ces «bourgeois-bohèmes» qui ravissent les sociologues de comptoir. Sven Rebel a suivi pendant une semaine entière l'artiste Hendrick Hackl, jusqu'au point d'orgue du festival, la mise à feu d'une gigantesque statue humaine, et nous emmène ainsi à la découverte d'une Amérique plutôt inattendue, à 20h15, sur Arte. /sp-sab

LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS.

L'Académie Welton est l'un des meilleurs collèges des Etats-Unis. Lors de la rentrée 1959, Neil Perry retrouve ses camarades: Gérard l'excentrique, Steven le fort en thème, Knox le romantique, Charles la tête brûlée et Richard l'opportuniste. Un nouveau venu se joint à eux: le timide Todd Anderson. Tous se préparent à une année d'études routinières et de labeur sans joie. Mais c'est compter sans leur nouveau professeur de littérature, John Keating. Intelligent, libéral et plein de fantaisie, il séduit d'emblée ses élèves. Avec lui, la poésie devient vivante et l'enseignement n'est plus coupé de la vie. Un film qui fit grand bruit, à (re)découvrir, à 13h55 sur TF1. /sp-sab

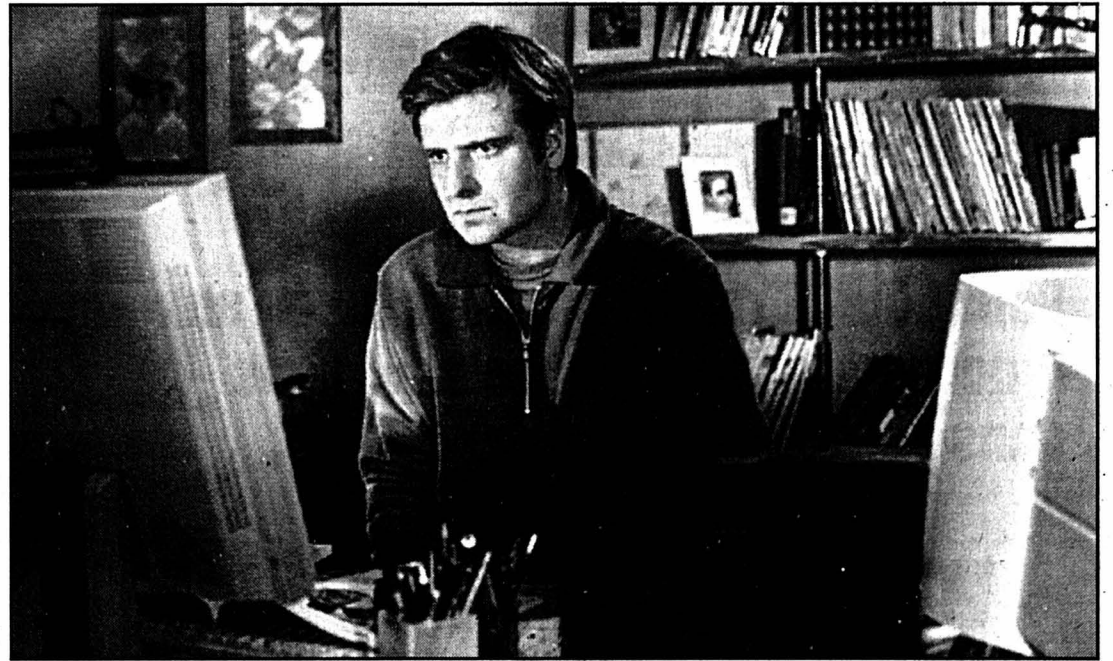


Robin Williams incarne un prof pas comme les autres. photo tf1

VIVA. Jérusalem, La Mecque, Bénarès, Lourdes, Saint-Jacques de Compostelle: depuis des siècles et dans toutes les religions, le pèlerinage occupe une place essentielle. Voyage dans le temps et vers un lieu saint, il est aussi un voyage intérieur, une recherche de transcendance. Mais ce rituel n'est pas qu'un acte de dévotion religieuse, il peut recouvrir bien d'autres réalités. Aussi, de Liverpool au sud de l'Italie, en passant par la prairie du Grütli, Viva, à 20h05 sur TSR1, a suivi des pèlerins fort différents pour vivre autant la ferveur du pèlerinage religieux, que celle profane ou patriotique. /sp-sab

«Un homme à la maison» Progrès technique ou involution humaine

Sous la terminologie télé-travail se cachent des réalités bien différentes, qui toutes ont en commun l'application des télécommunications et de l'informatique permettant de communiquer à distance, en échangeant des informations et des données. Une avancée pour le XXI^e siècle? Pas si sûr.



Franck Bouttier (Yvon Back) croyait trouver le bonheur à la maison. photo france 2

C'est un truc formidable, le télé-travail! Les Américains, nos modèles en toute chose, l'ont compris depuis belle lurette: en travaillant chez soi, on a la possibilité de se concentrer dans un environnement familial, d'aménager son temps de labeur tout en suivant son propre rythme, fini les déplacements quotidiens, le harcèlement moral — ou pire, sexuel — de ses supérieurs...

Résultats: on est moins stressé, donc plus motivé, donc plus productif. CQFD. Pas étonnant, dans ces conditions qu'ils soient de plus en plus nombreux, les glorieux salariés de l'oncle Tom, à travailler depuis leur «home sweet home» — 43% d'entre eux effectuent déjà une partie de leur travail à la maison — et que le phénomène tende à l'étendre au Vieux continent. Les économistes l'ont d'ailleurs prédit:

«Avec le progrès des télécommunications, l'endroit où les gens sont établis deviendra une question sans importance». Tout le monde pourra réintégrer le foyer familial à plein temps et goûter au bonheur de cultiver son jardin au

milieu de ses enfants... D'ailleurs, selon certaines études, 43% des femmes et 56% des hommes ne demandent que ça...

Du rêve au cauchemar

Et pourtant, il est des rapprochements qui éloignent... Considérons un instant Monsieur Franck Bouttier. Le retour à la maison, il en a rêvé. Son chef lui en a donné la possibilité. Mais du rêve au cauchemar, il n'y a souvent qu'un battement de paupières. Il en va des songes comme des premiers flocons, ils fondent dès que revient le jour... Lui qui s'imaginait peinar, devant son écran quinze pouces, vacant à ses occupations informatiques au gré de ses péré-

grinations campagnardes et retrouvant, chaque nuit, les bras de Morphée après avoir profité de ceux de son épouse, répond aux avances de sa voisine plutôt qu'aux coups de fil de sa patronne, assiste impuissant, à la crise d'adolescence de ses enfants et perd tout à tour la confiance de sa femme, l'occasion de disputer le marathon de New York et, pour finir, son emploi.

Isolement social

Car, à y regarder de plus près, le télé-travail ne comporte pas que des avantages. Une fois chez lui, notre salarié idéaliste se retrouve isolé socialement et le constat est unanime: il éprouve rapidement un lourd sentiment de solitude

lorsque les relations de proximité cèdent peu à peu le pas aux relations à distance.

Ajouté à ceci qu'il a été également vérifié que les bouliques de travail le deviennent encore plus, que les laxistes ont tendance à décrocher, que le contrat de travail devient élastique, qu'il glisse vers la prestation de service et transforme le droit au travail en droit commercial: alors on saisis mieux la portée d'un tel procédé...

Dans ces conditions, plutôt que d'évolution technologique, ne serait-il pas plus judicieux de parler d'involution humaine? /sp-réd.

«Un homme à la maison», mercredi 1er novembre, 20h50, France 2.

RADIOS MERCREDI

RTN
19.30 Retransmission sportive: Football: Yverdon - Lucerne
7.15 Revue de presse 12.00 Les titres du journal 18.30, 19.00 Rappel des titres Les jeux: 6.15 Siffler n'est pas joué 7.40 Bonjour chez nous! 8.40 Presse citron 10.15 Le Club des quatre 11.45 La tirelire RTN 12.45 La colle entre l'école 16.35 Double Clic 17.25 Double Clic
Les rendez-vous: 6.40 Dites-nous tout 8.15 L'invité du matin 8.55, 13.45 Petites annonces 9.35, Les Sixties 11.05 L'invité de 11 heures 13.00 Les naissances 13.10 Les anniversaires 13.30, 17.45 Tube image 13.40 Mots pour Môme 17.15 Les mastos 19.02 Globe-notes 20.00 RTN, la nuit

RFJ 100.8
16.05 Emission spéciale en direct de Modhac 18.31 Emission spéciale en direct de Moutier-Expo 20.00 Retransmission du match FC Soleure - SRD
6.35, 7.35 Etat des routes 7.15 Chronique boursière 7.50 Revue de presse 8.45 Question de chez nous 9.05, 10.05 Aujourd'hui la vie 9.10 Sorties cinéma 9.15 Mieux comprendre «Droits» 10.05 Aujourd'hui la vie 10.15 Aujourd'hui la vie «C'est vous qui le dites» 11.05 Zenith 11.15 La corbeille 11.20 La chanson souvenir 11.45 Jeu du rire 12.00 Infos titres 12.15 Jura midi 12.35, 18.17 Météo 12.37 Carnet rose 12.50 Troc en stock 13.00 Eclats de voix 13.15 Sélection TV 13.20 sketch 13.30, 14.05, 15.05 Verre azur 16.05, 17.05 Zone libre 17.15 L'invité 17.30 CD de la semaine 18.00 Jura soir 18.30, Rappel des titres 1 20.00 Retransmission du match FC Soleure - SRD 0.00 Trafic de nuit

-rjb-
16.05 Emission spéciale en direct de Modhac 18.31 Emission spéciale en direct de Moutier-Expo 20.00 Retransmission du match FC Soleure - SRD
6.30, 7.30, 8.30, 9.00, 10.00, 11.00, 17.00 Flash infos 6.40 Sagacité 7.20 Qui dit quoi 7.40 La Télé 7.50 Revue de presse 8.40 Jeu du bruit 9.05, 10.05, 13.00, 14.05, 15.05 100% Musique 11.05 Radioma-

nia 11.45 Qui dit quoi 11.50 Les naissances 12.00 Les titres 12.40 A l'affiche 12.50 A l'occasion 16.05 Emission spéciale en direct de Modhac 17.05 Météo musique 17.15 L'invité 17.30 Europarade 18.30 Rappel des titres 18.31 Emission spéciale en direct de Moutier-Expo 19.02 100% musique 20.00 Retransmission du match FC Soleure - SRD

RADIO FRIBOURG
LE TEMPS DE VIVRE

6.00-10.00 La matinale avec Olivier, infos toutes les demi-heures 6.45, 7.15, 12.15, 18.15 Sports 8.15 Revue de presse; rubriques et bonne humeur 8.45-9.30 A l'ombre du Baobab avec Thierry Savary 10.00-14.00 La Mi-Journée avec Amaëlle. Jeux et Rubriques 10.00, 11.00, 15.00, 16.00, 17.00 Info 12.00, 17.30 Titres 12.30, 18.30 Le journal 12.45 Le Quart d'Heure Mandarine 14.00-17.00 Fribourg Musique avec Sven 17.00-19.00 La fin de la journée avec Patrick 17.00 Top World 17.35 Vipère au Poing 18.45 Troc en Stock 19.00-20.15 Fribourg Musique 20.15 Fribourg Sport Basket Coupe Korac: Dijon - Fribourg Olympic 22.00 - 6.00 Fribourg Musique

La Première

5.00 Le journal du matin 8.35 On en parle 9.30 Mordicus 11.06 Les dicodéurs 12.07 Chacun pour tous 12.11 Salut les p'tits zèbres 12.30 Le journal de midi trente. 13.00 Tomboutou, 52 jours 13.30 Café des arts 14.04 Bakélite 15.04 C'est curieux... 17.09 Presque rien sur presque tout 18.00 Journal du soir 18.15 Les sports 18.22 Forum 19.05 Sport-Première 22.04 La ligne de cœur (22.30 Journal de nuit) 0.04 Rediffusion

Espace 2

6.06 Matinales (7.50 La musique du film) 8.30 Domaine parlé 9.06 Les mémoires de la musique 10.05 Nouveautés du disque 11.30 Méridienne 12.04 Nota Bene 13.30 Musique d'abord 16.00 Concert. Chœur et Orchestre Symphonique de la Radio nationale Danoise. A. Dvorak: Stabat Mater op.58 17.30 Info culture 17.36 Feuilleton musical 18.05 Jazz 19.00 Empreintes musicales 20.04 Sym-

phonie 20.30 Orchestre de la Suisse Romande. L. van Beethoven: Léonore II. J. Brahms: Ouverture tragique 22.30 Domaine parlé 23.00 Les mémoires de la musique 0.05 Notturmo

FM France Musique

7.06 Tous les matins du monde 9.07 Si j'ose dire 10.30 Papier à musique 12.35 C'était hier 13.30 Au fur et à mesure 15.00 Concert: Brahms. C. Tetzlaff, violon; L. Vogt, piano 17.00 Au rythme du siècle 18.00 Le jazz est un roman 19.07 A côté de la plaque 20.00 Concert Orchestre National de France. Tanguy, Lalo, de Falla, Saint-Saëns 22.30 Jazz: suivez le thème 23.00 Le conservatoire 0.00 Tapage nocturne

Suisse alémanique

6.00 Morgenjournal/Sport 6.30 Météo 7.00 Morgenjournal/Sport 7.20 Presseschau 7.30 Météo 7.52 Regionaljournal 8.00 Morgenjournal 8.08 Espresso 8.30 Am Vormittag 9.10 Gratulationen 9.40 Memo 10.03 Treffpunkt 11.03 Börsen-Flash 11.45 KinderClub 12.03 Regionaljournal 12.22 Météo 12.30 Rendez-vous/Mittagsinfo 13.30 Am Nachmittag 14.05 Siesta 15.10 AllerWeltsGeschichten 16.10 Spotlights des Jah-rhunderts 16.40 KulturTipp 17.10 Sportstudio 17.30 Regionaljournal 18.00 Echo der Zeit Sport 18.50 Friburgmusik 19.30 SiggSaggSugg 20.03 Spasspartout 23.00 DRS in der Nacht 23.04 Bestseller auf dem Plattenteller 0.05 Nachtclub

uno

6.00 Primo mattino 7.00, 8.00 Il radiogiornale 9.10 Santa messa 10.00 Mille voci 10.03 Intrattenimento musicale 11.05 Tipi 12.00 L'informazione di mezzogiorno 12.30 Il radiogiornale 12.45 Quelli della uno 13.00 Musica e animazione 17.00 Prima pagina 17.37 Tempi supplementari 18.00 Cronache regionali 18.30 Il Radiogiornale. Sport 19.55 Buonanotte bambini 20.15 Country 21.05 Il suono della luna 22.30 Mille voci nella notte 0.10 L'oroscopo, segue: Luna nera: Black, soul, rhythm & blues, Tropical...

AU CINÉMA • AU CINÉMA • AU CINÉMA

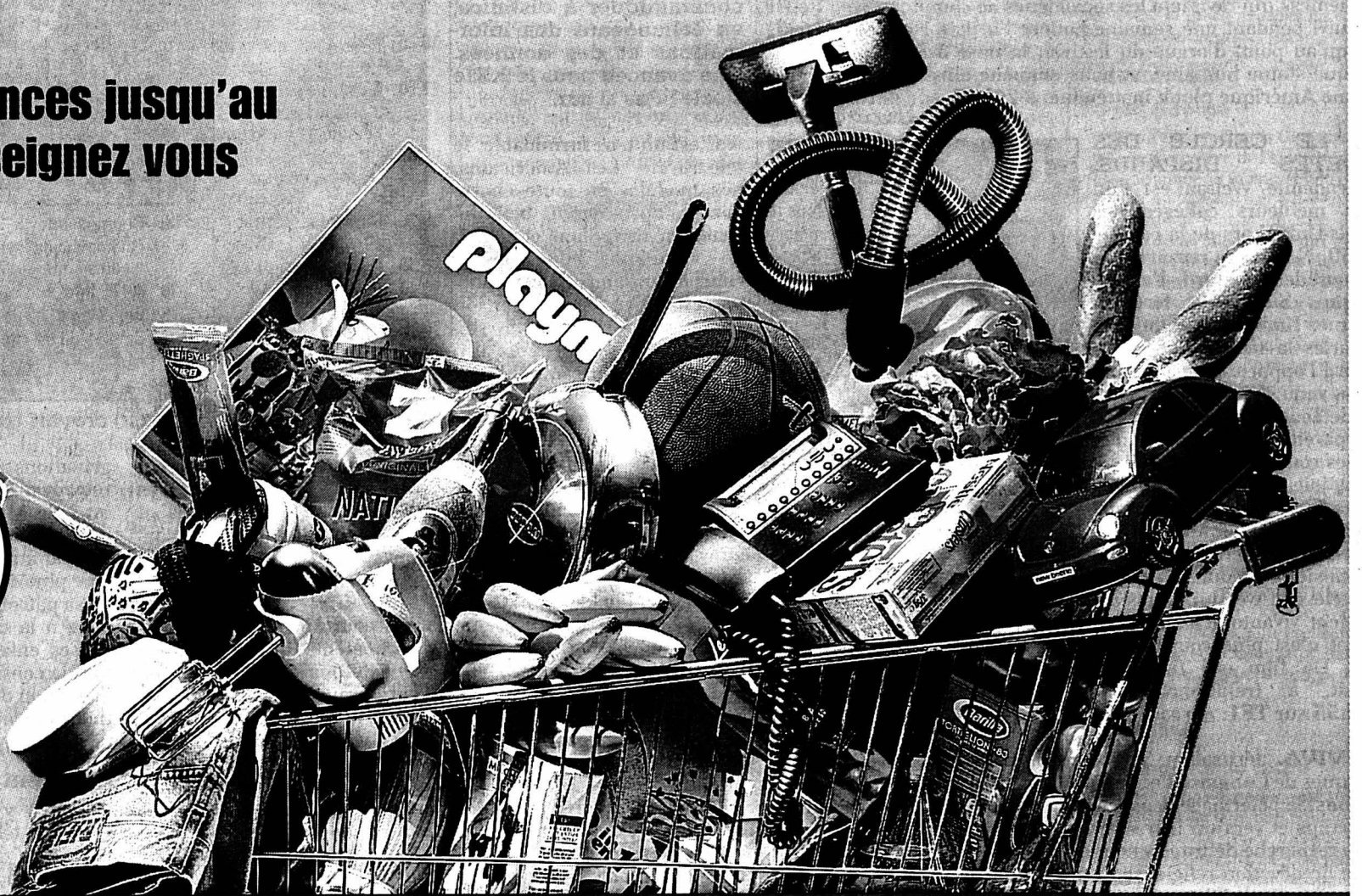
| | | |
|--|---|--|
| <p>LA CHAUX-DE-FONDS</p> <p>CORSO - Tél. 916 13 77</p> <p>THE CELL V.F. 16 h, 20 h 30. 16 ans. 2e semaine. De Tarsem Singh. Avec Jennifer Lopez, Vince Vaughn, Vincent D'Onofrio. Jeune psychologue, on lui demande de visiter l'esprit d'un serial killer pour retrouver une victime... Diabolique!</p> <p>CORSO - Tél. 916 13 77</p> <p>VENGO V.O. esp. s.-t. fr./all. 18 h 15. 12 ans. 2e semaine. De Tony Gatlif. Avec Antonio Canales, Orestes Villasan Rodriguez, Antonio Perez Dechent. En Andalousie, les dettes de sang se payent comptant... Images et musique envoûtantes.</p> <p>EDEN - Tél. 913 13 79</p> <p>UN AUTOMNE À NEW YORK V.F. 16 h, 18 h 15. 12 ans. 2e semaine. De Joan Chen. Avec Richard Gere, Winona Ryder, Anthony LaPaglia. Une histoire d'amour attachante entre un Don Juan et une belle et frêle jeune femme...</p> <p>EDEN - Tél. 913 13 79</p> <p>DANCER IN THE DARK V.O. s.-t. fr./all. 20 h 30. 16 ans. 3e semaine. De Lars Von Trier. Avec Björk, Catherine Deneuve, Jean-Marc Barr. PALME D'OR DU FESTIVAL DE CANNES ET MEILLEURE ACTRICE. Un chef-d'œuvre qui remue... Beaucoup!</p> | <p>LA CHAUX-DE-FONDS</p> <p>PLAZA - Tél. 916 13 55</p> <p>UNDER SUSPICION V.F. 18 h, 20 h 30. 16 ans. Première suisse. De Stephen Hopkins. Avec Morgan Freeman, Gene Hackman, Monica Bellucci. Au milieu d'une enquête sordide, deux hommes, orgueilleux et intraitables s'affrontent. Méfiez-vous des apparences...</p> <p>SCALA 1 - Tél. 916 13 66</p> <p>LES AVENTURES DE TIGROU V.F. 16 h. Pour tous. 4e semaine. De Jun Falkenstein. Tout droit sorti des studios Walt Disney, c'est l'histoire de Tigger, un jeune tigre égaré et un peu naïf...</p> <p>SCALA 1 - Tél. 916 13 66</p> <p>LATCHO DROM V.O. s.-t. fr./all. 18 h. Du mercredi 1er novembre au samedi 4 novembre 12 ans. Cycle «Gitanes, Tsiganes...» De Tony Gatlif. Avec Talab Bama Khan, Daouin Langa, Gazi Barna Khan. Un film qui fait voir et entendre l'identité des Gens du voyage au travers de leur dénominateur commun, la musique!</p> <p>SCALA 1 - Tél. 916 13 66</p> <p>ROAD TRIP V.F. 20 h 45. 16 ans. 2e semaine. De Todd Phillips. Avec Breckin Meyer, Sean William Scott, Amy Smart. Etudiant modèle, Josh a filmé ses ébats avec une belle blonde. Par erreur, il a envoyé la cassette à sa régulière. Aïe!...</p> | <p>LA CHAUX-DE-FONDS</p> <p>SCALA 2 - Tél. 916 13 66</p> <p>O'BROTHER V.F. 16 h, 18 h 15, 20 h 30. 12 ans. Première suisse. De Joel Coen. Avec George Clooney, John Turturro, Tim Blake Nelson. Dans le Mississippi profond, 3 prisonniers, le simplet, l'éternel râleur, le normal, s'évadent du bagne. Comique à souhait!</p> <p>SCALA 3 - Tél. 916 13 66</p> <p>LA ROUTE D'EL DORADO V.F. 16 h. Pour tous. 4e semaine. De Bibi Bergeron et Will Finn. Deux amis escrocs sur les bords, avec une nuée d'Espagnols aux trousses, partent à la recherche d'un trésor...</p> <p>SCALA 3 - Tél. 916 13 66</p> <p>MERCI POUR LE CHOCOLAT V.F. 18 h, 20 h 15. 12 ans. 2e semaine. De Claude Chabrol. Avec Jacques Dutronc, Isabelle Huppert, Anna Mouglatis. A la recherche de ses origines, elle va pénétrer dans une famille qui n'est pas la sienne... Passionnant!</p> <p>ABC - Tél. 967 90 42</p> <p>TOUT VA BIEN (ON S'EN VA) V.F. sans dialogue 18 h 30, 20 h 45. 12 ans. De Claude Mouriéras. Avec Miou Miou, Sandrine Kiberlain, Natacha Régnier, Michel Piccoli. Sur la photo: 3 sœurs souriantes. Tout va «presque» bien. Mais chacun sait que les photos de famille sont trompeuses...</p> <p>Précédé d'un court-métrage</p> <p>BONNE JOURNÉE MONSIEUR M Sans dialogue. 12 ans. De Samuel et Frédéric Guillaume. Animation (6 min.)</p> |
|--|---|--|

AU CINÉMA • AU CINÉMA • AU CINÉMA

Solution du mot mystère: DOLLAR

A gagner immédiatement: Plus de 25'000 achats gratuits!

Pour connaître vos chances jusqu'au
4 novembre 2000, renseignez vous
dans votre JUMBO.



Les 6 super hits de la semaine:

Farine fleur Belflor

4 x 1 kg

7610215257415 (80)

Hit n° 1

3.90



Longe d'agneau

D'Australie ou
Nouvelle-Zélande
1 kg

(83)

Hit n° 2

35.-



**Emincé
de bœuf**

Viande suisse
1 kg

(83)

Hit n° 3

21.-



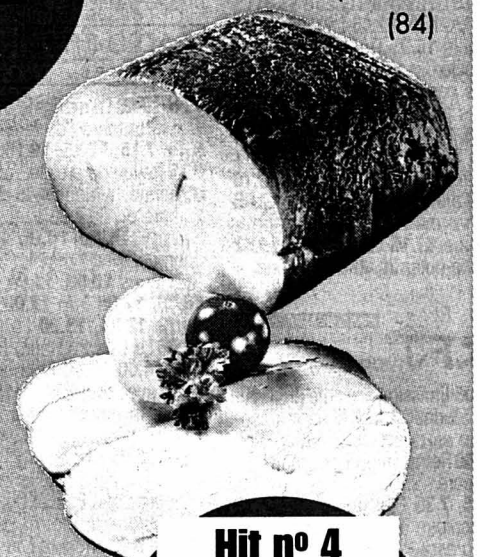
**Poitrine
de dinde cuite**

Produit suisse
100 g

(84)

Hit n° 4

1.90



**Pommes Golden
classe II**

Du pays
2,5 kg

(82)

Hit n° 5

3.90

Bouquet de fleurs

(88)

Hit n° 6

9.90



JUMBO

HYPERMARCHÉ

Valable jusqu'au samedi 4.11.2000 Semaine 44

1964 Conthey, r. de la Madeleine 2, Tel. 027 345 38 80; 2304 La Chaux-de-Fonds, 20, bd. d. Eplatures, Tel. 032 927 11 45; 1214 Vernier, 171, route de Meyrin, Tel. 022 306 08 38; 1752 Villars-sur-Glâne, 1, route de Moncor, Tel. 026 407 77 77; 8305 Dietlikon, Industriestrasse 28, Tel. 01 805 61 11; 8340 Hinwil, Wässerstrasse 38, Tel. 01 938 39 00; 3322 Schönbühl, Sandstrasse 8, Tel. 031 859 06 72; 3627 Heimberg, Blümlisalpstrasse 61, Tel. 033 437 59 54; 3930 Visp, Riti-Eyholz, Tel. 027 948 03 11; 6952 Lugano-Canobbio, Via Sonvico 5, Tel. 091 940 11 51.

TSR 9

7.00 Minizap 5990517 7.55 Tétubabies 1974517 8.20 Quel temps fait-il ? 53954284

12.45 TJ Midi/Météo 337710 13.10 Entrez sans sonner 1121807

13.25 Questions pour un champion 260710 13.55 L.A. Heat 1553246

15.00 C'est mon choix 4644772 16.10 Entrez sans sonner 256623

16.25 L.A. Heat 6169081 17.15 J.A.G. 455371

18.05 Entrez sans sonner 442468 18.20 Top Models 5033772

18.45 Météo régionale 9471159 18.50 Tout en région 1010197

19.15 Tout sport 3984642 19.30 TJ Soir/Météo 690387

20.05 Viva Dieu, le rock et ma patrie! 5343820

20.05 Viva Dieu, le rock et ma patrie! 5343820

21.20

En plein cœur

Film de Pierre Jolivet, avec Gérard Lanvin, Virginie Ledoyen, Carole Bouquet

Une fille pauvre et paumée force la porte d'un avocat riche et installé

23.08 Loterie à numéros 307516536

23.10 Zig Zag Café 971884 Tabou: la sexualité des handicapés

23.55 Demain à la Une 4076420

0.00 Sopranos 130753

0.50 Une Australie blanche et pure Documentaire 9953821

1.45 Vive le cinéma! 6830395

2.00 Questions pour un champion 5734821

2.25 TJ Soir 4812227

2.50 Tout en région 7803395

3.10 Viva 40152598

Canal +

7.00 Teletubbies 5759594 7.30 Nulle part ailleurs 8974960 8.30 La vengeance du masque de fer. Film d'aventures 7832913

9.55 Surprises 24807159 10.05 Allons au cinéma ce week-end 31888772 10.20 Pinocchio. Film 89139739 11.55 La semaine de guignols 51580604 12.25 Les titres du journal 61807159 12.30 Nulle part ailleurs 64360333

13.45 H. Comédie 45651444 14.10 Evamag. Comédie 62631739 14.35 Seinfeld 60736642

17.30 Animasia, vision d'Escaloflowne 32836623 17.55 Cowboy Bebop 72958333 18.20 Les Simpson 27095212 18.50 Nulle part ailleurs 70126791 20.30 Le journal du cinéma 42539081

21.00 Docteur Patch. Film 10107178 22.50 Le quartier interdit de Jean-Pierre Dionnet, cycle David Cronenberg, Frissons. Film 53592517 2.05 Surprises 91054802 0.30 Doggy Bag. Film 36083579 1.50 Surprises 24753956 2.05 Basket américain 31657598 5.00 Surprises 33433802 5.05 Le commando et l'enfant. Film 75952276 6.30 Carnaby Street 61782802

RTL 9

Pas d'émission le matin 12.05 Cas de divorce 98519517

12.40 Central 7 83465178 13.25 Un cas pour deux 90766130

14.30 Le Renard 12732994 15.35 Derrick 2439372 16.40 Ciné-Files 40915642 16.55 Supercopter 34668265 17.45 Loving 68391913 18.10 Top models 73238739 18.35 Des jours et des vies. Feuilleton 59397081 19.00 Central 7: Prise d'otage 12044265 19.50 La vie de famille 47798517 20.15 Friends: celui qui avait la technique du câlin 68940230 20.45 Au-dessus des lois: Outrage! Téléfilm de

TSR 9

7.00 Euronews 56943555 8.15 Quel temps fait-il ? 53954284

9.00 Euronews 58855536 10.15 Au bon entendeur 66528642 10.30 Vive le cinéma 66528642 10.30 Rêve de gourmet 3. Douces tentations 79952130 11.00 Messe de la Toussaint 19676284

12.00 Zig Zag Café 84345468 12.45 Flipper 53903772 Que le meilleur gagne

13.30 Les Zap 59144791 Au-delà du miroir Papyrus Renada

17.00 Les Minizap 47046246 Les Marsupilami Bidom Les Razmokets

18.00 Les Maxizap 44045197 Tokémon 4545197 18.25 Teletubbies 85867420 18.55 Videomachine 95857159 19.25 L'anglais avec Victor 58824541 In a Bank At the Grocer's 20.00 Les trottinators 68372449

20.25

Cinéma

L'arnaque

Film de George Roy Hill, avec Paul Newman, Robert Redford, Eileen Brennan

Deux malfaîtres sympathiques montent une éblouissante machination

22.40 Fans de sport Football 43393517

23.10 TJ Soir/Météo 43305352

23.40 Tirage de la Loterie 74072468

23.45 Tous sur orbite Calendrier arbitraire 74071739

23.50 Svizra Rumantscha 15149517

0.15 Tout en région 65962289

0.35 TextVision 68247111

Canal +

Walter Grauman, avec Mel Ferrer 40579170 22.20 Stars boulevard 73187159 22.30 Etat second. Drame 52575517 0.30 Aphrodisia. 2 épisodes 18822918 1.00 Téléachat 84075227 2.00 Derrick 47340519 3.00 Le renard 43740555 4.00 Un cas pour deux 80398276

Monte Carlo

9.40 Récré Kids 56107081 10.45 Football mondial 51965171 11.15 Les grands crimes du XXe siècle 97123159 11.40 Mon ami Jake 15190739 12.30 Récré Kids 20931352 13.35 La panthère rose 24349352 13.45 Saveurs méditerranéennes: Barcelone 48177913 14.25 Image du Sud 37881913 14.35 Les ailes du destin 24869178 15.25 Planète animal 12073848 16.20 Gliiise 51180284 16.50 King Kong. Film fantastique 93224159 19.00 La panthère rose 52218807 19.10 Flash infos 95496246 19.30 Les rues de San Francisco 88018555 20.25 La panthère rose 60215739 20.35 Pendant la pub 37881913 20.55 Nestor Burma. Série avec Guy Marchand: Mic-mac moche au Boul'Mich 63585791 22.25 H2O 65608130 23.00 Indépendance 59819420 0.45 Le Club 28079208

Planète

6.50 La quête du futur 97781555

7.20 Namibie, retour au pays 56497604 8.45 Les talents de Greg 14378913 9.15 Le départ 10003062 10.10 On vous parle de Prague 62186468 10.45 Satan, une biographie non autorisée (2/3) 79480866 11.35 A pas de loup 28981505 12.30 Flamenco (4/6) 26903888 13.30 Cinq colonnes à la une 27976642 14.25 Le silence brisé 66832468 15.30 Balade en musique noire 32369062 16.40 Les grandes expositions 45365492 17.10 Shaolin 74732159 18.05 Médecine traditionnelle en Afrique (3/7). Maternité et pédiatrie 45214623 18.35 Avions de

RTL 9

7.00 Euronews 56943555 8.15 Quel temps fait-il ? 53954284

9.00 Euronews 58855536 10.15 Au bon entendeur 66528642 10.30 Vive le cinéma 66528642 10.30 Rêve de gourmet 3. Douces tentations 79952130 11.00 Messe de la Toussaint 19676284

12.00 Zig Zag Café 84345468 12.45 Flipper 53903772 Que le meilleur gagne

13.30 Les Zap 59144791 Au-delà du miroir Papyrus Renada

17.00 Les Minizap 47046246 Les Marsupilami Bidom Les Razmokets

18.00 Les Maxizap 44045197 Tokémon 4545197 18.25 Teletubbies 85867420 18.55 Videomachine 95857159 19.25 L'anglais avec Victor 58824541 In a Bank At the Grocer's 20.00 Les trottinators 68372449

20.25

Cinéma

L'arnaque

Film de George Roy Hill, avec Paul Newman, Robert Redford, Eileen Brennan

Deux malfaîtres sympathiques montent une éblouissante machination

22.40 Fans de sport Football 43393517

23.10 TJ Soir/Météo 43305352

23.40 Tirage de la Loterie 74072468

23.45 Tous sur orbite Calendrier arbitraire 74071739

23.50 Svizra Rumantscha 15149517

0.15 Tout en région 65962289

0.35 TextVision 68247111

Canal +

Walter Grauman, avec Mel Ferrer 40579170 22.20 Stars boulevard 73187159 22.30 Etat second. Drame 52575517 0.30 Aphrodisia. 2 épisodes 18822918 1.00 Téléachat 84075227 2.00 Derrick 47340519 3.00 Le renard 43740555 4.00 Un cas pour deux 80398276

Monte Carlo

9.40 Récré Kids 56107081 10.45 Football mondial 51965171 11.15 Les grands crimes du XXe siècle 97123159 11.40 Mon ami Jake 15190739 12.30 Récré Kids 20931352 13.35 La panthère rose 24349352 13.45 Saveurs méditerranéennes: Barcelone 48177913 14.25 Image du Sud 37881913 14.35 Les ailes du destin 24869178 15.25 Planète animal 12073848 16.20 Gliiise 51180284 16.50 King Kong. Film fantastique 93224159 19.00 La panthère rose 52218807 19.10 Flash infos 95496246 19.30 Les rues de San Francisco 88018555 20.25 La panthère rose 60215739 20.35 Pendant la pub 37881913 20.55 Nestor Burma. Série avec Guy Marchand: Mic-mac moche au Boul'Mich 63585791 22.25 H2O 65608130 23.00 Indépendance 59819420 0.45 Le Club 28079208

Planète

6.50 La quête du futur 97781555

7.20 Namibie, retour au pays 56497604 8.45 Les talents de Greg 14378913 9.15 Le départ 10003062 10.10 On vous parle de Prague 62186468 10.45 Satan, une biographie non autorisée (2/3) 79480866 11.35 A pas de loup 28981505 12.30 Flamenco (4/6) 26903888 13.30 Cinq colonnes à la une 27976642 14.25 Le silence brisé 66832468 15.30 Balade en musique noire 32369062 16.40 Les grandes expositions 45365492 17.10 Shaolin 74732159 18.05 Médecine traditionnelle en Afrique (3/7). Maternité et pédiatrie 45214623 18.35 Avions de

RTL 9

7.00 Euronews 56943555 8.15 Quel temps fait-il ? 53954284

9.00 Euronews 58855536 10.15 Au bon entendeur 66528642 10.30 Vive le cinéma 66528642 10.30 Rêve de gourmet 3. Douces tentations 79952130 11.00 Messe de la Toussaint 19676284

12.00 Zig Zag Café 84345468 12.45 Flipper 53903772 Que le meilleur gagne

13.30 Les Zap 59144791 Au-delà du miroir Papyrus Renada

17.00 Les Minizap 47046246 Les Marsupilami Bidom Les Razmokets

18.00 Les Maxizap 44045197 Tokémon 4545197 18.25 Teletubbies 85867420 18.55 Videomachine 95857159 19.25 L'anglais avec Victor 58824541 In a Bank At the Grocer's 20.00 Les trottinators 68372449

20.25

Cinéma

L'arnaque

Film de George Roy Hill, avec Paul Newman, Robert Redford, Eileen Brennan

Deux malfaîtres sympathiques montent une éblouissante machination

22.40 Fans de sport Football 43393517

23.10 TJ Soir/Météo 43305352

23.40 Tirage de la Loterie 74072468

23.45 Tous sur orbite Calendrier arbitraire 74071739

23.50 Svizra Rumantscha 15149517

0.15 Tout en région 65962289

0.35 TextVision 68247111

Canal +

Walter Grauman, avec Mel Ferrer 40579170 22.20 Stars boulevard 73187159 22.30 Etat second. Drame 52575517 0.30 Aphrodisia. 2 épisodes 18822918 1.00 Téléachat 84075227 2.00 Derrick 47340519 3.00 Le renard 43740555 4.00 Un cas pour deux 80398276

Monte Carlo

9.40 Récré Kids 56107081 10.45 Football mondial 51965171 11.15 Les grands crimes du XXe siècle 97123159 11.40 Mon ami Jake 15190739 12.30 Récré Kids 20931352 13.35 La panthère rose 24349352 13.45 Saveurs méditerranéennes: Barcelone 48177913 14.25 Image du Sud 37881913 14.35 Les ailes du destin 24869178 15.25 Planète animal 12073848 16.20 Gliiise 51180284 16.50 King Kong. Film fantastique 93224159 19.00 La panthère rose 52218807 19.10 Flash infos 95496246 19.30 Les rues de San Francisco 88018555 20.25 La panthère rose 60215739 20.35 Pendant la pub 37881913 20.55 Nestor Burma. Série avec Guy Marchand: Mic-mac moche au Boul'Mich 63585791 22.25 H2O 65608130 23.00 Indépendance 59819420 0.45 Le Club 28079208

Planète

6.50 La quête du futur 97781555

7.20 Namibie, retour au pays 56497604 8.45 Les talents de Greg 14378913 9.15 Le départ 10003062 10.10 On vous parle de Prague 62186468 10.45 Satan, une biographie non autorisée (2/3) 79480866 11.35 A pas de loup 28981505 12.30 Flamenco (4/6) 26903888 13.30 Cinq colonnes à la une 27976642 14.25 Le silence brisé 66832468 15.30 Balade en musique noire 32369062 16.40 Les grandes expositions 45365492 17.10 Shaolin 74732159 18.05 Médecine traditionnelle en Afrique (3/7). Maternité et pédiatrie 45214623 18.35 Avions de

RTL 9

7.00 Euronews 56943555 8.15 Quel temps fait-il ? 53954284

9.00 Euronews 58855536 10.15 Au bon entendeur 66528642 10.30 Vive le cinéma 66528642 10.30 Rêve de gourmet 3. Douces tentations 79952130 11.00 Messe de la Toussaint 19676284

12.00 Zig Zag Café 84345468 12.45 Flipper 53903772 Que le meilleur gagne

13.30 Les Zap 59144791 Au-delà du miroir Papyrus Renada

17.00 Les Minizap 47046246 Les Marsupilami Bidom Les Razmokets

18.00 Les Maxizap 44045197 Tokémon 4545197 18.25 Teletubbies 85867420 18.55 Videomachine 95857159 19.25 L'anglais avec Victor 58824541 In a Bank At the Grocer's 20.00 Les trottinators 68372449

20.25

Cinéma

L'arnaque

Film de George Roy Hill, avec Paul Newman, Robert Redford, Eileen Brennan

Deux malfaîtres sympathiques montent une éblouissante machination

22.40 Fans de sport Football 43393517

23.10 TJ Soir/Météo 43305352

23.40 Tirage de la Loterie 74072468

23.45 Tous sur orbite Calendrier arbitraire 74071739

23.50 Svizra Rumantscha 15149517

0.15 Tout en région 65962289

0.35 TextVision 68247111

Canal +

Walter Grauman, avec Mel Ferrer 40579170 22.20 Stars boulevard 73187159 22.30 Etat second. Drame 52575517 0.30 Aphrodisia. 2 épisodes 18822918 1.00 Téléachat 84075227 2.00 Derrick 47340519 3.00 Le renard 43740555 4.00 Un cas pour deux 80398276

Monte Carlo

9.40 Récré Kids 56107081 10.45 Football mondial 51965171 11.15 Les grands crimes du XXe siècle 97123159 11.40 Mon ami Jake 15190739 12.30 Récré Kids 20931352 13.35 La panthère rose 24349352 13.45 Saveurs méditerranéennes: Barcelone 48177913 14.25 Image du Sud 37881913 14.35 Les ailes du destin 24869178 15.25 Planète animal 12073848 16.20 Gliiise 51180284 16.50 King Kong. Film fantastique 93224159 19.00 La panthère rose 52218807 19.10 Flash infos 95496246 19.30 Les rues de San Francisco 88018555 20.25 La panthère rose 60215739 20.35 Pendant la pub 37881913 20.55 Nestor Burma. Série avec Guy Marchand: Mic-mac moche au Boul'Mich 63585791 22.25 H2O 65608130 23.00 Indépendance 59819420 0.45 Le Club 28079208

Planète

6.50 La quête du futur 97781555

7.20 Namibie, retour au pays 56497604 8.45 Les talents de Greg 14378913 9.15 Le départ 10003062 10.10 On vous parle de Prague 62186468 10.45 Satan, une biographie non autorisée (2/3) 79480866 11.35 A pas de loup 28981505 12.30 Flamenco (4/6) 26903888 13.30 Cinq colonnes à la une 27976642 14.25 Le silence brisé 66832468 15.30 Balade en musique noire 32369062 16.40 Les grandes expositions 45365492 17.10 Shaolin 74732159 18.05 Médecine traditionnelle en Afrique (3/7). Maternité et pédiatrie 45214623 18.35 Avions de

RTL 9

7.00 Euronews 56943555 8.15 Quel temps fait-il ? 53954284

9.00 Euronews 58855536 10.15 Au bon entendeur 66528642 10.30 Vive le cinéma 66528642 10.30 Rêve de gourmet 3. Douces tentations 79952130 11.00 Messe de la Toussaint 19676284

12.00 Zig Zag Café 84345468 12.45 Flipper 53903772 Que le meilleur gagne

13.30 Les Zap 59144791 Au-delà du miroir Papyrus Renada

17.00 Les Minizap 47046246 Les Marsupilami Bidom Les Razmokets

18.00 Les Maxizap 44045197 Tokémon 4545197 18.25 Teletubbies 85867420 18.55 Videomachine 95857

URGENCES

POLICE: 117.
URGENCES-SANTÉ ET AMBULANCE: 144.
FEU: 118.
INTOXICATION: 01 251 51 51.
LA MAIN TENDUE: 143.
VIOLENCES: Centre de consultations LAVI - aide aux victimes. 889 66 49 ou 919 66 52 ou La Main Tendue (143) ou la police (117). S.O.S. racket-violence, tél 079/270 92 06. Solidarité-Femmes, tél 968 60 10.
LA CHAUX-DE-FONDS. Pharmacie de service: Espace-Santé pharmacie Coop, Espacité 5, jusqu'à 19h30 (en dehors de ces heures, 913 10 17). Permanence médicale et ophtalmologique: 913 10 17. Hôpital: 967 21 11. Clinique Lanixa: 910 04 00. Permanence gynécologique: 913 10 17. Dentiste de garde: 913 10 17.
LE LOCLE. Pharmacie de service: du Casino, jusqu'à 20h (en dehors de ces heures, 931 10 17). Permanence médicale: 117 ou hôpital 933 61 11. Dentiste de garde: 931 10 17.
JURA BERNOIS.
CORGÉMONT. Médecin: Dr Ennio Salomoni 489 17 66 ou Dr de Watteville 489 11 67.
COURTELARY. Médecin: Dr Bernacki-Dziewiecka, 944 11 42 ou Dr Ruchonnet 944 10 10.
SAINT-IMIÉ. Pharmacie de service: renseignements au 111. Médecin de service: 079 240 55 45 (24h/24h). Urgence et ambulance: 942 23 60. Hôpital: 942 24 22.
SONCEBOZ. Médecin: Dr Ivano Salomoni, 489 24 24.
TRAMELAN. Pharmacie: Schneeberger, 487 42 48 ou von der Weid, 487 40 30. Médecin: Dr Graden, 487 51 51, Dr Meyer 487 40 28 ou Dr Geering, 487 45 45.
JURA - LES BREULEUX. Médecin: Dr Tettamanti 954 17 54.
LE NOIRMONT. Pharmacie: Saint-Hubert, 953 12 01. Médecin: Dr Bosson, 953 15 15.
SAIGNELÉGIÉ. Pharmacie: des Franches-Montagnes, 951 12 03. Médecin: Dr Rossel 951 12 84, Dr Meyrat, 951 22 33, Dr Anker 951 22 88 ou Dr Kovats, 951 15 50. Ambulance: 144. Hôpital: 952 12 12.
NEUCHÂTEL. Pharmacie de service: Beaux-Arts, av. du 1^{er} Mars/rue Pourtalès, 8-20h (en dehors de ces heures, le n° 722 22 22 renseigne). Médecin de garde: 722 22 22. Dentiste de garde: 722 22 22. Permanence ophtalmologique: 722 22 22. Hôpitaux: Cadolles (poli-clinique médicale et chirurgicale) 722 91 11, Pourtalès (poli-clinique chirurgicale, pédiatrique et gynécologique) 727 11 11, Providence 720 31 11.
DISTRICT DE BOUDRY. Pharmacie de garde: pour les urgences et l'ouverture de la pharmacie de garde, le n° gratuit 0800 832 800 renseigne. Les dimanches et jours fériés, la pharmacie de garde est ouverte de 11h à 12h et de 18h à 18h30. Médecin de garde de la Basse-Areuse: 079/387 21 00. Médecin de garde de la Côte neuchâteloise: 730 16 30. Médecin de garde région Bexaix-Béroche: 835 14 35. Dentiste de garde: 722 22 22. Hôpital de la Béroche: 836 42 42.
ENTRE-DEUX-LACS. Pharmacie du Landeron 752 35 35 (le soir uniquement sur appel téléphonique). Permanence médicale: votre médecin habituel.
DISTRICT DU VAL-DE-RUZ. Médecin de garde: du lu au sa de 18h à 8h, Dr R. Peter-Contesse, Cernier, 853 22 77. Dentiste de garde: 722 22 22. Pharmacie de service: la police renseigne au 888 90 00. Permanence médicale: votre médecin habituel ou hôpital de Landeyeux 853 34 44.
DISTRICT DU VAL-DE-TRAVERS. Pharmacie de garde: 888 90 00. Hôpital et maternité, Couvet: 864 64 64. Urgences-santé et ambulance: 144. Médecin de garde: 888 90 00. Permanence médicale: votre médecin habituel. Dentiste de garde: 722 22 22 à Neuchâtel ou 913 10 17 à La Chaux-de-Fonds.

AUJOUR-D'HUI

LA CHAUX-DE-FONDS
Contrôle des champignons: lu-ve 11-12h/16-17h, au Service de l'hygiène et de l'environnement, Serre 23, rez. Sa 10h30-11h30, di 19-20h à la Place du Marché, Kiosque.
Polyexpo: 14-22h, Modhac, foire-exposition.
SAINT-IMIÉ
Espace Noir: 20h, Jam Session, avec Yannick Oppliger, Michael Fleiner, André Hahne.
NEUCHÂTEL
Patinoires du Littoral: (intérieur) 9-11h45/14h15-16h45; (extérieur) 10-11h45/13h45-16h15.
Bibliothèque Pestalozzi: de 15h à 15h45, le mercredi des contes.
Librairie Reymond (rayon jeunesse): de 16h à 17h, les contes du mercredi.
L'Interlope: dès 17h, vernissage Kolesko.



CINÉMAS

Le programme des films diffusés dans les salles de La Chaux-de-Fonds figure dans la page des programmes TV.

NEUCHÂTEL
APOLLO 1, 2, 3 (710 10 33)
LES AVENTURES DE TI-GROU. 14h-16h. Pour tous. 4^{me} semaine. De J. Falkenstein.
UNDER SUSPICION. 18h-20h30. 16 ans. Première suisse. De S. Hopkins.
O'BROTHER. 14h15 - (18h VO st. fr/all.) - 20h15. 12 ans. Première suisse. De J. Cœn.
AZZURRO. 14h-16h-20h45 (VO st. fr/all.). 12 ans. Première suisse. De D. Rabaglia.
LES ENFANTS DE LA GRANDE ROUTE. 18h (VO st. fr/all.). 12 ans. Cycle «Gitans, Tsiganes...». De U. Egger.
BIO (710 10 55)
LE CHÂTEAU DES SINGES. 15h. Pour tous. 5^{me} semaine. De J.-F. Laguionie.
DANCER IN THE DARK. 17h30-20h30 (VO st. fr/all.). 16 ans. 3^{me} semaine. De L. Von Trier.
PALACE (710 10 66)
ROAD TRIP. 15h-20h45. 16 ans. 2^{me} semaine. De T. Phillips.
AU NOM D'ANNA. 18h. 12 ans. 4^{me} semaine. De E. Norton.
REX (710 10 77)
LA ROUTE D'EL DORADO. 15h. Pour tous. 4^{me} semaine. De B. Bergeron et W. Finn.
MERCI POUR LE CHOCOLAT. 18h-20h15. 12 ans. 2^{me} semaine. De C. Chabrol.
STUDIO (710 10 88)
UN AUTOMNE À NEW-YORK. 15h-20h45. 12 ans. 2^{me} semaine. De J. Chen.
PANE E TULIPANI. 18h (VO st. fr.). 12 ans. 5^{me} semaine. De S. Soldini.
COUVE
COLISÉE (863 16 66)
URBAN LEGEND 2. Ve/sa/di 20h30 (sa aussi noct. 23h15 et di aussi 17h). 16 ans.

Scrabble
Les solutions

Top:
 QUOTIDIEN / J2 / 87 points

Autres:
 QUAND / 6F / 33 points
 NIQUAIT / 6D / 32 points
 QUANT / 6F / 30 points
 QUE / 8A / 30 points
 QUIET / J6 / 30 points

BÉVILARD
PALACE
APPARENCES. Ve/sa/di 20h30 (di aussi 16h). 14 ans. De R. Zemeckis.
LES BREULEUX
LUX
60 SECONDES CHRONO. Ve/sa 20h30, di 20h. 12 ans. De D. Sena.
LE NOIRMONT
CINÉLUCARNE (953 11 84)
TOUT VA BIEN - ON S'EN VA. Je/ve/di 20h30, sa 20h45. 14 ans. De C. Mourieras.
SAINT-IMIÉ
ESPACE NOIR (941 35 35)
 Relâche.
TAVANNES
CINÉMA ROYAL
LES RIVIÈRES POURPRES. Ve 20h30, sa 18h-21h, di 17h. 16 ans. De M. Kassovitz.
UNE SYNAGOGUE À LA CAMPAGNE. Di 20h30. 10 ans. De R. Rickenbach.
ROYALEMENT VÔTRE. Sa 14h-16h, di 15h. Pour tous. Film-vidéo de F. Rickenbach, avec les habitants de Tavannes.
TRAMELAN
CINÉMATOGAPHE (487 45 61)
SPACE COWBOYS. Me 20h, ve 20h30, sa 18h-21h, di 17h. 12 ans. De C. Eastwood.
Spécial films du sud.
LES LIENS DU DESTIN - Taiwan. Je 20h (VO). De W. Jen./BYE BYE AFRICA - Tchad. Di 20h. 14 ans. De M. S. Haroun.
 Pour plus d'informations, voir notre page "Cinéma" publiée chaque vendredi.

EXPOS/DIVERS

LA CHAUX-DE-FONDS
Bois du Petit-Château. Tous les jours de 8h à 19h (été) ou 17h (hiver). Vivarium: 9-12h et 14-18h (été) ou 17h (hiver).
CHEVENEZ
Espace Courant d'Art. Peintures de Maurice Frey. Sa-di 15-18h30 et sur rdv 032/476 63 70. Prolongation jusqu'à 22.11.
LES PONTS-DE-MARTEL
Fromagerie. Démonstration tous les jours, 8-12h/17-19h; fabrication 8-10h.
Home «Le Martagon». Vallée Zaugg, peintures. Jusqu'à 5.1.01.
SAINT-IMIÉ
Centre de culture et de loisirs. Claude Jost, installation techniques mixtes, et Xavier Voirol, photographies. Ma-ve 14-18h, sa/di 14-17h. Jusqu'à 19.11.
NEUCHÂTEL
Bibliothèque publique et universitaire. «Manuscrits de Jean-Jacques Rousseau», me/sa 14-17h, ou sur rdv. 717 73 00.
Ecole-club Migros. Peintures de Christiane Perret. Lu-je 8-20h30, ve 8-20h, sa 9-12h. Jusqu'à 30.11.
Home des Charmettes. Marianne Schneeberger, aquarelles. Tous les jours 8-20h. Jusqu'à 10.11.
Jardin botanique. Parc et serres ouverts tous les jours 9-18h. Serres fermées le lundi.
Péristyle de l'Hôtel-de-Ville. 41^{ème} exposition par Le Club des Amis de la Peinture. Tous les jours 10-20h. Clôture le 5 nov. à 18h.
Piscines du Nid-du-Cro: intérieur: Lu-ve 8-22h, sa 8-21h, di 9-20h.
Villa Lardy/salle Aimé Montandon. Huiles, gravures encre de Chine. L'après-midi ma-ve 14-17h sur rdv pris au Musée d'art et d'histoire à Neuchâtel.
BEVAIX
Pavillon d'information A5, je 14h45-18h30.
BOUDRY
La Passade. Steve Dey, exposition de peinture. Je 17-19h, lors des Expo-Passade ainsi que le soir des représentations. Jusqu'à 21.12.
COLOMBIER
CPMB/Centre cantonal de formation professionnelle des métiers du bâtiment. Exposition ClaudEvard et Ivan Moscatelli. Lu-ve 14-19h, sa/di 10-16h. Jusqu'à 5.11.
LES GENEVEYS-SUR-COFRANE
Le Louverain. Benoît de Dardel, peintre. Ouvert tous les jours dès 11h, jusqu'en fin d'après-midi. Jusqu'à 3.12.
MARIN
Papilorama/Nocturama. Tous les jours 10-18h.

SAINT-AUBIN
Pavillon d'information A5, rue de la Poste, me 14h45-18h30.
SAINT-SULPICE
Vapeur Val-de-Travers. Visites du dépôt, tous les samedis 9-17h et sur demande, tél/fax 751 38 07.
TRAVERS
Mines d'asphalte de La Presta. Groupes: visites toute l'année, toute la journée sur réserv.; rens. au 863 30 10. Individuels: di à 12h et 14h. Café des mines: di dès 11h. Tous les jours sur réserv. pour groupes dès 15 personnes.

MUSÉES

LA CHAUX-DE-FONDS
Musée des beaux-arts. «Light waves», installation de Steve Lissios, jusqu'à 5.11. Les collections permanentes: art neuchâtelois, suisse et international (19^e et 20^e siècles). Collection René et Madeleine Junod (Liotard, Constalbe, Delacroix, Van Gogh etc.). Ma-di 10-12h/14-17h. Dimanche matin gratuit.
Musée d'histoire. (Société des Sapeurs-Pompiers: 1900-2000), jusqu'à 7.1.01. Et les collections permanentes. Ma-ve 14-17h, sa 14-18h, di 10-12h/14-18h. Dimanche matin gratuit.
***Musée d'histoire naturelle*.** «Nature d'artistes, 3e...», jusqu'à 28.1.01. Les collections permanentes de faune régionale et africaine. Dioramas. Faune marine. Collection Boillat. Jeux. Ma-sa 14-17h, di 10-12h/14-17h. Dimanche gratuit.
Musée international d'horlogerie. «Prix IFHH 2000», jusqu'à 21.1.01; «L'homme et le temps» histoire de la mesure du temps. Ma-di 10-12/14-17h.
Musée paysan et artisanal. Exposition de crèches en provenance du monde entier, jusqu'à 31.12. «Jean-Daniel Frankhauser», jusqu'à 31.12. «Froid dehors, chaud dedans - Suisses et Français face au froid de la haute chaîne jurassienne», jusqu'à 26.2.01. Me-sa di 14-17h. Dentellières au travail le premier dimanche du mois.
LE LOCLE
Musée des beaux-arts. «Autour de Frans Masereel». Jusqu'à 26.11. Et les collections permanentes. Ma-di 14-17h et sur rdv.
Musée d'horlogerie. Château des Monts. Dans un univers d'inventeurs et d'artistes découvrez le nouveau parcours à thèmes «Les temps du Temps». Ma-di 14-17h.
Moulins souterrains du Col-des-Roches. Tous les jours 10h-17h30. Visites guidées prévues à 10h15, 11h45, 13h15, 14h45, 16h15. Groupes: (dès 20 personnes) toute l'année sur réservation au 931 89 89. Visites également en dehors de l'horaire.

LES GENEVEZ
Musée rural jurassien. Rens. 484 00 80, fax 484 00 81.
MOUTIER
Musée du tour automatique et d'histoire. Lu-ve 14-17h, ainsi que sur dem. tel/fax 493 68 47.
MURIAUX
Musée de l'automobile. Lu-sa 10-12h/13h30-18h, di 10-18h, jusqu'à 14.11.
PORRENTRU
Musée de l'Hôtel-Dieu. Ma-di 14-17h. Jusqu'à 19.11.
LA SAGNE
Musée régional. Maison communale. Chambre neuchâteloise, objets début de siècle, oiseaux et mammifères de la région. Premier dimanche du mois 13h30-17h.

SAINT-IMIÉ
Musée de minéraux (Passage Central 6). Visite sur demande, commentée et gratuite 941 16 02.
VILLERS-LE-LAC
Musée de la montre. Me-di 14-18h. Pour les groupes, ouverture sur demande toute l'année (03 81 68 08 00 ou 03 81 68 00 06).

NEUCHÂTEL
Centre Dürrenmatt Neuchâtel. (Friedrich Dürrenmatt, écrivain et peintre). Me-di 11-17h, je 11-21h. Visites guidées sur réservation. Jusqu'à 31.12.01.
Musée d'art et d'histoire. «La grande illusion». Jusqu'à 21.10.01. «Le musée en devenir, acquisitions 1999», jusqu'à 7.1.01. Ma-di 10-18h.
***Musée d'ethnographie*.** «La grande illusion». Ma-di 10-18h. Jusqu'à 21.10.01.
Musée d'histoire naturelle. «La grande illusion». Ma-di 10-18h. Jusqu'à 21.10.01.

Musée cantonal d'archéologie*. Fermé.
BOUDRY
Musée de l'Areuse. Di 14-18h ou sur demande au 846 19 16.
Musée de la vigne et du vin. «La fête des vendanges de Neuchâtel, des origines à l'an 2000». Ma-di 14-17h. Jusqu'à 15.6.01.
CERNIER
Musée des sapeurs-pompiers. Collection d'objets divers datant du 19^{me} siècle à ce jour. Visites sur demande, 861 43 81.
COLOMBIER
Château. Ouverture le 1.3.01.
LE LANDERON
Musée de l'Hôtel-de-Ville. Collections permanentes (poteries de l'âge du bronze, orfèvrerie, armes anciennes), diaporama «Le Landeron au coin du feu (fr/all)». Groupe dès 15 personnes tél 752 35 70. Ouvert les 1^{er} sa/di de chaque mois de 15h30 à 17h30.
MÔTIERS
Château. Léon Perrin invite Aloïs Dubach. Ma-di 14-18h. Jusqu'à 12.11.
LA NEUVEVILLE
Musée d'histoire. Pirogue néolithique, canons de Charles le Téméraire. S'adresser à la conservatrice, Mme M. Althaus, 751 11 48.
VALANGIN
Château. «Les Sandoz, du moyen-âge au 11^e millénaire, une famille neuchâteloise à la conquête du monde», jusqu'à 19.11. Tous les jours 10-12h/14-17h sauf vendredi après-midi et lundi tout le jour.
VAL-DE-TRAVERS
Musée Industriel - Site de la Presta (Travers). Groupes: sur réserv. (avec guide) toute l'année, mais en hiver sans démonstration, jusqu'en mars. Individuels: seul. di 10-16h (sans démonstration et sans guide), visite libre jusqu'en mars. Tél 863 30 10.
Musée régional (Môtiers). Fermeture hivernale. Réouverture 1.5.01.
Musée J.-J. Rousseau (Môtiers). Ouvert toute l'année sur rdv au 861 13 18.
***Musées affiliés au passeport musées suisses*.**

ART/GALERIES
LA CHAUX-DE-FONDS
Galerie du Manoir. Huguette Gastelli, personnages. Ma-ve 15-19h, sa 10-17h. Jusqu'à 23.12. Tél 968 15 52.
Galerie La Sombaille. Exposition concours littéraire du 3^{ème} âge du Canton de Neuchâtel. Jusqu'à 26.11.
Villa Turque. Ouvert au public samedi 18/11 de 11h à 16h.
SAINT-IMIÉ
Galerie Espace Noir. Jean-Pierre Gerber, modulations. Ma-di 8-22h. Jusqu'à 12.11. Tél 941 35 35.
NEUCHÂTEL
Atelier de l'Ange. Expo permanente de sculptures en terre raku par Dominique Humblot. Ouvert sur rdv 721 10 73 ou 079/693 24 39.
Galerie-atelier Aletha. Expo permanente. Peintures et sérigraphies. Sur rdv 724 68 36.
Galerie-atelier du Château. Expo permanente Demierre, peintures. Lu-sa 13h30-18h.
Galerie-atelier Coi (Evoles 14). Peintures-gravures. Expo permanente. Lu-ve 9-18h30, sa 9-16h. Tél 725 77 93.
Galerie-atelier Devaud. Expo permanente Devaud, céramique. Ve/sa 15-18h (Tél. 730 42 19).
Galerie-atelier Myriade. Peinture - peinture sur soie - encre de Chine et collage. Visite sur rdv 730 36 06.
Galerie-atelier des Terreaux. Expo permanente du Cercle artistique des peintres sur porcelaine. Je/ve/sa 10-12h/15-17h et sur rdv 731 19 86.
Galerie des Amis des Arts. R. Lambelet, F. Ochsner, F. Clot, artistes peintres. Ma-ve 14-18h, sa/di 10-12h/14-17h. Jusqu'à 12.11. Tél 724 16 26.
Galerie Arcane. Luc Joly. Ma-ve 17h30-19h, sa 14-17h et sur rdv 731 12 93 ou 731 12 63. Jusqu'à 25.11.
Galerie DuPeyrou. Peintures de Pep Castelli. Me-sa 14h30-18h, di 15-17h30 ou sur rdv. 725 32 15. Jusqu'à 1.11.
Galerie «Gibraltar 20». Portraits d'animaux par Margrit Magnin. Lu 10-18h30, ma-me-ve 8-18h30, sa 8-17h. Jusqu'à 29.11. Tél 725 13 13.

Galerie de l'Orangerie. Etienne, œuvres récentes, travaux sur papier. Ma-ve 14-18h30, sa 10-17h, di 15-18h ou sur rdv 855 11 15. Jusqu'à 26.11.
Galerie U.E. M. Gurtner, L. Rabus et I. Roy. Me-ve 10h30-12h/15-18h30, sa 10h30-16h, di sur rdv 724 61 60. Jusqu'à 25.11.
AUVERNIER
Galerie Numaga. Peintures de Barbara Ellmerer. Ma-di 14h30-18h30. Jusqu'à 19.11. Tél 731 44 90 ou 842 42 59.
BÔLE
Galerie L'Enclume. Sculptures en terre cuite de Lise Perregaux. Tous les jours (sauf le mardi) 15-18h30 ou sur rdv 842 58 14. Jusqu'à 5.11.
COLOMBIER
Galerie Regards. Wally Keppner, céramiste et Dominique Humblot, sculpteur. Je/sa 15-18h, di 14-17h, (lu-ve 15-18h en présences des artistes). Jusqu'à 12.11.
CORTAILLOD
Galerie Jonas. Frossard, œuvres récentes. Me-sa 14h30-18h30, di 14h30-17h. Jusqu'à 5.11. Tél 842 51 21.
FENIN
Galerie Gard. Nicolas Lavarrenne, sculptures (bronze). Me-ve 17-19h, sa/di 14-18h ou sur rdv 079/677 11 01. Jusqu'à 12.11.
HAUTERIVE
Galerie 2016. Mireille Monnier, sculptures en céramique; Antonio, peintures récentes. Me-di 15-19h. Jusqu'à 19.11.
SAINT-AUBIN
Galerie du BAC. René Guerdat. Sa/di 14-18h, autres jours sur rdv 835 30 03. Jusqu'à 12.11.

BIBLIOTHÈQUES

LA CHAUX-DE-FONDS
Bibliothèque de la Ville: lu 14-20h, ma-ve 10-20h, sa 10-16h. Bibliothèque des jeunes: rue de la Ronde: lu-ve 13h45-18h, sa 10-12h; rue Président-Wilson: lu-ve 13h45-18h, sa 10-12h. Ludothèque: lu/je 15h30-18h, ma 15h30-19h. Bibliothèque chrétienne «Le Papyrus»: lu-ve 16-19h, sa 9-12h.
LE LOCLE
Bibliothèque de la Ville: lu-ve 14h30-18h30, sa 10-12h. Bibliothèque des Jeunes: lu-ve 13h30-18h, sa 10-12h. Ludothèque: lu-ve (sauf mercredi) 15h30-17h30, sa 9-11h (fermée durant les vacances scolaires).
JURA - LES BOIS
Ludothèque, halle de gymnastique, premier lundi du mois, 14h30-17h30.
LES BREULEUX
Ludothèque, ancienne école primaire, 4^{me} mercredi du mois, 13h30-16h30.
CORMORET
Bibliothèque communale, ma 17h30-19h, je 17-18h. Fermé durant les vacances scolaires.
COURTELARY
Bibliothèque communale et jeunesse, lu/me 9h30-10h30, ma 19-20h, je 15-16h (pour classes ou étudiants sur demande).
DELEMONT
Bibliothèque de la ville, lu/je/ve 14-18h, ma 14-20h, me 10-12h/14-18h, sa 9-12h.
NEUCHÂTEL
**Bibliothèque publique et universitaire, (bibliothèque à domicile, service gratuit de la Croix-Rouge, tél. 725 42 10), (lecture publique, lu 14-19h, ma-ve 10-19h, sa 9-17h), (fonds d'étude, lu-ve 10-12h/14-19h, sa 9-12h) (salle de lecture, lu-ve 8-22h, sa 8-17h). Bibliothèque des Pasteurs: lu-ve 8-11h30. Bibliothèque Pestalozzi: lu 14-18h, ma-ve 9-12h/14-18h, sa 9-12h. Bibliomonde, livres en langues étrangères: ma 9-11h, me 14-17h, je 16-19h, sa 10-12h. Le Discobole, prêt de disques: ma-ve 14-18h30, me 14-19h15, je 9-11h/14-18h30, sa 9-11h30.
LE NOIRMONT
Ludothèque, nouveau collège, tous les mardis de 15h à 17h.
LA SAGNE
Chouette-Ludothèque, ve 15-17h30.
SAIGNELÉGIÉ
Ludothèque, Hôtel de ville, ma 15-17h30. Fermé pendant les vacances scolaires.
SAINT-IMIÉ
Ludothèque + BJ, me/ve 15-18h. Bibliothèque régionale, section jeunes: me/ve 15-18h, section adultes: me 15-18h, je 16-19h, ve 9-10h/15-18h.**

*L'Eternel est mon Berger,
Je ne manquerai de rien.
Psaume 23*

Monsieur H. Schlée et ses enfants
Madame et Monsieur S. et P. Grivat-Schlée, leurs enfants et petits-enfants
Madame R. Feingold et ses enfants
Mademoiselle J. Saenger et famille

ont la tristesse de faire part du décès de

Mademoiselle Marie-Louise SCHLÉE

leur chère tante, cousine, marraine et amie que Dieu a rappelée à Lui mardi, à l'âge de 81 ans, après une longue maladie, supportée avec courage.

Dieu est amour.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 31 octobre 2000, ruelle du Repos 7

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire jeudi 2 novembre, à 14 heures.

Marie-Louise repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: Mlle J. Saenger
Ruelle du Repos 7

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

LE LOCLE

*Ce qui fait la valeur d'un homme,
c'est sa bonté.*

Prov. 19, v. 22

Madame Marcienne Aellen-Hug:
Monsieur Roger Aellen,
Madame et Monsieur Christine et Bernard Bula-Aellen:
Monsieur et Madame Johann et Sarah Bula-Froidevaux,
Mademoiselle Fanny Bula et son ami Monsieur Luca Calderoni,
Madame et Monsieur Josiane et Francis Liengme-Aellen et famille,
Monsieur et Madame Pierre-Alain et Nelly Hug-Blanc et famille,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies ont la tristesse de faire part du décès de

Monsieur Roger AELLEN

leur très cher époux, papa, beau-papa, grand-papa, beau-frère, oncle, parrain, cousin, parent et ami, enlevé subitement à leur tendre affection, à l'âge de 80 ans.

LE LOCLE, le 28 octobre 2000.

La cérémonie et l'incinération ont eu lieu dans l'intimité de la famille.

Domicile de la famille: Bournot 33 - 2400 Le Locle

Les personnes désirant honorer la mémoire du défunt peuvent penser à la Ligue pulmonaire, club des oxygénés, par Banque U.B.S. ccp 10-315-8, compte no 242 E5 106.206.0.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

132-82555

LE FC SAINT-IMIER

a le pénible regret d'annoncer le décès de son ancien entraîneur de l'équipe fanion et membre d'honneur

Monsieur Paul DONZÉ dit Polo

Nous garderons de ce camarade sportif un bon souvenir et présentons à sa famille nos condoléances et profonde sympathie.

SAINT-IMIER, octobre 2000.

LE LOCLE

*Tu as été la joie de notre vie,
Tu nous manqueras,
Mais ton souvenir nous illuminera à jamais.*

A tous ceux qui l'ont connu et aimé.
A tous ceux qui se sont manifestés par leur présence, leur message, leur don ou leur envoi de fleurs.
A tous ceux qui l'ont accompagné à sa dernière demeure, la famille de

Monsieur Pierre André GARIN

leur adresse ses plus chaleureux remerciements et les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

132-82551

Ephéméride 1er novembre 1954: jour J de l'insurrection algérienne

L'attentat contre un couple d'instituteurs et une flambée de terrorisme sur tout le territoire font du 1er novembre 1954 le jour J de l'insurrection algérienne. Guy Monnerot, l'instituteur, y trouva la mort. C'est la première victime innocente d'une guerre qui va durer huit ans... Ce 1er novembre, appelé aussi «la Toussaint rouge», marque en effet le début de la guerre contre la France, organisée par des chefs qui auront bientôt une armée. Ce mouvement nationaliste n'est pas né spontanément au début des années 50. Il a ses racines dans le Mouvement nationaliste de Messali Hadj, organisé dès 1926 et qui va devenir le Parti du peuple algérien. Après les émeutes de Sétif et Guelma, qui firent dix morts, le Parti du peuple algérien (PPA) est interdit. Il renaît en Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD) qui, en 1954, va se scinder en deux car il connaît de nombreuses difficultés dues à des perspectives vagues. D'autre part, la récente indépendance accordée à la Tunisie lui enlève une certaine crédibilité. Il se divise donc en «messalistes» (futur MNA), partisans du terrorisme, et «centralistes», partisans d'une voie tunisienne. Un petit groupe, en dehors de ces deux grandes tendances, est créé à Alger, le Crua (Comité révolutionnaire d'unité et d'action). C'est lui qui déclenche l'insurrection et qui sera le noyau du Front de libération nationale (FLN) avec des chefs comme Boudiaf ou Ben Bella, auxquels vont se rallier bientôt les «centralistes» et le parti du manifeste algérien de Ferhat Abbas. C'est du Caire que Boudiaf et Ben Bella donneront l'ordre de la première action, fixée le 1er no-

vembre à une heure du matin...

Cela s'est passé un 1er novembre:

1998 - Mika Hakkinen remporte, sur le circuit japonais de Suzuka, son premier titre de champion du monde de Formule-1 au volant d'une McLaren-Mercedes. Cette écurie remporte également le titre de champion du monde des constructeurs, le huitième de son histoire. Signature au Nigéria d'un accord destiné à mettre un terme à cinq mois de guerre civile en Guinée-Bissau entre les rebelles et le président de l'ancienne colonie portugaise.

1997 - Un incendie d'origine indéterminée ravage une bonne partie du château des ducs de Savoie, à Chambéry (Savoie). Philippe Séguin renonce à ses fonctions de maire d'Epinal pour se consacrer à son travail à la tête du RPR. Décès de Roger Marche, 73 ans, l'une des légendes du football français.

1994 - Confirmation de la mort des trois otages occidentaux - dont le Français Jean-Michel Braquet, détenu au Cambodge par les Khmers rouges depuis le 26 juillet.

1993 - Naissance de la nouvelle Union européenne.

1992 - La loi sur l'interdiction de fumer dans les lieux publics entre en application.

1989 - Le gouvernement nicaraguayen annonce la fin de la trêve avec la Contra. Une loi autorise désormais les services secrets iraniens à abattre les ressortissants américains.

1987 - Dans un important discours, Mikhaïl Gorbatchev, secrétaire général du PCUS, critique les époques de Staline et de Brejnev. Fin du congrès du Parti communiste chinois: Deng Xiaoping abandonne ses principales fonctions, mais continue

d'exercer un contrôle important sur les affaires.

1986 - Un incendie dans les entrepôts de l'usine de produits chimiques Sandoz, à Bâle, provoque une grave pollution du Rhin.

1985 - Le gouvernement néerlandais approuve le déploiement controversé des missiles de croisière de l'Otan sur son territoire.

1970 - Incendie au dancing Le Cinq-Sept à Saint-Laurent-du-Pont, dans l'Isère: 147 morts.

1963 - Coup d'Etat contre le président Ngo Dinh Diem, au Vietnam.

1961 - Manifestations nationalistes à Alger: 85 morts.

1956 - La Jordanie refuse à la RAF le droit d'utiliser ses bases pour des opérations contre l'Egypte.

1954 - Premiers attentats de l'insurrection algérienne.

1952 - Les Etats-Unis font exploser leur première bombe H à Eniwetok, dans les Iles Marshall.

1950 - Deux nationalistes porto-ricains tentent d'assassiner le président Truman, à Washington.

1945 - Les Britanniques annoncent que tout donne à penser que Hitler s'est suicidé dans son bunker, à Berlin.

1940 - La RAF bombarde Naples pour la première fois.

1936 - Mussolini annonce la création de l'axe Rome-Berlin.

1755 - Tremblement de terre à Lisbonne: 60.000 morts.

1509 - Les fresques de Michel-Ange à la Chapelle Sixtine sont montrées au public, pour la première fois.

Ils sont nés un 1er novembre:

- Benvenuto Cellini, sculpteur et orfèvre italien (1500-1571)

- Nicolas Boileau, écrivain français (1636-1711). /ap

ACCIDENTS

Colombier Sur le toit

Lundi, vers 21h45, une voiture conduite par un habitant de Boveresse circulait de Bôle en direction de Colombier. A l'entrée de cette dernière localité, dans la courbe à droite, le véhicule heurta le trottoir sis à droite de la chaussée. Sous l'effet du choc, l'automobile se retourna et termina sa course sur le toit. /comm

Chaux-de-Fonds Collision

Lundi, vers 17h15, une voiture conduite par un habitant de La Chaux-de-Fonds circulait boulevard de la Liberté, en direction est. Arrivé à l'inter-

section avec la rue des Mélèzes, en tournant à gauche pour emprunter le passage des Beaux-Dimanches, une collision se produisit avec un véhicule conduit par un habitant de La Chaux-de-Fonds, qui circulait sur la rue des Mélèzes en direction sud. /comm

Perte de maîtrise

Hier, vers 6h30, une voiture conduite par un habitant de La Chaux-de-Fonds circulait rue Alexis-Marie-Piaget, en direction est, avec l'intention d'emprunter la rue Stavay-Mollondin. Ce faisant, en bifurquant à gauche, une collision se produisit avec une voiture conduite par un habitant de La Chaux-de-Fonds, qui circulait en sens inverse. /comm

ÉTAT CIVIL

NEUCHÂTEL

NAISSANCES - 8.10. Rochat, Lorine, fille de Rochat, Christian et de Rochat née Berney, Isaline. 11. Amezdroz, Manon Mariko, fille de Amezdroz, Pierrick Claude et de Nakamura amezdroz née Nakamura, Kayoko. 13. Sari, Zilan, fille de Sari, Ismail et de Sari née Saskara, Fatma. 14. Volery, Marvin, fils de Volery, Daniel Christophe et de Volery née Mayor, Véronique; Hamm, Apolline, fille de Hamm, Alain et de Hamm née Graf, Margrit Maria.

DÉCÈS

Neuchâtel

Paul Neyerlin, 1929

C'est d'une manière émouvante que vous avez honoré la mémoire de notre maman et grand-maman

Madame Françoise OPPLIGER

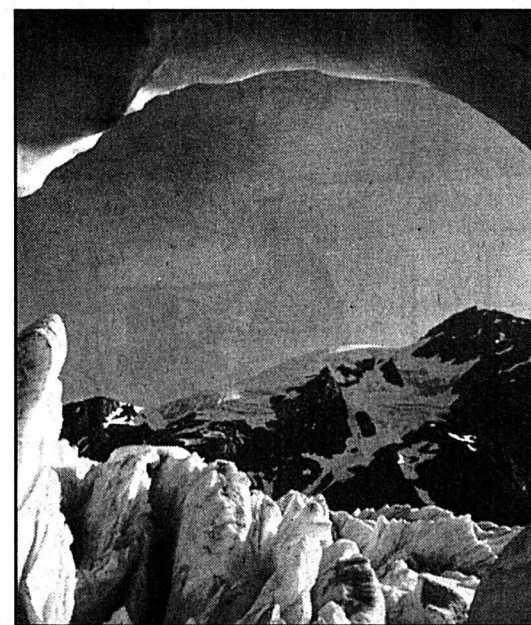
Nous avons été touchés par vos marques de sympathie.

Un geste, une parole, une présence, autant de témoignages qui nous ont réconfortés.

Nous vous remercions sincèrement de vos messages, de votre envoi de fleurs ou votre don.

Oppliger-Houriet
Pierre, Gladys, Patrick et Stéphanie

6-313510



Réception des avis mortuaires:

jusqu'à 17 heures à Publicitas La Chaux-de-Fonds
fax 032 / 968 48 63

jusqu'à 20 heures à L'Impartial
fax 032 / 911 23 60

Aujourd'hui Un mieux éphémère

Situation générale: l'atmosphère reprend son souffle. On ne parle plus de la zone de mauvais temps d'hier, partie au diable, mais on reste sous l'emprise de la vaste et puissante dépression centrée sur la mer de Norvège. Pire, une nouvelle onde perturbée bien musclée se profile déjà sur le golfe de Gascogne, nous promettant du vent et des précipitations. C'est le copieux menu qui nous attend les deux prochains jours.

Prévisions pour la journée: des éclaircies agrémentent la matinée sur notre région. Ne nous réjouissons pas trop car de nouveaux nuages circulent près de la frontière et sont du type envahissant. En tout cas, ils s'imposent progressivement et peuvent même donner quelques gouttes, emmenés par des vents assez forts d'ouest. Le mercure sent que nous allons entrer dans le mois de novembre et culmine vers 11 degrés en plaine et 6 à 1000 mètres.

Demain et vendredi: frais, venteux, couvert et précipitations.
Samedi: un peu de bleu dans le gris.

Jean-François Rumley

Fête à souhaiter
Fête de la Toussaint

Températures
Aujourd'hui à 14 heures

Neuchâtel: 11°
Boudry: 11°
Cernier: 8°
Fleurier: 8°
La Chaux-de-Fonds: 6°
Le Locle: 6°
La Vue-des-Alpes: 3°
Saignelégier: 6°
St-Imier: 8°

Hier à 14 heures

En Suisse...
Bâle: très nuageux, 10°
Berne: très nuageux, 8°
Genève: très nuageux, 9°
Locarno: pluie, 13°
Sion: pluie, 9°
Zurich: pluie, 7°

... en Europe

Athènes: nuageux, 22°
Berlin: très nuageux, 11°
Istanbul: beau, 17°
Lisbonne: pluvieux, 17°
Londres: très nuageux, 12°
Madrid: beau, 13°
Moscou: beau, 11°
Paris: très nuageux, 13°
Rome: très nuageux, 21°

... et dans le monde

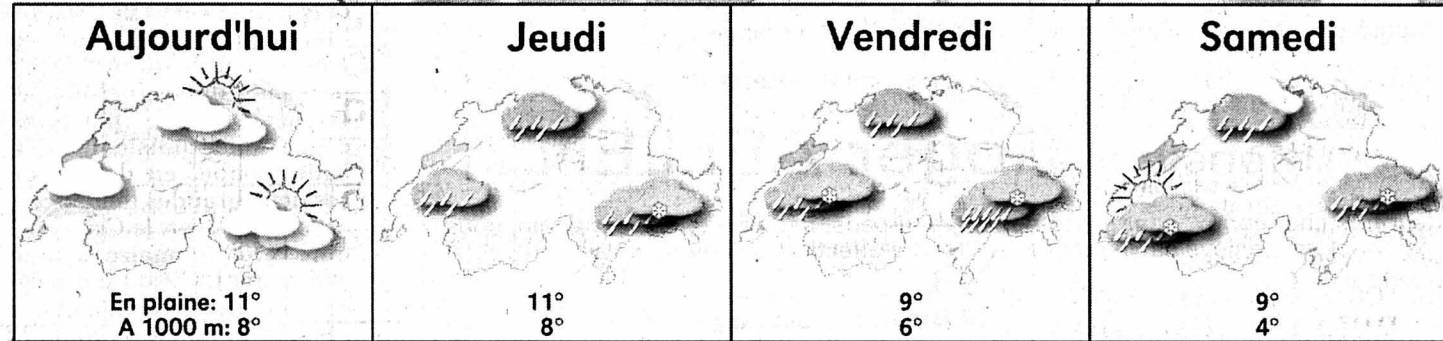
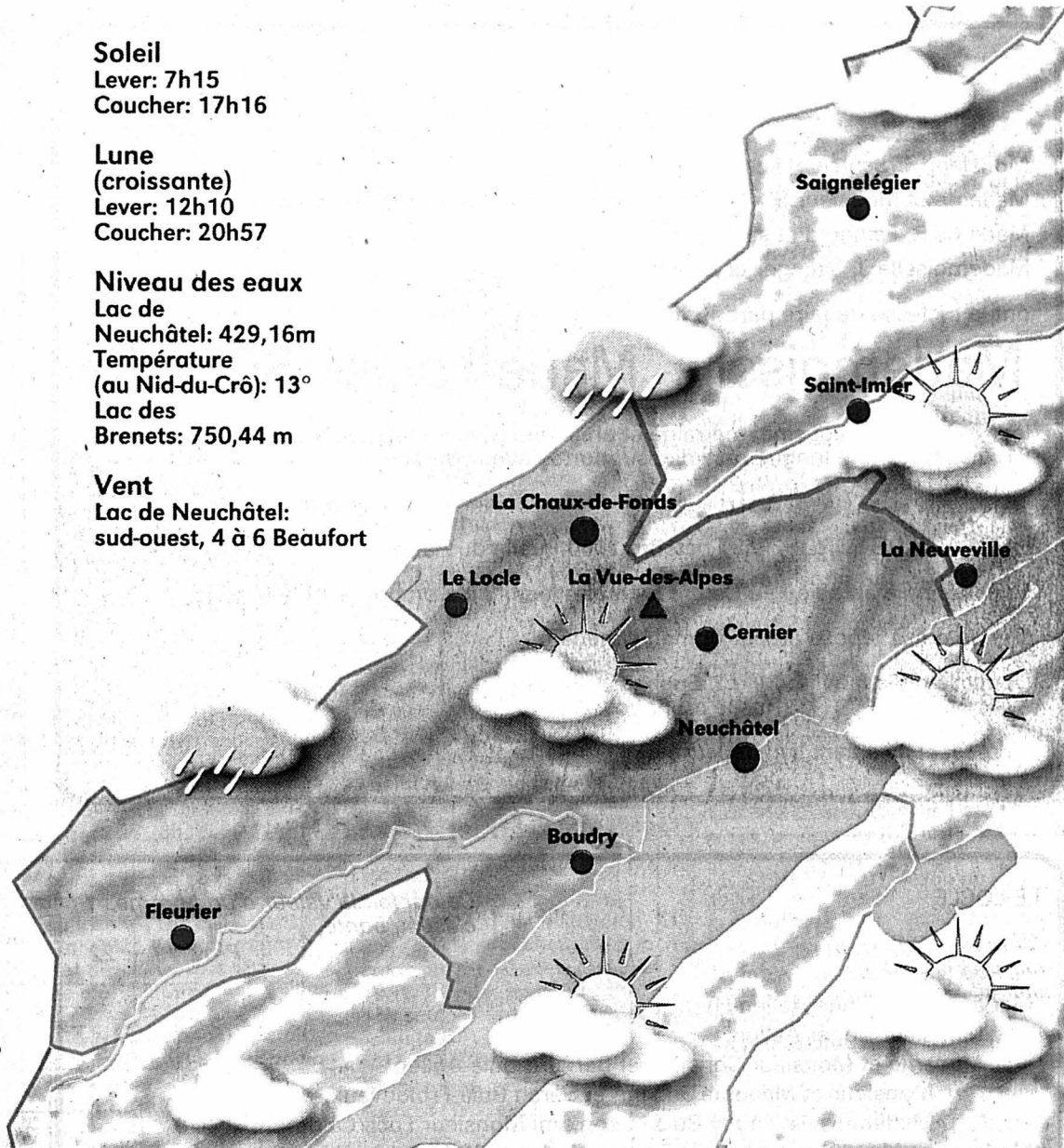
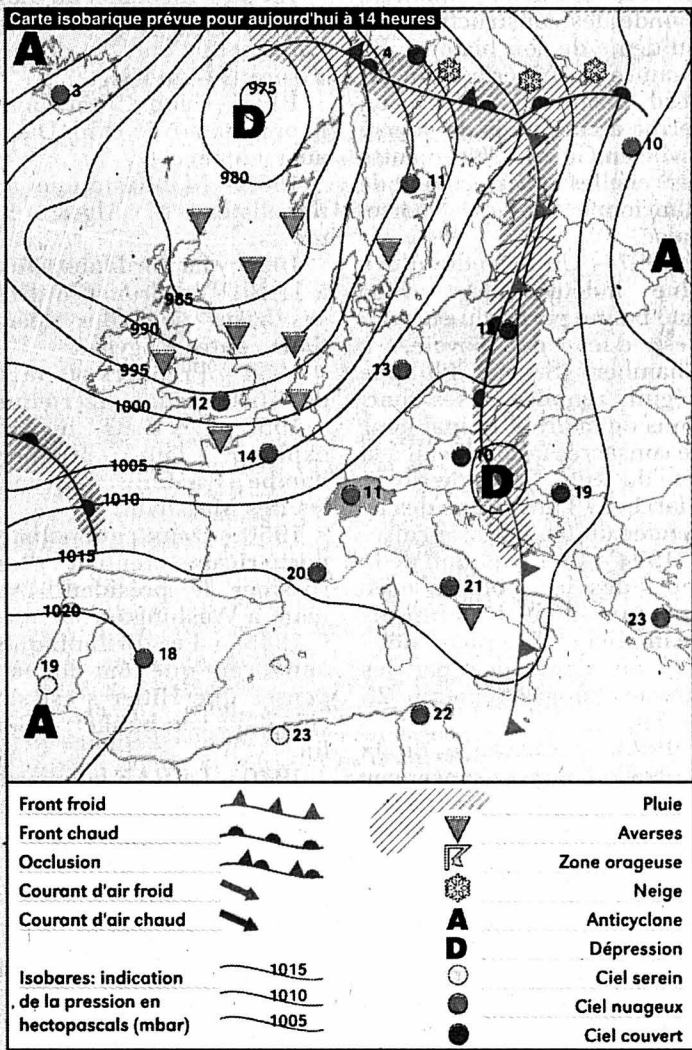
Bangkok: nuageux, 31°
Le Caire: nuageux, 25°
Johannesburg: pluvieux, 18°
Miami: nuageux, 28°
Pékin: beau, 13°
Rio de Janeiro: nuageux, 25°
San Francisco: nuageux, 16°
Sydney: pluvieux, 20°
Tokyo: nuageux, 18°

Soleil
Lever: 7h15
Coucher: 17h16

Lune
(croissante)
Lever: 12h10
Coucher: 20h57

Niveau des eaux
Lac de Neuchâtel: 429,16m
Température (au Nid-du-Crô): 13°
Lac des Brenets: 750,44 m

Vent
Lac de Neuchâtel:
sud-ouest, 4 à 6 Beaufort



Infographies: Pascal Tissier / Sources: Jean-François Rumley, F. Cachelin SA et Keystone

Le XX^e siècle finit dans 61 jours 1961 Le howdah

«Comme j'ai eu 27 domiciles en France, j'ai eu fatalement, comme tout le monde et comme il se doit, moi aussi un foutoir à Toulon.» Dans cette garçonnière se trouvait «une alcôve avec un vaste et profond divan où l'on pouvait se perdre à trois». Blaise Cendrars, car c'est de lui qu'il s'agit, parle à ce propos de «howdah, parce que le divan avait le mouvement et le ressort d'un éléphant qui se relève brusquement et vous fait chavirer comme une barque. Aucune dame ne m'a jamais demandé de qui je tenais ce meuble extraordinaire et quasi vivant. Je louais la chambre à un amiral. Mais peut-on compromettre un amiral?»

Ce bref extrait de «Bourlinguer» (p. 61, éd. Denoël 1948) nous permet d'adresser un salut, au passage de 1961, au grand poète d'origine chaux-de-fonnière et neuchâteloise, mort à 74 ans en janvier de cet année-là. «Son poème unique, ce fut sa vie, sa quête folle de vérité», écrivait joliment Richard Loewer, au lendemain de sa mort.

RGT

| | | | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|----|----|----|----|----|
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 |
| A | | | | | | | | | | | | | | | |
| B | | | | | | | | | | | | | | | |
| C | | | | | | | | | | | | | | | |
| D | | | | | | | | | | | | | | | |
| E | | | | | | | | | | | | | | | |
| F | | | | | | | | | | | | | | | |
| G | | | | | | | | | | | | | | | |
| H | | | | | | | | | | | | | | | |
| I | | | | | | | | | | | | | | | |
| J | | | | | | | | | | | | | | | |
| K | | | | | | | | | | | | | | | |
| L | | | | | | | | | | | | | | | |
| M | | | | | | | | | | | | | | | |
| N | | | | | | | | | | | | | | | |
| O | | | | | | | | | | | | | | | |

SCRABBLE Le top en 3 minutes

M. Cossa

Vos lettres:

DIQUINT

? Symbolise un joker

□ Lettre compte double

■ Lettre compte triple

□ Mot compte double

■ Mot compte triple

Solution en page Mémento

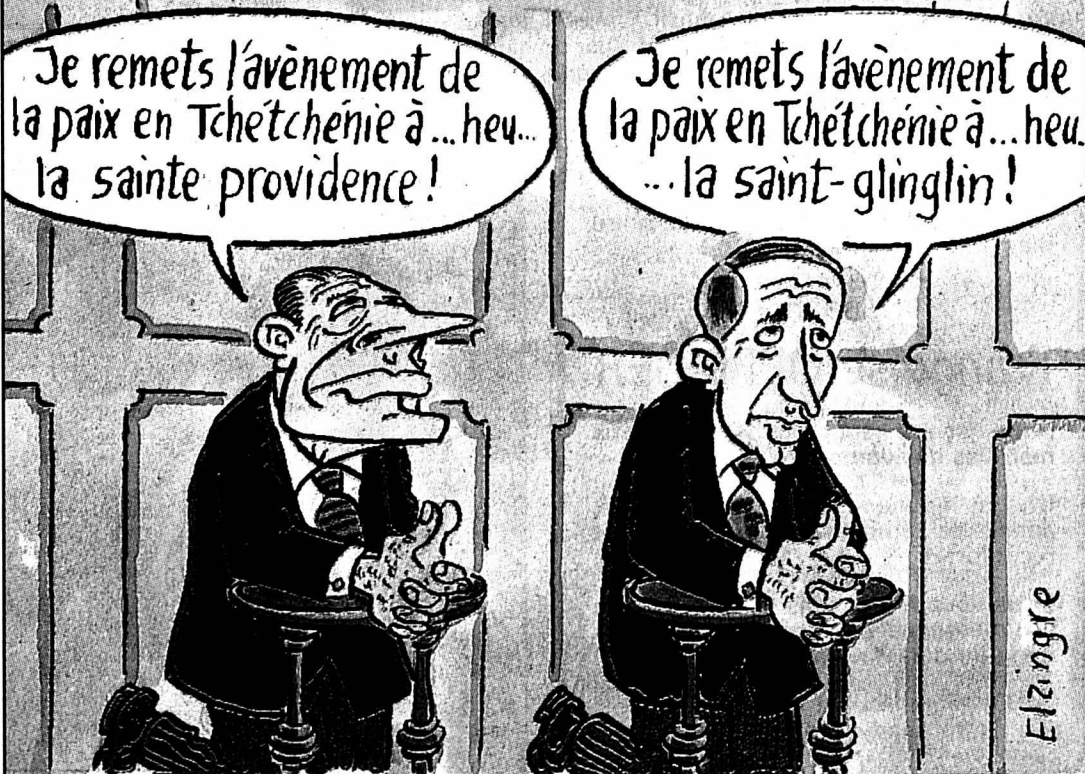
Insolite Perruque au clou

Shocking! Le nouveau speaker de la Chambre des communes vient d'infliger un sévère coup à une tradition British en refusant de porter la traditionnelle perruque pendant les séances du Parlement britannique. Et il vient d'être imité par le vénérable Lord Chief Justice, Lord Woolf.

Le «Times» a calculé que la décision du speaker Michael Martin ferait économiser 400 livres aux contribuables puisqu'il abandonne, outre la perruque en crin de cheval, les bas noirs et les chaussures à boucles d'argent que portaient ses prédécesseurs.

«M. Martin est devenu le premier homme aux Communes à se débarrasser d'une perruque plutôt que d'en acheter une», a ironisé Frank Johnson, le commentateur politique du «Daily Telegraph». /ap

FRANCE: CHIRAC ET POUTINE PRIENT À L'OCCASION DE LA TOUSSAINT



Hier à La Chaux-de-Fonds



photo Galley